

TABLE DES MATIÈRES

GRANDE-BRETAGNE : AUGMENTATION DES DROITS DE SCOLARITÉ		4
LEMONDE.FR : "C'est la fin de l'ère du consensus pour le gouvernement de Cameron" - Mis à jour le jeudi 11 novembre 2010 14h03		4
LE SOLEIL : VIVE CONTESTATION : DES FRAIS D'UNIVERSITÉ À LONDRES – Jeudi 11 novembre 2010.....		4
LE MONDE : Compte rendu : A Londres, les étudiants anglais et gallois protestent contre les coupes budgétaires - Mis à jour le 11.11.10 17h24.....		4
THE INDEPENDENT : The new politics: Student riot marks end of Coalition's era of consensus: Tory HQ wrecked in worst street violence since 1990 poll tax riots – Thursday, November 11, 2010		5
THE INDEPENDENT: Anti-fees violence blamed on protesters - Thursday, November 11, 2010.....		6
THE GUARDIAN : Editorial : Student protests: Demonstration effect: Government plans to triple tuition fees and slash government teaching grants in higher education prompted a huge turnout – Thursday, November 11, 2010.....		6
THE MIRROR : Editorial : Student rioting is for dunces – Thursday, November 11, 2010.....		7
THE DAILY MAIL: Inches from death: Moment thug hurled fire extinguisher off roof on to police during student demo - Last updated at 3:33 PM on 11th November 2010.....		7
ALL STUDENTS 'WILL PAY FEES OF £9,000, By LAURA CLARK and JAMES CHAPMAN		11
THE SUN : Student demo thugs' Tory HQ riot – Thursday, November 11, 2010		11
THE GUARDIAN: Students take to streets for protest against tuition fees: More than 24,000 students are expected in London to protest over coalition's plans to lift cap on tuition fees – Wednesday, November 10, 2010		13
LEMONDE.FR avec AFP : Défilés à Londres contre la hausse des frais d'inscription à l'université - Mis à jour le mercredi 10 novembre 2010 10h17		13
DÉCROCHAGE SCOLAIRE		13
LE DEVOIR : Étude de Statistique Canada - Le Québec, cancre du Canada pour le taux de diplomation - Jeudi 04 novembre 2010		14
RADIO-CANADA : Société : Éducation - Recul marqué du décrochage scolaire au Canada - Mise à jour le jeudi 4 novembre 2010 à 8 h 56		14
RUEFRONTENAC.COM Le taux de décrochage scolaire en baisse partout au Canada - Mise à jour le Mercredi, 03 novembre 2010 15:42.....		14
STATISTIQUES CANADA : Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs – Mercredi 03 novembre 2010		15
Le taux de décrochage continue à diminuer, mais plus lentement ces dernières années.....		15
L'abandon des études secondaires diminue dans toutes les provinces depuis le début des années 1990		15
Les territoires affichent le taux de décrochage le plus élevé au Canada.....		16
Le taux de décrochage demeure élevé à l'extérieur des grandes villes.....		16
Le taux de décrochage demeure plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes		16
Le taux de décrochage était beaucoup plus élevé chez les jeunes Autochtones que chez les jeunes non-Autochtones		17
Le taux de décrochage des jeunes immigrants était inférieur à celui des jeunes Canadiens de naissance		17
Comparaison de la situation sur le marché du travail des décrocheurs à celle des diplômés de l'enseignement secondaire.....		17
Un décrocheur sur quatre était en chômage durant le récent ralentissement.....		17
Les décrocheurs occupés à temps plein gagnaient en moyenne 70 \$ de moins par semaine en 2009-2010 que leurs pairs diplômés.....		18
La plupart des décrocheurs travaillaient dans le secteur privé, notamment dans les métiers, les ventes et les services		18
Conclusion		19
Notes :		19
STATISTIQUES CANADA : Note sur l'obtention du diplôme d'études secondaires et la fréquentation scolaire, selon l'âge et la province, 2009-2010 – Mercredi 03 novembre 2010.....		19
L'âge typique à l'obtention du diplôme varie selon la province.....		19
Les jeunes encore aux études.....		20
Non-diplômés du secondaire qui ne sont pas aux études		20
Conclusion		21
Annexe.....		21
Notes :		22
AUGMENTATION DES TARIFS		22
LE DEVOIR : La hausse des droits de scolarité décriée – vendredi 22 octobre 2010.....		22
CYBERPRESSE : Forum : Hausse des droits de scolarité: la pire des options, Francis Fortier et Guillaume Hébert, chercheurs à l'IRIS et coauteurs de l'étude «La révolution tarifaire au Québec» - Dimanche 10 octobre 2010		23
LE DEVOIR : Étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques - Le virage tarifaire cache un retrait de l'État : L'IRIS montre que le recours au principe d'utilisateur-payeur nuirait à l'accessibilité des services publics et appauvrirait la classe moyenne – Mercredi 06 octobre 2010		24
MÉTRO : La classe moyenne serait très pénalisée par la «révolution tarifaire» - Mercredi 06 octobre 2010.....		24
THE GAZETTE : User fees put strain on middle class: study : Province's policy called regressive – Wednesday, October 06, 2010.....		24
RADIO-CANADA / ÉCONOMIE : Rapport de l'IRIS : L'impact des hausses de tarifs pour la classe moyenne québécoise - Mise à jour le mercredi 6 octobre 2010 à 8 h 28		25
GRATUITÉ SCOLAIRE – COÛTS DES ÉTUDES		25
24 HEURES.COM : Ottawa au secours des étudiants – Jeudi 14 octobre 2010, à 22h40		25
MÉTRO : Éducation : Frais de scolarité – Jeudi 07 octobre 2010		25
24 HEURES : des <i>grilled cheese</i> pour dénoncer les frais étudiants – Jeudi 07 octobre 2010.....		26
RADIO-CANADA - MONTRÉAL : Études post-secondaires : Manifestation contre la hausse des frais de scolarité - Mise à jour le mercredi 6 octobre 2010 à 18 h 08.....		26
LE QUOTIDIEN : Des «grilled cheese» pour le ministre – Mercredi 06 octobre 2010.....		26
LE DEVOIR : Sondage de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain - Le privé devra collaborer davantage avec les universités – Mercredi 06 octobre 2010		26
24 HEURES : Les jeunes du PQ proposent le gel des frais de scolarité – Lundi 04 octobre 2010		27
LE DEVOIR : Droits de scolarité - Offensive des étudiants – Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2010.....		27
JOURNAL DE MONTREAL EN LOCK-OUT : La gratuité pourrait coûter 4 millions \$ en Montérégie – Samedi 25 septembre 2010.....		27
THE GAZETTE : Editorial : At last: fresh ideas on financing universities – Saturday, September 25, 2010		28
CYBERPRESSE : Des étudiants occupent le bureau de la ministre Beauchamp - Mis à jour le 24 septembre 2010 à 18h40		28
JOURNALMETRO.COM : Les étudiants veulent contrer la prochaine hausse des droits de scolarité - Mis à jour: 24 septembre 2010 13:53.....		29
RADIO-CANADA / NATIONAL : Études postsecondaires : Les étudiants plus endettés que jamais - Mise à jour le mercredi 22 septembre 2010 à 12 h 23		29
LA PRESSE : Les grandes universités s'enfoncent dans le rouge – Samedi 18 septembre 2010		29

LE DEVOIR : Les droits de scolarité grimpent dans sept provinces – Vendredi 17 septembre 2010	30
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les frais de scolarité augmentent – Vendredi 17 septembre 2010.....	30
MÉTRO : 1 ^{ère} page : Hausse des frais de scolarité dans sept provinces – Vendredi 17 septembre 2010	30
24 HEURES : Les frais de scolarité augmentent au Canada – Vendredi 17 septembre 2010.....	30
THE GAZETTE : Tuition up 4% in Canada – Friday, September 17, 2010	31
CYBERPRESSE : Les frais de scolarité ont augmenté de 4% au Canada - Mis à jour le 16 septembre 2010 à 16h47	31
RADIO-CANADA / ÉCONOMIE : Frais de scolarité : Hausse de 4 % pour les universitaires canadiens - Mise à jour le jeudi 16 septembre 2010 à 13 h 51	31
Les commentaires (12).....	31
LE QUOTIDIEN DE STATISTIQUES CANADA : Frais de scolarité universitaires – Jeudi 16 septembre 2010.....	32
LE DEVOIR : En bref : Aide financière aux études: feu vert à l'indexation – Jeudi 16 septembre 2010	35
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Financement des universités - Les remèdes du Dr Breton - Le nouveau recteur de l'UdeM souhaite la création d'un «espace fiscal» pour soutenir l'enseignement supérieur – Mercredi 15 septembre 2010	35
Vos réactions	35
LE SOLEIL : Attention aux contributions volontaires... automatiques – Mardi 07 septembre 2010	37
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des étudiants plus indépendants – Mercredi 25 août 2010	37
24HEURES.COM : Les étudiants québécois plus indépendants – Mardi 24 août 2010	37
RUEFRONTENAC.COM : Les jeunes paient eux-mêmes leurs études - Mise à jour le Mardi, 24 août 2010 18:36	37
Commentaires (6).....	37
TD CANADA TRUST: Les parents québécois veulent payer les études postsecondaires de leurs enfants, mais sont-ils en mesure de le faire? – Lundi 16 août 2010	38
LE DEVOIR : CAHIER RENTRÉE SCOLAIRE : À l'université - L'automne s'annonce chaud : Les organisations étudiantes s'attendent à deux années fortes en mobilisation – Samedi et dimanche 14 et 15 août 2010	39
LE DEVOIR : CAHIER RENTRÉE SCOLAIRE : Le financement des universités - Le Québec est la province où les établissements ont les revenus par étudiant les moins élevés : La FEUQ estime qu'une hausse des droits de scolarité nuirait à l'accessibilité aux études – Samedi et dimanche 14 et 15 août 2010.....	39
LE DEVOIR : Gratuité scolaire: des parents intentent un recours collectif – Mardi 29 juin 2010	40

G20 : ARRÊTÉ-E-S - SUITE

.....	41
RADIO-CANADA / ONTARIO : Sommet du G20 à Toronto : Une enquête publique réclamée - Mise à jour le mercredi 10 novembre 2010 à 17 h 06	41
LE DEVOIR : En bref - Jeunes arrêtés sans mandat au G20 – Vendredi 05 novembre 2010	41
LA PRESSE – LE SOLEIL : G20: des jeunes arrêtés, des policiers sans mandat – Vendredi 05 novembre 2010	41
LE SOLEIL : Choquée par le fédéral : Une militante arrêtée au G-20 déplore l'attitude du gouvernement en comité parlementaire – Lundi 1 ^{er} novembre 2010	41
LA PRESSE : Les propos d'un conservateur choquent de jeunes manifestants arrêtés au G20 – Vendredi 29 octobre 2010.....	42
CYBERPRESSE : Arrestations au G20: deux jeunes Québécoises témoignent au parlement – Mercredi 27 octobre 2010	42
LE DEVOIR : G8 et G20: Ottawa ne changera rien : Deux hauts fonctionnaires disent que les coûts élevés de la sécurité étaient inévitables et que le faux lac était une idée pertinente – Mercredi 20 octobre 2010.....	42
RADIO-CANADA : Sommets économiques : Ottawa ignore combien ont coûté le G8 et le G20 - Mise à jour le mardi 19 octobre 2010 à 22 h 10	43
MÉTRO.COM : National : Sommets du G8 et du G20: une aubaine, selon Ottawa – Mardi 19 octobre 2010 15:47	43
LA PRESSE : Forum : Un profond dégoût, par Rémy Patrick, Résident de Saint-Hilaire, l'auteur est vice-président de Groupe Créatech – Mardi 19 octobre 2010	43
LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Sommet du G20 - La plupart des accusations tombent, faute de preuves – Vendredi 15 octobre 2010	44
LA PRESSE : 1 ^{ère} page : Sommet du G20 > Des accusations sont retirées : SOULAGEMENT ET COLÈRE – Vendredi 15 octobre 2010	45
LA PRESSE : RETRAITMASSIF DES ACCUSATIONS – Vendredi 15 octobre 2010	45
LA PRESSE : Petit soulagement, grande colère – Vendredi 15 octobre 2010	46
LA PRESSE : Chronique : Des excuses, s'il vous plaît, par AGNÈS GRUDA – Vendredi 15 octobre 2010	46
LE SOLEIL : G20 : d'autres accusations tombent, faute de preuve – Vendredi 15 octobre 2010.....	46
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : G20 : une centaine d'accusations tombent – Vendredi 15 octobre 2010	47
THE GAZETTE : Group hails dropping of G20 protest charges - RAG20 calls for inquiry into mass arrests – Friday, October 15, 2010.....	47
MÉTRO : G20 : Plusieurs manifestants du G20 blanchis – Vendredi 15 octobre 2010	47
THE GLOBE AND MAIL : G20-related charges against nearly 100 protesters dropped – Friday, October 15, 2010.....	48
RADIO-CANADA / NATIONAL : Sommet du G20 : La Couronne abandonne les accusations - Mise à jour le jeudi 14 octobre 2010 à 22 h 12	48
24 HEURES.COM : G20 : une centaine d'accusations tombent – Jeudi 14 octobre 2010, à 17h17	48
24 HEURES : Accusations levées contre une trentaine d'« arrêtés » québécois du G20 – Mardi 12 octobre 2010.....	48
LE SOLEIL : Des accusations abandonnées – Dimanche 10 octobre 2010	49
RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Sommet du G20 : Les accusations contre des manifestants retirées- Mise à jour le samedi 9 octobre 2010 à 5 h 10.....	49
LA PRESSE : Arrestations du G20: Audience à l'OEA – Vendredi 08 octobre 2010	49
LE SOLEIL : G20 : la Ligue des droits et libertés à Washington – Vendredi 08 octobre 2010.....	50
MÉTRO : G20 : G20: Le Canada devra répondre de ses actes – Vendredi 08 octobre 2010.....	50
RADIO-CANADA / INTERNATIONAL : Arrestations au sommet du G20 : La cause devant des instances internationales - Mise à jour le jeudi 7 octobre 2010 à 18 h 36	50
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une Montréalaise poursuit la police de Toronto pour un million \$ - Jeudi 09 septembre 2010	50
JOURNALMÉTRO.COM : G20: une Montréalaise poursuit la police de Toronto – Mardi 07 septembre 2010	51
RADIO-CANADA / NATIONAL : Sommet du G20 : Recours collectif de 115 millions - Mise à jour le vendredi 3 septembre 2010 à 7 h 59	51
LE DEVOIR : G20 - Les manifestants arrêtés déposent un recours collectif de 115 millions – Vendredi 03 septembre 2010	51
LA PRESSE : Deux détenus déposent une demande de recours collectif de 115 millions – Vendredi 03 septembre 2010	52
LE SOLEIL : Deux détenus du G20 intentent un recours collectif de 115 M \$ - Vendredi 03 septembre 2010	52
MÉTRO : Détenus du G20: recours collectif de 115 millions\$ - Vendredi 03 septembre 2010	52
THE NATIONAL POST : POLICE SUED OVER G20 : Charter rights violated, says class action – 115 millions \$ suit – Friday, September 03, 2010	53
THE VANCOUVER SUN : Editorial BY OTTAWA CITIZEN: Excessive security – Friday, September 03, 2010	53
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Un logiciel pour épingler des émeutiers – Lundi 30 août 2010	53
JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les accusés seront poursuivis sans relâche – Lundi 30 août 2010	54
LE SOLEIL : En bref : G20 : la police dévoile les photos des «pires des pires» suspects – Vendredi 27 août 2010	54
JOURNAL DE MONTREAL EN LOCK-OUT : Des vandales recherchés au Québec Vendredi 27 août 2010	54
THE GLOBE AND MAIL : Police release photos and videos of G20 suspects they call 'the worst of the worst' – Friday, August 27, 2010	54
THE GLOBE AND MAIL : What happened at Jailapalooza? , by Rick Salutin – Friday, August 27, 2010	54
LA TRIBUNE : G20: des Sherbrookoïses comparaitront à Toronto en octobre – Jeudi 26 août 2010	55
LE DEVOIR : En bref - G20: 58 poursuites tombent – Mercredi 25 août 2010	55

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 22 accusés acceptent une entente – Mercredi 25 août 2010	55
LE DEVOIR : G20: la cour abandonne plusieurs accusations – Mardi 24 août 2010	55
LE DEVOIR : Idées : Suites du G20 à Toronto - Saisir l'anarchisme à travers les nuages opaques de la désinformation, par Émilie Breton, Anna Kruzynski, Magaly Pirotte et Rachel Sarrasin - Collectif de recherche sur l'autonomie collective – Mardi 24 août 2010	56
LA PRESSE : 1ère page : Québécois arrêtés au G20: des accusations, mais peu d'explications – Mardi 24 août 2010.....	56
LA PRESSE : Chronique : Les deux côtés de la clôture, par Marie-Claude Lortie – Mardi 24 août 2010	57
LA PRESSE : G20: des parents de Québécois arrêtés témoignent : «On est fiers d'eux» - Mardi 24 août 2010	58
LE SOLEIL : G20 : les manifestants comparaissent – Mardi 24 août 2010	58
THE GLOBE AND MAIL : G-20 legal tidal wave hits court – Tuesday, August 24, 2010.....	59
THE GAZETTE : G20 accused jam Toronto courtroom – Tuesday, August 24, 2010	59
RADIO-CANADA / ONTARIO : Sommet du G20 : Comparutions massives à Toronto - Mise à jour le mardi 24 août 2010 à 4 h 50	59
24HEURES.COM : G20: les manifestants devront retourner en cour – Lundi 23 août 2010, à 21h45.....	60
JOURNLMÉTRO.COM : Accusés du G20: plusieurs poursuites abandonnées - Mis à jour: 23 août 2010 19:46.....	60
RADIO-CANADA / ONTARIO : Sommet du G20 : Comparutions massives à Toronto - Mise à jour le lundi 23 août 2010 à 12 h 17.....	61
LE DEVOIR : Arrestations massives au Sommet du G20 - 300 personnes comparaissent aujourd'hui à Toronto – Lundi 23 août 2010	61
THE GLOBE AND MAIL : Toronto court set for G20 crush – Monday, August, 23, 2010.....	62
LE DEVOIR : Arrestations massives au sommet du G20 - Deux manifestantes déposent une mise en demeure contre le SPVM – Vendredi 20 août 2010.....	62
LA PRESSE : Sommet du G20: la police de Montréal mise en demeure – Vendredi 20 août 2010.....	63
MÉTRO : G20 : Les «arrêtés» du G20 se regroupent – Vendredi 20 août 2010	63
RUEFRONTENAC.COM : Arrestations du G-20 : Julius Grey parle de «torture» et menace de poursuivre - Mise à jour le Jeudi, 19 août 2010 18:52	64
24 HEURES : Les accusés du G20 réclament justice – Jeudi 19 août 2010	64
RUE FRONTENAC.COM : L'avocat Julius Grey apportera son aide aux manifestants arrêtés du G-20 - Mercredi, 18 août 2010 14:36	64

DIVERS

.....	65
LA PRESSE – LE SOLEIL : Série Les défis du Québec : Système d'éducation : Doit-on s'inspirer du modèle finlandais ? – Mardi 19 octobre 2010	65
RUEFRONTENAC.COM : Éducation — Le Canada tire bien son épingle du jeu, selon l'OCDE - Mise à jour le Mercredi, 08 septembre 2010 09:09	65
LE DEVOIR : Un Canadien sur cinq abandonne l'école avant ses 19 ans – Mercredi 08 septembre 2010	65
LA PRESSE : Décrochage scolaire: le Canada fait piètre figure – Mercredi 08 septembre 2010.....	66
THE GAZETTE : One in five teenagers out of school – Wednesday, September 08, 2010	66
24 HEURES : Le pays menacé par un « désavantage du savoir » - Jeudi 26 août 2010	66

LEMONDE.FR : "C'est la fin de l'ère du consensus pour le gouvernement de Cameron" - Mis à jour le jeudi 11 novembre 2010 | 14h03



AP/Dominic Lipinski

Entre 20 000 et 50 000 étudiants et professeurs protestaient, mercredi, contre le projet gouvernemental d'augmenter les frais de scolarité dans les facultés anglaises.

La Grande-Bretagne n'était plus habituée à assister à des débordements de violence lors de manifestations. Lors du G20 en 2009, la police avait quadrillé la ville de Londres et largement empêché tout débordement. Mais hier, le défilé des étudiants contre le plan d'austérité du gouvernement Cameron a donné lieu aux manifestations les plus violentes en Angleterre depuis vingt ans.

Pour le conservateur et influent *Daily Mail*, aucun doute : ce sont des militants anarchistes qui ont "piraté" la manifestation : "Des militants d'extrême gauche ont entraîné un mélange d'étudiants issus des classes moyenne et de jeunes lycéens et collégiens dans une frénésie de violence", écrit-il. Le journal insiste sur le fait qu'au moins un ancien membre de *Class War*, un groupe anarchiste connu pour de nombreuses actions violentes, a été vu haranguant la foule avant le début des hostilités.

Le tabloïd *The Sun* dénonce plutôt des "abrutis sans cerveau" ("brainless"). Une description qu'il applique aussi bien aux manifestants qui se sont attaqués aux locaux du Parti conservateur qu'aux forces de l'ordre, pas du tout préparées à ces actes selon lui. Le journal raille les tactiques policières, devenues "tout doux, tout doux" après les bavures lors du G20 en 2009 : "Dans un premier temps, seuls vingt policiers barraient la voie vers la *Millbank Tower*. Il a fallu deux heures avant que des renforts significatifs arrivent. A un moment, la police a même dû se résoudre à envoyer des messages sur Twitter pour tenter de calmer les jeunes", s'exclame le journal, atterré.

CES MANIFESTATIONS "DÉTOURNENT L'ATTENTION DU RÉEL PROBLÈME"

Le conservateur et moralisateur *Daily Express* rappelle que l'université est censée être "la destination des plus brillants jeunes du pays". Pour lui, la manifestation a dégénéré à cause de "l'habituelle clique d'extrême gauche 'prête-à-manifester' convaincue que le désordre va faire chuter le capitalisme". Il est surtout sévère sur les conséquences de ces violences. Pour lui, s'il existe des "arguments légitimes" pour s'élever contre des coupes trop importantes dans le budget de l'éducation, la manifestation de mercredi va les affaiblir : "Les millions de personnes qui ont assisté à ces scènes se diront sûrement qu'il y a bien d'autres groupes à défendre et qui méritent les aides publiques plus que les étudiants."

Le *Guardian* se fait nettement plus nuancé dans son analyse et espère que le public fera la différence entre la minorité qui a violemment atta-

qué le siège des tories et l'immense majorité des manifestants qui est restée pacifique. Dans son *éditorial*, il estime que "la manifestation d'hier pourrait marquer une étape importante" : "L'opinion reste divisée à propos des mesures d'austérité du gouvernement. Beaucoup admettent qu'elles sont nécessaires, mais perçoivent aussi qu'elles sont trop rapides et trop profondes. L'ampleur de la manifestation des étudiants pourrait encourager les opposants à ces mesures à entrer dans le mouvement et à rejoindre les protestations des étudiants."

LES FACS DEVIENDRONT "DES BASTIONS POUR ENFANTS DE RICHES"

Le quotidien *The Independent* poursuit l'analyse politique de la manifestation en avançant qu'elle marque déjà "la fin de l'ère du consensus pour le gouvernement de coalition". Un consensus "pourant promis par *David Cameron* lors de sa prise de pouvoir il y a tout juste six mois".

Comme le *Daily Mail*, le populaire tabloïd *The Mirror* s'en prend aussi dans son *éditorial* à ceux qui ont "piraté" la manifestation. Mais pour lui, c'est parce qu'il risquent de "détourner l'attention du public du réel problème des enfants des familles à bas et moyens revenus qui seront exclus de l'éducation". Les dommages causés par d'imbéciles casseurs peuvent être réparés, poursuit-il. (...) Mais nous ne devons pas perdre de vue l'incidence qu'aura l'augmentation de près de 9 000 livres [10 563 euros] des frais de scolarité et comment les universités vont redevenir des bastions pour enfants de riches."

Antonin Sabot

LE SOLEIL : VIVE CONTESTATION : DES FRAIS D'UNIVERSITÉ À LONDRES – Jeudi 11 novembre 2010



— PHOTO AFP

Des dizaines de milliers d'étudiants ont bruyamment défilé à Londres hier pour s'opposer au projet visant à tripler les frais d'inscription à l'université dans le contexte de la manifestation la plus importante organisée à ce jour contre les mesures d'austérité décidées par le gouvernement. Selon les organisateurs, quelque 50 000 étudiants, enseignants et sympathisants sont descendus dans la rue pour protester contre le projet destiné à porter les frais d'entrée à l'université à environ 14 400 \$CAN par an, soit trois fois le coût actuel. De brefs incidents ont éclaté au cours de la manifestation essentiellement pacifique lorsqu'une poignée d'individus ont

brisé des vitres d'un bâtiment abritant le siège du Parti conservateur au pouvoir. Les employés ont été évacués et des dizaines de manifestants ont pénétré dans le hall, scandant « ToriesOut », pendant qu'à l'extérieur les policiers étaient confrontés à une foule qui leur lançait parfois des aliments, des cannettes de boissons gazeuses et des affiches. «Nous détruisons l'édifice comme ils détruisent nos chances de pouvoir nous offrir une éducation supérieure», a dit une étudiante de 20 ans.

LE MONDE : Compte rendu : A Londres, les étudiants anglais et gallois protestent contre les coupes budgétaires - Mis à jour le 11.11.10 | 17h24

Londres Correspondante - Ils étaient quelque 50 000 étudiants et maîtres de conférence selon les organisateurs, plus de 20 000 selon la police, à s'être rendus au cœur de Londres, mercredi 10 novembre, pour manifester contre les coupes budgétaires dans l'enseignement supérieur et le triplement des frais d'inscription à l'université. Une participation qui a largement dépassé les prévisions des uns et des autres. Après s'être rassemblés en fin de matinée sur Whitehall, cette avenue à quelques encablures de Westminster où s'alignent les ministères, les jeunes venus des quatre coins de l'Angleterre et même du pays de Galles se sont mis en mouvement pour crier leur opposition au projet gouvernemental.

"No ifs, no buts. No education cuts !" ("Pas de si, pas de mais. Pas de baisses des dépenses dans l'éducation !"), ont-ils scandé en cette journée ensoleillée. Qu'ils viennent d'Oxford, de Leicester, de Southampton ou de Sheffield, qu'ils aient choisi le droit, les sciences, l'économie ou les arts, le mot d'ordre était le même.

Le gouvernement de coalition entre les conservateurs et les libéraux-démocrates issu des élections du 6 mai a décidé de mettre lourdement à contribution l'enseignement supérieur pour mieux venir à bout d'un déficit public record en temps de paix. Son budget devra baisser de 40 % d'ici à 2015. En contrepartie, les universités anglaises et galloises - l'Ecosse a son propre système - pourront facturer leurs presta-

tions jusqu'à 9 000 livres par an (10 545 euros), contre 3 290 aujourd'hui.

"Dégage, privilégié !"

Qu'importe les nuances - l'Etat prête cet argent aux étudiants qui le lui remboursent une fois qu'ils gagnent plus de 21 000 livres par an et ce, à un taux d'intérêt qui croît en fonction de leur rémunération -, "le gouvernement demande aux étudiants de payer trois fois plus qu'aujourd'hui pour un service d'une qualité équivalente, voire pire", explique Aaron Porter, le président de l'Union nationale des étudiants, l'un des deux syndicats qui avait appelé au rassemblement.

"Dégage, privilégié !", pouvait-on lire sur une banderole à l'attention de David Cameron, le premier ministre tory, qui, ce mercredi, se trouvait à l'université de Pékin où il vantait les



mérites de la démocratie devant les étudiants chinois. Sans doute ignorait-il qu'au même moment des manifestants pénétraient dans l'immeuble qui abrite le Parti conservateur sur Millbank, près du Parlement, en bordure de Tamise, après avoir fait voler en éclats des baies vitrées.

Certains d'entre eux se sont ensuite installés sur le toit, tandis que d'autres allumaient un feu devant l'immeuble. Pendant les cinq heures qui ont suivi, les forces de l'ordre et les étudiants se sont affrontés. En fin de journée, Scotland Yard comptait 14 blessés légers et 32 arrestations.

Mais, plus encore que le leader conservateur, c'est son vice-premier ministre libéral-démocrate qui était la cible des étudiants, même si la police les a empêchés de se rendre au siège de son

parti. "Tu m'as menti, Clegg", "Qu'as-tu fait de ta promesse, Clegg ?" "Je regrette d'avoir voté lib-dem" : tout au long du cortège, Nick Clegg était l'ennemi.

"Faute lourde"

De fait, le troisième parti britannique s'est toujours opposé à la hausse des droits d'inscription à l'université. Il avait même récupéré une partie de l'électorat travailliste sur ce thème quand, en 2005, Tony Blair, alors premier ministre, les avait portés de 1 125 livres à un maximum de 3 290 livres. Et, durant la dernière campagne électorale, il s'était engagé à revenir à un enseignement supérieur gratuit dans les six ans, ce qui lui a valu un bon score chez les moins de 25 ans.

Désormais, dans les circonscriptions lib-dem, les étudiants veulent faire signer une pétition demandant le retrait du député pour cause de promesse non tenue. Ils comptent ensuite se référer à une loi que M. Clegg doit bientôt présenter à Westminster et qui doit justement permettre aux électeurs de démettre leur élu en cas de "faute lourde".

"Je vais m'exiler en Ecosse", où l'université est gratuite, avait écrit un manifestant sur une affiche. A Edimbourg, on prévoit déjà de fermer les frontières universitaires en portant à 9 000 livres les droits d'inscription pour les Anglais, quand les autres membres de l'Union européenne continueront à ne rien payer.

Virginie Malingre Article paru dans l'édition du 12.11.10

THE INDEPENDENT : The new politics: Student riot marks end of Coalition's era of consensus: Tory HQ wrecked in worst street violence since 1990 poll tax riots – Thursday, November 11, 2010

By Andy McSmith, Richard Garner, Oliver Wright and Rebecca Gonsalves



PA

A demonstrator kicks in a window at Millbank Tower as students and lecturers protest against university funding cuts

Student demonstrators brought violence to London's streets yesterday on a scale not seen since the poll tax riots of 20 years ago. The ferocity of the protest ended the high hopes of a new era of consensus politics, promised by David Cameron when he took office exactly six months ago.

It is expected to be the first of many angry demonstrations as the impact of the Government's cuts is felt. More than 50,000 people brought Westminster to a standstill with a peaceful march past Parliament to protest against the proposal to increase tuition fees to up to £9,000 a year.

But the demonstration turned nasty when a crowd smashed its way into the Conservative Party's headquarters in Millbank, cheered on by hundreds more outside. Terrified Tory staff barricaded themselves in their offices as demonstrators roamed the building. Those trapped inside included Baroness Warsi, the party's chairman, who kept in telephone contact with the police outside as furniture was thrown through windows, the interior was trashed and a ceiling was pulled down. A fire extinguisher was thrown off the roof at police in the crowded courtyard below.

Slogans such as "Tory scum", and others more obscene, were scrawled across walls in paint and marker pen. Lights were ripped down and placards were burnt. Water fire-extinguishers were also let off from the roof and eggs thrown. Eight people, including three police officers, were taken to hospital.

Police were clearly unprepared for the planned attack. Riot officers were outnumbered, with 30 desperately trying to hold their line and protect the Millbank building beneath a steady bombardment. Reinforcement attempts were made

as darkness fell, but the officers were driven back by protesters.

Four hundred students crowded the building's entrance as the night set in. Police were met with a hail of poles – some of which had been set alight – and cries of "shame on you" and "scum". Others continued to protest inside the building behind a police cordon.

The Metropolitan Police Commissioner Sir Paul Stephenson admitted afterwards: "It's not acceptable. It's an embarrassment for London and for us."

The perpetrators were very young, surprisingly well-mannered and rather middle-class. Some of those hurling insults or wooden placard polls at riot police were 15 and 16-years-olds who had bunked off school and now stand a chance of getting a criminal record before they reach university. The early arrest count stood at 35 and rising.

Until yesterday, the British reaction to the proposed cuts has been remarkably mild compared with mass protests in France, Greece and other countries.

Some of the protesters blamed the confrontation on police. Oscar, 18, a sixth-form politics student, claimed: "It was disgusting, man. They got their batons out and were knocking people to the floor. A girl was hit on the head. It's just made people more angry."

The previously peaceful demonstration had earlier disrupted Prime Minister's Questions, with an estimated 52,000 protesters cramming into Whitehall. Their chanting rang around the Palace of Westminster as Nick Clegg tried to defend the Coalition's cuts.

With no suspicion of the violence that was soon to break out, Labour MPs lined up to taunt Mr Clegg about the pledge that all 57 Liberal Democrat MPs signed before the election, promising to oppose any increase in tuition fees. Harriet Harman, deputising for the Labour leader Ed Miliband, roused jeering laughter when she asked: "In April this year, the Deputy Prime Minister said that it was his aim to end university tuition fees. Can he update the House on how his plan is progressing?"

Mr Clegg replied: "I have been entirely open about the fact that we have not been able to deliver the policy that we held in opposition." The violence was condemned by the official organisers of yesterday's march. Aaron Porter, president of the National Union of Students, accused a "small minority" of having "hijacked" the event and described the violence as "despicable".

Students involved in the siege defended their action, claiming that a peaceful march would

have been ignored. One very well-spoken 16-year-old from

Worcestershire, named Alex, had been up on the roof and was wearing his scarf across his face in a rather feeble attempt to hide his identity. He thought the violence was justified "as long as no one gets hurt". "This is fucking amazing," he said. "You should go up on the roof. It's chaos up there: they've graffitied all over the walls." He added: "I want to study journalism when I finish school, if I can afford it. People are really pissed off."

Andrew Speake, a 23-year-old Chinese studies student in Manchester, described what he saw as "a necessary evil", although he added: "The best way is not violence, it's debate and argument." But Emily Shallcross, a sixth-form student in London, added: "The violence was frightening. It felt like it got out of hand and people didn't expect it to get that bad. But I think it has made a big impact – not that they won't put up fees, but now society is aware that we won't stand by and do nothing."

Simran Hans, a first-year English literature student from Manchester, said: "Education should be free: a rise in fees will deny people a universal right. I don't know if my family would be able to support me if the fees were more. Everyone who is in politics now benefited from free education."

The rioters, reputedly organised by a revolutionary group from Leeds, released a statement saying: "We are occupying the roof in opposition to the marketisation of education pushed through by the Coalition Government, and the system they are pushing through of helping the rich and attacking the poor. We call for direct action to oppose these cuts. This is only the beginning of the resistance."

Yesterday's demonstration was the biggest by students since the mid-1980s when they protested against an attempt to bring in tuition fees by Margaret Thatcher's government, but that protest ended peacefully. In the Thatcher years, there was an outbreak of inner-city rioting in 1981, but that was not linked to any organised political protest. There was political violence on the picket line during the miners' strike, and a protest against the poll tax in 1990 turned into a riot. But more recent demonstrations, such as against the Iraq war in 2003, passed off peacefully.

Collateral damage

The Conservatives were far from the only people who suffered the ire of angry students at yesterday's protests at the Millbank complex. The 30-floor tower on the north side of the Thames is also home to a number of government agencies, including the Environment Agency, the

Audit Commission and the Parliamentary Ombudsman. Hundreds of workers had to be evacuated. Conservative HQ moved to Millbank in 2007 from their more famous home at 32 Smith Square, via a short stint in airy offices on Victoria Street. The current Tory Party chairman

Baroness Warsi also has an office there. As it is only a five-minute walk from the Palace of Westminster, past the TV studios of BBC, Sky and ITN, it is within the "division bell area" – MPs can make it back in time to vote when the division is called.

Ten years ago, the ground floor of the tower was where Alastair Campbell and Peter Mandelson created the New Labour spin machine so crucial to its electoral success. They, like previous occupants, including the United Nations, moved out shortly afterwards after complaining about the building's astronomical rents.

THE INDEPENDENT: Anti-fees violence blamed on protesters - Thursday, November 11, 2010

The police response to violent protests during the anti-fees march "clearly did not go to plan" but the blame lies squarely with those who carried it out, Policing Minister Nick Herbert said today.

More than 40 officers were injured as protesters occupied Millbank Tower in central London yesterday, smashing windows, lighting fires and throwing missiles from the roof. Mr Herbert said police got the balance between dealing "promptly and robustly" with violence and allowing students to protest wrong, and will "learn the lessons".

The Metropolitan Police planned to deploy just 225 officers to the protests, but had to double the numbers sent to the scene as the situation developed, Mr Herbert said.

He admitted there was "a question about how and when they deployed" but insisted that the force "has sufficient resources" to deal with such protests, and will continue to have resources to deal with them despite the 20% police cuts outlined in the Government's spending review.

It was clear "a small hard core" among about 2,000 protesters near Millbank were "intent on violence", he said.

A total of 41 officers received injuries, and a "small number" were taken to hospital for treatment before being released, he added.

A thorough investigation, announced by Metropolitan Police Commissioner Sir Paul Stephenson yesterday, will include "an examination of why numbers and violence on this scale were not anticipated", Mr Herbert said.

"The police have to strike a balance between dealing promptly and robustly with violent and unlawful activity on the one hand, and allowing the right to protest on the other," he said.

"Clearly in this case the balance was wrong but these are difficult decisions and they are not taken lightly.

"Yesterday did not go to plan and the police will learn the lessons - but the blame and responsibility for yesterday's appalling scenes of violence lies squarely and solely with those who carried it out."

Answering questions in the Commons, Mr Herbert urged MPs to await the outcome of the review "rather than speculate on the intelligence failure".

He added: "Serious violence did take place and it's very fortunate that nobody was more seriously hurt, particularly when many of us saw on the TV scenes somebody throwing a fire extin-

guisher from the roof of a building which really could have hurt and possibly killed those standing below."

Fifty suspected rioters have been released on bail as police begin to hunt for dozens more troublemakers responsible for attacking officers and ransacking buildings during the Millbank riot.

Teams of Metropolitan Police officers have begun scouring footage and photographs of more than four hours of clashes outside the tower block that houses the headquarters of the Conservative Party.

A hard core of protesters encircled by riot squad officers at the end of the riot were photographed and identified so they could be matched to any evidence of violence or criminal damage.

Sir Paul has admitted his force underestimated the number of people who would join the march and mistakenly categorised the event as a low risk to the capital.

Branding the violence an "embarrassment to London and to us", he pledged to examine what went wrong and apologised to those left inside 30 Millbank, who included senior politicians, for their "traumatic experience".

Prime Minister David Cameron earlier called for "the full force of the law" to be used against those responsible and welcomed the announcement of a full inquiry by Sir Paul.

Speaking in Seoul, he said those who opposed his plans to raise the cap on university tuition fees had a right to protest but insisted "violence and law-breaking" must not go unpunished.

The violence was sparked as a peaceful march involving around 50,000 students and lecturers protesting against a proposed fee hike and university funding cuts passed the landmark building on the River Thames.

Dozens of activists stormed 30 Millbank, a tower block housing the Tories as well as several Government agencies and private businesses, forcing hundreds of workers to temporarily evacuate the building.

A small group of police and security staff were forced to retreat as a mass of people surged forward, led by a smaller group, many of whom were masked, who stormed the building and smashed windows.

An angry stand-off ensued as a handful of police officers attempted to stop more people entering the building as up to 50 protesters ran amok inside, smashing windows and hurling missiles from the seventh-floor rooftop.

Mr Cameron said that as he watched footage of the Conservative office under attack, he was worried for the safety of friends and colleagues inside.

He added: "People who assault police officers or who smash windows or who break property are breaking the law and yes, those people I hope ... will be prosecuted. They should be.

"People long in our history have gone to marches and held banners and made protests and made speeches and that's part of our democracy. That is right.

"What is not part of our democracy is that sort of violence and law-breaking. It's not right. It's not acceptable and I hope that the full force of the law will be used."

National Union of Students president Aaron Porter said: "I think we have to accept that we have lost a lot of public sympathy and actually that does undermine our case."

London Mayor Boris Johnson said: "When people look back at what happened yesterday they will want to ask questions about the preparation.

"But it was not the police who were engaged in thuggery and violence. It was a small minority who were responsible. I hope they will pay a serious price for their actions."

Labour deputy leader Harriet Harman said: "We deplore the violence which marred an important demonstration which the tens of thousands of students who took part and their leaders had intended to be completely peaceful.

"It is right that the police are conducting a review of their preparations. Peaceful protests, as well as people not involved in the demonstration, need to be protected from disruption by violence."

Students and staff were protesting against Government plans to charge students up to £9,000 a year from 2012 - triple the current £3,290 fee.

Union leaders say the increase, and swingeing cuts to university budgets, will mean the end of affordable higher education.

Shadow home secretary Ed Balls said the vandalism was carried out by "thugs".

"The vandalism and violence we saw yesterday is completely unacceptable," he said.

"It was perpetrated by a small minority of thugs who hijacked what was planned to be a legitimate and peaceful demonstration, and in so doing denied tens of thousands of students and lecturers the right to have their voices properly heard."

THE GUARDIAN : Editorial : Student protests: Demonstration effect: Government plans to triple tuition fees and slash government teaching grants in higher education prompted a huge turnout – Thursday, November 11, 2010

Fact one: up to 50,000 [students](#) and lecturers marched through the streets of London in [yesterday's protest](#) against government plans to triple tuition fees and slash government teaching grants in [higher education](#). Fact two: a few hundred protesters – at most – broke away and attacked the building that houses Conservative party HQ, did some damage, [caused some injuries](#), generated some striking images, and eventually got involved in a stand-off with police, who were taken by surprise. Fact three: the two protests, the larger peaceful one and the

smaller violent one, will inescapably have become tangled in the reporting and public perception of yesterday's events. Fact four: tangled or not, these were politically significant events for Britain and should be taken seriously.

They should be taken seriously because, in spite of a reprehensible violent sideshow, this was a large [protest](#) with significant public support and the capacity to have a palpable impact on mainstream politics. You do not have to believe that the country's students and lecturers are the most downtrodden victims of the coalition's

spending cuts – there may be better candidates for that accolade in Iain Duncan Smith's welfare reform announcements today – to recognise that they may be a lightning rod for wider public unease with the government's public spending strategy. But the fact that students and lecturers are so concentrated in particular parliamentary constituencies, plus the fact that the Liberal Democrats hold many of these seats, gives the higher education protesters a particular and unusual purchase. Most of what happened yesterday is likely to weaken the resolve of Lib Dem

MPs to support the tuition fee plans when the vote comes. Yesterday may — but only may — also mark a bigger tipping point. Public opinion remains in flux about the cuts. The popular belief that the deficit must be tackled coexists with anxiety that the cuts are too deep and rapid. That tension has not yet been resolved one way or the other.

Yet the size of yesterday's protests is likely to encourage opponents of other parts of George Osborne's package to match the students' effort. That does not mean that every protest will command equal public support, or deserve to do so. Public support for strikes is selective and support for violence non-existent. In the end, the mood may harden against the protests. But

the public is capable of making a distinction between a well-supported good cause and a small number of provocateurs. Intelligently conducted, the protests retain lots of potential to command the wider support in the political centre that they need to succeed and thus to cause headaches, and perhaps even second thoughts, for anxious ministers.

THE MIRROR : Editorial : Student rioting is for dunces – Thursday, November 11, 2010



The thuggish, violent minority who marred an otherwise peaceful protest in central London

must not be allowed to hijack the campaign against unfair rises in university tuition fees. Attacking police officers and trashing a tower block housing the Conservative Party was the mindless, counter-productive nihilism of loud-mouth hooligans who do not possess a single brain cell between them.

It diverted public attention away from the issue of children of low and middle income families being priced out of education - the law-abiding majority being sickened by the rioting and disorder.

We must not lose sight of the damage that a near-trebling to £9,000 of fees will inflict, and

how universities will revert to bastions of privilege for the offspring of the wealthy.

Labour's Harriet Harman made mincemeat of Deputy PM Nick Clegg in the Commons by mercilessly ridiculing the Lib Dem flip-flop.

The political battle could yet stop higher fees by building a broad alliance including Lib Dem MPs with a conscience.

The physical damage caused by yesterday's stupid wreckers can be repaired.

Winning back those who now think some students aren't worth educating will take longer.

THE DAILY MAIL: Inches from death: Moment thug hurled fire extinguisher off roof on to police during student demo - Last updated at 3:33 PM on 11th November 2010

PHOTOS



© Sky News

Dangerous: A protester on the roof hurls a fire extinguisher over the edge



© Sky News

Watch out: The extinguisher plummets to the ground



© Sky News

Impact: The missile landed right next to a group of police



The fire extinguisher bounces off the pavement, inches from a line of police officers



Time for the clean-up: The home of the Tory party HQ today, as police stand guard



Elbow grease: A cleaner scrubs away graffiti proclaiming 'Tory pigs'



Clashes: A protestor kicks in the glass at Millbank Tower in Westminster yesterday



Destructive: Youths wearing hoodies and masks smashed through the reinforced glass at Millbank



Hellbent: A protestor wearing a policeman's hat hurls a chair at the glass



© PA



© National Pictures

Injured: Two bloodied police officers outside Millbank Tower



© AFP/Getty Images

Demonstrators clashed with police as they clambered through a smashed window at Millbank



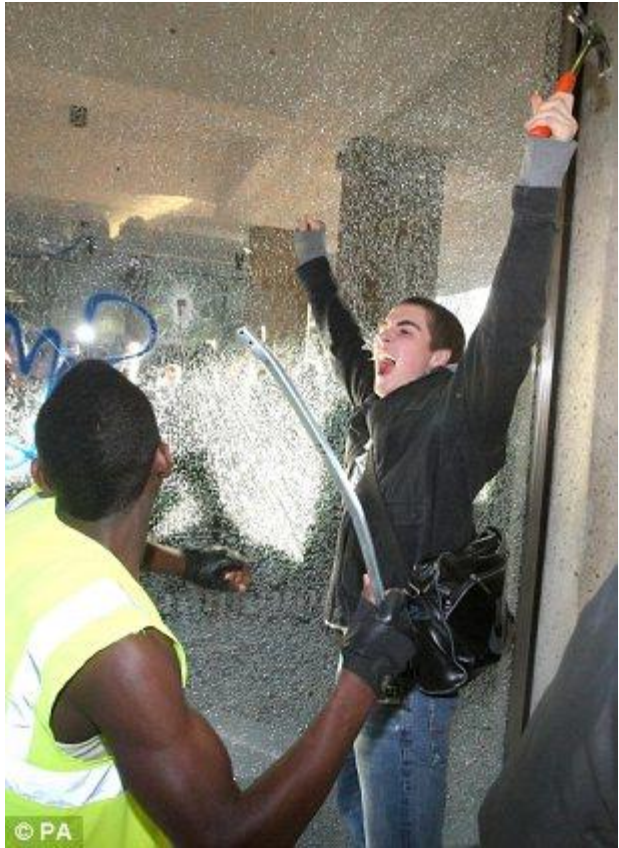
© Getty Images

On top of the world: Protesters on the roof of Millbank, home of Tory party headquarters

Student protest



Hundreds of people were evacuated from the building housing the Tory Party headquarters as a national demonstration against tuition fees descended into chaos



© PA

Vandals: Youths took hammers and sticks to the glass of Millbank Tower



© AP



© Stephanie Schaefer

Flashpoint: Thousands of students outside Millbank Tower yesterday afternoon

- [Videos](#)
- [Add to My Stories](#)
- **Dramatic footage shows missile landing perilously close to officers**
- **Lecturers condemned for congratulating protesters**
- **Sir Paul Stephenson: 'We have a lot of questions to answer'**
- **Cameron's fears for friends as anarchists overwhelmed Tory HQ**
- **Prime Minister denies protests mark start of return to Thatcher era**
- **51 demonstrators arrested, at least 14 people went to hospital**

Thugs who hijacked the tuition fees protest narrowly avoided seriously injuring or even killing police when they threw a fire extinguisher off the roof, it emerged today.

The dramatic moment was captured on video footage, showing the extinguisher crashing to the ground just inches from a group of officers desperately battling to regain control in Millbank. A youth was seen on pictures clutching the missile and the film showed it being launched over the edge and falling at speed.

Had it hit one of the thousands of people massing below, it would almost certainly have inflicted fatal injuries.

The footage emerged as David Cameron condemned the violence and called for the rioters who hijacked the demonstration to face the full force of the law.

But despite the reaction, the Prime Minister insisted there was no possibility of overturning the decision on fees and declared: 'We won't go back'.

More...

- [I should never have signed tuition fees pledge: Clegg admits blunder over election manifesto](#)
- [PAUL HARRIS: On the roof Cambridge students cheered and waved flags. Down below masked thugs kicked windows](#)
- [Just 225 police to hold back 50,000: I'm embarrassed, says Met chief over woeful preparation for riot](#)

'Even if we wanted to, we shouldn't go back to the idea that university is free,' he said.

Downing Street also reacted with fury after academics at Goldsmith College issued a statement to 'congratulate staff and students on the magnificent anti-cuts demonstration'.

No.10 said the document, signed by lecturers John Wadsworth and Des Freedman, was 'irresponsible'.

It said: 'The real violence in this situation relates not to a smashed window but to the destructive impact of the cuts and privatisation that will follow if tuition fees are increased and massive reductions in HE funding are implemented.'

Meanwhile, the Metropolitan Police was facing a major inquest after its own boss Sir Paul Stephenson admitted policing of the riots was an 'embarrassment'.

Yesterday was supposed to be a day of peaceful protest, with students exercising their democratic right to demonstrate against soaring university fees, but it was taken over by anarchists. Militants from far-Left groups whipped up a mix of middle-class students and younger college and school pupils into a frenzy, setting off the most violent student unrest Britain has seen in decades.

The focus of the violence was Tory HQ in Central London, where hundreds of thousands of pounds of damage was caused.

The glass frontage was smashed and protesters swarmed seven floors up to the roof, from where a fire extinguisher was hurled down at police below.

Effigies of David Cameron and Nick Clegg were burned to cheers from the roaring mob. At least 14 casualties were taken to hospital, seven of them police officers, and 51 demonstrators were arrested.

Sir Paul Stephenson admitted last night that his force had failed to predict the trouble, with just 20 officers holding back surging crowds at the main flashpoint.

He said: 'It's not acceptable. It is an embarrassment for London and for us and we have to do something about that. I think we've also got to ask ourselves some questions.'

RAGE AT CLEGG'S 'BETRAYAL'



Flashpoint: Protesters in Westminster yesterday

STUDENTS have turned their fury over tuition fee rises on to Nick Clegg, who reneged on a pre-election pledge not to put them up.

Just six months ago the Liberal Democrat leader was greeted like a rock star when he toured university campuses on the election trail.

But yesterday the Deputy Prime Minister was a hate figure on the streets of Westminster as students said they felt 'betrayed' by his party.

Although backbenchers are allowed to abstain from the vote on raising fees, some Lib Dems are expected to

rebel. Some junior ministers and ministerial aides may quit over the issue.

Martin Horwood, Lib Dem MP for Cheltenham, joined student protesters yesterday, while Tim Farron, a contender for the Lib Dem party presidency, said it was 'refreshing' to see students protesting.

Every Lib Dem MP signed pledge ahead of the general election that tuition fees would not be raised.

But in Coalition, Lib Dem ministers have had to back track, blaming the state of the country's finances.

'This level of violence was largely unexpected and what lessons can we learn from the future. We are already doing that and asking those questions. Certainly I am determined to have a thorough investigation.'

David Cameron, in Seoul for the G20 summit, stressed that peaceful demonstrators had the right to protest but called for the rioters to be prosecuted.

'It's not right. It's not acceptable and I hope that the full force of the law will be used,' he said.

He revealed he had feared for the safety of friends and colleagues in Tory party HQ after watching footage of the wild protests.

'I was on the telephone, I wanted to know what was happening. I wanted to know that people were safe,' he told the BBC.

'I saw pictures of people who were bent on violence and on destruction and on destroying property and that is completely unacceptable.'

'We need to make sure that that behaviour does not go unpunished and we need to make sure that we don't, as the police put it, see scenes like that on London's streets again.'

'I thought it was extremely serious. I could see a line - a thin blue line - of extremely brave police officers trying to hold back a bunch of people who were intent on violence and destruction.'

Of the inadequate policing, the PM added: 'They were very brave, those police officers, but as the police themselves have said, there weren't

enough of them and the police response needs to reflect that.'

'So I'm very glad that the Metropolitan Police Commissioner has said what he said and I think we need to learn the lessons very rapidly.'

DO YOU KNOW ANYONE IN THE PROTEST PICTURES? CONTACT US ON 0207 938 6059

Student leaders condemned the violence. National Union of Students president Aaron Porter described it as 'despicable'.

He blamed the trouble on a small minority who he believed had arranged it beforehand.

Mayor of London Boris Johnson said today: 'When people look back at what happened yesterday they will want to ask questions about the preparation.'

'But it was not the police who were engaged in thuggery and violence. It was a small minority who were responsible. I hope they will pay a serious price for their actions.'

The protest of 50,000 students, lecturers and supporters - including at least one Lib Dem MP - started peacefully with a march from Whitehall past Downing Street and Parliament.

But it turned violent when demonstrators halted outside Millbank Tower, home to Tory HQ, facing the Thames.

Even though the march had been publicised for weeks, Scotland Yard had policed the event with just 225 officers.

The 20 officers lining the route at Millbank faced an impossible task of trying to hold back thousands of demonstrators.

Officers watched helplessly as protesters charged the entrance lobby and caused hundreds of thousands of pounds of damage by using chairs and fire extinguishers to smash the glass frontage, effectively opening up the atrium to the entire crowd.

One policewoman with a bleeding head wound was led away by two colleagues.

Troublemakers stood on tables, ripped fire alarms from their fittings, pulled down ceiling panels and sprayed graffiti.

They made their way to the roof, quickly followed by dozens more who flooded into the building.

One thug was seen brandishing a fire extinguisher which was then thrown over the edge. It narrowly missed a group of police below when it plummeted to the ground.

A veteran of the Leftist anarchist group Class War, which has a history of violent clashes with police, was spotted while police sources said animal rights activists were also present. One bearded man in his 30s was using a loud hailer to incite the crowd.

Grffiti was scrawled on buildings along Millbank and a war memorial was defaced with the words 'Fight back'.

Many students condemned the troublemakers but some said violence was an acceptable form of protest.

One student from King's College said that 450 Cambridge students had attended the protest and she believed some from her college were on the roof.

'It was students from King's who made the effigies of Cameron and Clegg. It's been fantastic. The atmosphere is amazing and everybody is really nice.'

'The majority is a completely non-violent protest. I'm not really worried about violence against property or objects, smashing buildings is completely fine, it's a great image of our anger. I've got no problem with that at all as long as nobody gets hurt.'

The volatile situation started to calm down at about 4.30pm when the Metropolitan Police sent in hundreds of riot officers, who drove protesters away from the building.

There was concern that some would be pushed into one of several bonfires started in the crowd which the police was trying to disperse.

By 7pm, police began to let the several hundred protesters cordoned on the road in front of Millbank Tower out in ones and twos.

Mr Cameron today denied the riots marked a return to the Thatcher era, insisting: 'I think there is a big difference to the 1980s.

'This time we have a coalition Government, we have two parties that have come together in the national interest that's trying to take the country with us as we do difficult things in terms of dealing with the debt and the deficit.

'I think most people understand we have to take these steps, we have to get Britain out of the danger zone.

'I think the will of the public was expressed at the time of the election when they rejected debt and deficit and putting off these difficult decisions under Labour and they chose a new approach and we've got to be true to that and stick to that. We'll be absolutely resolute in pursuing that path.'

Inside the severely damaged lobby of the tower, a group of around 25 protesters could be seen surrounded by police.

Officers led them down from various floors of the seven-storey building where they were found after running inside at the peak of the riot.

Conservative Party staff remained in their offices throughout with chairman Baroness Warsi among those inside.

The protesters in the Tory HQ building and on the roof released a statement which said: 'We oppose all cuts and we stand in solidarity with public sector workers, and all poor, disabled, elderly and working people.

'This is only the beginning of the resistance to the destruction of our education system and public services.'

Under the Government's proposals, which represent the most radical shake-up of student funding for decades, the fee cap will be raised to £6,000, with universities able to charge up to £9,000 - triple the current cap - in 'exceptional circumstances'.

ALL STUDENTS 'WILL PAY FEES OF £9,000, By LAURA CLARK and JAMES CHAPMAN

Almost all universities will charge £9,000-a-year tuition fees to avoid their courses being seen as poor quality, a report will warn today.

The vast majority will charge the highest possible fee within a few years because students perceive costlier courses to be more prestigious, analysts said.

They warned that charges of £9,000-a-year across the board would significantly increase the cost to taxpayers of offering students subsidised loans to cover fees.

This would potentially force the Government to further raise interest rates on loans or lower the £21,000 salary threshold for repayments to start.

Ministers have claimed that universities will charge £9,000-a-year only in 'exceptional

cases'. They even say some will charge less than £6,000. But the report, by respected think-tank the Higher Education Policy Institute, says:

'Those institutions that are over-subscribed will charge £9,000 without hesitation.

'Those that have struggled to recruit students will initially be more cautious, but, within a few years, we believe that almost all universities will charge the maximum £9,000 fee.

'No doubt, as now, some further education colleges will charge less than the maximum, and so may a small number of higher education institutions, but our expectation is that the great majority of students will be charged the maximum.

'The evidence from the U.S. suggests that a higher fee makes the institution more, rather than less, attractive.'

The report also suggests the 'savings that will accrue to the Government will in reality be much lower than expected'.

Today's report follows David Cameron fanning the flames of student anger yesterday by admitting higher fees would subsidise charges for foreign students.

Challenged by a Chinese student during his trip to the country, the Prime Minister revealed that the higher fees were partly designed to limit rises for international undergraduates who can pay around £20,000 a year.

Read more: <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1328665/TUITION-FEES-PROTEST-Sir-Paul-Stephenson-admits-policing-demo-embarrassment.html#ixzz14zLicYQ1>

THE SUN : Student demo thugs' Tory HQ riot – Thursday, November 11, 2010



Mad hatter ... yob in police cap hurls chair at window in Millbank Tower



Target ... cops can't stop mob smashing their way into building



Roof protest ... Leftie yobs shout abuse from top of Tory HQ

Timeline of havoc

12 NOON: Deputy PM Nick Clegg and Labour's Harriet Harman clash over university tuition fees at PM's Questions. Up to 50,000 protesters gather to march from Whitehall.

1.45PM: Trouble begins when 2,000 students gather outside Millbank Tower, Tory HQ.

1.50PM: Protesters begin kicking in windows. Up to 1,000 throw missiles at cops while 300 break into building.

2.20PM: Police blockade entrance to Millbank Tower.

3.25PM: About 75 protesters reach the roof top of the Tower. A fire extinguisher is thrown at cops.

5PM: Riot police move in on the building, as majority begin to leave.

6.30PM: Cops lead last of the protesters out of building.

myView, By AARON PORTER, President, National Union of Students

THE NUS condemns the rogue protesters' violent actions. It is despicable that a minority's actions hijacked a serious issue which 50,000 students came to protest.

They seemed to be a large group headed by anarchists, who probably don't even care about fees. I suspect most weren't students at all. But until the violence erupted, it was a fantastic demonstration.

Students have valid concerns about large cuts faced by universities and the trebling of tuition fees. They are rightly angry.

I only hope the point being raised by responsible demonstrators isn't lost because of the senseless actions of a minority.

myView, By DAN JONES, Sun photographer who saw riot

I HAVE witnessed many riots and I can tell you - those people were serious. It was absolute bedlam out there, and extremely frightening.

A large fire extinguisher thrown from the roof missed my head by inches. A small minority of balaclava-clad hooligans just wanted to cause as much damage as possible. Some were throwing bottles and bricks, setting fire to placards, shouting abuse at the police.

It was like a scene from a war-torn country, not the British government's seat of power. The police put their lives at risk to stop the mayhem spreading across London - and from what I saw, they did an excellent job.

By ANTHONY FRANCE, NEIL SYSON and KEVIN SCHOFIELD

A POLICE chief admitted last night that he was caught off guard by the mayhem that erupted after thugs hijacked a demo of 50,000 students. Stick-wielding Leftie yobs, many with their faces hidden by scarves, stormed Tory Party HQ in London yesterday as outnumbered cops stood helplessly by.

Prime Minister David Cameron this morning slammed police tactics during the riots and also called for the "full force of the law" to be used against violent protesters.

The PM said: "I could see a line - a thin blue line - of extremely brave police officers trying to hold back a bunch of people who were intent on violence and destruction.

"As the police themselves have said, there weren't enough of them and the police response needs to reflect that.

"There are something like 30,000 police officers in London. There were a very small number of

police officers against a very violent group of people."

Revealing his fears for his staff, Mr Cameron said: "I was worried for the safety of people in the building because I know people who work in there, not just the Conservative party but other offices as well

"So I was on the telephone. I wanted to know what was happening. I wanted to know that people were safe."



Mob rule ... protesters clamber through broken frontage

He added: "People who assault police officers or who smash windows or who break property are breaking the law and yes, those people I hope... will be prosecuted. They should be.

"People long in our history have gone to marches and held banners and made protests and made speeches and that's part of our democracy. That is right.

"What is not part of our democracy is that sort of violence and lawbreaking. It's not right. It's not acceptable and I hope that the full force of the law will be used."



Caught out ... Sir Paul

Speaking from the G20 summit in South Korea he said: "We need to make sure that we don't see scenes like that on London's streets again". Despite recent warnings that Government cut-backs could spark unrest, Metropolitan Police Commissioner Sir Paul Stephenson said last night: "We didn't expect this level of violence."

In a grovelling apology, he added: "It's not acceptable. It's an embarrassment for London and for us. I am determined to have a thorough investigation into this matter."

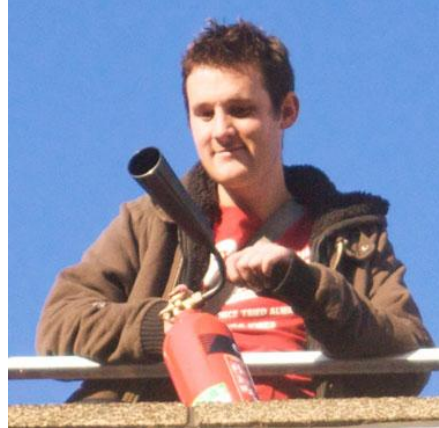
London mayor Boris Johnson said he was appalled that a small minority "shamefully abused" their right to protest and warned that those involved with "face the full force of the law".

He said: "The Metropolitan Police Commissioner has assured me that there will be a vigorous post-incident investigation. He will also be re-viewing police planning and response."

A mob of around 300 had caused damage estimated at £1million to Millbank Tower in central London before officers regained control.

The Met said 50 suspected rioters have been released on bail until February pending further inquiries.

Police had adopted "softly, softly" methods after newspaper vendor Ian Tomlinson died when pushed over by an officer at 2009's G20 protests.



Extinguisher ... roof student

At first just 20 police were lining the route at Millbank yesterday. It was two hours before riot cops reached the scene. At one point officers resorted to issuing warnings on website **TWITTER** that rioters faced arrest.

Tory chairman Baroness Warsi and around 80 staff including a pregnant woman were trapped inside the building.

Police sources said the planned protest by students and lecturers over education cuts and tuition fees of up to £9,000 was hijacked by known anarchists.

At least one veteran member of the anarchist group Class War was spotted as trouble erupted at around 1.45pm.



Bloodied ... injured cop

A crowd of 2,000 gathered outside Millbank Tower.

A large fire was lit in the street and within minutes, smoke bombs, metal poles, sticks, missiles and eggs were being thrown.

Graffiti was sprayed on walls, including "F*** them", "Tory pig" and "F*** Cameron". One bare-chested yob with "Tory scum" written on his back was cheered.

Some students were seen wearing helmets knocked off the heads of police officers.

After rioters broke into the smoke-filled building, furniture including a black leather sofa was dumped in the street. Chairs were thrown at the windows, ceiling panels and wires were ripped off and heavy plant pots were thrown.

Heavy plate glass windows were smashed and around 75 protesters got on to a roof where they screamed: "Tory pigs".

They hurled lumps of concrete and even a fire extinguisher at officers below.

A policewoman was seen bleeding from a head wound. Thugs hurled sticks at her as she was led away.

Two officers had face wounds dressed with duct tape as they faced a baying crowd. Five more were hurt and 14 people in all were taken to hospital.

A Tory source told The Sun: "Some demonstrators managed to get up to the third-floor stairwell, and started kicking in the door. They were squirting stuff into the foyer from a fire extinguisher.

"We could hear them running up the fire stairs to the roof. If they had opened the door, they would have been in our offices.

"It was a pretty hairy situation. But everyone was pretty stoic. We were making cups of tea." Shortly after 5pm police had confined a few hundred protesters to the courtyard. And by 6.30pm the building was cleared.

A Scotland Yard spokesman said 51 people were arrested for a range of offences, including criminal damage and trespass.

He said 225 officers were initially covering the protest but trouble had not been expected. Reserves were drafted in throughout the day.

Shocked ex-Flying Squad commander John O'Connor said: "If police intelligence can't work out what the likely scenario might be at a protest like this, they haven't done their job properly. It's an appalling lapse.

"There's an intelligence failing. We all expect students to demonstrate and we know these protests are infiltrated by anarchist groups.



Victim ... hurt female cop

"If they can't respond to it in today's climate then they're unprofessional. It's a total failing on behalf of the Commissioner and the Metropolitan Police."

Labour MP Khalid Mahmood said: "What happened was an absolute disgrace. The police really should have seen this coming."

A Tory spokesman said that all its staff were safe. Baroness Warsi said: "People had a legitimate right to protest an issue they felt very strongly about. It's a shame that a small minority of those protesters ruined it."

London Mayor Boris wrote on Twitter last night: "Appalling abuse of the right to protest by a small minority. Intolerable. They will face the full force of the law." Peter Smyth, of the Police Federation's London branch, said: "Once again, Metropolitan Police officers stand between violent protesters, innocent members of the public and property - while under attack and facing extreme provocation."

"The officers have shown great restraint and professionalism." NUS president Aaron Porter described the violence, which he believed was pre-planned, as "despicable". He said: "We had talked about the need to behave in a responsible way. Unfortunately a minority have undermined us." One of the reasons for a massive hike in tuition fees was to ease degree costs for **FOREIGN**

students, PM David Cameron said yesterday during a visit to Beijing, China. The admission will provoke fury among many of Britain's students. Read <http://www.thesun.co.uk/sol/homepage/news/322200/Top-cop-i-did-not-predict-a-riot.html#ixzz14zxjQ2m0> more:

THE GUARDIAN: Students take to streets for protest against tuition fees: More than 24,000 students are expected in London to protest over coalition's plans to lift cap on tuition fees – Wednesday, November 10, 2010



Photograph: Graeme Robertson for the Guardian. Students from Goldsmiths, University of London, protesting against tuition fees. Research published by the UCU shows the annual cost of a degree has risen by 300% in two decades. The coalition government is expected to face the largest show of opposition to its austerity cuts since it came to power when tens of thousands of [students](#) take to the streets today to [protest](#) against increases in university fees. Some 24,034 students have registered to take part in the march, and many have purchased seats on coaches booked to ferry students to central [London](#).

The largest student contingent is expected to come from London-based universities, which are anticipating more than 5,000 marchers to show up. About 3,200 students from other universities in the south-east have said they will attend, with more than 4,500 students signed up from the West Midlands, Yorkshire and Humberside. The march is organised by the National Union of Students and the lecturers' union, the University and College Union (UCU). Fourteen coaches have been booked to bring about 700 students from Manchester's two

universities alone and 600 students from Reading University have said they will attend.

A big delegation is expected from Sheffield, where activists say anger has been directed at the deputy prime minister, Nick Clegg, whose constituency is in the city. He has been widely criticised for reneging on a Liberal Democrat election promise not to increase fees.

Students put calls out on Twitter and Facebook to make Clegg's west London home the target of a spontaneous "flash mob" rally on the eve of the march. Aaron Porter, the NUS president, said: "This is the largest student protest in the UK for at least a decade ... which goes to show the huge extent of discontent with this government's short-sighted plans, which will effectively privatise large parts of [higher education](#) and remove support for many college and adult education learners."

Students with a track record of running "direct action" campaigns are also known to be planning co-ordinated sit-ins and occupations alongside the march.

The Metropolitan police, which is thought to be expecting 15,000 protesters, said it had been in discussions with the NUS and other groups planning to march along the Embankment.

Meanwhile, in a letter to the Guardian, nine university vice-chancellors warn the government that it is making a "profound error" by withdrawing public funds from undergraduate teaching.

They argue that government proposals to raise [tuition fees](#) to as high as £9,000 and make deep cuts to teaching budgets "assume that higher education is of value only to the individual but not to society or the economy". Although students will not be required to pay fees upfront, the fear of debt will deter the poorest, the vice-chancellors believe.

Professor Caroline Gipps, vice-chancellor of Wolverhampton, said: "I do think that many of the sorts of families that we work with will think very carefully before they take on this level of debt. That [level of fees] is a tall order for families that don't have a lot of income, don't have a history of going to university."

Many of the universities that have signed today's letter have a high proportion of ethnic minority and working class students. The University of East London had 4,590 black students in 2007/08. By contrast, the entire Russell group of 20 highly selective universities had 7,815 black students.

Research published by the UCU shows the annual cost of a degree has risen by 300% in two decades. It says the cost of going to university to a graduate from an average household in 1988-89 was £1,545.50. This had risen to £6,360 by the latest academic year. By 2012 – the year the new tuition fee cap is due to be introduced – the union suggests that the annual cost for fees and maintenance will be £12,750.

The analysis claims that, in comparison with the increase in the cost of going to university, the cost of a shopping basket of everyday items rose by 127.1% between 1988 and 2010. The union also claims that, despite increasing costs, the staff-to-student ratio has risen, with one member of staff for every 16.3 students in 2008-09, up from one staff member for every 12.6 students in 1988. Yesterday the universities minister, David Willetts, corrected last week's statement on student support by revealing that students from households earning between £49,000 and £53,000 will receive, on average, £120 less in maintenance loans than previously stated.

LEMONDE.FR avec AFP : Défilés à Londres contre la hausse des frais d'inscription à l'université - Mis à jour le mercredi 10 novembre 2010 | 10h17



Reuters/PAUL HACKETT

Actuellement, les frais d'inscription pour les étudiants britanniques et européens dans les universités anglaises ne peuvent pas dépasser 3 290 livres (3 777 euros) par étudiant et par an. Plusieurs dizaines de milliers d'étudiants britanniques sont attendus dans les rues de Londres, où ils entendent protester contre l'augmentation prévue des frais d'inscription dans les universi-

tés britanniques. "24 034 étudiants se sont déclarés pour participer à la manifestation", affirme le [Guardian](#), mercredi 10 novembre. Le plus gros contingent – 5 000 – d'étudiants devrait être fournis par les universités londonniennes, poursuit le [Guardian](#). Environ 3 200 étudiants devraient venir des universités du sud-est du pays, 4 500 devraient venir du [West Midlands](#), du Yorkshire et de l'Humberside. La manifestation est organisée par la [National Union of Students](#) et par le syndicat des enseignants (L'UCU, University and [College Union](#)). Les frais d'inscription à l'université en Angleterre devraient considérablement augmenter d'ici 2012, certaines facultés pouvant jusqu'à tripler les frais d'entrée, a annoncé le 3 novembre, [David Willetts](#), secrétaire d'Etat britannique chargé des universités. Actuellement, les frais d'inscription pour les étudiants britanniques et européens dans les universités anglaises ne

peuvent pas dépasser 3 290 livres (3 777 euros) par étudiant et par an. Mais, mercredi, le gouvernement a annoncé sa volonté de les augmenter : les universités pourront les fixer à 6 000 livres maximum, et dans "[des circonstances exceptionnelles](#)" à 9 000 livres. Selon [The Browne Report](#), les universités devraient facturer en moyenne 7 000 livres l'année à chaque étudiant pour rentrer dans leurs frais. Les facultés qui souscriront à des programmes de bourses pour accueillir davantage d'étudiants modestes seront autorisées à fixer ces frais à 9 000 livres, selon le projet gouvernemental, qui doit encore être approuvé par le Parlement. Les propositions du gouvernement interviennent après l'annonce en octobre d'un plan d'austérité sans précédent pour tenter d'éliminer la quasi-totalité du déficit public en cinq ans.

DÉCROCHAGE SCOLAIRE



LE DEVOIR : Étude de Statistique Canada - Le Québec, cancre du Canada pour le taux de diplomation - Jeudi 04 novembre 2010

Lisa-Marie Gervais

Après une avant-dernière position l'an dernier, Québec fait cette année figure du cancre des cancre avec le pire taux de diplomation de toutes les provinces canadiennes, révèle une étude de Statistique Canada.

En effet, pour l'année 2009-2010, 85,4 % des jeunes Québécois âgés de 20 à 24 ans sont diplômés, ce qui confère à la Belle Province le dernier rang. La Colombie-Britannique est bonne première avec un taux de diplomation de 92,7 %, suivie de Terre-Neuve-et-Labrador avec un taux de 92,5 %.

Pour le sociologue Michel Perron, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et membre du comité de vigie sur la persévérance scolaire mis sur pied par le ministère de l'Éducation, se baser sur la catégorie d'âge des 20-24 ans pour établir des comparaisons entre provinces permet d'arriver à des résultats plus justes et équitables. «C'est intéressant, on peut comparer des pommes avec des pommes, mais il faut garder en tête que c'est une enquête avec des marges d'erreur», note-t-il. En regardant le taux de diplomation des jeunes âgés de moins de 20 ans, les Québécois tirent beaucoup mieux leur

épingle du jeu que les autres provinces, là où les études secondaires s'étalent sur un plus grand nombre d'années.

Toutefois, l'étude de Statistique Canada, qui prend ses données de l'Enquête sur la population active, a comparé les taux de décrochage sur dix ans, arrivant à l'heureux constat qu'ils ont substantiellement baissé depuis l'année 1990-1991. Cette année-là, 16,6 % des jeunes Canadiens de 20 à 24 ans étaient sans diplôme d'études secondaires et n'étaient pas inscrits à l'école, mais dix ans plus tard, en 2010, ils ne sont plus que 8,5 %, soit une diminution de moitié.

Et même si le taux de décrochage était plus bas chez les jeunes femmes (6,6 %) que chez les jeunes hommes (10,3 %), il a globalement diminué chez les deux sexes dans toutes les provinces et a fléchi plus rapidement chez les hommes, ce qui au final, a diminué l'écart entre les sexes.

Et fait intéressant, Statistique Canada rapporte que «le taux de décrochage des jeunes adultes immigrants était plus faible que celui de leurs homologues nés au Canada». Il demeure plus

élevé chez les jeunes autochtones, comparativement aux autres jeunes qui ne le sont pas.

«Quand on nous sert l'argument que le Québec est assez bon pour récupérer les jeunes, c'est vrai. Mais toutes les autres provinces font quand même mieux que nous. Ça nous remet en perspective», a-t-il dit. Selon lui, l'écart du taux de diplomation des 20-24 ans entre le Québec (85,4 %) et l'Ontario (91 %), deux provinces similaires souvent comparées, est grosso modo le même dans la catégorie des moins de 20 ans. «C'est le même écart qui se répercute plus tard», indique M. Perron. D'où, selon lui, l'importance d'agir en amont, ce qui se traduit par des initiatives du plan ministériel de la persévérance scolaire «L'école, j'y tiens», qui doivent être implantées dès le primaire, voire le préscolaire. M. Perron croit qu'il faudra accorder une attention particulière aux milieux défavorisés, sans oublier les autres déterminants du décrochage comme, entre autres, la motivation et le milieu familial. Il n'y a qu'à voir que les provinces parmi les plus pauvres, comme l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, ont de bons taux de diplomation, respectivement de 91,2 % et de 90,2 %.

RADIO-CANADA : Société : Éducation - Recul marqué du décrochage scolaire au Canada - Mise à jour le jeudi 4 novembre 2010 à 8 h 56

Le taux de décrochage scolaire poursuit son recul au Canada, mais plus lentement qu'auparavant, selon les dernières données compilées par Statistique Canada.

En 1990, le Canada comptait près de 340 000 jeunes âgés de 20 à 24 ans qui ne fréquentaient pas l'école et n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, soit 16,6 % des jeunes de cette catégorie d'âge.

En 2009-2010, le nombre de décrocheurs scolaires au secondaire s'établissait à 191 000 au pays, soit 8,5 % des jeunes de 20 à 24 ans.

Ce recul significatif du taux de décrochage scolaire s'est principalement opéré au cours des années 1990, note Statistique Canada. De 2000 à 2010, la baisse du nombre de décrocheurs s'est faite de façon plus graduelle, mais tout de même soutenue.

Pas que le problème des garçons

Souvent attribué aux garçons, le décrochage scolaire touche aussi plusieurs milliers de jeunes femmes au pays. En 2009-2010, 6,6 % des femmes de 20 à 24 ans n'étaient pas aux études ni diplômées du secondaire contre 10,4 % des garçons.

La situation s'est d'ailleurs nettement améliorée pour les jeunes Canadiens chez qui le taux de décrochage a fléchi plus rapidement que chez les femmes au cours des 20 dernières années. En 1990, 19,4 % des jeunes hommes étaient sans diplôme d'études secondaires contre 14 % chez les femmes du même âge.

Chez les jeunes immigrants, le taux de décrochage est inférieur à celui des jeunes Canadiens nés ici. En 2009-2010, il s'établissait à 6,2 % chez les immigrants de 20 à 24 ans contre 9,1 % chez les Canadiens de naissance.

Taux de décrochage élevé chez les jeunes autochtones

La situation est cependant plus problématique dans les populations autochtones du pays. Selon l'Enquête sur la population active pour la période

2007-2010, le taux de décrochage scolaire est de 22,6 % chez les jeunes autochtones, les Inuits et les Métis qui vivent à l'extérieur des réserves.

Les Maritimes championnes de la lutte contre le décrochage

S'il a reculé de façon sensible dans l'ensemble des provinces du pays, c'est dans les Maritimes que le taux de décrochage s'est le plus résorbé au cours des 20 dernières années.

Selon Statistique Canada, les taux de décrochage des provinces de l'Atlantique se situaient en 1990 dans un intervalle de 15 % à 20 %.

Aujourd'hui, cet intervalle est de 9 % à 11 %. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que le décrochage a le plus reculé au pays passant de 19,9 % en 1990 à 7,4 % en 2010.

C'est par ailleurs en Colombie-Britannique que le taux de décrochage est le plus bas au pays, soit à 6,2 %. Parmi les provinces, c'est au Québec et au Manitoba que les taux de décrochage scolaire sont les plus élevés avec respectivement 11,7 % au Québec et 11,4 % au Manitoba.

Au Québec, le taux de décrochage était de 17,4 % en 1990. Il a par conséquent régressé de 5,7 % au cours des 20 dernières années. Ce qui est inférieur à la moyenne nationale qui a reculé de 8,1 % au cours de la même période.

Mais c'est dans les trois territoires que les taux de décrochage sont le plus élevés au pays chez les 20 à 24 ans. En 2007-2010, au Yukon, le taux de décrochage se situe à 15,5 %. Dans les Territoires du Nord-Ouest il est de 30,1 % pour la même période et de 50 % au Nunavut.

Les décrocheurs et le chômage

Selon les statistiques compilées entre 2007 et 2010, les jeunes décrocheurs ont été frappés beaucoup plus durement que les diplômés du secondaire pendant le dernier ralentissement économique.

Avant le ralentissement économique de 2008-2009, le taux de chômage chez les décrocheurs

se situait à 18 % contre 8,4 % chez les jeunes diplômés. Après le ralentissement économique, plus de 23 % des jeunes décrocheurs étaient en chômage contre 11,9 % chez les jeunes diplômés du secondaire.

Taux de décrochage par province et territoires pour la période 2007-2010

Canada, 8,5 %

Provinces

- Québec : 11,7 %
- Manitoba : 11,4 %
- Alberta : 10,4 %
- Saskatchewan : 9,4 %
- Île-du-Prince-Édouard : 8,9 %
- Nouvelle-Écosse : 8,6 %
- Nouveau-Brunswick : 8,1 %
- Ontario : 7,8 %
- Terre-Neuve-et-Labrador : 7,4 %
- Colombie-Britannique : 6,4 %

Territoires

- Nunavut : 50 %
- Territoires-du-Nord-Ouest : 30,1 %
- Yukon : 15,5 %

Source : Statistique Canada

audio-vidéo

[Le compte rendu de Caroline Jarry](#)

[La baisse est constatée partout, mais le Québec est la province où le décrochage reste le plus élevé, rapporte Anne-Louise Despatie.](#)

[Les explications de Pierre Potvin, professeur et spécialiste du décrochage scolaire, Université du Québec à Trois-Rivières](#)

[L'entretien de Michel Labrecque avec Mathieu Côté-Desjardins, professeur suppléant dans des écoles primaires de Montréal et auteur de La déséducation](#)

RUEFRONTENAC.COM Le taux de décrochage scolaire en baisse partout au Canada - Mise à jour le Mercredi, 03 novembre 2010 15:42

Écrit par Charles Poulin

Le taux de décrochage scolaire est deux fois moins élevé qu'il y a 20 ans, révèle une nouvelle

étude du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

L'article *Tendance du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs*, dont les grandes lignes ont été dévoilées mercredi, rappelle que 16,6% des élèves du secondaire abandonnaient l'école avant d'avoir terminé leurs études en 1990-1991.

Ce taux se situe aujourd'hui à 8,5%. Cette tendance à la baisse est observée dans toutes les provinces canadiennes.

Le document affirme aussi que même si le taux de décrochage demeure plus élevé chez les garçons que chez les filles, l'écart entre les deux se resserre.

Le taux de décrochage chez les garçons était de 19,2% en 1990-1991, proportion qui a chuté à 10,3% en 2009-2010. Ce taux était de 14% chez les filles il y a 20 ans, et est de 6,6% aujourd'hui.

Tout n'est pas rose

Malheureusement, tout n'est pas rose. Les taux de décrochage demeurent plus élevés à l'extérieur des grandes villes, dans les territoires et chez les jeunes autochtones.

Les jeunes de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont deux fois plus nombreux que ceux qui les ont terminées à se retrouver au chômage.

«Les ministres de l'Éducation sont heureux de constater les progrès réalisés par les Canadiens au chapitre de la diminution des taux de décrochage au secondaire, indique la présidente du CMEC, Diane McGifford, ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba.

«Nous poursuivrons cependant nos efforts afin de veiller à ce que ces résultats s'améliorent tous les ans et, particulièrement, à ce que les problèmes des personnes qui affichent les taux de décrochage les plus élevés, notamment les jeunes autochtones, soient résolus.»

STATISTIQUES CANADA : Tendances du taux de décrochage et des résultats sur le marché du travail des jeunes décrocheurs – Mercredi 03 novembre 2010

Jason Gilmore, Division de la statistique du travail, Statistique Canada

Les Canadiens accordent généralement beaucoup d'importance à l'éducation. Mais pour toutes sortes de raisons, certains jeunes Canadiens en début de vingtaine n'ont pas fini leur secondaire. D'après certaines études, les jeunes hommes, les jeunes du Québec et de certaines provinces de l'Ouest et les personnes vivant à l'extérieur des grandes villes sont les plus susceptibles de ne pas avoir terminé leur secondaire^{1, 2, 3, 4}. Ces mêmes études montrent toutefois que le taux de décrochage a diminué constamment du début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000.

Le présent article s'appuie sur ces études précédentes afin d'examiner en profondeur les tendances et l'évolution du taux de décrochage jusqu'en 2009-2010. De plus, l'Enquête sur la population active recueille maintenant des données nationales sur les Autochtones et les immigrants, ce qui permet aux chercheurs de déterminer en quoi le taux de décrochage de ces groupes diffère de celui du reste de la population.

Il est également important de comprendre la situation économique des décrocheurs puisque cela indique en quoi la situation sur le marché du travail des jeunes qui ont terminé leurs études secondaires diffère de celle des jeunes qui ont décroché. Il s'agit là d'une donnée d'importance particulière en période de ralentissement économique, comme cela s'est produit récemment, car il arrive souvent que de tels

replis frappent plus durement les jeunes sur le marché du travail.

Encadré 1 : Utiliser l'Enquête sur la population active pour estimer le taux de décrochage

Bien que le but premier de l'Enquête sur la population active (EPA) soit de produire des estimations de l'emploi et du chômage (l'EPA étant la source officielle de données sur le chômage à Statistique Canada), cette enquête comporte aussi des volets importants sur la démographie et l'éducation. Les principales estimations sur l'éducation qui sont produites à l'aide de l'EPA traitent du niveau de scolarité de la population et de la fréquentation scolaire. En combinant les estimations pour ces deux éléments et en utilisant l'âge des répondants, on peut calculer un « taux de décrochage ».

Bien que les diplômés de l'enseignement secondaire aient généralement 18 ans au terme de leurs études secondaires, ce n'est pas toujours le cas, pour toutes sortes de raisons. Certains retournent à l'école, profitant d'une « seconde chance » qui leur est offerte partout au pays de finir leurs études secondaires. Mais lorsqu'ils ont atteint l'âge de 20 à 24 ans, la plupart ont décidé de finir ou non leurs études secondaires. D'où l'habitude de calculer le taux de décrochage avec ce groupe d'âge, car l'estimer à partir d'un groupe plus jeune équivaudrait peut-être à compter comme « décrocheur » une personne qui n'au-

rait pris qu'un congé temporaire de ses études.

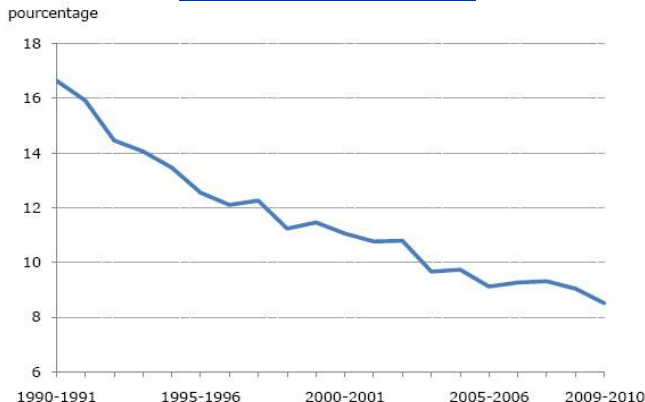
Le taux de décrochage correspond donc à la proportion des 20 à 24 ans qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires.

Comme l'EPA est une enquête par sondage sujette à une certaine erreur inhérente, particulièrement chez les plus petites régions géographiques, la moyenne des taux de décrochage provinciaux est calculée sur une période de trois ans afin d'accroître le niveau de confiance. Aucune moyenne n'a été utilisée au niveau national.

Le taux de décrochage continue à diminuer, mais plus lentement ces dernières années

Quand l'Enquête sur la population active a commencé à recueillir des données permettant de calculer les taux de décrochage scolaire, c'est à dire en 1990-1991, près de 340 000 jeunes de 20 à 24 ans, soit un sur six (16,6 %), étaient sans diplôme d'études secondaires et n'étaient pas inscrits à l'école. Depuis, le taux de décrochage diminue (graphique 1). Les reculs les plus marqués ont été enregistrés durant les années 1990; en 2000-2001, 225 000 jeunes, soit un sur neuf (11,1 %), avaient décroché de l'école secondaire. Le taux de décrochage a baissé plus lentement au cours des années 2000. En 2009-2010, un jeune de 20 à 24 ans sur 12 (8,5 %) n'avait pas obtenu son diplôme d'études secondaires.

Graphique 1
Taux de décrochage, non-étudiants de 20 à 24 ans, Canada, 1990-1991 à 2009-2010
[Description pour le graphique 1](#)



Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

L'abandon des études secondaires diminue dans toutes les provinces depuis le début des années 1990

Chez les jeunes de 20 à 24 ans, le taux d'abandon des études secondaires a diminué dans toutes les provinces du début des années 1990 jusqu'à la fin des années 2000 (tableau 1). C'est dans la plupart des provinces de l'Atlantique que le taux a le plus changé de 1990 à 2000, passant de 15 % à 20 % au début des années 1990 à un niveau de 9 % à 11 % une décennie plus tard. Depuis, le taux de décrochage a fléchi encore davantage dans ces provinces.



La plus forte variation du taux de décrochage des 20 dernières années s'est produite à Terre-Neuve-et-Labrador. Entre 1990-1993 et 2007-2010, Terre-Neuve-et-Labrador a vu son taux de décrochage passer du niveau le plus élevé au Canada (19,9 %) à l'un des plus bas (7,4 %). En 2007-2010, le taux le plus bas, de 6,2 % en l'occurrence, a été observé en Colombie-Britannique, et le Québec affichait, à 11,7 %, le taux le plus élevé, suivi de près par les trois provinces des Prairies. Cela dit, ces taux de décrochage sont nettement inférieurs à ceux qui prévalaient en 1990-1993.

Tableau 1
Nombre de décrocheurs¹ et taux de décrochage, provinces, 1990-1993 et 2007-2010

	1990-1993		2007-2010	
	milliers	pourcentage	milliers	pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	10,0	19,9	2,2	7,4
Île-du-Prince-Édouard	1,8	18,9	0,9	8,9
Nouvelle-Écosse	11,9	17,8	5,2	8,6
Nouveau-Brunswick	8,6	15,4	3,8	8,1
Québec	84,2	17,4	55,5	11,7
Ontario	114,3	14,8	68,6	7,8
Manitoba	12,4	16,0	9,1	11,4
Saskatchewan	10,4	16,2	6,7	9,4
Alberta	30,7	15,7	28,3	10,4
Colombie-Britannique	31,5	13,3	19,1	6,2

¹ Personnes de 20 à 24 ans sans diplôme d'études secondaires et ne fréquentant pas l'école

Nota : En raison de la petite taille de l'échantillon dans un grand nombre de provinces, toutes les données provinciales sont basées sur une moyenne de trois ans (1990-1993 et 2007-2010).

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Les territoires affichent le taux de décrochage le plus élevé au Canada

Le taux de décrochage des jeunes de 20 à 24 ans est demeuré plus élevé dans les trois territoires que dans les provinces. Au Yukon, il était 20,0 % en 1992-1995 et 15,5 % en 2007-2010. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il a peu changé au fil du temps, étant passé de 28,4 % à 30,1 % entre 2001-2004 et 2007-2010. Le Nunavut affichait un taux de décrochage de 50,0 % en 2007-2010, le plus élevé de l'ensemble des provinces et territoires.

Le taux de décrochage demeure élevé à l'extérieur des grandes villes

Sur la base d'une moyenne de trois ans couvrant les mois de fréquentation scolaire de septembre 2007 à avril 2010, le taux de décrochage de l'école secondaire des jeunes de 20 à 24 ans vivant à l'extérieur des plus grandes villes du Canada était presque le double de celui de leurs pairs des grandes villes (15,5 % comparative-

ment à 7,9 %), un écart de 7,6 points de pourcentage. En 2007-2010, l'écart global entre le taux de décrochage observé dans les grandes villes et celui enregistré ailleurs a très peu changé par rapport à la période de 2001-2004 (9,4 % comparativement à 16,2 %, un écart de 6,8 points de pourcentage). Les jeunes des villes de plus petite taille ont contribué davantage au taux de décrochage que ne l'ont fait les jeunes des lieux peu densément peuplés (14,5 % comparativement à 16,1 %).

Le taux de décrochage demeure plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes

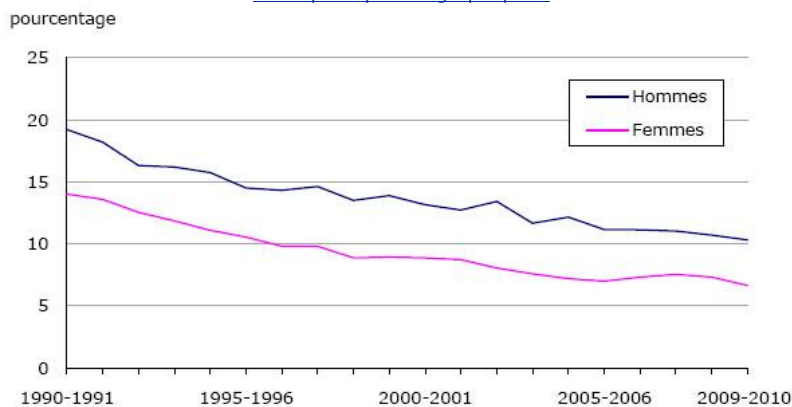
En 2009-2010, ce sont 10,3 % des jeunes hommes et 6,6 % des jeunes femmes qui avaient abandonné l'école secondaire (graphique 2 et tableau 2). Le taux a nettement diminué aussi bien chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes par rapport à 1990-1991, période où 19,2 % des jeunes hommes et 14,0 % des

jeunes femmes avaient décroché. L'écart entre le taux de décrochage des jeunes hommes et celui des jeunes femmes s'est légèrement amenuisé avec le temps, étant passé de 5,2 points de pourcentage en 1990-1991 à 3,7 points de pourcentage en 2009-2010, à la faveur d'une baisse plus rapide du taux chez les jeunes hommes durant cette période.

Des études antérieures donnent des indications sur les différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en ce qui a trait aux raisons qui motivent leur décision de décrocher³. Les jeunes hommes déclaraient le plus souvent avoir décroché parce qu'ils ne participaient pas à l'école ou qu'ils voulaient travailler et gagner de l'argent. Les jeunes femmes, en revanche, avaient plus tendance à décrocher pour des raisons personnelles ou familiales telles que la grossesse ou le fait d'avoir un enfant à la maison^{6, 7}.

Graphique 2
Taux de décrochage, population de 20 à 24 ans, selon le sexe, 1990-1991 à 2009-2010

[Description pour le graphique 2](#)



Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Tableau 2
Nombre de décrocheurs¹ et taux de décrochage, Canada, total, hommes et femmes, 1990-1991 à 2009-2010

Canada	Décrocheurs			Taux de décrochage		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
	milliers			pourcentage		
1990-1991	337,5	196,7	140,8	16,6	19,2	14,0

1991-1992	320,2	185,1	135,2	15,9	18,2	13,6
1992-1993	289,2	165,3	123,9	14,5	16,3	12,6
1993-1994	278,8	162,7	116,1	14,1	16,2	11,9
1994-1995	264,8	157,0	107,8	13,5	15,8	11,1
1995-1996	245,5	143,7	101,7	12,5	14,5	10,5
1996-1997	237,0	142,2	94,8	12,1	14,3	9,8
1997-1998	241,3	146,2	95,1	12,3	14,6	9,8
1998-1999	222,7	136,4	86,4	11,2	13,5	8,9
1999-2000	230,1	142,1	88,0	11,5	13,9	8,9
2000-2001	225,7	137,0	88,8	11,1	13,2	8,9
2001-2002	224,0	134,9	89,1	10,8	12,7	8,7
2002-2003	228,4	144,7	83,7	10,8	13,4	8,1
2003-2004	208,1	127,8	80,2	9,7	11,7	7,6
2004-2005	211,9	134,9	77,0	9,7	12,2	7,2
2005-2006	200,6	125,0	75,6	9,1	11,2	7,0
2006-2007	205,2	125,6	79,6	9,3	11,1	7,3
2007-2008	206,7	124,5	82,1	9,3	11,0	7,5
2008-2009	201,1	121,1	79,9	9,0	10,7	7,3
2009-2010	190,8	117,6	73,2	8,5	10,3	6,6

¹ Personnes de 20 à 24 ans sans diplôme d'études secondaires et ne fréquentant pas l'école

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Le taux de décrochage était beaucoup plus élevé chez les jeunes Autochtones que chez les jeunes non-Autochtones

Selon de précédentes études sur le taux de décrochage des [Autochtones](#), les jeunes Autochtones sont plus susceptibles de décrocher que ne le sont les jeunes non-Autochtones^{8, 9}. Selon les plus récentes données de l'Enquête sur la population active pour la période de 2007-2010, le taux de décrochage était de 22,6 % chez les membres des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves, les Métis et les Inuits âgés de 20 à 24 ans, et de 8,5 % chez les non-Autochtones. Le taux de décrochage était de 25,8 % chez les jeunes des Premières nations vivant à l'extérieur des réserves (Indiens de l'Amérique du Nord) et de 18,9 % chez les jeunes Métis.

Le taux de décrochage des jeunes immigrants était inférieur à celui des jeunes Canadiens de naissance

Grâce à l'ajout de questions sur les immigrants à l'Enquête sur la population active en 2006, il est maintenant possible d'analyser des données relatives aux [immigrants](#) sur le marché du travail. En 2006-2007, le taux de décrochage des jeunes immigrants de 20 à 24 ans était de 7,0 %, ce qui était inférieur à celui de 9,8 % des jeunes Canadiens de naissance. Tant les immigrants que les Canadiens de naissance ont vu leur taux reculer légèrement depuis et s'établir respectivement à 6,2 % et à 9,1 % en 2009-2010. Le faible taux de décrochage des immigrants tient sans doute, du moins en partie, à la

Graphique 3

Taux de chômage, titulaires d'un diplôme d'études secondaires et décrocheurs âgés de 20 à 24 ans, 1990-1991 à 2009-2010

[Description pour le graphique 3](#)

grande valeur que les immigrants, autant les jeunes que leurs parents, accordent à l'éducation¹⁰. Il semble également y avoir un certain lien entre la forte concentration d'immigrants dans les grandes villes et le fait que les jeunes (nés ou immigrés au Canada) des grandes villes sont moins susceptibles que ceux de l'extérieur de ces villes d'avoir décroché de l'école secondaire.

En examinant les données selon la période d'établissement d'un immigrant, on constate que les jeunes immigrants âgés de 20 à 24 ans dont l'arrivée au pays remontait à plus de 10 ans avant la période de 2007-2010 étaient les moins susceptibles d'avoir décroché (5,6 %). Ceux qui étaient arrivés au pays au cours des 10 années précédentes étaient un peu plus susceptibles de décrocher avant de finir leur secondaire (7,2 %), bien que dans une proportion moindre que celle des jeunes Canadiens de naissance. Certaines études corroborent l'existence de l'écart entre les taux de décrochage selon la période d'établissement d'un immigrant, constatant plus précisément que ceux qui se sont établis au Canada à un âge plus jeune ont en général un niveau de scolarité supérieur à ceux qui s'y sont établis à l'adolescence¹¹.

Comparaison de la situation sur le marché du travail des décrocheurs à celle des diplômés de l'enseignement secondaire

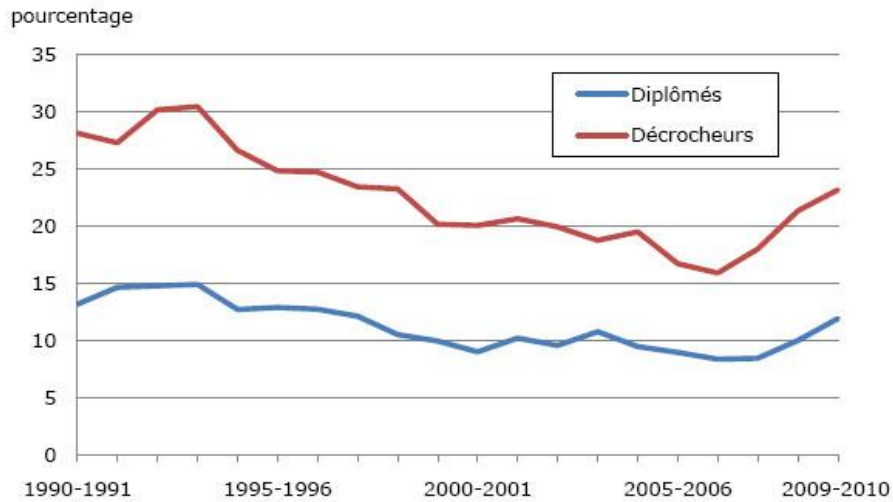
Selon une étude antérieure sur les résultats que les décrocheurs obtiennent sur le marché du travail, ceux-ci ont de la difficulté en général à trouver un emploi en dépit de leur taux d'activité

élevé¹². Étant donné que les périodes de ralentissement économique ont un effet disproportionné sur la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi et qu'un tel ralentissement s'est produit au Canada à la fin de 2008 et durant la majeure partie de 2009, il vaut la peine d'examiner un large éventail de résultats qu'obtiennent les jeunes, tant décrocheurs que diplômés, sur le marché du travail.

Un décrocheur sur quatre était en chômage durant le récent ralentissement

En 2007-2008, avant le récent ralentissement, les décrocheurs de 20 à 24 ans affichaient un taux de chômage de 18,0 %, soit plus du double de celui des diplômés de l'enseignement secondaire du même âge qui n'étaient inscrits à aucun établissement d'enseignement (8,4 %) (graphique 3).

Au pire du ralentissement, en 2008-2009, le taux de chômage des décrocheurs est monté à 21,3 %. Vers la fin de ce repli et au début de la reprise, en 2009-2010, leur taux de chômage est demeuré élevé, à 23,2 %. Pendant ce temps, le taux de chômage des finissants du secondaire qui ne fréquentaient pas d'établissement d'enseignement est passé de 10,0 % en 2008-2009 à 11,9 % en 2009-2010. Ainsi, au pire du ralentissement, non seulement le quart des décrocheurs de 20 à 24 ans n'arrivaient-ils pas à trouver du travail, mais l'écart entre leur taux de chômage et celui des jeunes de leur âge qui avaient fini leurs études secondaires s'est creusé.



Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Les décrocheurs occupés à temps plein gagnaient en moyenne 70 \$ de moins par semaine en 2009-2010 que leurs pairs diplômés

Ne pas finir son secondaire a d'autres répercussions une fois arrivé sur le marché du travail que la seule difficulté à se trouver du travail. Même ceux qui étaient occupés avaient tendance à avoir un emploi de moindre qualité assorti de moins d'avantages financiers que les finissants.

S'il est vrai qu'en 2009-2010, les décrocheurs qui avaient un emploi à temps plein travaillaient près d'une heure de plus par semaine que les diplômés du secondaire qui ne fréquentaient pas l'école (39,9 heures comparativement à 39,2 heures), ils gagnaient tout de même 70 \$ de moins par semaine en moyenne (551 \$ comparativement à 621 \$) (tableau 3). D'autres recherches ont relevé des écarts de salaire semblables entre les titulaires et les non-titulaires d'un diplôme d'études secondaires¹³.

On constate à l'examen de la rémunération hebdomadaire médiane – point où la moitié gagne moins et l'autre moitié gagne plus que le chiffre indiqué – qu'il y a un fossé encore plus grand entre les décrocheurs et les diplômés de 20 à 24 ans. En 2009-2010, la rémunération hebdomadaire médiane des décrocheurs occupés à temps plein était de 480 \$, tandis que leurs homologues ayant un diplôme d'études secondaires touchaient des gains hebdomadaires médians de 577 \$, ce qui représente un écart de 97 \$.

Tableau 3

Certaines caractéristiques de l'emploi, décrocheurs et diplômés du secondaire ne fréquentant pas l'école, 2009-2010

	Décrocheurs	Diplômés du secondaire ne fréquentant pas l'école
Temps plein / temps partiel		pourcentage
Employés à temps plein	82,5	83,1
Travailleurs à temps partiel travaillant involontairement à temps partiel	60,9	65,3
Heures hebdomadaires habituelles, employés à temps plein	39,9	39,2
Catégorie de travailleur		pourcentage
Employés du secteur public	3,3	10,7
Employés du secteur privé	91,9	85,1
Travailleurs indépendant	4,7	4,2
Salaire hebdomadaire, employés à temps plein		dollars
Salaire hebdomadaire moyen	551	621
Salaire hebdomadaire moyen, employés du secteur public	685	728
Salaire hebdomadaire moyen, employés du secteur privé	546	608
Salaire hebdomadaire médian	480	577
Certaines professions		pourcentage
Affaires, finances et administration	6,4	15,2
Ventes et services	42,0	33,8
Métiers, transports et conducteurs de matériel	30,4	20,1
Propres au secteur primaire	7,0	3,3
Propres à la fabrication et à la transformation	7,5	4,6
Autres professions	6,7	23,0
Autres caractéristiques de l'emploi		pourcentage
Couverts par un syndicat	14,4	20,4
Emploi temporaire ou occasionnel	15,0	18,2

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

La plupart des décrocheurs travaillaient dans le secteur privé,

notamment dans les métiers, les ventes et les services

Il y avait également des différences entre les emplois des décrocheurs et ceux des diplômés du secondaire non étudiants, selon la catégorie de travailleur et le type de profession.

En 2009-2010, les décrocheurs étaient beaucoup moins susceptibles que les diplômés du secondaire d'occuper un emploi dans le secteur public (3,3 % comparativement à 10,7 %) et plus susceptibles d'occuper un emploi dans le secteur privé (91,9 % comparativement à 85,1 %). Bien que certains emplois du secteur public soient mieux rémunérés que certains emplois du secteur privé, l'écart entre le salaire hebdomadaire des décrocheurs et celui des diplômés persistait, indépendamment de leur catégorie de travailleurs.

En 2009-2010, les décrocheurs de 20 à 24 ans étaient proportionnellement moins nombreux que les diplômés du secondaire ne fréquentant pas l'école à exercer des professions dans les affaires et l'administration et plus nombreux à en exercer dans les domaines suivants : ventes et services; métiers, transports et conducteurs de matériel; et professions propres au secteur primaire ou à la fabrication.

Les décrocheurs étaient également moins susceptibles d'être syndiqués. En 2009-2010, 14,4 % des décrocheurs étaient adhérents à une convention collective au travail, comparativement à 20,4 % des diplômés de l'enseignement secondaire. Cela tient sans doute à la catégorie de travailleurs (c.-à-d. du secteur privé ou public) à laquelle appartiennent de nombreux décrocheurs et aux types de professions qu'ils exercent comparativement aux diplômés.

En 2009-2010, il n'y avait pas une grande différence entre la proportion des décrocheurs et celle des diplômés travaillant à temps plein (82,5 % comparativement à 83,1 %).

Parmi ceux qui travaillaient à temps partiel, les décrocheurs étaient un peu moins susceptibles de le faire involontairement (60,9 % comparativement à 65,3 %). En outre, les décrocheurs du secondaire étaient un peu moins susceptibles d'occuper un emploi temporaire que ne l'étaient

les diplômés du secondaire qui ne fréquentaient pas l'école (15,0 % comparativement à 18,2 %).

Conclusion

Le taux de décrochage chez les Canadiens de 20 à 24 ans a diminué de façon appréciable tout au long des années 1990 et 2000. On l'a surtout vu dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, bien que des baisses marquées aient aussi été observées dans les autres provinces. Mais dans les territoires, le taux demeure continuellement élevé.

Au début des années 1990, le taux de décrochage était beaucoup plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Il a diminué au fil du temps chez les hommes et les femmes, bien qu'il l'ait fait plus rapidement chez les premiers, ce qui a rétréci l'écart. Le taux de décrochage demeure toutefois plus bas chez les femmes. Parmi les autres différences observées, on constate un taux de décrochage des jeunes immigrants plus faible que celui des Canadiens de naissance ainsi qu'un taux de décrochage des jeunes Autochtones plus élevé que celui des jeunes non-Autochtones.

Bien que le taux de décrochage soit beaucoup plus bas qu'il y a 20 ans, tant à l'échelle provinciale que chez les hommes et les femmes, les répercussions du décrochage scolaire sur le marché du travail n'en continuent pas moins d'inquiéter. Environ le quart des décrocheurs de 20 à 24 ans qui étaient sur le marché du travail en 2009-2010 ont été incapables de trouver un emploi, une situation qui s'est aggravée compte tenu du ralentissement récent de l'économie. Même ceux qui ont réussi à trouver du travail gagnaient moins que les diplômés du secondaire, que ce soit dans le secteur public ou le secteur privé.

Notes :

1. Bowlby, Geoff. 2005. « [Taux de décrochage provinciaux - Tendances et conséquences](#) ». Questions d'éducation, vol. 2, n° 4, n° 81-004-X au catalogue de Statistique Canada.
2. Bowlby, Jeffrey et McMullen, K. 2002. « [À la croisée des chemins: premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête](#)

[te auprès des jeunes en transition](#) ». Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, n° 81-591-XIF au catalogue de Statistique Canada.

3. Raymond, Melanie. 2008. « [Décrocheurs du secondaire retournant à l'école](#) ». Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche, n° 055, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada.
4. Ressources Humaines et Développement des compétences Canada. « Apprentissage - Décrochage scolaire ». <http://www4.hrsdc.gc.ca/3nd.3c.1t.4r@-fra.jsp?iid=32>, consulté le 24 août 2010.
5. Bowlby et McMullen, *ibid.*
6. Bowlby et McMullen, *ibid.*, p. 42
7. Raymond, Melanie, *ibid.*
8. Gingras, Yves. 2000. « Le coût du décrochage ». http://cesc-csce.ca/pceradocs/2000/00Gingras_f.pdf, consulté le 24 août 2010
9. Bushnik, Tracey. 2003. « [Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire](#) ». Éducation, compétences et apprentissage Documents de recherche, n° 81-591-MIF n°. 4 au catalogue de Statistique Canada.
10. Abada, Teresa, Hou, F. et Ram, B. 2008, « [Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants](#) ». Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 308, produit n° 11F0019M 2008 au catalogue de Statistique Canada
11. Schaafsma, Joseph, et Arthur Sweetman (2001) « Immigrant earnings: Age at immigration matters ». *Canadian Journal of Economics*, novembre 2001, vol. 34, n° 4, p. 1066-99.
12. Bowlby, Geoff. 2005. *ibid.*
13. Ferrer, A.M et W.C. Riddell. 2002. « The Role of credentials in the Canadian labour market. » *Canadian Journal of Economics*, vol. 35 n°. 4 897-905.

STATISTIQUES CANADA : Note sur l'obtention du diplôme d'études secondaires et la fréquentation scolaire, selon l'âge et la province, 2009-2010 – Mercredi 03 novembre 2010

Kathryn McMullen et Jason Gilmore, Statistique Canada

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie un certain nombre d'indicateurs qui permettent des comparaisons internationales de divers aspects de l'éducation¹. L'un d'entre eux mesure le pourcentage des diplômés du secondaire dans la population des 17 à 18 ans. Un autre est un indicateur du taux de décrochage du secondaire, défini comme le pourcentage des 20 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires et qui ne sont pas aux études.

La comparaison de ces deux indicateurs pour le Canada semble donner lieu à un paradoxe. Dans certaines provinces, les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et les taux de décrochage du secondaire étaient dans les deux cas plus élevés que dans d'autres provinces en 2009-2010. De même, quelques autres provinces ont affiché à la fois de faibles taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et de faibles taux de décrochage du secondaire. Le présent article analyse ce semblant de paradoxe. À l'aide des données de l'Enquête sur la population active, il examine le « statut par

rapport aux études secondaires » selon le groupe d'âge, pour le Canada et les provinces, en 2009-2010.

À chaque âge, les jeunes peuvent se trouver dans l'une des situations suivantes : ils ont un diplôme d'études secondaires; ils n'ont pas de diplôme d'études secondaires et ils sont toujours aux études (les persévérants); ou ils n'ont pas de diplôme d'études secondaires et ne sont pas aux études (les décrocheurs). Pour faciliter la discussion, nous présentons les tableaux des sections suivantes séparément pour chaque « statut par rapport aux études secondaires », en présentant un sous-ensemble des données sommaires figurant au [tableau A.1 de l'annexe](#).

L'âge typique à l'obtention du diplôme varie selon la province

Il y a de nettes différences dans la structure institutionnelle des systèmes d'éducation dans les provinces. Au Québec, il y a 11 années d'études au niveau primaire/secondaire. Dans les autres provinces, il y a 12 années d'études au niveau primaire/secondaire. Par conséquent, les diplômés du secondaire au Québec ont « typiquement » un an de moins que les diplômés

du secondaire des autres provinces. Il y a aussi des différences entre les provinces pour ce qui est de l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire pour les élèves qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Au Nouveau-Brunswick et en Ontario, la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans pour ceux qui ne sont pas diplômés du secondaire. Dans les autres provinces, la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.

Comme il ressort du tableau 1, en 2009-2010, un peu plus d'un tiers des 16 à 17 ans au Québec étaient diplômés du secondaire. Le pourcentage était beaucoup plus élevé au Québec que dans toutes les autres provinces. À 8,2 %, l'Ontario venait au deuxième rang, tandis que, dans les quatre provinces de l'Atlantique, le pourcentage des 16 à 17 ans qui étaient diplômés du secondaire était négligeable.

À 18 à 19 ans, la grande majorité des jeunes de toutes les provinces avaient un diplôme d'études secondaires, soit 80 % ou plus à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec et en Colombie-Britannique et 68,5 % en Nouvelle-Écosse.

Tableau 1

Pourcentage de la population qui a un diplôme d'études secondaires, selon le groupe d'âge et la province, 2009-2010



	Groupe d'âge		
	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans
	pourcentage		
Canada	13,0	76,9	89,5
Terre-Neuve-et-Labrador	F	81,2	92,5
Île-du-Prince-Édouard	F	78,6	91,2
Nouvelle-Écosse	F	68,5	88,7
Nouveau-Brunswick	F	77,0	90,2
Québec	34,3	80,6	85,4
Ontario	8,2	75,5	91,0
Manitoba	4,0 ^E	73,9	86,9
Saskatchewan	2,7 ^E	72,1	88,4
Alberta	5,6	73,7	89,0
Colombie-Britannique	7,8	80,5	92,7

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Dans la plupart des provinces, on peut observer d'autres gains du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires aux âges de 20 à 24 ans. Les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les 20 à 24 ans étaient de 90 % ou plus dans un certain nombre de provinces en 2009-2010 : Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador, Île du-Prince-Édouard, Ontario et Nouveau-Brunswick. Les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires étaient les plus faibles chez les 20 à 24 ans au Québec, à 85,4 %, et au Manitoba, à 86,9 %. Globalement, les hausses les plus marquées du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires lorsqu'on compare les 20 à 24 ans avec les 18 à 19 ans ont été observées en Nouvelle-Écosse,

où ils passaient de 68,5 % chez les 18 à 19 ans à 88,7 % chez les 20 à 24 ans, et en Saskatchewan, où ils étaient de 72,1 % et 88,3 %, respectivement.

Les jeunes encore aux études

Contrairement aux augmentations du taux d'obtention du diplôme avec l'âge, le pourcentage des jeunes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires et qui étaient toujours aux études (les persévérants) a affiché un repli spectaculaire avec l'âge. Encore une fois, on observe des différences d'une province à l'autre. Plus de 90 % des 16 à 17 ans en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île du-Prince-Édouard, et près de 90 % dans toutes les

autres provinces, n'avaient pas obtenu le diplôme d'études secondaires et fréquentaient toujours l'école. Le Québec était l'exception, où la proportion était plus faible, à 59,4 %. Tel que mentionné plus tôt, un peu plus d'un tiers des 16 à 17 ans au Québec étaient déjà diplômés du secondaire en 2009/2010.

On observe une plus grande variabilité provinciale des pourcentages de jeunes qui n'avaient pas obtenu le diplôme d'études secondaires et fréquentaient l'école en 2009-2010 chez les 18 à 19 ans. Ce pourcentage était le plus élevé en Nouvelle-Écosse, à 20 %, et le plus bas au Québec, à 8,8 %.

Tableau 2

Pourcentage de la population sans diplôme d'études secondaires qui est aux études, selon le groupe d'âge, Canada et provinces, 2009-2010

	Groupe d'âge		
	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans
	pourcentage		
Canada	82,0	14,7	2,0
Terre-Neuve-et-Labrador	90,4	10,7	F
Île-du-Prince-Édouard	91,4	15,9	F
Nouvelle-Écosse	94,2	20,0	1,6 ^E
Nouveau-Brunswick	92,3	14,9	1,6 ^E
Québec	59,4	8,8	3,5
Ontario	87,1	17,8	1,8
Manitoba	89,8	15,9	2,2
Saskatchewan	90,2	19,2	1,9
Alberta	90,2	15,9	1,4 ^E
Colombie-Britannique	88,1	13,4	1,0 ^E

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Enfin, très peu d'étudiants sans diplôme d'études secondaires étaient toujours aux études aux âges de 20 à 24 ans. Ce taux était le plus élevé au Québec, à 3,5 %, et au Manitoba, à 2,2 %, tandis qu'il était négligeable dans les autres provinces.

Non-diplômés du secondaire qui ne sont pas aux études

Le troisième « statut par rapport aux études secondaires » des jeunes adultes est celui des non-diplômés d'études secondaires qui ne sont pas aux études (les décrocheurs).

Les statistiques officielles sur les taux de décrochage du secondaire font ressortir que, alors que typiquement, le diplômé du secondaire obtiendra son diplôme à l'âge de 18 ans, d'autres ne

auront pas, pour diverses raisons. Certains de ces jeunes sortants retournent aux études plus tard, se donnant une « deuxième chance » de terminer leurs études secondaires. Toutefois, aux âges de 20 à 24 ans, les jeunes ont habituellement décidé s'ils retourneront ou pas terminer leur diplôme d'études secondaires. Par conséquent, les taux de décrochage sont souvent calculés en fonction de ce groupe d'âge; pour estimer les taux de décrochage d'un groupe plus jeune, il pourrait être nécessaire de compter comme « décrocheurs » ceux qui se permettent d'interrompre temporairement leurs études. On calcule donc le taux de décrochage comme étant la proportion des 20 à 24 ans qui

ne sont pas aux études et qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

Le pourcentage des 16 à 17 ans qui n'étaient pas diplômés du secondaire et qui n'étaient pas aux études en 2009-2010 était relativement faible, allant de plus de 6 % au Québec et au Manitoba à des proportions négligeables dans les provinces de l'Atlantique.

Le pourcentage de jeunes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires et n'étaient pas aux études en 2009-2010 était plus élevé chez les 18 à 19 ans. Ce pourcentage était le plus élevé en Nouvelle-Écosse, à 11,5 %, et au Québec, au Manitoba et en Alberta, à 10 % ou plus dans chaque cas. Le pourcentage était le

plus bas à l'Île du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique.

Tableau 3

Pourcentage de la population sans diplôme d'études secondaires qui n'est pas aux études, selon le groupe d'âge et la province, 2009-2010

	Groupe d'âge		
	16 à 17 ans	18 à 19 ans pourcentage	20 à 24 ans
Canada	5,0	8,4	8,5
Terre-Neuve-et-Labrador	F	8,0 ^E	F
Île-du-Prince-Édouard	F	5,5 ^E	F
Nouvelle-Écosse	F	11,5	9,7
Nouveau-Brunswick	F	8,1 ^E	8,2
Québec	6,4	10,7	11,2
Ontario	4,8	6,9	7,2
Manitoba	6,3	10,2	10,9
Saskatchewan	4,3	8,6	9,9
Alberta	4,3	10,4	9,5
Colombie-Britannique	4,1	6,1	6,3

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Comme on l'a vu plus haut, certains jeunes qui quittent l'école secondaire entre 16 et 19 ans y reviennent plus tard pour satisfaire aux exigences du diplôme d'études secondaires. C'est le cas en Alberta, par exemple, où le taux de décrochage est tombé de 10,4 % chez les 18 à 19 ans à 9,5 % chez les 20 à 24 ans, et en Nouvelle-Écosse, où il est tombé de 11,5 % à 9,7 %.

Par contre, dans certaines autres provinces, il y a eu une augmentation du taux de décrochage chez les 20 à 24 ans comparativement aux 18 à 19 ans. C'est le cas au Québec et au Manitoba. Dans les autres provinces, le taux a peu varié entre les deux groupes d'âge.

Si on applique aux 20 à 24 ans la définition type du taux de décrochage, les taux de décrochage au Canada en 2009-2010 étaient les plus élevés au Québec, à 11,2 %, et au Manitoba, à 10,9 %.

Conclusion

Les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et les taux de décrochage du secondaire semblent donner lieu à un paradoxe, en ce sens que les deux sont élevés dans certaines provinces, mais faibles dans d'autres.

L'analyse plus poussée de ces indicateurs révèle que les deux scénarios sont possibles. Ce qui compte dans l'interprétation de telles données, c'est de comprendre la structure institutionnelle des systèmes d'éducation et leur différence d'une province à l'autre. Ce qui compte également, c'est l'âge auquel ces indicateurs sont mesurés.

Étant donné la structure du système d'éducation au Québec, l'étudiant typique obtient son diplôme d'études secondaires un an plus jeune que celui des autres provinces. Dans certaines autres provinces, et tout particulièrement en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, des proportions

relativement élevées de 18 à 19 ans n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires et sont toujours aux études. Par conséquent, lorsqu'on mesure les taux d'obtention d'un diplôme, il importe de choisir des groupes d'âge qui reflètent la situation dans chaque province.

Les taux de décrochage du secondaire donnent un indicateur de la persévérance des étudiants jusqu'au diplôme d'études secondaires, mais, mesurés aux âges de 20 à 24 ans, ils saisissent également les étudiants qui retournent aux études pour satisfaire aux exigences pour l'obtention du diplôme. Dans le cas de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta en 2009-2010, le taux de décrochage du secondaire à 18 à 19 ans était plus élevé que dans certaines autres provinces; cependant, à 20 à 24 ans, ces taux de décrochage avaient diminué, et ces deux provinces affichaient des taux plus faibles que ceux observés dans certaines autres provinces.

Annexe

Tableau A.1

Statut par rapport à l'obtention du diplôme d'études secondaires, selon le groupe d'âge, Canada et provinces, 2009-2010

	Groupe d'âge		
	16 à 17 ans	18 à 19 ans pourcentage	20 à 24 ans
Canada			
Diplômé du secondaire	13,0	76,9	89,5
Non-diplômé du secondaire, aux études	81,9	14,7	2,0
Non-diplômé du secondaire, non aux études	5,0	8,4	8,5
Total	99,9	100,0	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador			
Diplômé du secondaire	F	81,2	92,5
Non-diplômé du secondaire, aux études	90,4	10,7	F
Non-diplômé du secondaire, non aux études	F	8,0 ^E	F
Total	100,0	100,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard			
Diplômé du secondaire	F	78,6	91,2
Non-diplômé du secondaire, aux études	91,4	15,9	F
Non-diplômé du secondaire, non aux études	F	5,5 ^E	F
Total	100,0	100,0	100,0
Nouvelle-Écosse			
Diplômé du secondaire	F	68,5	88,7
Non-diplômé du secondaire, aux études	94,2	20,0	1,6 ^E
Non-diplômé du secondaire, non aux études	F	11,5	9,7

Total	100,0	100,0	100,0
Nouveau-Brunswick			
Diplômé du secondaire	F	77,0	90,2
Non-diplômé du secondaire, aux études	92,3	14,9	1,6 ^E
Non-diplômé du secondaire, non aux études	F	8,1 ^E	8,2
Total	100,0	100,0	100,0
Québec			
Diplômé du secondaire	34,3	80,6	85,4
Non-diplômé du secondaire, aux études	59,4	8,7	3,4
Non-diplômé du secondaire, non aux études	6,4	10,7	11,2
Total	100,1	100,0	100,0
Ontario			
Diplômé du secondaire	8,2	75,5	91,0
Non-diplômé du secondaire, aux études	87,1	17,7	1,8
Non-diplômé du secondaire, non aux études	4,8	6,9	7,2
Total	100,1	100,1	100,0
Manitoba			
Diplômé du secondaire	4,0 ^E	73,9	86,9
Non-diplômé du secondaire, aux études	89,8	15,9	2,2
Non-diplômé du secondaire, non aux études	6,3	10,2	10,9
Total	100,1	100,0	100,0
Saskatchewan			
Diplômé du secondaire	2,7 ^E	72,1	88,3
Non-diplômé du secondaire, aux études	90,2	19,2	1,8
Non-diplômé du secondaire, non aux études	4,3	8,6	9,9
Total	97,2	99,9	100,0
Alberta			
Diplômé du secondaire	5,6	73,7	89,0
Non-diplômé du secondaire, aux études	90,1	15,9	1,4 ^E
Non-diplômé du secondaire, non aux études	4,3	10,4	9,5
Total	100,0	100,0	99,9
Colombie-Britannique			
Diplômé du secondaire	7,8	80,5	92,7
Non-diplômé du secondaire, aux études	88,1	13,4	1,0 ^E
Non-diplômé du secondaire, non aux études	4,1	6,1	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, [Enquête sur la population active](#).

Notes :

1. Voir Organisation de coopération et de développement économiques. 2010. Regards sur l'éducation. Paris : OCDE. Voir

aussi Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). 2010. [Indicateurs de l'éducation au Canada : une](#)

[perspective internationale](#). n° 81-604 X au catalogue de Statistique Canada.

AUGMENTATION DES TARIFS

LE DEVOIR : La hausse des droits de scolarité décriée – vendredi 22 octobre 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Répondant à l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale (ASSE), des groupes d'étudiants sont descendus dans les rues de Montréal de boycotter la réunion afin de ne pas «légitimer la hausse des frais de scolarité».

Répondant à l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale (ASSE), des groupes d'étudiants sont descendus dans les rues de Montréal pour réclamer rien de moins que l'annulation de la rencontre des partenaires sur le financement des universités prévue pour la fin de l'automne. La qualifiant de bidon, le porte-parole de l'ASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, a réitéré son intention

CYBERPRESSE : Forum : Hausse des droits de scolarité: la pire des options, Francis Fortier et Guillaume Hébert, chercheurs à l'IRIS et coauteurs de l'étude «[La révolution tarifaire au Québec](#)» - Dimanche 10 octobre 2010



PHOTO: IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Les hausses tarifaires en éducation ne peuvent être assimilées à une politique de refinancement. Historiquement, nous observons, à mesure que grimpent les droits de scolarité, une diminution subséquente du financement public des établissements d'enseignement.

Cette semaine, le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, est revenu à la charge afin de proposer de hausser les droits de scolarité à l'université. Il faisait alors écho aux propos tenus quelques jours plus tôt par André Pratte en éditorial. Comme le démontre la plus récente étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), cette proposition ne réglera pas les problèmes de financement du réseau universitaire et, pire encore, en réduira grandement l'accessibilité.

D'aucune manière, les hausses tarifaires en éducation ne peuvent être assimilées à une politique de refinancement. Historiquement, nous observons, à mesure que grimpent les droits de scolarité, une diminution subséquente du financement public des établissements d'enseignement. C'est donc dire que par les augmentations des tarifs demandés aux étudiants, on opère une transformation des sources du financement universitaire. Au final, les universités sont tout autant aux prises avec des difficultés d'ordre budgétaire, mais doivent se livrer une concurrence de plus en plus vive afin d'attirer à elles une plus grande quantité d'étudiants afin d'assurer leur financement.

Rappelons également que les hausses tarifaires en éducation ne sont pas sans effet au niveau de l'accessibilité et de la fréquentation scolaire. Les effets d'un ajustement sur la moyenne canadienne des droits de scolarité au Québec auraient des effets désastreux pour les familles à revenus moyens. Par exemple, un passage du niveau actuel vers le niveau moyen prévalent ailleurs au Canada représenterait une augmentation de 3149\$ en frais annuel. Pour une famille ayant un revenu de 40 400\$ après impôt, un tel accroissement équivaldrait à une élévation des charges fiscales de l'ordre de 7,79% en proportion de ses revenus. À l'inverse, une famille avec des revenus totaux après impôt de 194 500\$ par année n'aurait qu'à subir une élévation de ses charges de 1,62%. Le caractère régressif d'une

telle mesure viendra donc remettre en question la capacité de plusieurs familles à soutenir le parcours scolaire de leurs jeunes.

Une augmentation générale de 1000\$ par année tend généralement à diminuer, surtout chez les étudiants en provenance de familles à revenus moyens ou modiques, la fréquentation universitaire de 1% à 3%. Notre étude démontre d'ailleurs que le Québec connaît une fréquentation de 9% plus élevée de ses institutions postsecondaires que la moyenne canadienne entre autres grâce à l'accessibilité de ses établissements.

Une augmentation différenciée par programme, qui viserait à faire payer plus cher les étudiants en médecine que ceux en histoire par exemple, aurait donc un impact dévastateur sur la composition sociale des cohortes étudiantes. En Ontario, qui applique de telles hausses différenciées en médecine, d'importantes baisses ont été remarquées au niveau des inscriptions de certaines catégories d'étudiants. La proportion des jeunes en provenance de familles avec des revenus variant de 40 000\$ à 60 000\$ a diminué de 4% entre 2001 et 2007. À l'inverse, le nombre de jeunes provenant de familles avec des revenus totaux excédents les 100 000\$ a augmenté 10%. C'est donc dire que des hausses de frais de scolarité différenciées impliquent une forme de ghettoïsation sociale de certains programmes universitaires.

Quant au remède miracle de l'aide financière, rappelons que les changements opérés à ces programmes n'ont jamais comblé les hausses de frais de scolarité. De plus, on remarque depuis quelques années, surtout au fédéral, un chan-

gement dans le fonctionnement des bourses aux études qui sont de plus en plus attribuées en fonction de l'excellence et non du besoin, ce qui favorise en général les étudiants venant de familles mieux nanties. Rien qui aidera à résor-

ber les tendances lourdes que nous pointons dans notre étude et auxquelles MM. Breton et Pratte semblent aveugles.

LE DEVOIR : Étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques - Le virage tarifaire cache un retrait de l'État : L'IRIS montre que le recours au principe d'utilisateur-payeur nuit à l'accessibilité des services publics et appauvrirait la classe moyenne - Mercredi 06 octobre 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
La hausse des tarifs dans le secteur de la santé a pour corollaire un appauvrissement de la classe moyenne, estime l'IRIS.

Gérard Bérubé

Le virage tarifaire emprunté par le gouvernement québécois met la table à un démantèlement du modèle axé sur le financement collectif pour, à terme, favoriser la montée du privé dans les services publics. L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) estime que, sous le prétexte d'un retour à l'équilibre budgétaire, se profilent un désengagement de l'État et l'instauration généralisée du principe de l'utilisateur-payeur.

Dans [une étude de 44 pages](#) rendue publique hier, l'IRIS trace une direction des mesures du dernier budget de Raymond Bachand. Le ministre des Finances a joué la carte de la tarification,

retenant l'argumentaire d'économistes et de conseillers pour qui le choc démographique et la faiblesse du taux d'emploi auront un effet régressif structurel. Selon ces derniers analystes, ces deux grands paramètres rendent également plus cycliques et plus incertaines les entrées fiscales empruntant à l'imposition, dont l'impact final se trouve limité par les différentes échappatoires.

Pour les trois chercheurs cosignataires de l'étude de l'IRIS, «la révolution tarifaire imposée à la population par le gouvernement québécois est motivée non pas par le rétablissement de l'équilibre budgétaire, mais par un projet politique visant à transformer profondément le rôle de l'État».

L'un d'eux, Philippe Hurteau, a ajouté que cette vision adoptée par le gouvernement québécois s'appuie sur un modèle théorique, et non sur une démonstration empirique. Et recourir au principe d'utilisateur-payeur ou à une hausse tarifaire dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services de garde et d'hydroélectricité a pour corollaire un appauvrissement de la classe moyenne. «Il en résulte soit une augmentation de l'endettement des ménages, soit une accessibilité moindre aux services publics. Au final, on se retrouve avec une fragilisation pour les plus démunis et pour la classe moyenne qui va créer des conditions d'endettement similaires à celles qui ont prévalu avant 2008. Ou encore à une utilisation moindre des services dans l'im-médiat, au prix d'un coût plus lourd à supporter pour la société à moyen terme.»

Les chercheurs rappellent qu'avant la crise, le gouvernement donnait aisément dans les réductions d'impôt, pour conclure à un changement fondamental de régime à Québec. «Alors que ces nouveaux tarifs sont présentés comme une façon de renflouer les coffres de l'État, nous remarquons qu'il n'en est rien. Il s'agit plutôt d'un transfert de méthode fiscale: le gouvernement réduit les impôts pour les remplacer par des tarifs. Cette transition a pour effet de transformer les citoyens non pas en contribuables qui reçoivent des services, mais en clients qui paient pour des services.»

«On a connu une décennie de baisses d'impôts. La crise est venue nous montrer où cela nous a menés», a souligné Philippe Hurteau. Le chercheur retient que «plusieurs études sont venues atténuer les constats alarmistes associés au choc démographique. Le niveau d'endettement public du Québec n'est également pas si catastrophique lorsque comparé aux pays de l'OCDE», a-t-il ajouté, tout en mettant en exergue le fait que l'impôt colle davantage à la capacité de payer des individus.

À ses yeux, il est donc clair que «par le recours à la tarification, le gouvernement opère un démantèlement du financement collectif des services publics au profit d'un financement individualisé basé sur le principe de l'utilisateur-payeur». Et à terme, «un service entièrement tarifé peut être très facilement privatisé, que ce soit en tout ou en partie».

MÉTRO : La classe moyenne serait très pénalisée par la «révolution tarifaire» - Mercredi 06 octobre 2010

► L'Institut de recherche d'informations socio-économiques a analysé la «révolution tarifaire» proposée par le ministre Raymond Bachand

► L'étude indique que les familles au revenu moyen seraient cinq fois plus touchées que les JENNIFER GUTHRIE, MÉTRO

Souhaitant démontrer quelles conséquences pourraient avoir la «révolution tarifaire» proposée par le ministre des Finances Raymond Bachand, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a publié mardi [une étude sur les effets des hausses de tarifs envisagées](#). Selon les données compilées par les auteurs de l'étude, Philippe Hurteau, Guillaume Hébert et Francis Fortier, les ménages québécois issus de la classe moyenne seraient presque cinq fois plus touchés que les ménages aisés si toutes les hausses de tarifs discutées dans les domaines de l'éducation, des services de garde, de l'électricité et de la santé étaient appliquées. Se défendant d'avoir cédés aux scénarios catastrophes, les auteurs ont affirmé vouloir illustrer

jusqu'où la réorientation du gouvernement pourrait mener la population. «Il nous apparaissait intéressant d'aller plus loin que le budget Bachand, qui semble n'être qu'une amorce, a expliqué le chercheur Philippe Hurteau. On voulait aller au bout de l'exercice parce qu'on pense qu'il est encore temps de faire autrement.»

L'IRIS dit s'être basé sur les recommandations du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques et des rapports Montmarquette et Castonguay afin de réaliser son analyse. Les hausses des frais d'électricité et des droits de scolarité ont été évaluées en fonction de l'écart qui existe entre les factures au Québec et la moyenne canadienne. L'augmentation des frais de garde a été fixée à 3 \$ par jour, ce qui correspond à la recommandation du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques.

Enfin, les auteurs de l'étude ont repris les propositions de franchise santé - récemment abandonnée - et de ponction liée au fonds santé du

ministre Bachand pour évaluer les hausses des frais dans le domaine. L'addition des hausses représente une augmentation de près de 15,4% de la part des revenus consacrés à ces services pour les ménages gagnant 40 400 \$ par année, après impôts. Elle est toutefois limitée à 3,5 % pour les ménages dont les revenus atteignent 194 500 \$ annuellement.

Très critiques des mesures mises de l'avant par Raymond Bachand, qu'ils jugent régressives et trop près des méthodes du secteur privé, les auteurs de l'étude La révolution tarifaire au Québec ont enjoint le gouvernement à examiner d'autres avenues pour renflouer les coffres de l'État. Ils ont notamment proposé de mettre les entreprises à contribution et de réviser les paliers d'imposition pour les particuliers.

THE GAZETTE : User fees put strain on middle class: study : Province's policy called regressive - Wednesday, October 06, 2010

IRWIN BLOCK, THE GAZETTE

Quebec's policy of charging user fees for services will have a greater financial impact on middle-income families than on wealthy ones, a new study for the Institut de recherche et d'informations socio-économiques indicates.

The basis of the study is the group's understanding that user fees are inherently regressive

because the poor pay the same amount as the wealthy, and the fees act as deterrents to using government services, said Francis Fortier, an associate researcher and study co-author, who is working on a master's degree in sociology at the Université du Québec à Montréal.

[The study](#), made public yesterday, is available in French at [www.iris-recherche.qc.ca](#). It is

based on the now-abandoned \$ 25 user fee in the health-care system, the proposal to boost daycare charges to \$ 10 a day from \$ 7, and hikes in university tuition.

For a family of two parents and two children with aftertax revenue of \$ 40,000 a year, hypothetical new user charges would increase costs in these areas to \$ 4,829 a year from \$ 3,000 - a

4.5-per-cent rise in the family budget for these items. But for a similar family with after-tax revenue of \$ 194,599, new users fees totalling \$ 5,855 in these areas, compared with \$ 3,751 before, would result in only a one-per cent increase in the family budget for these items.

University-fee hikes would cost 11 per cent more for a middle-class family with children studying full time, compared with 2.4 per cent more for the wealthier one. Boosting \$ 7-a-day daycare to \$ 10 would have four times the impact on the same middle-class family than on the wealthier one, the study contends.

The push toward user fees marks a break in the Quebec model, which is to offer free universal access to public services financed through taxes, researcher Philippe Hurteau, completing his master's degree in political science at UQAM, told a news conference yesterday. "The result can only reduce access to services," he said.

RADIO-CANADA / ÉCONOMIE : Rapport de l'IRIS : L'impact des hausses de tarifs pour la classe moyenne québécoise - Mise à jour le mercredi 6 octobre 2010 à 8 h 28

Le projet d'augmenter les tarifs de certains services publics québécois, proposé dans le dernier budget du gouvernement du Québec, désavantage les familles à revenu moyen, selon un rapport de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

IRIS a étudié les effets des hausses de tarif dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services de garde et de l'hydroélectricité.

Les données du rapport précisent qu'une famille ayant un revenu familial de 40 000 \$ après impôt et un enfant à l'université verra la part de son revenu consacrée aux tarifs augmenter de près de 11 %. La même famille avec un revenu de 200 000 \$ verra quant à elle sa contribution augmenter de 2 %, selon l'étude.

D'après Francis Fortier, coauteur du rapport, ces mesures sont régressives, puisqu'elles touchent cinq fois plus une famille à revenu moyen qu'une famille à revenu élevé.

« La tarification est une mesure de financement qui nuira à l'accessibilité aux services publics pour les plus démunis et pour la classe moyenne, ces deux groupes ne pouvant assumer le paiement des tarifs exigés », peut-on lire dans l'étude.

L'étude a examiné l'impact des hausses tarifaires suivantes :

• Frais de santé

L'effet de la contribution santé lors de son application à terme, soit 200 \$ prélevé par individu, ainsi que de la « franchise santé » de 25 \$ par visite, mesures issues du budget Bachand. Il est à noter que cette dernière mesure ne sera finalement pas instaurée par Québec.

• Frais d'électricité

L'application d'une hausse des frais d'électricité rattrapant la moyenne canadienne. Dans le secteur résidentiel, cette moyenne est de 10,1 cents le kWh.

• Frais de services de garde

L'effet d'une hausse des frais de garde, qui passeraient de 7 \$ à 10 \$ par jour par enfant.

• Frais de scolarité

L'effet d'une hausse des frais de scolarité au niveau de la moyenne canadienne hors Québec, pour un individu par ménage fréquentant l'université, soit environ 5300 \$.

Les auteurs ont également évalué les effets de ces hausses sur l'utilisation des services publics, dont l'éducation.

Selon eux, le Québec dépasse de 9 % la moyenne canadienne pour la fréquentation d'établissements postsecondaires, une situation qui s'expliquerait par l'accessibilité de son système d'éducation.

« Quand on observe ce qui se passe dans le reste du Canada en ce qui a trait à la fréquentation des établissements postsecondaires, il est étonnant de voir que le gouvernement du Québec nous présente cette situation [dans les autres provinces] comme un modèle à suivre », affirme Philippe Hurteau, coauteur de l'étude.

Les chercheurs tirent la conclusion que le gouvernement réduit les impôts pour les remplacer par des tarifs. Selon eux, cette transition a pour effet de transformer les contribuables qui reçoivent des services en clients qui paient pour des services.

L'IRIS est un institut de recherche à but non lucratif qui affirme offrir, par le biais de ses

recherches et publications, un contre-discours à la perspective néolibérale.

Le rapport ne tient pas la route, dit Bachand

Le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, a rejeté les conclusions de l'étude. Selon lui, le rapport de l'IRIS ne tient pas compte de plusieurs éléments.

« C'est une étude qui est pleine d'inexactitudes, qui ne tient pas compte à la fois de l'enrichissement majeur des ménages québécois tenant compte des hausses de tarifs depuis cinq ans, qui ne tient pas compte, pour l'avenir, du crédit d'impôt Solidarité. 200 000 familles de plus vont en bénéficier, ça va nous coûter 500 millions de dollars de plus pour protéger un certain nombre de familles », a indiqué M. Bachand.

Le ministre a précisé qu'il allait tout de même demander aux fonctionnaires de vérifier les données.

[En profondeur](#)

[Le budget du Québec 2010-2011](#)

Faits saillants, nouvelles, réactions, blogue avec un fiscaliste

[Médecins étrangers: l'envers de la grande séduction](#)

Le parcours que doivent franchir les médecins formés à l'étranger avant de pouvoir pratiquer la médecine au Québec.

[audio-vidéo](#)

[Le résumé de Claude-Sophie Hennekens](#)

[Hyperlien externe](#)

[La révolution tarifaire au Québec](#)

Le rapport de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques

GRATUITÉ SCOLAIRE - COÛTS DES ÉTUDES

24 HEURES.COM : Ottawa au secours des étudiants - Jeudi 14 octobre 2010, à 22h40

Régys Caron / Agence QMI

Le gouvernement fédéral prévoit verser 235 millions \$ au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), en janvier 2011, pour contribuer au financement des prêts et bourses aux étudiants des cégeps et des universités.

Il s'agira d'une augmentation de 30 millions \$ (14,5 %) par rapport aux transferts versés au MELS pour l'année 2008-2009, de quoi lui permettre d'aider les étudiants à absorber la hausse des frais de scolarité prévue dans le dernier budget du ministre des Finances, Raymond Bachand.

L'argent couvrira l'année scolaire 2009-2010 et proviendra de deux programmes fédéraux : le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) versera 120 millions \$ au MELS et un montant de 115 millions \$ proviendra du Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE).

Même s'il s'est retiré de ces deux programmes, avec le Nunavut et les Territoires-du-Nord-Ouest, le Québec pourra recevoir les sommes qui y sont rattachées sous forme de paiements compensatoires, a fait savoir Ressources humaines Canada.

Écart de 30 millions \$

De son côté, les ministères des Finances et de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec s'attendent à recevoir la somme de 205 millions \$ d'Ottawa, en janvier 2011, pour l'année 2009-2010. Deux associations étudiantes soutiennent avoir reçu confirmation qu'un chèque de 235 millions \$ sera remis au MELS, en janvier 2011.

« Si les étudiants ont obtenu ces chiffres-là, ils (le MELS) doivent les avoir eux aussi », croit Mathieu Morin, vice-président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Même réaction à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), où le président, Louis-Philippe Savoie, s'étonne de cet écart de 30

millions \$ entre les prévisions du MELS et de Ressources humaines Canada. « La prétention du ministère de l'Éducation, c'est qu'il n'y a pas d'argent supplémentaire. »

Soupçons

La FECQ et la FEUQ soupçonnent les ministères des Finances et de l'Éducation du Québec de réserver cette somme de 30 millions \$ à d'autres fins que l'aide aux étudiants. « Il y a de l'argent frais sur la table et on veut que ça serve à bonifier l'aide financière aux étudiants », demande le président de la FEUQ.

Les frais de scolarité dans les universités augmentent de 100 \$ par année depuis trois ans, ce qui a généré des revenus supplémentaires de 5,6 millions \$ dans les coffres du MELS. Ce dernier dépense environ 900 millions \$ par année pour aider les étudiants à payer leurs études.

MÉTRO : Éducation : Frais de scolarité - Jeudi 07 octobre 2010



Éducation. Frais de scolarité



► Les étudiants ont offert des «grilled cheese» pour illustrer leurs conditions de vie précaires

Étudiants en colère

Une cinquantaine de représentants des fédérations étudiantes universitaire et collégiale ont manifesté devant les bureaux montréalais de Jean Charest contre une hausse des frais de scolarité. **MÉTRO**



DES GRILLED CHEESE POUR DÉNONCER LES FRAIS ÉTUDIANTS

MANIFESTATION Une quarantaine d'étudiants ont bravé la pluie, hier matin, en se rassemblant devant les bureaux de Jean Charest au centre-ville de Montréal. Les manifestants distribuaient des sandwiches au fromage grillé afin de faire connaître leur réalité quotidienne. Selon la FECQ et la Fédération étudiante universitaire du Québec, la dette d'études moyenne des étudiants au Canada est de 26 680 \$. Ceux-ci paient en moyenne 5000 \$ en frais de scolarité. Les étudiants subiraient 6 % de hausse de leur frais par année, depuis 2007.

— LAURENT DIONNE

PHOTO SÉBASTIEN ST-JEAN

24 HEURES : des *grilled cheese* pour dénoncer les frais étudiants – Jeudi 07 octobre 2010

RADIO-CANADA - MONTRÉAL : Études post-secondaires : Manifestation contre la hausse des frais de scolarité - Mise à jour le mercredi 6 octobre 2010 à 18 h 08



Une étudiante parmi la cinquantaine d'étudiants qui ont manifesté devant les bureaux de Jean Charest

Une cinquantaine d'étudiants ont manifesté mercredi devant le bureau de Jean Charest à Montréal pour protester contre toute hausse des frais de scolarité aux études supérieures.

Les étudiants ont affirmé que vouloir atteindre les sommes demandées aux autres étudiants canadiens serait nuisible non seulement pour eux, mais pour l'ensemble de la société, à qui leur diplôme profite en matière économique. Selon eux, chaque dollar investi dans un diplômé rapporte 5,30 \$ en taxes et impôts.

« Pourquoi changer un modèle qui fonctionne? », ont-ils demandé, en rappelant que le modèle québécois a fait ses preuves et que le

gouvernement doit le maintenir, non pas le modifier.

Pour faire valoir leur cause, les étudiants ont distribué aux passants des sandwiches au fromage grillé, des *grilled-cheese*, afin d'illustrer à quel point leurs conditions de vie demeurent précaires. Les prêts et bourses accordent 7 \$ par jour pour se nourrir.

Depuis quelques années, les frais augmentent déjà de 100 \$ par année.

Si les frais continuent d'augmenter, ceux qui devront choisir entre manger ou étudier décideront sans doute d'écourter leur programme ou de tout laisser tomber, ont-ils affirmé.

LE QUOTIDIEN : Des «grilled cheese» pour le ministre – Mercredi 06 octobre 2010



Le Quotidien, Rocket Lavoie

Isabelle Labrie, Le Quotidien

(LA BAIE) Les membres de l'exécutif du Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC) ne se sont pas laissés démonter par le refus du ministre Serge Simard de partager avec eux un repas pour échanger sur la question des frais de scolarité. Hier, ils sont allés manger des «grilled cheese» devant son bureau de circonscription à La Baie.

« Nous voulions discuter de façon informelle avec le ministre ou avec des membres de son équipe, car nous nous inquiétons de la hausse possible des frais de scolarité. Mais on nous a répondu que c'était impossible, parce que le bureau de La

Baie ferme sur l'heure du midi. Nous avons malgré tout décidé de nous rendre sur place », explique le président du MAGE-UQAC, Pierre-Luc Gagné.

LE DEVOIR : Sondage de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain - Le privé devra collaborer davantage avec les universités – Mercredi 06 octobre 2010



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir

L'idée, pour une entreprise, est d'augmenter le nombre d'ententes de propriété intellectuelle, davantage que d'accoler son nom à un bâtiment. Ci-dessus, un pavillon de l'UQAM.

Lisa-Marie Gervais

Les collaborations entre les universités et les entreprises se sont développées au fil des ans, mais elles pourraient l'être beaucoup plus. C'est ce que croit le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc, en regard d'un sondage réalisé en

partenariat avec Léger Marketing et dévoilé hier en présence de gens d'affaires et de représentants des milieux universitaires.

Intitulée Regard des entreprises sur le réseau universitaire québécois, l'enquête a révélé que 81 % des entreprises, soit une grande majorité, jugent que la collaboration entre les entreprises et les universités est pertinente pour leur développement et leur rayonnement. Environ la moitié d'entre elles (53 %) ont développé une telle collaboration au cours des trois dernières années. C'est trop peu, estime Michel Leblanc. «On peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide, mais il reste que près de 50 % n'ont pas de collaboration avec les universités. On croit que ce serait pourtant bénéfique et on veut les inciter à se renseigner», note-t-il.

Les pistes d'amélioration du réseau universitaire montréalais les plus citées par les entreprises québécoises sont l'accroissement du nombre de centres de recherche (73 %), la hausse des formations de qualité (51 %) ainsi que l'augmentation du financement des instituts universitaires (47 %), conclut le sondage. Mais quels en seraient alors les avantages pour les entreprises? Des stagiaires qui possèdent une formation

spécifique, répond d'emblée M. Leblanc. «D'ailleurs, 39 % des collaborations universités-entreprises sont de ce type, dit-il. Mais on aimerait voir d'autres types de collaboration.»

L'idée, pour une entreprise, n'est donc pas de voir son nom sur un bâtiment, mais plutôt d'augmenter le nombre d'ententes de propriété intellectuelle avec un chercheur qui travaille dans un domaine très pointu ou encore d'aller chercher de l'expertise «just in time», c'est-à-dire au moment opportun.

N'est-on pas trop près d'une forme d'ingérence nocive? «On est loin du point de saturation. On atteint ce point lorsqu'on s'aperçoit que les chercheurs perdent une forme d'autonomie, mais personne ne les force à signer ces ententes», soutient M. Leblanc. Ou encore lorsque les professeurs sont davantage occupés par des recherches menées pour le privé, négligeant alors leurs tâches universitaires. «Mais ce sont des scénarios extrêmes. Au Québec, il y a énormément de marge pour intensifier ces collaborations.»

24 HEURES : Les jeunes du PQ proposent le gel des frais de scolarité – Lundi 04 octobre 2010

Agence QMI

L'aile jeunesse du Parti québécois ont proposé de geler les frais de scolarité pour les études universitaires, du moins temporairement.

« Avant de changer des choses, on voudrait faire le débat où les communautés étudiantes et universitaires seraient présentes pour déterminer ce qui peut être fait pour que les universités soient mieux financées et que chacun y contri-

bue selon sa capacité », a expliqué la chef du PQ, Pauline Marois.

Dans son dernier budget, le gouvernement Charest a dégelé les frais de scolarité à l'université.

Nouvelle présidente

Le Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ) s'est donné un nouvel exécutif au terme de son congrès qui s'est tenu ce week-

end à Victoriaville. La nouvelle présidente du comité exécutif est Christine Normandin, qui succède ainsi à Alexandre Thériault-Marois.

Le CNJPQ soumettra 20 propositions, adoptées au cours de son congrès, aux délégués du PQ qui se réuniront en congrès national, en avril 2011, pour adopter le prochain programme du parti.

LE DEVOIR : Droits de scolarité - Offensive des étudiants – Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2010



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Manifestation d'étudiants de l'Université de Montréal en avril dernier.

Lisa-Marie Gervais

Contre la hausse des droits de scolarité et pour une plus grande accessibilité aux études postsecondaires. Les étudiants de l'université et du collégial partent en croisade tout l'automne.

Lasses des discours des recteurs et du gouvernement qui raniment le spectre de la hausse inévitable des droits de scolarité, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale ont révélé hier en

conférence de presse les grandes lignes de leur stratégie, qu'elles déploieront au cours des prochains mois pour sensibiliser la population québécoise à l'avenir des cégeps et des universités.

En plus d'une pétition sur le site de l'Assemblée nationale et deux sites Internet (<http://www.cessonslahausse.org> et mafacture.ca - ce dernier non disponible ce lundi 27 septembre 2010), les deux fédérations étudiantes lanceront l'offensive en dévoilant le 18 octobre prochain les résultats de la plus vaste enquête jamais menée sur les conditions de vie des étudiants, où 12 500 d'entre eux ont été sondés à travers la province.

Soucieux d'avoir une véritable consultation et déçus du modèle de rencontre des partenaires proposé par la ministre de l'Éducation au mois de novembre, les étudiants tiendront un «off-forum», le 7 novembre prochain. «Ce rendez-vous de l'éducation, c'est une vaste journée de réflexion sur le monde de l'éducation postsecondaire. Ça va rassembler les étudiants de partout aux niveaux collégial et universitaire et des gens de l'ensemble du milieu, des profs, des enseignants, chargés de cours...», a expliqué Léo Bureau-Blouin, président de la FECQ. On va

s'interroger sur les lacunes autour du système d'aide financière et où on s'en va avec les droits de scolarité. On n'a aucune vision. Quelle est la place de nos universités dans la société? La place de la contribution étudiante? De l'accessibilité aux études?»

Occupation

Presque au même moment, des dizaines d'étudiants de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) ont occupé le bureau de la circonscription de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, pendant près de 30 minutes, premier geste d'une série d'autres qui seront posés tout l'automne. Tout comme leurs camarades, ces étudiants ont demandé un arrêt de la hausse des droits de scolarité et critiqué la rencontre des partenaires annoncée mercredi par la ministre, allant même jusqu'à en demander l'annulation.

«On va boycotter cette réunion et on va la perturber», a promis Gabriel Nadeau-Dubois, secrétaire aux communications de l'ASSÉ, en n'exigeant rien de moins que des états généraux.

JOURNAL DE MONTREAL EN LOCK-OUT : La gratuité pourrait coûter 4 millions \$ en Montérégie – Samedi 25 septembre 2010

Recours collectif

- ✓ Le remboursement des sommes payées par les familles depuis 2004.
- ✓ 252 \$ par famille d'élève touchant 16 000 membres.
- ✓ La loi est claire, les écoles doivent respecter la gratuité
- ✓ L'exigence de payer ces frais est contraire à la Loi sur l'instruction publique du Québec.

Gérald Samet, Agence QMI

Le recours collectif autorisé en juin par la Cour supérieure pèse déjà sur les comptes de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, en Montérégie.

Pour 2010, «les vérificateurs envisagent la création d'une réserve financière», a annoncé Mylène Godin, porte-parole de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries. «Dans ce cas, il nous faudrait inscrire une somme de plus de 4

millions \$, soit 252\$ par famille d'élève, 16000 membres étant concernés par le recours collectif.»

Les demandeurs à ce recours, initié en 2008 par un citoyen de La Prairie, Luc-Pierre Laferrière, exigent la gratuité de tous les livres et documents scolaires obligatoires et veulent qu'on leur rembourse les sommes payées par les familles depuis 2004 pour acheter ces fournitures.

À l'époque, M. Laferrière citait un montant de 134 \$ qu'on lui avait demandé de déboursier pour l'achat d'un roman étudié en classe par l'un de ses deux enfants. Il en était de même pour des livres d'anglais, manuels de conjugaison, dictionnaires. Les requérants estiment que tout ce matériel scolaire aurait dû leur être distribué gratuitement par la commission scolaire, conformément à la Loi sur l'instruction publique. Appui des comités de parents

Principe inscrit dans la loi

« La loi stipule que les manuels et le matériel didactique requis pour l'enseignement sont gratuits », affirme Ahissia Ahua, porte-parole du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La loi prévoit des exceptions, essentiellement pour les livres et documents didactiques obliga-

toires que l'on ne pourra pas réutiliser. C'est le cas de cahiers d'exercices, par exemple. Mais un professeur qui fait porter des notes manuscrites sur un livre ne soustrait pas cet ouvrage à la gratuité, dans la mesure où il ne pourra pas être réutilisé ?

Pour le ministère, « ces exceptions au droit à la gratuité doivent être interprétées de façon restrictive. Lorsqu'un objet est soit spécialisé, soit coûteux et requis pour un cours spécifique ou un programme précis, il s'agit nécessairement de matériel didactique qui doit être fourni gratuitement par la commission scolaire; sinon, cet objet ne peut être que facultatif. »

« La loi est claire, les écoles doivent respecter la gratuité », a pour sa part déclaré François Paquet, président de la Fédération des comités de

parents du Québec. « Il ne faut pas qu'une famille se prive de manger pour acheter un dictionnaire. »

M. Paquet croit que « les professeurs ne doivent pas aller à l'encontre de ce qu'est un livre en y faisant écrire leurs élèves ».

Le groupe désigné par le recours collectif est ainsi défini : « Toutes les personnes qui se sont vu facturer, ou qui ont payé, pour leurs enfants inscrits à l'une des écoles relevant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, des frais pour l'achat de manuels scolaires ou du matériel didactique obligatoire requis pour l'enseignement des programmes d'études de l'éducation primaire et secondaire, et ce, depuis l'année scolaire 2004-2005 jusqu'au jugement final sur cette requête. »

THE GAZETTE : Editorial : At last: fresh ideas on financing universities – Saturday, September 25, 2010

Without fresh infusions of money, Quebec's universities will ultimately start to stagnate. The quality of their teaching and research will decline and their ability to attract top-rated academics and the best students will erode. These are simple facts. Quebecers should know them by heart by now. They are warned about this grim prognosis every year.

And every year, we get the same stale response: The Parti Québécois insists that the province's absurdly low tuition fees are key to social solidarity and can on no account be raised. Thus encouraged, student associations take to the streets if necessary to reject the idea that they pay anything approaching a fair share of what it costs to educate them.

And that's enough to spook the Charest government back to the status quo.

This year, we can be thankful that someone has brought new ideas to the table. Guy Breton, the recently appointed rector of the Université de Montréal, told The Gazette editorial board this week that a hike in tuition fees is inevitable. But it would be unfair to make students bear the entire brunt of an increase in a single year.

Breton proposes a gradual increase over five years to the point where students pay at least as much as he did as a medical student in 1970.

In current dollars, his \$ 700 tuition amounts to between \$ 3,000 and \$ 4,000. That's roughly double what a Quebec medical student pays, but less than the average \$ 5,138 in tuition that students outside the province pay. (If the Université de Montréal's fees were on a par with universities in other provinces, its \$ 729-million annual operating budget would increase by \$ 120 million, giving it plenty of room to provide loans and bursaries to qualified students.)

Universities' strategic advantages – both economic and social – have been underestimated by Quebecers, and to a lesser degree by Canadians in other provinces as well, Breton said. On a list of priorities, Canadians rank higher education a lowly eighth, seemingly unaware of how much higher education drives economic development and improves human capital.

The truth is that all Quebecers have a stake in the success of the province's 17 universities. They produce Quebec's doctors, lawyers, scientists, nurses, teachers, artists, and musicians,

and in Udm's case, more than 90 per cent of its graduates stay in Quebec. Breton proposes that Quebec allow corporations and individuals to donate to universities in return for generous tax relief. The money is important, but just as important is the message that higher education is a cherished public good.

In a recent presentation to the National Assembly committee on education and culture, Breton also argued, as McGill University did, for differentiated fee schedules, based on both the cost of the course and a student's expected income following graduation. It costs U de M about \$ 40,000 a year to train a veterinarian, but only \$ 5,000 for a general-arts student. Right now, both pay the same tuition fees, although a vet stands to earn substantially more on average than a philosophy major.

Breton makes a strong and convincing case for more funding for universities. His ideas are moderate, reasonable, and compelling. The Charest government would do well to listen, and act.

CYBERPRESSE : Des étudiants occupent le bureau de la ministre Beauchamp – Mis à jour le 24 septembre 2010 à 18h40

La Presse Canadienne, Montréal

Quelques dizaines d'étudiants se sont présentés au bureau de comté de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, à Montréal, vendredi matin, dans l'intention de l'occuper pour dénoncer une éventuelle hausse des frais de scolarité. La ministre, qui était sur place, les a cependant surpris en acceptant de les recevoir sur-le-champ.

Les étudiants, membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), n'ont toutefois pas eu un écho favorable à leurs revendications, a déclaré leur porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois à La Presse Canadienne.

« La ministre Beauchamp a montré très, très peu d'ouverture face à nos revendications », a-t-il dit. Québec a déjà annoncé son intention d'appliquer une nouvelle hausse des frais de scolarité, principal objet du mécontentement des étudiants.

« Quand on sait que le présent dégel des frais de scolarité a déjà rejeté, selon les chiffres du ministère, entre 6000 et 13 000 étudiants hors des bancs de l'université, on se rend compte que les effets sur l'accessibilité d'une hausse additionnelle vont être catastrophiques, c'est sûr », a dit M. Nadeau-Dubois.

Une série de quatre rencontres des partenaires de l'éducation doit également avoir lieu, à compter du 25 octobre, afin d'aborder notamment les questions de la performance et du financement des universités québécoises.

M. Nadeau-Dubois a toutefois indiqué que l'ASSÉ boycottera le processus consultatif.

« Nous sommes convaincus que les conclusions de cette rencontre sont déjà écrites, a-t-il dit. Raymond Bachand, le ministre des Finances, a annoncé une hausse des frais de scolarité en 2012. Dans ce contexte, cette consultation est une triste farce qui vise simplement à légitimer une décision déjà prise et inscrite depuis longtemps dans l'agenda politique libéral. »

Il avertit que d'autres actions sont à prévoir et qu'elles iront en s'intensifiant tant que la ministre Beauchamp ne reculera pas. L'ASSÉ menace d'ailleurs de perturber la consultation du mois prochain.

« Quand on voit l'attitude qu'a eue la ministre aujourd'hui, on comprend que nous avons raison et qu'il n'y a en effet aucune ouverture à un vrai dialogue constructif, a lancé avec dépit Gabriel Nadeau-Dubois. Tout ce que l'on cherche, c'est de faire passer dans la gorge des étudiants une hausse des frais de scolarité et ça, c'est inacceptable. »

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante affirme regrouper plus de 40 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec.

Au même moment, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) dévoilaient vendredi leur campagne visant à convain-

cre le gouvernement de renoncer à une nouvelle hausse des frais de scolarité en 2012.

La FECQ et la FEUQ lanceront notamment une pétition en ligne, sur le site Internet de l'Assemblée nationale, jusqu'au 7 décembre. Elles présenteront également, le 18 octobre, les résultats d'une enquête réalisée auprès des étudiants du premier cycle universitaire.

Les deux grandes organisations étudiantes, qui représentent la majorité des étudiants de niveau post-secondaire, n'ont toutefois aucune intention de boycotter la rencontre des partenaires, même si elles estiment elles aussi que les conclusions semblent tracées d'avance.

« Nous, à la FEUQ, n'avons jamais pratiqué la politique de la chaise vide », a expliqué son président, Louis-Philippe Savoie, tout en exprimant du même souffle son scepticisme face à ces rencontres. « C'est clair que la consultation a ses défauts. Par contre, nous croyons qu'il est important de porter le message des étudiants sur toutes les tribunes, par tous les moyens possibles. »

Car la FEUQ et la FECQ s'opposent tout autant aux hausses de frais de scolarité, d'autant plus que les deux fédérations ne voient pas de partage dans l'effort de financement des universités, a dénoncé M. Savoie.

« Lorsqu'on analyse attentivement les documents du dernier budget, que l'on prend connaissance des positions prises par le Parti libéral du Québec à son dernier conseil général, on se rend



compte que l'on veut faire porter la facture de l'augmentation du financement des universités uniquement sur le dos des étudiants et celui de leurs familles», a-t-il dit.

JOURNALMETRO.COM : Les étudiants veulent contrer la prochaine hausse des droits de scolarité - Mis à jour: 24 septembre 2010 13:53

Occupation

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) a occupé vendredi le bureau de comté de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, afin de dénoncer la tenue du Rendez-vous des partenaires cet automne où il y aura des discussions sur les prochaines hausses des droits de scolarité. «Le mouvement étudiant doit refuser de négocier l'appauvrissement des étudiants du Québec», a indiqué le porte-parole de l'ASSÉ, Gabriel Nadeau-Dubois.

MARIE-EVE SHAFFER, MÉTRO

Le mouvement étudiant fourbit ses armes : il se prépare à affronter le gouvernement sur la question des droits de scolarité.

«Les étudiants ne laisseront pas passer une nouvelle hausse des droits de scolarité», a affirmé vendredi le président de la Fédération

étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Louis-Philippe Savoie.

Jusqu'en 2012, les droits de scolarité augmenteront de 100\$ par année. Dans son premier budget à titre de ministre des Finances, Raymond Bachand a annoncé en mars dernier que les droits de scolarité subiront de nouvelles hausses après 2012 et qu'elles seront déterminées lors de la Rencontre des partenaires prévue cet automne.

«Plutôt que la consultation à laquelle nous nous attendons depuis plusieurs années, on nous sert quelque chose qui ressemble à une mauvaise pièce de théâtre dont les conclusions sont écrites à l'avance», a indiqué M. Savoie.

La FEUQ, de même que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), déplorent le fait qu'il n'y aura pas de dépôt de mémoires lors de cette rencontre et qu'il y aura très peu de consultations préparatoires.

Les étudiants collégiaux et universitaires mèneront une campagne tout au long de la prochaine année scolaire afin que les droits de scolarité soient à nouveau gelés en 2012 et que le gouvernement adopte une loi pour mieux les encadrer. Une pétition sera mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. La FEUQ dévoilera le 18 octobre prochain une étude sur les conditions de vie des étudiants. Une journée de réflexion sera également organisée le 7 novembre prochain au parc Lafontaine au cours de laquelle seront débattus les enjeux touchant le réseau universitaire québécois.

Bien que la Rencontre des partenaires agument mal selon la FEUQ et la FECQ, les deux organisations comptent y participer. «On n'a pas l'habitude de pratiquer la politique de la chaise vide», a fait savoir Louis-Philippe Savoie.

RADIO-CANADA / NATIONAL : Études postsecondaires : Les étudiants plus endettés que jamais - Mise à jour le mercredi 22 septembre 2010 à 12 h 23

Un rapport du Conseil canadien sur l'apprentissage publié mercredi révèle que la dette moyenne d'un diplômé universitaire a atteint 26 680 \$ l'an dernier, tandis que celle d'un diplômé collégial s'élevait à 13 600 \$

De 1995 à 2005, la proportion d'étudiants qui doivent rembourser un prêt après l'obtention de leur diplôme est passée de 49 % à 57 %, ajoute le rapport.

« Cette croissance du niveau d'endettement coïncide avec l'annonce récente selon laquelle le Programme canadien de prêts aux étudiants avait atteint, pour la première fois, son plafond de 15 milliards de dollars, exigeant ainsi une attribution de fonds supplémentaires », souligne le Conseil canadien sur l'apprentissage.

Faits saillants du rapport du Conseil canadien sur l'apprentissage

- Environ 60 % des diplômés universitaires et 45 % des diplômés collégiaux ont accumulé certaines dettes d'études.
- La dette d'études au premier cycle au Canada a doublé pendant les années 1990, passant de 12 271 \$ en 1990 à 24 706 \$ en 2000. Depuis, la dette d'études moyenne a toutefois augmenté de seulement 9 %.
- Le tiers des diplômés qui ont consolidé leurs prêts en 1994-1995 ont manqué à leurs engagements dans les 10 ans qui ont suivi.

- Les jeunes issus de familles à revenu élevé sont plus de deux fois plus susceptibles de poursuivre des études universitaires que leurs pairs issus de familles à faible revenu, malgré le Programme canadien de prêts aux étudiants.
- Dans le cadre du régime de prêts du gouvernement fédéral, un emprunteur se retrouve en situation de défaut de remboursement après neuf mois de retard. Les prêts en souffrance sont alors transférés à des agences de recouvrement qui utilisent parfois des méthodes agressives. Un défaut de remboursement peut aussi faire diminuer la cote de crédit de l'emprunteur.

Des effets à long terme

« Ce rapport relève certaines des conséquences à long terme d'une lourde dette, qui retarde parfois certains moments importants d'une vie, comme l'arrivée des enfants ou l'achat d'une maison. Elle peut également influencer sur le choix de carrière, et ce, au détriment de la population », affirme Paul Cappon, président-directeur général du Conseil canadien sur l'apprentissage. Le Conseil canadien sur l'apprentissage soutient que le Canada « a un besoin urgent d'une stratégie pancanadienne en matière d'enseignement postsecondaire » afin de permettre aux étudiants de mieux évaluer les retombées de leurs études postsecondaires.

Tandis que la demande de formation postsecondaire a connu une croissance sans précédent partout dans le monde au cours des dernières décennies, « le Canada n'est doté ni de système d'agrément en enseignement postsecondaire, ni d'agence pancanadienne d'évaluation de la qualité, ce qui fait que les étudiants n'ont pas accès à une quantité suffisante d'information objective pour juger de la rentabilité des sommes investies en enseignement postsecondaire », explique M. Cappon.

« Une approche simplifiée fédérale-provinciale devrait être adoptée en ce qui concerne le système de prêts aux étudiants, ce qui permettrait de résumer la réalité pancanadienne à "un étudiant, un prêt" », soutient M. Cappon.

La semaine dernière, une [étude de Statistique Canada](#) révélait que les étudiants de premier cycle universitaire au Canada payaient en moyenne 5138 \$ en frais de scolarité en 2010-2011, comparativement à 4942 \$ l'année précédente.

[audio-vidéo](#)

[René Hardy résume les principaux points de l'étude.](#)

[Hyperlien externe](#)

[Les défis de l'enseignement postsecondaire au Canada](#)

Rapport du Conseil canadien sur l'apprentissage

LA PRESSE : Les grandes universités s'enfoncent dans le rouge - Samedi 18 septembre 2010



Photo: Patrick Sanfaçon, archives La Presse
L'UQAM s'est enfoncée dans un bourbier avec l'îlot Voyageur. Son déficit accumulé, qui s'est creusé de 2,3 millions cette année, atteint maintenant 67 millions.

Louise Leduc, La Presse

Ensemble, les universités québécoises totalisent désormais un déficit accumulé de 453 millions, soit 25 millions de plus qu'au 31 mai 2008. Pour donner un ordre de grandeur, 453 millions, c'est un peu plus qu'un Colisée et c'est aussi, grosso modo, le coût de trois avions militaires F-35. Comment sortir de ce marasme? Pendant que certains proposent d'augmenter les droits de scolarité, d'autres considèrent que les universités ont encore pas mal de ménage à faire dans leur cour.

L'Université du Québec, mis à part celle de Montréal, équilibre désormais son budget. Idem pour les universités Laval, Concordia, Bishop's et Sherbrooke. À l'inverse, l'Université McGill,

l'Université de Montréal et l'UQAM s'enfoncent dans le rouge.

Ces données toutes fraîches pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, que *La Presse* a obtenues de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), témoignent bien de la côte énorme à remonter.

Ainsi, si l'Université Laval réussit enfin à équilibrer son budget annuel, elle traîne un déficit accumulé de 96 millions. C'est plus que l'Université McGill (déficit accumulé de 72 millions) mais moins que l'Université de Montréal (139 millions). Le déficit accumulé de l'UQAM, qui s'est creusé de 2,3 millions cette année, atteint 67 millions.

SITUATION FINANCIÈRE DES UNIVERSITÉS AU 31 MAI 2009

	(Déficit)/ excédent *	Déficit accumulé au fil des ans (1)**
Bishop's	471\$	(4 516\$)
Concordia	7 077\$	(9 172\$)
Laval	144\$	(95 957\$)
McGill	(26 855\$) (2)	(71 529\$)
Montréal	(5 330\$)	(139 072\$)
HEC Montréal	(2 592\$)	797\$
Polytechnique	(2 880\$)	(11 096\$)
Sherbrooke	741\$	(13 595\$)
UQAC	448\$	(5 661\$)
UQAM	(2 256\$)	(67 421\$)
UOAR	483\$	(6 050\$)
UQAT	39\$	(5 086\$)
UQO	645\$	(10 649\$)
UQTR	5 014\$	(19 000\$)
ENAP	(4\$)	5\$
ETS	3 112\$	1 652\$
INRS	291\$	(86\$)
UQSS	1 091\$	(12 737\$)
Total: Université du Québec	8 865\$	(108 710\$)
Total:	(20 161\$)	(452 850\$)

* en milliers de dollars

1- Incluant gains et pertes extraordinaires

2- Coût inclut les pertes non réalisées sur titres négociés de 7,992 millions.

Source: Comptes des revenus et des dépenses des universités du Québec (CRU-UCQ)

Déjà pas très jolis, ces chiffres le seront encore moins l'an prochain, quand les résultats de l'exercice en cours seront dévoilés. C'est que, pour la première fois, ce ne seront plus les normes comptables du ministère de l'Éducation qui seront mises en application, mais les plus officiels principes comptables généralement reconnus (PCGR).

«Avec les nouvelles règles, les déficits devraient s'alourdir puisqu'elles tiendront désormais compte, notamment, des vacances à payer aux employés», indique Valérie Beauchamp, chargée de recherche à la CREPUQ.

Daniel Zizian, président-directeur général de la CREPUQ, salue pour sa part les efforts des universités, qui se sont traduits, au 31 mai 2009, par des déficits moindres que l'année précédente. «L'Université de Montréal, par exemple, avait conclu l'année au 31 mai 2008 avec un déficit de 32 millions. Cette fois, il est de 5,3 millions.»

Si les universités se sont moins enlisées cette année, c'est parce qu'elles ont bénéficié, note M. Zizian, d'un réinvestissement budgétaire en 2008-2009 et qu'elles ont pratiqué des coupes sévères. L'ennui, c'est que les ressources ont

tellement fondu qu'elles leur permettent à peine, aujourd'hui, «de remplir leur mission».

Sophie Langlois, porte-parole de l'Université de Montréal, indique pour sa part que son établissement a convenu avec le gouvernement du Québec d'un plan pour «atteindre l'équilibre budgétaire l'an prochain» et évoque les importantes compressions réalisées dans les dernières années.

Comment économiser davantage, alors, pour équilibrer ses finances? À cette question, Mme Langlois nous renvoie à la position officielle de l'Université de Montréal, que le recteur Guy Breton a exprimée il y a quelques semaines en commission parlementaire: la formule de financement «est mal adaptée à la réalité d'une université comme la nôtre». L'Université McGill n'a pas offert de commentaires.

Au ministère de l'Éducation, l'attaché de presse Dave Leclerc a simplement dit que la ministre Line Beauchamp allait sous peu faire une annonce pour convoquer «les acteurs de l'éducation» à un forum au cours duquel le financement des universités sera abordé, entre autres sujets.

LE DEVOIR : Les droits de scolarité grimpent dans sept provinces – Vendredi 17 septembre 2010

La Presse canadienne

Ottawa — Les droits de scolarité pour l'année universitaire 2010-2011 ont augmenté de 4 % au pays au premier cycle. [Statistique Canada a révélé](#) que les étudiants de ce niveau payaient en moyenne 5138 \$ en droits de scolarité, comparativement à 4942 \$ l'année précédente.

Comme c'était le cas l'an dernier, les droits ont augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors que, pour une troisième année consécutive, ils ont baissé en Nouvelle-Écosse.

En moyenne, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les droits les plus élevés au

Canada, soit 6307 \$. Les étudiants du Nouveau-Brunswick suivent, ayant déboursé en moyenne 5516 \$ en droits de scolarité universitaires. C'est au Québec que les droits de scolarité ont été les moins élevés au premier cycle, se situant à 2415 \$.

Pour ce qui est des droits des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles, ils augmentent plus rapidement que ceux des étudiants du premier cycle. En moyenne, ils ont payé 6,6 % de plus qu'en 2009-2010, pour un montant atteignant 5182 \$. Les droits des étudiants des deuxième et troisième cycles ont augmenté dans six provinces. Au Québec, ils ont grimpé de 6,4 % pour représenter 2600 \$.

Gel des droits

La Fédération étudiante collégiale du Québec et la Fédération étudiante universitaire du Québec ont aussitôt souligné le gel des droits de scolarité dans certaines provinces.

«Alors que les étudiants québécois ont subi une quatrième hausse consécutive de leurs droits de scolarité, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont gelé pour une deuxième année les leurs. La Nouvelle-Écosse a même baissé les siens de 4,5 %, une troisième baisse consécutive», a souligné Louis-Philippe Savoie, président de la Fédération universitaire.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les frais de scolarité augmentent – Vendredi 17 septembre 2010

OTTAWA | (Agence QMI) Les frais de scolarité pour les étudiants à temps plein dans les programmes universitaires de premier cycle au Canada ont augmenté de 4 % par rapport à l'an dernier.

En moyenne, les étudiants à temps plein ont payé 5 138 \$ en frais de scolarité en 2010-2011, comparativement à 4 942 \$ l'année dernière, selon des [chiffres compilés par Statistique Canada](#).

Les frais ont augmenté partout, sauf dans trois provinces: Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Frais supplémentaires obligatoires

Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador continuent d'avoir les frais de scolarité les moins élevés, ayant enregistré des moyennes respectives de 2 415 \$ et 2 624 \$.

En revanche, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les frais les plus élevés au

Canada, soit 6 307 \$. Les étudiants du Nouveau-Brunswick ont suivi, ayant déboursé en moyenne 5 516 \$ en frais de scolarité universitaires.

Les frais supplémentaires obligatoires ont contribué à pimenter la facture des étudiants, étant en hausse de 7 % en moyenne. Ces frais varient de 407 \$ à 818 \$ et comprennent les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants et les associations étudiantes.

MÉTRO : 1^{ère} page : Hausse des frais de scolarité dans sept provinces – Vendredi 17 septembre 2010

▶ L'Ontario reste la province où les frais sont les plus élevés

▶ Les études au Québec sont les moins chères

▶ Les frais ont encore baissé en Nouvelle-Écosse

OTTAWA - Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2010-2011 ont augmenté de quatre pour cent au pays au premier cycle. Statistique Canada a révélé que les étudiants de ce niveau payaient en moyenne 5138 \$ en frais de scolarité, comparativement à 4942 \$ l'année précédente.

Comme c'était le cas l'an dernier, les frais ont augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-

Brunswick, alors que, pour une troisième année consécutive, ils ont baissé en Nouvelle-Écosse.

En moyenne, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les frais les plus élevés au Canada, soit 6307\$. Les étudiants du Nouveau-Brunswick ont suivi, ayant déboursé en moyenne 5516\$ en frais de scolarité universitaires. C'est au Québec que les frais de scolarité ont été les moins élevés au premier cycle, se situant à 2415 \$.

Pour ce qui est des frais des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles, ils augmentent plus rapidement que ceux des étudiants du premier cycle. En moyenne, ils ont payé 6,6 pour cent de plus qu'en 2009-2010 pour un montant atteignant 5182 \$. Les frais des étudiants des deuxième et troisième cycles ont

augmenté dans six provinces. Au Québec, ils ont grimpé de 6,4 pour cent pour représenter 2600 \$.

La Fédération étudiante collégiale du Québec et la Fédération étudiante universitaire du Québec ont aussitôt souligné le gel des frais de scolarité dans certaines provinces.

«Alors que les étudiants québécois ont subi une quatrième hausse consécutive de leurs frais de scolarité, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont gelé pour une deuxième année les leurs. La Nouvelle-Écosse a même baissé les siens de 4,5 %, une troisième baisse consécutive»

Louis-Philippe Savoie, président de la fédération universitaire.

24 HEURES : Les frais de scolarité augmentent au Canada – Vendredi 17 septembre 2010

Agence QMI

Les frais de scolarité pour les étudiants à temps plein dans les programmes universitaires de premier cycle au Canada ont augmenté de 4 % par rapport à l'an dernier.
En moyenne les étudiants à temps plein ont payé 5138 \$ en frais de scolarité en 2010/2011 comparativement à 4942 \$ l'année dernière selon [des chiffres compilés par Statistiques Canada](#).
Les frais ont augmenté partout sauf dans trois provinces, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador continuent d'avoir les frais de scolarité les moins élevés, ayant enregistré des moyennes respectives de 2415 \$ et 2624 \$.
En revanche, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les frais les plus élevés au Canada, soit 6307 \$.
Les étudiants du Nouveau-Brunswick ont suivi, ayant déboursé en moyenne 5516 \$ en frais de scolarité universitaires.
Note salée pour les futurs dentistes
Comme cela a été le cas lors des deux années précédentes, ce sont les étudiants en dentisterie

qui ont payé les frais de scolarités les plus importants. En 2010/2011 les étudiants devaient déboursé en moyenne 14 701 \$ pour apprendre leur métier. Ils ont été suivis des étudiants inscrits en médecine (10 244 \$) et en pharmacie (9 250 \$).
Les frais supplémentaires obligatoires ont contribué à pimenter la facture des étudiants, étant en hausse de 7 % en moyenne. Ces frais varient de 407 \$ à 818 \$ et comprennent généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants et les associations étudiantes.

THE GAZETTE : Tuition up 4% in Canada – Friday, September 17, 2010

POSTMEDIA NEWS

OTTAWA – The price of post-secondary education continued to steadily climb as tuition fees for undergraduate students increased an average of four per cent this year, according to a [report issued yesterday by Statistics Canada](#).
On average, undergraduate students paid \$ 5,138 in tuition in 2010, compared with \$ 4,942 a year earlier, when fees rose by 3.6 per cent.

And, for the second consecutive year, students in Ontario paid the most.
"Canada is on the verge of bankrupting a generation," said David Molenhuis, the Canadian Federation of Students' national chairman.
The CFS, an alliance of more than 80 student unions representing 500,000 students across Canada, has been calling for a federal post-secondary education act that would offer guidelines for a "national vision" to resolve what it

calls the current "patchwork of different policies."
Tuition fees rose in all but three provinces. Newfoundland and Labrador and New Brunswick stayed the same, and, for the third consecutive year, fees declined in Nova Scotia – by 4.5 per cent.
Undergrads in Quebec continued to have the lowest tuition fees, averaging \$ 2,415, up 4.6 per cent.

CYBERPRESSE : Les frais de scolarité ont augmenté de 4% au Canada - Mis à jour le 16 septembre 2010 à 16h47

La Presse Canadienne, Ottawa
Les frais de scolarité pour l'année universitaire 2010-2011 ont augmenté de quatre pour cent au pays au premier cycle. [Statistique Canada a révélé](#) que les étudiants de ce niveau payaient en moyenne 5138 \$ en frais de scolarité, comparativement à 4942 \$ l'année précédente.
Comme c'était le cas l'an dernier, les frais ont augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors que, pour une troisième année consécutive, ils ont baissé en Nouvelle-Écosse.
En moyenne, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les frais les plus élevés au

Canada, soit 6307\$. Les étudiants du Nouveau-Brunswick ont suivi, ayant déboursé en moyenne 5516\$ en frais de scolarité universitaires. C'est au Québec que les frais de scolarité ont été les moins élevés au premier cycle, se situant à 2415 \$.
Pour ce qui est des frais des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles, ils augmentent plus rapidement que ceux des étudiants du premier cycle. En moyenne, ils ont payé 6,6% de plus qu'en 2009-2010 pour un montant atteignant 5182 \$. Les frais des étudiants des deuxième et troisième cycles ont augmenté dans six provinces. Au Québec, ils ont grimpé de 6,4% pour représenter 2600 \$.

La Fédération étudiante collégiale du Québec et la Fédération étudiante universitaire du Québec ont aussitôt souligné le gel des frais de scolarité dans certaines provinces.
«Alors que les étudiants québécois ont subi une quatrième hausse consécutive de leurs frais de scolarité, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont gelé pour une deuxième année les leurs. La Nouvelle-Écosse a même baissé les siens de 4,5%, une troisième baisse consécutive», a souligné Louis-Philippe Savoie, président de la fédération universitaire.

RADIO-CANADA / ÉCONOMIE : Frais de scolarité : Hausse de 4 % pour les universitaires canadiens - Mise à jour le jeudi 16 septembre 2010 à 13 h 51

Les étudiants de premier cycle universitaire au Canada payent en moyenne 5138 \$ en frais de scolarité en 2010-2011, comparativement à 4942 \$ l'année précédente, selon [une étude de Statistique Canada](#) parue jeudi.
Ceci représente une augmentation de 4 %. Cette hausse était de 3,6 % en 2009-2010.
Quant aux étudiants des deuxième et troisième cycles, ils doivent déboursé en moyenne 5182 \$, soit 6,6 % de plus que l'année précédente.
En comparaison, l'inflation mesurée par l'Indice des prix à la consommation a connu une augmentation de 1,8 % entre juillet 2009 et juillet 2010.

Variations par province

Comme en 2009-2010, les frais au premier cycle ont augmenté dans toutes les provinces, sauf trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors qu'ils ont baissé en Nouvelle-Écosse pour une troisième année consécutive.
Ailleurs, les frais ont augmenté dans un intervalle variant entre 1,5 % en Alberta et 5,4 % en Ontario.
En moyenne, les étudiants de premier cycle de l'Ontario payent les frais les plus élevés, soit 6307 \$. Les étudiants du Nouveau-Brunswick suivent, devant déboursé en moyenne 5516 \$.
Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador continuent d'avoir les frais de scolarité les moins élevés, avec des moyennes respectives de 2415 \$ et 2624 \$.

Les programmes les plus chers

Les étudiants en dentisterie au premier cycle payent les frais de scolarité les plus élevés, soit 14 701 \$. Ceux en médecine et en pharmacie suivent, avec 10 244 \$ et 9250 \$ en frais, respectivement.
Aux deuxième et troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires pour cadres (28 773 \$) et réguliers (21 118 \$) sont les plus coûteux.
[Hyperlien externe](#)
[Frais de scolarité universitaires, 2010-2011](#)
Le résumé de l'étude de Statistique Canada

Les commentaires (12)

Envoyé par Constantinople, 17 septembre 2010 à 00 h 18 HAE
"Si les parents doivent payer plus d'impôts alors taxons les davantage sans pénaliser les étudiants."-Patriote 1837
Hey! Au cas ou vous auriez pas remarqué, on est déjà les plus taxés en Amérique du Nord!
Si vous voulez libérer des fonds, qu'on coupe dans notre écrasante fonction publique.
[En accord \(4\) »](#) - [En désaccord \(2\) »](#)
Envoyé par Patriote 1837, 16 septembre 2010 à 23 h 26 HAE
Je crois que la gratuité scolaire pour tous est le placement le plus rentable qu'une société puisse faire.
Le fait de savoir si les parents sont riches ou pauvres est sans intérêt puisque c'est de la situation de l'étudiant dont il est question.

J'ai entendu plusieurs histoires pathétiques de jeunes qui doivent travailler à temps plein pour étudier à temps partiel à cause qu'il ne sont pas éligibles au programme des prêts et bourses puisque leurs parents sont à l'aise financièrement mais qu'ils refusent d'aider leurs enfants.
Si les parents doivent payer plus d'impôts alors taxons les davantage sans pénaliser les étudiants.
Quant aux programme REEE et les subventions aux écoles privées je suggère qu'on les abolissent totalement. Ces économies plus les coûts de gestion qu'ils comportent aideront à financer l'éducation gratuite pour tous. Ceux qui ont les moyens de se payer ces fantaisies n'ont pas besoin de le faire au crochet de l'État.
Je crois également que les étudiants devraient avoir droit à des bourses d'études universelles dont le montant serait équivalent à celui de l'aide sociale. Si on donne des prestations d'aide sociale à vie à des individus qui ne contribuent en rien à la société comment peut-on justifier ne pas en donner à des étudiants qui paieront des centaines de milliers de dollars en impôts lorsqu'ils auront obtenus leurs diplômes ?
[En accord \(7\) »](#) - [En désaccord \(4\) »](#)
Envoyé par Aurélien, 16 septembre 2010 à 22 h 31 HAE
On ne pourra pas m'accuser de tenir deux discours. Lorsque j'étais en administration à l'UQAM en 2004, je vivais dans une pauvreté abjecte. 15 000 \$ par année, 2 dans un 4 et demi semi sous-sol nécessitant des traitements



anti-vermines une fois l'an... Pas de voiture, pas de cellulaire, très peu de sortie, beaucoup d'études (du pot aussi je dois l'admettre...). J'ai complété mon bac en 2 ans et demi (sessions de 6 cours, 2 cours l'été) et m'en sort plutôt bien aujourd'hui. J'ai amorcé l'université à 150 livres, je l'ai terminée à 130 et je suis à 165 aujourd'hui !, lol

Pourtant, j'argumentais avec des illuminés de la CLAQ et des mouvements pour la gratuité scolaire. Je leur disais à peu près ceci : pourquoi les fils de riche se font subventionner leurs études universitaires ? (des études démontrent qu'une bonne partie des étudiants universitaires proviennent de familles plus éduquées, donc plus riches). Les étudiants ne sont ils pas les premiers bénéficiaires de leur éducation supérieure ? On devrait augmenter les frais de scolarité, et utiliser une partie des revenus pour augmenter les prêts et bourses pour les gens qui en ont vraiment besoin.

Pendant ce temps, malgré le travail du personnel, nos universités se classent mal dans les 200 meilleures du monde, à part McGill, qui est soutenue par la philanthropie (35^{ème} dans le monde, Udm 138^{ème}) voir lien <http://lcn.canoe.ca/lcn/infos/national/archives/2010/09/20100916-105130.html> Pourtant, on sait que l'éducation est très importante dans le monde moderne.

Bref, on doit augmenter les frais de scolarité pour éviter de voir notre système universitaire déclassé.
ps : Au Québec, lorsque les parents mettent 1 \$ dans un reee, ils récoltent 30 % en subvention, c'est donc 30 % de rendement garanti. À part Bernard Madoff, je vous mets au défi de trouver un rendement comparable. C'est ce que je vais faire pour mon fils, 40 \$ par semaine (moi 20 et sa mère 20) pendant 18 ans, à +- 5,5 % de rendement = +- 80 000 \$. Le petit pourra aller à Harvard s'il veut...

[En accord \(9\) »](#) - [En désaccord \(2\) »](#)

Envoyé par chasseur, 16 septembre 2010 à 22 h 17 HAE

LES plus insultant, c'est de voir les étudiants venant de partout au pays ou même dans le monde, venir étudier au Québec car ce n'est pas cher, repartir chez eux une fois le diplôme obtenu. Et nous, belle société molle, on manque de spécialistes et de médecins...

[En accord \(9\) »](#) - [En désaccord \(3\) »](#)

Envoyé par John Gotfried, 16 septembre 2010 à 21 h 47 HAE

Étant étudiant à l'université, je trouve très insultant de lire des commentaires du genre de Tylvalen. Je travail depuis l'âge de 16 ans, je n'ai pas d'auto, je ne fais pas de voyages, je n'ai pas de cellulaire, je m'habille pratiquement dans des friperies tellement que je manque d'argent, et là bière, je n'en bois pas plus que n'importe qui au Québec. D'ailleurs, il faut bien s'évader et sortir des fois pour ne pas virer fou. Je vois mes économies durement acquises disparaître devant mes yeux. Je suis conscient de la nécessité de s'endetter, mais j'ai pas envie d'être obligé d'habiter sur un banc de parc pour arriver.

[En accord \(12\) »](#) - [En désaccord \(2\) »](#)

Envoyé par Gino Montana, 16 septembre 2010 à 18 h 02 HAE

Je m'en vais justement faire mon MBA (maîtrise en administration des affaires), ça coûte cher, mais on a le droit à une marge de crédit étudiante CA jusqu'à 80 000 \$ à 1% d'intérêt, alors il y en a pas de problème d'argent car dans ce cours là t'es pas là pour pas réussir et en sortant de là ça se rembourse assez vite avec nos salaires

[En accord \(19\) »](#) - [En désaccord \(5\) »](#)

Envoyé par lèvesqus, 16 septembre 2010 à 17 h 53 HAE

en tout cas c'est pas avec l'aide du gouvernement que je vais être dans luxe depuis la crise belle gagne de capitalisme!

[En accord \(4\) »](#) - [En désaccord \(23\) »](#)

Envoyé par dan_a1, 16 septembre 2010 à 17 h 25 HAE

L'élite du Québec actuel en ont profitée de ce système de bas coût au niveau des études, les

Charest, Bouchard et compagnie qui aiment tant faire les gorges chaudes ont bien bénéficié de ce système, maintenant que c'est dans leurs poches qu'on puisse, ils crient comme des cochons que l'on même à l'abbatoire. Alors que l'on cherche en premier à reprendre les sommes que la société Québécoise est en droit de percevoir sur l'eau, les matières premières et une gestion plus serrée des contrats de voiries, ensuite on pourrait peut-être commencé à voir si les petits peuvent faire leurs parts, on regarde toujours le problème à l'envers.

[En accord \(9\) »](#) - [En désaccord \(17\) »](#)

[Signalez un abus »](#)

Envoyé par pierrot1234, 16 septembre 2010 à 17 h 14 HAE

@ tylvalen

tu as tellement raison haha

les étudiants de nos jours dépenses beaucoup trop.

plusieurs (pas tous) utilisent leur prêt étudiant pour se payer des voyages dans le sud

[En accord \(23\) »](#) - [En désaccord \(18\) »](#)

Envoyé par Tylvalen, 16 septembre 2010 à 16 h 16 HAE

tullium : Ne demander pas aux étudiants de faire leur part ! Il faudrait qu'il coupe dans leur dépenses : Auto, bière, pot, voyage, Iphone, vêtements, etc c'est terrible.

[En accord \(35\) »](#) - [En désaccord \(34\) »](#)

Envoyé par vnazaire, 16 septembre 2010 à 16 h 02 HAE

Et les Livres ou Manuels couteux ?

100 dollars et plus le manuel ?

L ordinateur aussi pour plus de 500 dollars ?

Les logiciels de Microsoft ?

[En accord \(27\) »](#) - [En désaccord \(6\) »](#)

Envoyé par tullium, 16 septembre 2010 à 15 h 59 HAE

Ça serait bien que le Québec suive la moyenne nationale.

On a plus le moyen de nos ambitions. Les étudiants doivent faire leurs parts!!

[En accord \(27\) »](#) - [En désaccord \(30\) »](#)

LE QUOTIDIEN DE STATISTIQUES CANADA : Frais de scolarité universitaires – Jeudi 16 septembre 2010

Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle cet automne ont fait face à une augmentation légèrement plus élevée des frais de scolarité pour l'année universitaire 2010-2011, soit à une croissance de 4,0 % comparativement à une hausse de 3,6 % en 2009-2010.

Les étudiants de premier cycle ont payé en moyenne 5 138 \$ en frais de scolarité en 2010-2011, comparativement à 4 942 \$ l'année précédente.

À titre de comparaison, l'inflation telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation a connu une augmentation de 1,8 % entre juillet 2009 et juillet 2010.

Comme c'était le cas en 2009-2010, les frais ont augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de trois. Les frais sont demeurés inchangés à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, alors que, pour une troisième année consécutive, ils ont baissé en Nouvelle-Écosse (-4,5 %). Ailleurs, les frais ont augmenté dans un intervalle variant entre 1,5 % en Alberta et 5,4 % en Ontario.

En moyenne, les étudiants de premier cycle de l'Ontario ont payé les frais les plus élevés au Canada, soit 6 307\$. Les étudiants du Nouveau-Brunswick ont suivi, ayant déboursé en moyenne 5 516\$ en frais de scolarité universitaires.

Le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador continuent d'avoir les frais de scolarité les moins élevés, ayant enregistré des moyennes respectives de 2 415 \$ et 2 624 \$.

Les frais des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles augmentent plus rapidement que ceux des étudiants du premier cycle

À l'échelle nationale, les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle ont subi des hausses de frais de scolarité supérieures à celles des étudiants de premier cycle.

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'enquête Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades. Cette enquête a été menée entre mai et juin 2010 et elle a porté sur l'année universitaire 2010-2011.

Les moyennes provinciales sont calculées en pondérant les frais de scolarité par le nombre d'étudiants inscrits selon les données d'inscriptions les plus récentes, soit 2008 dans le cas présent. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits dans un programme donné n'est pas connu, ce programme est exclu du calcul de la moyenne. Les mêmes nombres d'étudiants sont utilisés pour la pondération des deux années 2009-2010 et 2010-2011 permettant ainsi de ne considérer que les changements observés dans les frais de scolarité. De plus, cette année les programmes de maîtrise en administration des affaires ont été exclus du calcul des moyennes provinciales et na-

tionales de façon à éliminer les répercussions des coûts plus élevés de ces programmes sur la pondération globale des frais de scolarité.

Les programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire offerts par les hôpitaux universitaires et les établissements similaires menant à une attestation dans un domaine spécialisé étaient exclus.

Pour le Québec, depuis 10 ans, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les frais de scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants de l'extérieur de la province.

Il faut noter que les frais de scolarité sont en général assujettis aux politiques provinciales réglementant leurs augmentations.

Toute comparaison dans le temps à long terme doit être effectuée avec précaution étant donné que la répartition du nombre d'inscriptions dans les différents programmes d'étude peut varier d'une période à l'autre.

Les données du présent communiqué ne tiennent pas compte ni de l'aide financière ni des crédits d'impôt accordés aux étudiants. Les frais de scolarité et les frais supplémentaires obligatoires présentés ici ne représentent qu'une partie des dépenses

totales qu'exige une formation universitaire.

En moyenne, ils ont payé 6,6 % de plus qu'en 2009-2010, alors que les étudiants de premier cycle ont connu une hausse de 4,0 %. Les étudiants des deuxième et troisième cycles ont payé en moyenne 5 182 \$ en frais de scolarité pour l'année en cours, ce qui est légèrement supérieur au montant payé par les étudiants du premier cycle.

Les frais des étudiants des deuxième et troisième cycles ont augmenté dans six provinces. Ces hausses ont varié entre 1,6 % en Alberta et 10,6 % en Ontario. En revanche, quatre provinces ont connu une diminution des frais variant entre une baisse de 0,1 % à Terre-Neuve-et-Labrador et un recul de 4,6 % en Nouvelle-Écosse. C'est dans cette dernière province que les frais de scolarité des étudiants de deuxième et troisième cycles étaient les plus élevés (7 350 \$). Elle est suivie de l'Ontario (6 917 \$) et de la Colombie-Britannique (6 353 \$).

Les frais de scolarité des étudiants canadiens en dentisterie demeurent encore les plus élevés du premier cycle

Comme cela a été le cas lors des deux années précédentes, les étudiants inscrits au premier cycle en dentisterie ont payé en 2010-2011 les frais de scolarité les plus élevés (14 701 \$). Ils ont été suivis des étudiants inscrits en médecine (10 244 \$) et en pharmacie (9 250 \$).

Les étudiants du premier cycle ayant connu la plus forte augmentation étaient ceux inscrits en architecture et services connexes (+6,5 %), qui, pour l'année en cours, ont dû payer 5 140 \$. Le programme de droit, professions connexes et études du droit a suivi (+5,7 %), alors que les autres disciplines ont enregistré des hausses variant entre 2,0 % en agriculture, ressources naturelles et conservation et 5,6 % pour le programme de dentisterie.

Les maîtrises en administration des affaires sont les plus coûteux des programmes de deuxième et de troisième cycles

Aux deuxième et troisième cycles, les programmes de maîtrise en administration des affaires pour cadres (28 773 \$) et réguliers (21 118 \$) ont été les plus coûteux.

Parmi tous les programmes de deuxième et de troisième cycles, celui de médecine vétérinaire (+2,3 %) a enregistré la plus faible augmentation de 2009-2010 à 2010-2011. Il est suivi du programme d'éducation (+2,8 %).

Les augmentations les plus élevées se sont produites dans les programmes de dentisterie (+34,8 %) et de santé autre, parcs, récréation et conditionnement physique (+28,5 %).

Les étudiants étrangers paient davantage pour leurs frais de scolarité

À l'échelle nationale, les étudiants étrangers de premier cycle ont dû acquitter des frais de scolarité moyens de 16 768 \$ en 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 5,2 % de plus que l'année précédente.

L'augmentation nationale des frais de scolarité des étudiants étrangers du premier cycle est moins marquée que celle de 7,1 % enregistrée l'année précédente. Les changements aux frais de scolarité ont varié entre une baisse de 0,3 % en Nouvelle-Écosse et une hausse de 9,5 % en Saskatchewan.

En ce qui concerne les étudiants étrangers inscrits à temps plein dans un programme de deuxième et de troisième cycles, ils ont fait face à une augmentation moyenne de 5,9 % en 2010-2011 et ont dû déboursier 12 368 \$. Alors que les frais ont augmenté dans la plupart des provinces, une faible baisse (-0,1 %) a été enregistrée pour les étudiants étrangers du Nouveau-Brunswick. Les frais sont demeurés stables pour les étudiants étrangers de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les étudiants étrangers des deuxième et troisième cycles ayant subi les plus fortes augmentations étaient ceux de la Saskatchewan (+25,2 %) et ceux du Québec (+10,3 %).

Les frais supplémentaires obligatoires sont à la hausse

Le groupe de services compris dans les frais supplémentaires obligatoires varie d'un établissement à un autre et peut changer au fil du temps. Il comprend généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes ainsi que les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens inscrits à temps plein.

À compter de cette année, les frais «partiellement» obligatoires tels que l'assurance-maladie et l'assurance dentaire auxquels l'étudiant peut renoncer s'il prouve qu'il a une autre couverture comparable ne sont pas compris dans le calcul des moyennes pondérées des frais obligatoires.

À l'échelle nationale, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants canadiens inscrits au premier cycle en 2010-2011 ont augmenté de 7,0 % par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces étudiants ont payé 702 \$ en frais supplémentaires obligatoires en 2010-2011, en hausse comparativement à 656 \$ l'année précédente.

En 2010-2011, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants inscrits au premier cycle ont varié entre 407 \$ au Nouveau-Brunswick et 818 \$ en Alberta alors que, pour les étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles, les frais obligatoires ont varié entre 234 \$ en Saskatchewan et 984 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador. L'Alberta a affiché l'augmentation la plus marquée des frais supplémentaires obligatoires pour les étudiants inscrits au premier cycle (+183 \$ ou +28,8 %) ainsi que pour les étudiants inscrits au deuxième et au troisième cycles (+166 \$ ou +24,4 %). Par ailleurs, deux provinces ont connu des baisses des frais obligatoires pour les étudiants au deuxième et troisième cycles, soit le Nouveau-Brunswick (-0,7 %) et la Colombie-Britannique (-12,0 %).

Les frais supplémentaires obligatoires ne sont généralement pas touchés par les politiques de réglementation des frais. De plus, ces frais sont normalement établis, en partie, par les ministères provinciaux, les établissements et les organisations étudiantes.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3123.

Pour obtenir plus de renseignements, pour commander des données ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-7608 ou composez sans frais le 1-800-307-3382 (educationstats@statcan.gc.ca), Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation. Télécopieur : 613-951-4441.

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par province

	2009-2010	2010-2011	2009-2010 à 2010-2011 variation en %
	dollars courants		
Canada	4 942	5 138	4,0
Terre-Neuve-et-Labrador	2 624	2 624	0,0
Île-du-Prince-Édouard	4 969	5 131	3,3
Nouvelle-Écosse	5 752	5 495	-4,5
Nouveau-Brunswick	5 516	5 516	0,0
Québec	2 309	2 415	4,6
Ontario	5 985	6 307	5,4
Manitoba	3 408	3 588	5,3
Saskatchewan	5 173	5 431	5,0
Alberta	5 240	5 318	1,5
Colombie-Britannique	4 706	4 802	2,0



Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par province

	2009-2010	2010-2011	2009-2010 à 2010-2011 variation en %
	dollars courants		
Canada	4 860	5 182	6,6
Terre-Neuve-et-Labrador	2 458	2 458	-0,1
Île-du-Prince-Édouard	4 091	3 913	-4,4
Nouvelle-Écosse	7 701	7 350	-4,6
Nouveau-Brunswick	5 074	5 034	-0,8
Québec	2 443	2 600	6,4
Ontario	6 256	6 917	10,6
Manitoba	3 936	4 132	5,0
Saskatchewan	3 127	3 271	4,6
Alberta	4 597	4 672	1,6
Colombie-Britannique	6 230	6 353	2,0

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par discipline

	2009-2010	2010-2011	2009-2010 à 2010-2011 variation en %
	dollars courants		
Agriculture, ressources naturelles et conservation	4 697	4 791	2,0
Architecture et services connexes	4 826	5 140	6,5
Sciences humaines	4 525	4 660	3,0
Commerce, gestion et administration publique	5 191	5 422	4,5
Éducation	3 739	3 859	3,2
Génie	5 577	5 981	5,5
Droit	8 229	8 697	5,7
Médecine	9 815	10 244	4,4
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	4 592	4 768	3,8
Sciences physiques et de la vie, et technologies	4 895	5 041	3,2
Mathématiques, information et sciences de l'information	5 299	5 550	4,7
Sciences sociales et de comportements	4 431	4 590	3,6
Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique	4 477	4 715	5,3
Dentisterie	13 917	14 701	5,6
Sciences infirmières	4 558	4 679	2,7
Pharmacie	8 783	9 250	5,3
Médecine vétérinaire	5 358	5 611	4,7

Moyenne des frais de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par discipline

	2009-2010	2010-2011	2009-2010 à 2010-2011 variation en %
	dollars courants		
Agriculture, ressources naturelles et conservation	4 636	4 773	3,0
Architecture et services connexes	4 672	4 824	3,5
Sciences humaines	3 979	4 197	5,5
Commerce, gestion et administration publique	6 175	6 417	3,9
Programme régulier de maîtrise en administration des affaires	19 727	21 118	7,1
Programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres	27 963	28 773	2,9
Éducation	4 410	4 533	2,8
Génie	5 312	5 505	3,6
Droit	4 477	4 633	3,5
Médecine
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	4 562	4 806	5,3
Sciences physiques et de la vie, et technologies	5 239	5 432	3,7
Mathématiques, information et sciences de l'information	5 498	5 670	3,3
Sciences sociales et de comportements	4 109	4 267	3,8
Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique	5 430	6 978	28,5
Dentisterie	3 218	4 337	34,8
Sciences infirmières	4 925	5 107	3,7
Pharmacie	5 247	5 411	3,1
Médecine vétérinaire	3 357	3 435	2,3

.. indisponible pour une période de référence précise

LE DEVOIR : En bref : Aide financière aux études: feu vert à l'indexation – Jeudi 16 septembre 2010

Le Devoir

Le [Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études a donné le feu vert à l'indexation](#) à hauteur de 2 % des dépenses admises dans le calcul de l'aide financière aux études, ainsi qu'à la majoration d'une série de montants pris en compte dans trois programmes d'aide financière

aux études, y compris le Programme de prêts et bourses.

D'autre part, il presse la ministre de l'Éducation d'introduire, dans le Règlement sur l'aide financière aux études, une disposition visant à indexer automatiquement les montants relatifs aux dépenses admises. «Nous demandons à la

ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, de mettre en œuvre ces recommandations afin que les étudiants les plus pauvres puissent avoir accès à une aide financière qui leur permet de se consacrer à leurs études», a fait valoir le président de la FEUQ, Louis-Philippe Savoie.

LE DEVOIR : 1ère page : Financement des universités - Les remèdes du Dr Breton - Le nouveau recteur de l'UdeM souhaite la création d'un «espace fiscal» pour soutenir l'enseignement supérieur – Mercredi 15 septembre 2010

Lisa-Marie Gervais

Au premier rang des universités québécoises pour son volume de recherche, l'Université de Montréal n'a plus les moyens de ses ambitions. Son nouveau recteur, le Dr Guy Breton, propose des solutions novatrices qui promettent de changer le paysage universitaire québécois.

Arrivé en poste le 1er juin dernier, le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, n'a pas perdu de temps. Il s'est attaqué au premier dossier de la pile, celui contenant le plus criant de tous les problèmes vécus par les universités à l'heure actuelle: le sous-financement. «On est un peu victime de notre succès. On est l'institution qui a le plus gros volume de recherche, mais qui a le plus grand déficit en frais indirects générés par ce même investissement en recherche», a indiqué M. Breton hier en entrevue dans les bureaux du Devoir.

Aux grands maux les grands moyens, le radiologiste de formation met de l'avant une méthode de gestion empruntée au milieu médical, duquel il est issu: évaluation du cas, diagnostic, traitement et suivi. «J'ai des traitements à proposer, mais j'espère que le patient suivra!» plaisante l'ancien directeur de la planification du CHUM.

Ainsi, parmi les solutions qu'il préconise, et dont il a fait état tout récemment devant la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation, il y a la hausse — inévitable, selon lui — des droits de scolarité. Il affirme ne pas souhaiter le régler en refilant la facture aux étudiants, ni en plaidant pour une hausse pharaonique des droits afin de concurrencer les universités canadiennes. «Le problème est plus complexe que ça. Il faut nuancer», rappelle l'ancien président et secrétaire de l'Association des radiologistes du Québec.



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Le nouveau recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton

Sauf que le gel a assez duré, insiste-t-il. «J'ai payé 700 \$ ma formation en médecine et je ne vois pas pourquoi les étudiants d'aujourd'hui ne paieraient pas quelque chose d'équivalent en dollars constants [soit quelque 3000 \$], note M. Breton. La richesse collective du Québec est plus

grande aujourd'hui qu'elle ne l'était à l'époque, alors je ne comprends pas pourquoi on resterait avec des frais de scolarité désarrimés.»

Le recteur souligne qu'aucune autre province, qu'aucun autre État ou territoire en Amérique du Nord n'a pas de droits de scolarité modulés en fonction des disciplines. Afin d'éviter de piéger un étudiant en musique dont la formation coûterait cher, mais ne serait pas génératrice de gros revenus, il propose que les droits s'ajustent à la hausse si et seulement si le coût de la formation est élevé et que l'espérance de revenu est significativement supérieure. Le Dr Breton promet également de consacrer près du tiers des revenus générés par l'augmentation des droits en aide financière.

Avantages fiscaux

«Les étudiants doivent accepter que la religion du gel n'ait pas donné les résultats, mais ce n'est pas vrai que c'est leur entière responsabilité. C'est toute la société qui va devoir être mise à contribution», croit fermement le recteur. Il dénonce la dynamique à petit nombre d'acteurs qui est installée depuis trop longtemps déjà. «J'ai l'impression qu'au Québec il y a la FEUQ [Fédération étudiante universitaire du Québec], l'État et les méchantes universités et les médias qui s'intéressent à la chose. J'aimerais qu'on réinvite le reste de la société à réaliser que l'avenir d'une société passe par le savoir. Et je veux qu'on s'investisse tous là-dedans», souhaite le Dr Breton.

Le recteur souhaite ainsi «créer un espace fiscal» où les individus et les entreprises qui font des dons pourraient recevoir des avantages fiscaux. «Il y a 25 ans, on a fait des Régimes d'épargne action [REA], il y a une dizaine d'années on a fait tout un portefeuille de dégrèvement fiscal pour le domaine culturel, le cinéma. Alors si, comme société, c'est important l'éducation, j'aimerais ça qu'on avantage fiscalement ceux qui soutiennent l'enseignement. Ça peut être un individu qui achète des obligations qui ont des rendements particuliers, ou des entreprises», explique M. Breton. Par exemple, sur un don de 1000 \$, un individu ou une entreprise pourrait recevoir un crédit d'impôt plus intéressant de 1500 \$, suggère le recteur.

Mais attention! Il ne s'agit pas de vendre l'université aux entreprises privées, précise-t-il. «C'est l'université qui décide où va cet argent-là, assure-t-il. Je ne veux pas que l'entreprise de biopharmaceutique m'empêche de développer mon programme d'anthropologie ou de philo.»

Vos réactions

● Frédéric Dupuis, Abonné, mercredi 15 septembre 2010 05h31

Encore et toujours l'Amérique du nord

«aucune autre province, aucun autre État ou territoire en Amérique du Nord». On l'entend beaucoup trop souvent, celle-là. Il ne faudrait surtout pas tenir compte de ce qui se fait en Europe ou au Japon, par exemple, les seules choses qui comptent vraiment se passent en Amérique du nord, c'est bien connu. Personnellement j'en ai plus qu'assez de cette manie

de faire n'importe quelle connerie, pourvu que la connerie en question ait été commise au Canada anglais ou aux États-Unis.

● Rodrigue Tremblay, Inscrit, mercredi 15 septembre 2010 07h40

Et la passe des Français?

Radio-Canada nous apprenait l'an dernier que 7000 Français étudiaient au Québec au tarif québécois de 2,000\$ par année alors que le coût réel est de 14,000. C'est un cadeau de 84 millions qu'on offre aux Français. Mais c'est pas tout: on leur offre en plus les soins de santé puisqu'ils ont droit à la carte-soleil dès leur arrivée. Est-ce qu'on ne pourrait pas traiter les étudiants français comme les autres étudiants étrangers qui viennent étudier au Québec?

● Dominic Demers, Inscrit, mercredi 15 septembre 2010 08h51

vision et diversité

DR Breton apporte de bon arguments, est il réaliste que l'ajustement des frais de scolarité ne suive pas celle de la condition économique des étudiants. L'accès à l'éducation est un droit acquis que l'on doit protéger comme société, mais doit on aussi protégé la consommation des étudiants (voiture, resto, alcool, fashion, etc.) ?

J'appuis la vision de Dr Breton, diversifié les sources de financement et encourager ceux qui support l'éducation. Dr Breton a une vision positive du future ; en embarquent dans son projet il devient possible de sauver une éducation de qualité en Français en Amérique du Nord.

● Socrate, Inscrit, mercredi 15 septembre 2010 09h24

dentisterie

Les nouveaux étudiants en dentisterie qui doivent maintenant débousser 6,000\$ pour leurs instruments comme frais d'entrée devraient-ils être modulés ou pas? Leur demander 1% de leurs revenus à leur sortie tout comme pour d'autres spécialités serait peut-être un peu plus rentable... Disons pendant 10 ans, par exemple...

● Raymond Saint-Arnaud, Abonné, mercredi 15 septembre 2010 11h38

Suggestion au Dr Guy Breton

Il existe au Québec un scandale systémique et récurrent : alors que la population anglophone du Québec est de moins de 10 % de la population totale, les cégeps et universités anglophones du Québec reçoivent 26 % des subventions gouvernementales. Ce qui revient à dire que les universités francophones, dont l'Université de Montréal, ne reçoivent pas la juste part qu'elles devraient avoir. Le Québec finance lui-même son assimilation à l'anglais. Pour une question de justice envers la majorité, il est grand temps que le réseau d'enseignement anglophone au Québec ne soit subventionné qu'au prorata de la proportion de véritables anglophones au Québec, et ce à

tous les niveaux : primaire, secondaire, et surtout aux niveaux collégial et universitaire. Va-t-on pour une fois s'interroger sur le degré de subvention des universités et des cégeps anglophones du Québec eu égard au poids démographique des vrais anglophones du Québec? Trois universités anglophones pour quel pourcentage de vrais anglophones? Qui va redresser cette situation absurde? Ce n'est sûrement pas M. Charest, lui qui reçoit l'appui quasi unanime (sinon rhodésien) des anglophones et des allophones anglicisés.

- Yvan Dutil, Inscrit, mercredi 15 septembre 2010 11h56

Et les universités qui ne forment pas de médecins?

C'est bien beau la logique des frais de scolarité différenciés. Cependant, les seuls à qui on peut charger le gros prix c'est aux médecins, aux dentistes et aux MBA. Pour le reste, les gens ne roulent pas sur l'or. Un ingénieur junior gagne en moyenne 50 000\$/an, pas 100 000\$ comme un médecin qui a une formation un peu plus longue. Cela veut dire aussi, que les frais de scolarité différenciés n'auront qu'un impact positif sur les finances des universités qui offrent ces programmes.

Faire payer plus, c'est le discours classique qu'on l'entend de la part des médecins. Ces derniers ne réalisent pas qu'ils vivent sur une autre planète et que les gens normaux gagnent beaucoup moins qu'eux. Ils ne réalisent pas non plus qu'il y a des cycles économiques. Dans le cas des programmes de génie cela veut dire moins d'étudiants quand il y a moins de demande sur le marché et plus d'étudiants lorsque la demande est forte. Si les frais suivent la logique de l'offre et de la demande ou même s'ils sont en relation avec le coût de la formation, cela impliquera automatiquement que les revenus des programmes dans le domaine du génie et des sciences appliquées vont fluctuer énormément dans le temps.

- Albert Descôteaux, Abonné, mercredi 15 septembre 2010 13h42

Logique comptable...

"Par exemple, sur un don de 1000 \$, un individu ou une entreprise pourrait recevoir un crédit d'impôt plus intéressant de 1500 \$, suggère le recteur."

Ne serait-il pas plus avisé pour les gouvernements de verser les \$1500 directement aux universités, au lieu de payer \$1500 aux individus ou entreprises qui auraient fait un don de \$1000?

- Mario Jodoin, Inscrit, mercredi 15 septembre 2010 17h43

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliquer ?

«Afin d'éviter de piéger un étudiant en musique dont la formation coûterait cher, mais ne serait pas génératrice de gros revenus, il propose que les droits (de scolarité) s'ajustent à la hausse si et seulement si le coût de la formation est élevé et que l'espérance de revenu est significativement supérieure» (à la moyenne ?).

Avec ce système, le niveau des droits serait basé sur l'espérance de revenus élevés (il s'agit de l'espérance statistique et non de la vertu théologale...) et non sur le revenu effectivement gagné. Ainsi, le musicien qui a la chance de gagner un haut revenu aurait payé le même montant en droits de scolarité que celui qui n'a pas réussi à percer. À l'inverse, le médecin qui ne peut exercer sa profession en raison d'une limitation fonctionnelle (par

exemple due à un accident) aurait payé les mêmes droits qu'un autre dont les revenus se retrouvent au sommet de l'échelle des revenus de sa profession. Il existe pourtant un moyen bien plus simple et plus équitable de moduler les coûts de la formation universitaire en fonction des revenus. cela s'appelle l'impôt sur le revenu.

- Rodrigue Tremblay, Inscrit, mercredi 15 septembre 2010 19h01

En Colombie-Britannique...

Ce midi à Maisonneuve, un Québécois qui étudie à Kamloops, Colombie-Britannique: 9000\$.... pour un trimestre!

Est-ce normal de payer 3000\$ par année seulement pour étudier la médecine à McGill?

Est-ce normal pour les 7000 Français de venir étudier ici à nos frais?

- Democrite101, Inscrit, jeudi 16 septembre 2010 10h00

Les financiers ont plus d'imagination pour nous facturer tout mouvement de fesses !

Une bonne solution économique ! Une facturation en deux temps:

1. Le temps des études, charger le coût minimum pour favoriser l'accès aux études universitaires.

2. Moduler les facturations ultérieures durant la période de vie active avec revenus et modulées selon le revenu moyen de la 10e à la 20e année de travail du diplômé, et quelque soit sa faculté et son métier. Ainsi, le prix sera progressif (en terme fiscal), plus élevé pour l'université (en terme budgétaire), et moins coûteux pour l'étudiant (en terme marginal).
Bingo man !

J.L (voir page web Jacques Légaré, par Google), Professeur d'Économique (à la retraite) et détenteur de 3 crédits en économique: les 3 crédits les plus payants de ma vie !

- Daniel Roy, C.A., Inscrit, jeudi 16 septembre 2010 10h11

Financement des universités

M. Breton, recteur de l'Université de Montréal, La seule nouvelle idée que vous semblez apporter est un crédit d'impôt pour les dons aux universités. Cette idée ne règlera pas le problème du sous-financement des universités francophones au profit des universités anglophones par rapport à leur poids démographique. Pire, votre idée ne fera qu'accroître cet écart. Elle permettra à la riche communauté anglophone et allophone-anglaise, d'effectuer plus de dons aux universités anglophones, que les francophones peuvent en faire aux universités francophones.

De plus, votre comparaison entre les revenus de certaines professions et de celui des musiciens n'est pas très gentille ni diplomatique.

Et que faite vous de la langue d'enseignement en anglais (matériel didactique) dans certains cours de sciences, que faite vous de la langue anglaise utilisée dans les laboratoires scientifiques et de la langue anglaise dans les publications scientifiques? Vous pensez que nous devrions investir encore plus de nos impôts pour vous permettre de rendre notre langue caduque, obsolète, inutile, etc.

Non merci, M. Breton.

Daniel Roy, C.A.

- claud dulac, Inscrit, jeudi 16 septembre 2010 10h12

Pourquoi scolariser des étudiants étrangers aux frais des québécois?

Les universités sont de compétentes exclusives du Québec. Donc, il se doit de n'octroyer du financement qu'à des citoyens de nationalité

québécoise puisque nous sommes une nation et l'obligation d'avoir obtenu cette citoyenneté depuis 3 ans. Quant à tout les citoyens étrangers y compris les canadiens (Ontario, CB, Alberta ...et États-Unis.

Leur réclamer des droits de scolarité pour le collégial et l'universitaire à parité des droits de scolarité réclamés aux Québécois s'ils fréquentent une institution équivalente aux États-Unis (par exemple, 35,000\$ à la faculté de médecine, de dentisterie...

McGill sans jamais exiger la maîtrise de la française scolarise en anglais 127 médecins dont 90 quittent après avoir fait un internat en anglais (pouvant être en contact avec des francophones). La grande majorité est des étudiants des USA, de la pauvre Alberta ou de la pauvre Ontario...) Alors que 500 étudiants sont refusés aux universités de langue française.

L'Ontario a fait une réforme sans tenir compte de la langue (les francos ontariens ont dû éliminer des cours car Carleton les offrait en anglais...Québec à l'autorité d'en faire autant. Le plus grand abus est les cours de théologie; les églises chrétiennes, les musulmans et les juifs n'ont qu'à offrir ces cours dans leur lieu de culte et maintenir leur curés oisifs occupés. Si le Cardinal Ouellet avait eu à former ses exécutants lui-même moins d'argent ne serait parvenu à l'État pontifical.

Les subventions aux universités devraient n'être versés que pour des étudiants véritablement québécois et au moi. S'il abandonne ce versement est enlevé pour cet étudiant.

Les droits de scolarité devraient être au coût réel et compenser les étudiants québécois par une garantie de prêt pour les étudiants dans le besoin et des bourses de l'État pour les étudiants de maîtrise ou du doctorat.

- claud dulac, Inscrit, vendredi 17 septembre 2010 07h57

dentisterie

Le seul francophone à McGill en dentisterie était le professeur québécois. Même les trois québécois de la minorité canadienne québécoise de 5.4% ne pouvaient s'exprimer en français. Le reste des étudiants provenaient de l'étranger Ontario, Alberta etc , des États-Unis, de la Jamaïque, 2 juifs identifiables par le kepa. Ces cohortes formés à nos frais pour des pays étrangers exigeront des services en anglais et comme canadien voteront lors d'élections au Québec...

La minorité de notre diaspora en Ontario n'a que deux universités bilingues pour le même nombre que la minorité canadienne québécoise qui elle en a trois qui sont unilingues anglaises.

A 35,000\$ par année pour fréquenter les écoles de médecine, de dentisterie et autres pour les étudiants étrangers l'abus se terminerait.

L'ordre des médecins et d'autres professions exigent la maîtrise du français pour pouvoir le droit d'exercice de la profession. Pourquoi dans cette ordre d'idée, exiger un test pour s'assurer la maîtrise du français avant d'être admis. Les universités pour francophones à l'étranger hors-Québec au Canada exigent bien un examen de la maîtrise de l'anglais avant leur admission spécialement l'Université canadienne d'Ottawa.

Ce qui est bon pour les canadiens est bon pour les québécois. A moins qu'il faille encore présenter l'autre joue à genoux devant son maître...

LE SOLEIL : Attention aux contributions volontaires... automatiques – Mardi 07 septembre 2010

Daphnée Dion-Viens, Le Soleil (Québec) La rentrée scolaire amène son lot de factures à payer. Entre les photocopies et les cahiers d'exercices se glissent parfois des «contributions volontaires» que des écoles réclament automatiquement aux parents, au grand dam de certains.

Nancie, mère d'un élève de deuxième secondaire, a décortiqué attentivement la facture envoyée par l'école secondaire de Rochebelle avant de sortir son chéquier. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir qu'on lui avait automatiquement facturé 30 \$ pour l'encadrement des élèves et la fondation de l'école, même s'il est bien spécifié qu'il s'agit d'une «contribution volontaire mais importante pour l'amélioration des services».

«Ce que je déplore, c'est que ce soit inclus dans la facture, plutôt que d'être à part. C'est assez

ambigu comme façon de faire», affirme cette mère qui a l'impression que l'école a voulu en passer «une p'tite vite» aux parents.

Il a été impossible d'en discuter la semaine dernière avec la direction de l'école secondaire de Rochebelle. À la commission scolaire des Découvreurs, on souligne toutefois que le conseil d'établissement de l'école a entériné la démarche et que 95 % des parents versent ce montant supplémentaire, réclamé depuis trois ans.

Les deux contributions volontaires permettent d'ajouter du personnel pour assurer la surveillance des élèves à l'heure du dîner (20 \$) et de soutenir des projets particuliers visant des élèves en difficulté (10 \$).

Selon la Loi sur l'instruction publique, il est permis de réclamer aux parents des frais pour la surveillance des élèves pendant l'heure du midi, comme c'est le cas dans d'autres écoles de

Québec. Par ailleurs, l'école secondaire de Rochebelle n'est pas la seule à réclamer une contribution volontaire pour sa fondation, indique-t-on à la commission scolaire.

Pas une exception

À la Fédération des comités de parents, on confirme qu'il ne s'agit pas d'une exception. Les parents mécontents doivent tout s'adresser aux membres du conseil d'établissement de leur école, a tenu à rappeler lundi son président, François Paquet, lors d'un point de presse concernant la rentrée scolaire.

«Les listes de fournitures scolaires et les factures sont approuvées par les parents qui siègent au conseil d'établissement, rappelle-t-il. Chaque école est différente. La meilleure chose à faire, en tant que parent, est de s'impliquer auprès de son conseil d'établissement. C'est là que ça se passe.»

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Des étudiants plus indépendants – Mercredi 25 août 2010

Agence QMI | Pour financer leurs études, les étudiants du Québec comptent moins sur leurs parents que ceux et celles des autres provinces, selon un sondage réalisé pour le compte de TD Canada Trust et dévoilé hier.

Selon la banque, 71 % des étudiants québécois ont déclaré que leurs parents financent moins du

quart du coût de leurs études, alors que cette proportion est de 60 % à l'échelle nationale. Le sondage montre aussi que 40 % des étudiants pensent que l'argent gagné grâce à leur emploi d'été couvrira la totalité de leurs frais scolaires, alors que la moitié d'entre eux croient que cette somme ne suffira pas.

Ils anticipent toutefois un niveau d'endettement plus bas que leurs confrères des autres provinces. Selon le sondage, 27 % d'entre eux pensent finir leurs études avec moins de 5000 \$ de dettes (contre 19 % à l'échelle nationale).

24HEURES.COM : Les étudiants québécois plus indépendants – Mardi 24 août 2010



Photo: Sebastien St-Jean

Selon la banque, 71 % des étudiants québécois ont déclaré que leurs parents financent moins du quart du coût de leurs études, alors que cette proportion est de 60 % à l'échelle nationale.

Agence QMI

Pour financer leurs études, les étudiants et les étudiantes du Québec comptent moins sur leurs parents que ceux et celles des autres provinces,

selon un sondage réalisé pour le compte de TD Canada Trust et dévoilé mardi.

Selon la banque, 71 % des étudiants québécois ont déclaré que leurs parents financent moins du quart du coût de leurs études, alors que cette proportion est de 60 % à l'échelle nationale. Et seulement 4 % ont indiqué que leurs parents paient plus des trois quarts de leurs frais, contre 10 % au niveau du pays.

Seulement 17 % des étudiants québécois peuvent compter sur un Régime enregistré d'épargne-études pour financer une partie du coût de leurs études.

Le sondage montre aussi que 40 % des étudiants pensent que l'argent gagné grâce à leur emploi d'été couvrira la totalité de leurs frais scolaires, alors que la moitié d'entre eux croient que cette somme ne suffira pas.

Compte tenu des coûts élevés de l'éducation, il est logique que seulement 26 % des étudiants québécois pensent ne pas se retrouver endettés après l'obtention de leur diplôme.

Ils anticipent toutefois un niveau d'endettement plus bas que leurs confrères des autres provinces. Selon le sondage, 27 % d'entre eux pensent finir leurs études avec moins de 5000 \$ de dettes (contre 19 % à l'échelle nationale), 23 % s'attendent à des dettes comprises entre 5000 \$ et 15 000 \$ (contre 20 % pour l'ensemble du pays) et 20 % prévoient des dettes de 15 000 \$ ou plus (contre 30 % à l'échelle nationale).

Enfin, 65 % des étudiants du Québec s'attendent à obtenir un salaire de départ inférieur à 50 000 \$. Pas plus de 12 % ont des attentes plus élevées et comptent gagner plus de 60 000 \$. Précisons que 14 % d'entre eux ne savent pas à quoi s'attendre en termes de rémunération.

Le sondage Éducation et finances de TD Canada Trust a été mené auprès de 1001 adultes âgés de 18 à 24 ans, dont 231 du Québec, qui sont actuellement inscrits, prévoient s'inscrire ou ont été inscrits dans les deux dernières années à un programme d'études postsecondaires. Les données ont été recueillies par Environics Research entre les 13 et 23 juillet 2010

RUEFRONTENAC.COM : Les jeunes paient eux-mêmes leurs études - Mise à jour le Mardi, 24 août 2010 18:36

Écrit par Valérie Dufour

Ce n'est pas sur papa et maman que les jeunes comptent avant tout pour payer leurs études supérieures. Selon un sondage de TD Canada Trust publié mardi matin, les universitaires québécois sont plus indépendants qu'il n'y paraît : 71 % d'entre eux affirment que leurs parents paient ou paieront moins du quart de leurs droits de scolarité.

À peine 4 % des personnes sondées ont indiqué que leurs parents ramassent plus des trois quarts de la facture. Le sondage national a été mené en juillet par la firme Environics Research auprès de 1 001 adultes de 18 à 24 ans qui sont inscrits, prévoient s'inscrire ou qui se sont inscrits récemment à un programme d'études postsecondaires.

Comment font ces jeunes pour payer leurs études? Et bien, ils travaillent et ils comptent sur le crédit public ou privé. Quelque 40 % des étudiants ont indiqué que leur emploi d'été servirait à payer leurs cours et 48 % ont soute-

nu qu'ils demanderont un prêt étudiant ou une marge de crédit étudiant.

«Notre étude a permis de constater que seulement 17 % des étudiants québécois peuvent compter sur un Régime enregistré d'épargne-études pour financer une partie du coût de leurs études», a précisé le vice-président associé de TD Canada Trust, Dan Demers. Il ajoute que cet outil financier est pourtant idéal pour financer les études postsecondaires car les parents bénéficient d'avantages fiscaux.

Il ressort également de ce sondage que les jeunes auraient besoin d'un cours de budget 101. En effet, 45 % des étudiants sondés ont affirmé qu'ils dépensaient plus d'argent qu'ils n'en épargnent. En conséquence, seulement 26 % du lot prévoit décrocher un diplôme sans un cent de dettes. Pour le reste, 27 % des jeunes sondés évaluent qu'ils finiront leurs études avec moins de 5 000 \$ de dettes, 23 % croient qu'ils devront de 5 000 à 15 000 \$ et

20 % s'attendent à être endettés de plus de 15 000 \$.

«Amasser suffisamment d'argent pour les études postsecondaires peut s'avérer un défi, mais il est beaucoup plus économique d'épargner d'avance que d'emprunter à la dernière minute», conseille Dan Demers.

Commentaires (6)

Wrong

Entre 1993 et 2001, les frais de scolarité ont augmenté de 77% au Canada. Durant cette même période, les jeunes de familles à revenu moyen ou faible n'étaient pas moins susceptibles de fréquenter l'université en 2001 qu'ils ne l'étaient en 1993. Conclusion: une hausse modérée des frais de scolarité n'a pas d'impact sur l'accès à l'éducation.

<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/050216/q050216b.htm>

Oups 😊

José Lepage , août 24, 2010

Re: Si seulement...

Si seulement mes parents avaient eu la chance de gagner plus de 30 000\$ cumulés annuellement...

Si seulement mes parents avaient eu la chance de pouvoir étudier...

Si seulement mes parents avaient eu la chance d'épargner pour mes études...

Si seulement...

G. Pelletier , août 24, 2010

Passer à côté de l'essentiel...

Cette étude amène un argument essentiel: Les étudiants post-secondaire ne sont pas financés par leurs parents, et sont très souvent financièrement autonomes. Ceci a un impact sur un sujet bien précis: le calcul des prêts et bourse aux étudiants. Celui-ci considère que les parents participent financièrement aux études de leurs enfants - automatiquement - à hauteur de plusieurs milliers de dollars, sans se poser de question. Or, la présente étude démontre que c'est l'inverse. Les parents participent rarement au financement des études de leurs enfants. Pour ceux qui ne sont pas familiers avec le système de prêts et bourse, ce critère, l'autonomie financière, est critique pour obtenir une portion de bourse du gouvernement.

Par expérience personnelle, le programme de prêts et bourses considèreraient que mes besoins financiers annuels, lors de mon baccalauréat, étaient de 9000\$, et la participation de mes parents de 18 000\$. 18 000\$ clair, après impôt! Et eux, ils considèreraient le salaire brut de mes parents. Et mes parents ne sont pas millionnaires, loin de là. Les critères d'autonomie sont absolument stupides, dès que j'ai eu fini mon

baccalauréat, j'ai été considéré entièrement autonomes de mes parents et pourtant je n'ai fait que commencer ma maîtrise. Ma situation financière était absolument la même que lors de mon baccalauréat, identique à ce que j'avais vécu pendant 2 ans. 2 ans pendant lesquels je n'étais pas autonome à leurs yeux, mais soudainement lorsque j'ai un diplôme en poche, je le suis. Tant mieux pour moi, mais le système est construit tout croche. Cette étude démontre qu'il faut que quelqu'un avec une tête sur les épaules et qui connaît bien le système le revoit de fond en comble. Il faut subventionner ceux qui n'ont pas les moyens de payer leurs études et que les parents des étudiants mieux nantis participent au financement des études de leurs enfants. Comparer les conditions du Québec et du "ROC" dans le présent argument est à mes yeux à côté de la "track".

Laurent Pilon , août 24, 2010

Si on payait autant c sur qu'il y aurait moins d'étudiants!

Je me suis inscrits à l'université en Janvier dernier. 1400\$, acheté mes livres, un autre 400\$, passe d'autobus par mois, 70\$ environ. pas pire, mais si on considère que je ne travail plus qu'une 20taine d'heures par semaine, mon salaire tombe à environ 500\$ par 2 semaines, disons 1000\$ par mois. Constat: avec mon loyer, chauffage internet et téléphone je n'arrive et je devrais travailler plus mais je n'étudie pas asser car je travail trop... Il n'y pas de conciliation à faire. Le système que les Bouchards, Marois et Charest on mis en place assure que les personnes issues de milieux pauvres n'auront pas la tâche facile pour avoir accès à l'éducation

mais les entourloupes de prêts et bourses et autres arnaques qui permettent au gouvernement de financer les banques grâce au RPR, on en parle pas... Mon ancienne copine, dont le parents sont divorcés et dont la mère fréquente un millionnaire, (bateau, chalet, avion, Condo à Miami) a eu droit on plan béton avec bourses généreuses alors que c'est le même millionnaire qui paie la facture d'étude. Résultat, l'argent qui pourrait servir pour des gens qui n'en ont pas les moyens sert pour que mon ex aie de l'argent de placé et quand elle aura terminé ses études elle pourra rembourser d'un coup son prêt et empaucher les intérêts générés plus les bourses. Un beau système que nous avons et vous avez le culot de dire qu'il faut augmenter les frais de scolarité? ON DEVRAIT SURTOUT ARRÊTER LA FRAUDE !!!!

Leplumelleur , août 24, 2010

Vérifiez vos faits, monsieur Lepage

Sauf qu'ils sont surtout fréquentés par les étudiants issus des familles de revenus moyens-élevés ou élevés. Les familles à faible revenus ou à revenus moyens-faibles (la majorité des familles québécoises) sont très peu présentes et leur participation décline à mesure que les frais augmentent.

Michel Boucher , août 24, 2010

Si seulement...

Si seulement les étudiants payaient un coût semblable à celui du reste du Canada pour leurs études, peut-être que cela inciterait les parents à créer des comptes épargnes-études dès leur naissance. Et ne venez pas me parler d'accessibilité puisque les universités du ROC sont plus fréquentées que celles ici.

TD CANADA TRUST: Les parents québécois veulent payer les études postsecondaires de leurs enfants, mais sont-ils en mesure de le faire? – Lundi 16 août 2010

Le sondage Éducation et finances de TD Canada Trust révèle comment les parents et les étudiants financent les études

Montréal (Québec), le 16 août 2010 – Les parents du Québec s'entendent pour dire que les études postsecondaires sont importantes pour leurs enfants et ils sont heureux de pouvoir donner un coup de main pour les financer. Toutefois, selon le sondage Éducation et finances de TD Canada Trust, il semble y avoir un écart entre ce que les parents veulent faire et ce qu'ils pourront se permettre de faire. Tandis que 89 % des parents comptent payer entièrement ou en partie les études postsecondaires de leur enfant, ils sont 44 % à dire ne pas avoir commencé à épargner et un autre 21 % à n'avoir aucune idée comment ils s'y prendront. En plus, 9 % des parents interrogés ont l'intention d'utiliser leurs cartes de crédit ou leur ligne de crédit pour financer les études de leur enfant.

Ces réponses des parents sont intéressantes lorsqu'on les compare à celles des étudiants du niveau postsecondaire du Québec, qui indiquent que ces derniers participent activement au financement de leurs études. Cinquante-quatre pour cent des répondants ont un emploi d'été cette année pour aider à payer leurs études, mais la moitié d'entre eux jugent que ces revenus ne suffiront pas pour régler toutes leurs dépenses. Ils auront donc recours à des prêts étudiants ou à des lignes de crédit (48 %) et aux REEE (17 %). Ce qui ne surprend pas, c'est que 70 % des étudiants s'attendent à être endettés une fois leur diplôme en main, 20 % d'entre eux évaluant leur dette future à au moins 15 000 \$.

« Si les avantages à long terme d'un diplôme postsecondaire sont importants, son prix l'est tout autant, soutient Linda Dupont, directrice régionale des ventes, crédit aux particuliers. Les

parents dont les enfants commencent des études en septembre et pour lesquels ils ont besoin d'une aide financière ont diverses options. Des outils de financement spécialement conçus pour les étudiants, notamment les lignes de crédit étudiant, leur permettent d'obtenir l'assistance dont ils ont besoin pendant leurs études sans que leurs parents soient soumis aux conditions de remboursement à court terme et aux taux d'intérêt plus élevés associés à certains prêts, lignes de crédit ou cartes de crédit. »

Combien coûtent les études postsecondaires?

Un rapport des Services économiques TD indiquait qu'en 2009, le coût d'un diplôme de premier cycle de quatre ans s'élevait à plus de 80 000 \$ pour les étudiants ne demeurant pas chez leurs parents. Comment les parents peuvent-ils aider leurs enfants s'ils n'ont pas économisé une telle somme pour chacun d'eux?

« Idéalement, les parents auront commencé à mettre de l'argent de côté pour les études de leurs enfants dès leur jeune âge, mais s'ils ne l'ont pas fait, ou s'ils n'ont pas épargné suffisamment, il existe des options utiles qui sont à la fois flexibles et efficaces sur le plan des coûts, explique Mme Dupont. Passez à votre banque et parlez à un spécialiste au sujet de solutions de financement pour les études postsecondaires. »

Dans quelle mesure les parents au Québec participent-ils au financement des études?

Le sondage Éducation et finances de TD Canada Trust révèle que 42 % des parents au Québec ont l'intention de payer la majeure partie du coût des études de leur enfant; et un parent sur trois (31 %) affirme qu'il réglera les dépenses essentielles, notamment les droits de scolarité, les livres et le loyer, mais dit s'attendre à ce que leur enfant couvre les autres dépenses, et 16 %

comptent payer la totalité des dépenses de leur enfant.

D'après les parents au Québec, combien leurs enfants devraient-ils contribuer pour financer leurs études?

Il est plus probable que les parents au Québec considèrent qu'il est de leur responsabilité de payer l'éducation de leur enfant (18 % comparativement à 12 % au pays). Cinquante pour cent des parents estiment que même s'il est important que leurs enfants couvrent une partie du coût de leurs études, ils sont également heureux de pouvoir leur donner un coup de main. Tandis qu'un autre 16 % d'entre eux jugent qu'il serait bénéfique à leurs enfants de payer leurs propres études.

Quel niveau d'éducation est requis pour assurer la compétitivité des jeunes sur le marché du travail au Québec?

Les parents au Québec, comparativement au reste du pays, ont une vision plus pragmatique des études postsecondaires, affirmant à hauteur de 60 % qu'une formation pratique dans une école de métiers ou un diplôme collégial rendra leur enfant compétitif sur le marché du travail. De plus, 25 % des parents croient que leurs enfants requièrent un diplôme de premier cycle, 11 % disent que c'est plutôt une maîtrise et 4 % affirment qu'il leur faut un doctorat.

Au sujet du sondage Éducation et finances de TD Canada Trust

Les réponses au sondage Éducation et finances de TD Canada Trust ont été recueillies en deux volets. Le premier sondage a été mené à l'échelle nationale auprès de 600 parents canadiens, y compris 146 du Québec, par Environics Research entre les 15 et 19 juillet 2010. Le deuxième était un sondage national mené auprès de 1 001 adultes âgés de 18 à 24 ans, y compris 231 du Québec, qui sont actuellement

inscrits, prévoient s'inscrire ou ont été inscrits dans les deux dernières années à un programme d'études postsecondaires. Ces données ont été recueillies par Environics Research entre les 13 et 23 juillet 2010.

Au sujet du Groupe Financier Banque TD

En 2010, le Groupe Financier Banque TD (GFBTD) célèbre le 150^e anniversaire de sa présence au Québec. Depuis l'ouverture de la première succursale au Québec, en 1860, il a su développer une riche tradition de services à la clientèle confortables et son engagement au sein de la collectivité. Aujourd'hui, la présence du GFBTD au Québec se traduit notamment par plus de 4 000 employés et de 125 bureaux et points de service, et des investissements considérables dans les programmes communautaires.

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation « Groupe Financier Banque TD ». Le Groupe Financier Banque TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et il offre ses services à plus de 18 millions de clients regroupés dans quatre secteurs fondamentaux exerçant leurs activités dans plusieurs centres financiers clés partout dans le monde : les services bancaires personnels et commerciaux au Canada, offerts notamment par TD Canada Trust et TD Assurance; la gestion de patrimoine, incluant les activités de TD Waterhouse et un investissement dans TD Ameritrade; les services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offerts notamment par TD Bank, la banque américaine

la plus pratique, ainsi que les services bancaires de gros, fournis entre autres par Valeurs Mobilières TD. De plus, le Groupe Financier Banque TD se classe parmi les plus grands prestataires de services financiers en ligne du monde, puisqu'il compte plus de 6 millions de clients qui font des affaires par voie électronique. Au 30 avril 2010, le Groupe Financier Banque TD possédait des actifs de 574 milliards de dollars canadiens. La Banque Toronto-Dominion est inscrite sous le symbole « TD » aux Bourses de Toronto et de New York.

Renseignements : Tara Sirinyan, Groupe Financier Banque TD, 514-385-2244, ra.sirinyan@tdinsurance.com
Charles Durivage charlesd@morinrp.com, Tél. : 514 289-8688, poste 227, Cell. : 514 894-4186

LE DEVOIR : CAHIER RENTRÉE SCOLAIRE : À l'université - L'automne s'annonce chaud : Les organisations étudiantes s'attendent à deux années fortes en mobilisation – Samedi et dimanche 14 et 15 août 2010

Hélène Roulot-Ganzmann

Bientôt la rentrée. Dans quelques semaines, tous les étudiants du Québec auront repris le chemin des amphithéâtres. Il leur en aura coûté à chacun 2068 dollars, soit cent pièces de plus que l'an dernier. Mais combien de moins qu'en 2012? Nul ne peut le prédire: dans son dernier budget, le gouvernement provincial a annoncé le dégel des droits de scolarité d'ici deux ans. Une mesure contre laquelle les associations étudiantes s'insurgent. Et elles jurent de tout mettre en œuvre pour en obtenir le retrait.



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Le dégel annoncé des droits de scolarité à l'université risque fort de relancer les manifestations étudiantes cet automne.

Première étape importante: octobre et la rencontre des partenaires de l'éducation. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) y sera présente et compte bien mettre tous les sujets brûlants sur la table des négociations. «Nous n'avons pas l'habitude de jouer la politique de la chaise vide, estime Louis-Philippe Savoie, président depuis mai dernier de cette fédération qui représente quatorze associations dans toute la province et 115 000 étudiants. Les deux prochaines années s'annoncent cruciales et nous serons là pour défendre les droits et les intérêts de nos membres par rapport au gouvernement. La ministre Courchesne doit s'y attendre.»

Ce qui braque les étudiants, à l'amorce de cette nouvelle rentrée, tient en un seul mot: dégel. En clair, si aujourd'hui les droits de scolarité sont établis par le ministère de l'Éducation et augmentent déjà de 6 % par an depuis 2007, le gouvernement souhaite désormais laisser aux universités le soin de fixer leurs droits. «Or, dans toutes les provinces où ce système a été

mis en place, on a assisté à une explosion de la facture, note Louis-Philippe Savoie. Ailleurs au Canada, il faut déboursier de 5000 à 30 000 dollars pour une année. Les établissements peuvent également décider de différencier les droits selon les disciplines. Et alors là, les étudiants ne choisiront plus leur filière en fonction de leurs compétences ou de leurs envies, mais de la taille de leur portefeuille. À preuve, à l'Université de Guelph, on a assisté à une baisse de 40 % de l'accessibilité des étudiants issus d'un milieu pauvre à la suite du dégel. Quant à l'Université Western Ontario, la proportion des étudiants en médecine dont le revenu des parents est inférieur à 60 000 dollars est passée de 35,6 % en 1997 à 14,9 % en 2000.»

L'explosion de l'endettement

Autre argument avancé: l'explosion de l'endettement. À la fin de ses études, un étudiant ontarien démarre avec une dette moyenne de 30 000 dollars, comparativement à moitié moins aujourd'hui pour un Québécois. «Même les universités sont conscientes de l'impact qu'aurait le dégel sur les populations étudiantes, affirme M. Savoie. Si les droits augmentent, non seulement il y aura moins d'étudiants sur les bancs, mais ceux qui continueront à y aller vont devoir travailler plus pour financer leurs cours. Ils auront moins de temps à consacrer à leurs études et cela aura forcément des conséquences sur les résultats aux examens.» Ainsi, avant de faire payer la note aux étudiants et à leur famille, la FEUQ suggère aux universités de faire leur introspection et de mettre fin aux dérives actuelles. «Elles doivent regarder leur fonctionnement, non seulement à l'interne, mais également entre elles. Il y a de plus en plus de concurrence entre les universités. Elles dépensent beaucoup d'argent en publicité, pour créer de nouveaux programmes, de nouveaux campus, qui parfois ne sont pas en relation avec les besoins des étudiants ou de la société. Les universités se battent entre elles pour attirer les étudiants. Elles y laissent énormément d'argent et tout le monde est perdant avec cette stratégie.»

Mais si le dégel risque d'être le dossier le plus chaud de l'automne, il ne constitue pas la seule pierre d'achoppement entre les étudiants et le gouvernement. La FEUQ suit de près le dossier de la bonification de l'aide financière aux études versée par le gouvernement fédéral. Cette somme serait passée l'an dernier de 80 à 115 millions de dollars, donc 35 millions supplémen-

taires, que le ministère de l'Éducation ne semble pas décidé à reverser sous forme de prêts et bourses, comme le souhaitent les étudiants. En mars dernier, 1500 d'entre eux se sont rassemblés devant les bureaux montréalais de Michelle Courchesne. Mais, six mois plus tard, la mésentente n'est toujours pas levée.

Oui aux étudiants étrangers

Tous les dossiers ne se heurtent cependant pas au même blocage. Louis-Philippe Savoie affirme notamment avancer de concert avec le gouvernement sur la question des étudiants internationaux. L'enjeu? La capacité du Québec à garder les étrangers formés dans ses universités afin de ne pas perdre cette main-d'œuvre et ces cerveaux et de soutenir ainsi l'économie de la province. «Nous avons commencé les travaux l'an dernier, explique le président de la FEUQ. Et nous avons de bonnes raisons de croire que nous arriverons à un accord sur un crédit d'impôt octroyé à ceux qui décident de s'installer au Québec, une fois leur programme terminé.»

Mais les revendications ne s'arrêtent pas là. La FEUQ planche déjà sur un autre dossier, celui de la conciliation études-famille, phénomène de plus en plus important. «Nous demanderons notamment l'élargissement de l'assurance parentale aux étudiants, annonce Louis-Philippe Savoie. C'est un dossier complexe, en cours de construction, mais, à terme, il faut que les étudiants qui deviennent parents puissent eux aussi prendre une pause, comme le font aujourd'hui les salariés et les travailleurs autonomes.» Pas mal de pain sur la planche, donc, pour les membres de la FEUQ... qui s'attendent à un bras de fer avec le gouvernement dès cet automne. Pour appuyer ses revendications, la fédération publiera, à la fin de septembre, les résultats d'une grande enquête réalisée auprès de 12 000 répondants qui a porté sur les conditions de vie des étudiants au premier cycle. Et ensuite? «Nous ne voulons pas présager des résultats de la rencontre entre les différents partenaires de l'éducation, répond M. Savoie. Ni même de la bonne foi de chacun et de la teneur des propos. Mais nous discutons actuellement avec les différentes associations membres de la fédération pour déterminer les types de mobilisation envisageables en cas d'échec.»

Collaboratrice du Devoir

LE DEVOIR : CAHIER RENTRÉE SCOLAIRE : Le financement des universités - Le Québec est la province où les établissements ont les revenus par étudiant les moins élevés : La FEUQ estime qu'une hausse des droits de scolarité nuirait à l'accessibilité aux études – Samedi et dimanche 14 et 15 août 2010

Brigitte Saint-Pierre





Photo : Jacques Grenier - Le Devoir

Denis Brière, président du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec

Le gouvernement du Québec a annoncé, lors de la présentation du budget 2010-2011, son intention de tenir une «rencontre des partenaires de l'éducation» cet automne. La question du financement de l'enseignement universitaire fait partie des sujets inscrits à l'ordre du jour.

«Si on a un objectif, à la CREPUQ, c'est de sortir du rendez-vous des partenaires à l'automne avec une solution au sous-financement des universités. C'est notre objectif principal [pour cette rencontre]», indique Denis Brière, président du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

«Ce problème-là doit être réglé rapidement, c'est urgent, parce qu'on peut voir les effets vraiment pervers de ce sous-financement, soit des déficits accumulés dans les différentes universités et aussi des investissements qui ont été reportés dans le temps», affirme le président du conseil d'administration de la CREPUQ, également recteur de l'Université Laval.

M. Brière fait valoir que le Québec est la province canadienne où les universités ont les revenus les moins élevés (par étudiant) provenant à la fois des droits de scolarité et des subventions provinciales pour le fonctionnement. Les droits de scolarité sont plus bas au Québec que dans toutes les autres provinces. En 2007-2008, quatre provinces devançaient le Québec en ce qui concerne le niveau des subventions provinciales pour le fonctionnement par étudiant en équivalence au temps plein, selon des calculs de la CREPUQ effectués à partir de données de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de Statistique Canada. Il s'agissait de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le point de vue du gouvernement

Dans son plus récent budget, le gouvernement québécois affirme pour sa part que «les universités du Québec comptent parmi les mieux financées au Canada». Il se base sur d'autres

statistiques, notamment celles sur les dépenses globales par étudiant. Il fait aussi valoir que la somme d'argent qu'il consacre aux universités a augmenté en moyenne de 5,9 % par an de 2003-2004 à 2009-2010.

«L'amélioration des moyens dont peuvent disposer les universités pour se développer passe inévitablement par une augmentation des droits de scolarité», peut-on lire dans le plan d'action économique et budgétaire du gouvernement. Après avoir été gelés de 1995-1996 à 2006-2007, les droits de scolarité ont été majorés de 50 \$ par semestre depuis l'automne 2007. Ce sera le cas jusqu'en 2011-2012. Le gouvernement a annoncé son intention de les hausser à compter de l'automne 2012. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a indiqué, lors de la présentation du budget, que, «en vue de déterminer les modalités de cette hausse», la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport amorcerait une démarche qui mènerait à une «rencontre des partenaires de l'éducation», à l'automne. Il a mentionné que cette rencontre porterait notamment sur la performance et l'efficacité du réseau d'enseignement universitaire. Il a indiqué qu'elle permettrait entre autres d'échanger sur le niveau, les sources et les modalités du financement de l'enseignement universitaire.

L'accessibilité à l'université

La CREPUQ a reçu «positivement» l'annonce d'une hausse des droits de scolarité à compter de 2012, «à condition que l'accessibilité soit protégée», indique M. Brière, qui évoque par exemple les modalités de l'augmentation et le programme d'aide financière aux études. Elle estime qu'à la fois le gouvernement, les étudiants et le secteur privé doivent contribuer au financement des universités pour combler l'écart par rapport aux autres provinces. Elle voit d'un oeil favorable la tenue d'une «rencontre des partenaires de l'éducation» cet automne.

Outre l'objectif concernant le financement, M. Brière mentionne aussi à cet égard la question de la définition d'un cadre pour assurer une plus grande efficacité ainsi que pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche. «Je pense que ce rendez-vous-là nous donne l'occasion aussi de vraiment faire valoir la contribution des universités à l'économie et à la société québécoises.»

Pour sa part, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) estime qu'une augmentation des droits de scolarité aurait un impact négatif sur l'accessibilité aux études. Son président, Louis-Philippe Savoie, affirme qu'il sera «primordial» de le rappeler lors de la «rencontre des partenaires de l'éducation». «L'autre mes-

sage qu'on veut porter aussi, c'est que ça prend un réseau qui est beaucoup mieux coordonné qu'à l'heure actuelle et une gestion qui est plus efficace que ce qui est actuellement le cas.»

De son côté, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) insiste sur la nécessité de discuter d'un grand nombre de sujets liés aux universités et pas seulement de la question des droits de scolarité. Depuis un bon moment, elle demande la tenue d'états généraux sur l'université québécoise. «Que l'appellation soit différente importe peu, mais il faut certainement que cela ait ce caractère général, pour enfin pouvoir établir ensemble, avec la collectivité, avec le ministère, avec tous les intervenants dans le milieu, toute la communauté universitaire, un véritable plan de développement de l'enseignement supérieur dans les universités au Québec», affirme le président de la FQPPU, Max Roy.

Par ailleurs, la FQPPU «ne croit pas que la hausse des droits de scolarité va être la solution au problème du financement des universités», mentionne M. Roy. Elle estime qu'une hausse telle que celle proposée plus tôt cette année par un groupe de personnes, dont l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, réduirait l'accessibilité aux études universitaires.

Des questions liées au financement

La FQPPU a mis sur pied un comité sur le financement des universités, qui effectue des études à ce sujet. Dans une première étude, la FQPPU a noté que, de 1997 à 2004, la masse salariale du personnel de direction et de gérance avait augmenté de 83 %, et celle des professeurs, de 35 %. Elle a aussi réalisé une étude sur le financement des immobilisations universitaires au Québec. Une synthèse de cette étude devrait paraître dans les prochaines semaines.

De son côté, la FEUQ soulève, au sujet du financement des universités, certaines questions qu'il faut, selon elle, se poser. M. Savoie mentionne qu'il importe de se demander si l'argent injecté est bien utilisé, par les universités prises individuellement, d'une part, et pour l'ensemble du réseau, d'autre part. «Ce qu'on constate, à ce niveau-là, c'est une concurrence extrêmement féroce qui est livrée entre les différentes universités, et, à ce jeu-là, tout le monde est perdant», dit-il. Le président de la FEUQ ajoute que, «par rapport au financement, ce qui est extrêmement important, c'est aussi de se donner des objectifs, de se donner une vision de ce qu'on veut faire avec notre réseau universitaire, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle».

Collaboratrice du Devoir

LE DEVOIR : Gratuité scolaire: des parents intentent un recours collectif – Mardi 29 juin 2010

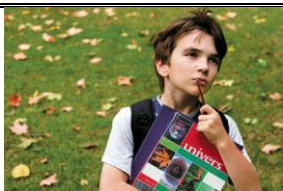


Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Lisa-Marie Gervais

Un dictionnaire ou un roman dans lequel on pourrait souligner des passages peut-il être considéré comme un cahier d'exercices? C'est essentiellement autour de ce point que tourneront les interrogatoires dans le recours collectif intenté par des parents réclamant la gratuité des manuels scolaires contre la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

La semaine dernière, la juge Carole Julien de la Cour supérieure a autorisé Luc-Pierre Laferrière à agir au nom des parents de la commission scolaire située en Montérégie dans ce recours. «Au-delà des frais obligatoires, qui représentent de jolis montants, les frais scolaires sont des véritables casse-têtes pour les parents», a dit ce père de deux enfants.

M. Laferrière, qui est également commissaire scolaire, dit avoir bon espoir de l'emporter. D'abord parce que dans une cause très semblable, en 2006, un commissaire a gagné sa poursuite contre le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique pour se plaindre des frais imposés pour l'achat de livres obligatoires.

Ensuite parce que sitôt la requête en autorisation du recours collectif déposée, M. Laferrière s'est fait poursuivre par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui a jugé qu'il avait

commis une inconduite en se plaçant dans un conflit de loyauté et en agissant à l'encontre des intérêts de la commission, une cause qu'il a finalement gagnée. «Mais ils ont oublié que M. Laferrière n'est pas nommé, mais bien élu pour servir les intérêts de la population et des parents, et non de la commission scolaire», a rapporté celui qui est son avocat dans le recours, Me Fredy Adams. En appel de la décision, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries a même été déboutée le 15 juin dernier.

Rappelons que la Loi sur l'instruction publique (LIP) stipule que tout résident du Québec visé à l'article 1 de la LIP a droit à la gratuité des services éducatifs et que ce droit couvre, entre autres choses, les manuels scolaires et le matériel didactique. Quelques exceptions sont prévues notamment lorsqu'il s'agit de documents «dans lesquels l'élève écrit, dessine ou décou-



pe». Or, dans la Politique de la commission scolaire à cet égard, il est clairement inscrit qu'au-delà des exceptions énoncées, «la loi doit

être interprétée de façon restrictive par rapport aux exceptions et, en cas de doute, en faveur de

la gratuité». Une première audience est prévue le 25 septembre.

G20 : ARRÊTÉ-E-S - SUITE

RADIO-CANADA / ONTARIO : Sommet du G20 à Toronto : Une enquête publique réclamée - Mise à jour le mercredi 10 novembre 2010 à 17 h 06



Photo: La Presse Canadienne /Chris Young
Des manifestants encerclés par les policiers antiémeutes le 27 juin à Toronto.

Des militants sont réunis à Toronto dans le cadre d'un forum public sur le sommet du G20. L'Association des libertés civiles et le Syndicat national des employés et employés généraux

du secteur public tiennent une série d'audiences dans l'espoir de forcer la tenue d'une enquête publique.

Du 25 au 27 juin, plus de 1100 personnes ont été arrêtées à Toronto, ce qui constitue la plus importante série d'arrestations de l'histoire canadienne. Depuis la tenue du sommet à la fin du mois de juin, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer ce qu'elles considèrent être de flagrants abus des pouvoirs policiers.

Ces voix se font de nouveau entendre lors des audiences organisées par des groupes militants. Danielle McLaughlin rapporte avoir vu les policiers intimider un visiteur parce qu'il portait un manteau noir, associé aux casseurs.

De son côté, Lisa Walter a été arrêtée et détenue. Elle affirme avoir été insultée par ses gardiens qui auraient aussi effacé le contenu de sa caméra vidéo.

Un autre soutient que la police torontoise a refusé d'étudier la plainte d'utilisation de force excessive qu'il a déposée contre un agent.

Plusieurs enquêtes

Au moins six enquêtes distinctes doivent étudier certains aspects des événements, dont celle de la Commission des plaintes contre la GRC et celle de la police de Toronto.

Mais Nathalie DesRosiers, de l'Association canadienne des libertés civiles, croit qu'une enquête publique est nécessaire : « Il y a trop de choses qui se sont passées et on ne sait pas trop pourquoi. Il y a vraiment eu des excès. »

Mme DesRosiers croit que seule une enquête lancée par le fédéral permettrait de répondre à ces questions.

LE DEVOIR : En bref - Jeunes arrêtés sans mandat au G20 - Vendredi 05 novembre 2010

La Presse canadienne

Ottawa — Lors de l'intervention policière de masse dans le gymnase de l'Université de Toronto pendant le sommet du G20, tous les jeunes, dont de nombreux Québécois, ont été arrêtés sans mandat.

Appelé à témoigner devant un comité parlementaire qui se penche sur les actions des policiers lors du sommet de juin, c'est le chef de la police de Toronto, Bill Blair, qui a informé les députés de ce qu'il appelle un «problème technique». Cela apporte de l'eau au moulin aux députés de l'opposition qui réclament ardemment une en-

quête publique parce qu'ils estiment que les libertés civiles ont été bafouées pendant le G20. Un mandat était requis selon la loi pour que les policiers puissent entrer dans cet édifice, une précaution qu'ils n'ont pas jugé bonne de prendre avant d'y faire irruption, armés, et d'arrêter près de 100 jeunes qui y dormaient.

LA PRESSE - LE SOLEIL : G20: des jeunes arrêtés, des policiers sans mandat - Vendredi 05 novembre 2010



Photo: Fred Thornhill, Archives Reuters
Près de 70 jeunes (dont plusieurs Québécois) ont été arrêtés dans le gymnase de l'Université de Toronto pendant le Sommet du G20 au mois de juin dernier. Des arrestations qui ont été effectuées sans mandat.

La Presse Canadienne, Ottawa

Lors de l'intervention policière massive dans le gymnase de l'Université de Toronto pendant le Sommet du G20, tous les jeunes, dont de nom-

breux Québécois, ont été arrêtés sans mandat, une révélation qui a outré le député Maria Mourani du Bloc québécois.

Appelé à témoigner devant un comité parlementaire qui se penche sur les actions des policiers lors du Sommet de juin dernier, c'est le chef de la police de Toronto, Bill Blair, qui a informé les députés de ce qu'il appelle un «problème technique».

Une omission qui apporte de l'eau au moulin aux députés d'opposition qui réclament ardemment une enquête publique parce qu'ils estiment que les libertés civiles ont été bafouées pendant le G20.

Un mandat était requis selon la loi pour que les policiers puissent entrer dans cet édifice de l'Université, une précaution qu'ils n'ont pas jugé bon de prendre avant d'y faire irruption, armés, et d'arrêter la centaine de jeunes qui y dormaient.

Le chef de police a admis que le tribunal a par la suite déterminé qu'un mandat aurait dû être obtenu par la police avant de pénétrer dans l'édifice et d'y arrêter les jeunes.

C'est pourquoi les accusations contre eux ont été abandonnées il y a deux semaines.

Mais le chef de police maintient que les forces policières avaient des motifs raisonnables et assez de preuves pour procéder à ces arrestations.

Le chef Bill Blair a aussi indiqué que 90 policiers font face à des mesures disciplinaires parce qu'ils ne portaient pas leur badge arborant leur nom pendant leurs interventions.

Geste volontaire ou badge tombé pendant les échauffourées avec les manifestants? Ce sont les enquêtes qui vont le déterminer, a-t-il indiqué.

Mme Mourani souhaite que tous les témoignages entendus en comité soient consignés dans un rapport à être remis à la Chambre des communes. Les preuves d'abus mais aussi toutes les questions auxquelles les témoins n'ont pas répondu. Tout cela pour mettre en branle l'enquête publique réclamée par plusieurs.

Près de 1000 personnes ont été arrêtées lors de la fin de semaine du G20 à Toronto.

LE SOLEIL : Choquée par le fédéral : Une militante arrêtée au G-20 déplore l'attitude du gouvernement en comité parlementaire - Lundi 1^{er} novembre 2010

Frédéric Denoncourt

Arrêtée puis emprisonnée durant plus de 60 heures lors du sommet du G20 tenu à Toronto, en juin, Émilie Guimond-Bélanger se désole que le gouvernement Harper persiste à nier les atteintes aux droits et libertés subies par des centaines de manifestants pacifiques.

La jeune femme de 21 ans de Québec est allée à Ottawa mercredi dernier pour déposer un mémoire sur son expérience devant un comité parlementaire sur la sécurité lors du sommet du G20, mis en place à l'initiative du NPĐ.

Elle se dit choquée par l'attitude adoptée par le député conservateur albertain Brent Rathgeber, qui s'est employé à discréditer le témoignage de Jacinthe Poisson et de Wissam Massour, deux Québécoises arrêtées avec elle dans le gymnase de l'Université de Toronto, le matin du 27 juin. «Il a tenté de les discréditer en leur disant qu'au fond, leur but, c'était juste de "passer à télé", de "voir Obama" ou de "renverser le gouvernement Harper et le capitalisme". Alors que le fondement d'une manifestation est simplement d'exprimer des opinions divergentes. La grande

majorité des gens qui étaient là se voulaient pacifiques.»

Accusée de complot en vue de commettre un acte criminel, Émilie Guimond-Bélanger a passé deux jours et demi dans une cellule commune d'une prison dans la Ville Reine avant d'être relâchée. Au début octobre, la Couronne a laissé tomber les charges retenues contre elle et plus de 800 des 1110 accusés, explique-t-elle. «Des accusations sont maintenues contre seulement 3 à 8 % des manifestants arrêtés. La Couronne ontarienne a déjà retiré les accusations portées contre 92 % des gens accusés. La justice admet

donc qu'il y a eu des arrestations arbitraires en très grand nombre, mais les conservateurs ne s'en préoccupent pas.»



Photothèque Le Soleil – Martin Martel
Émilie Guimond-Bélanger accuse le député conservateur Brent Rathgeber d'avoir cherché à discréditer le témoignage de deux autres québécoises arrêtées en même temps qu'elle

AGISSEMENTS QUESTIONNÉS

Pourtant, les agissements du gouvernement du Canada ont été questionnés jusque devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme lundi dernier à Washington, continue Mme Guimond-Bélanger, qui s'est aussi rendue dans la capitale américaine. Les experts de la commission ont soutenu que les faits allégués étaient de nature à brimer gravement les libertés civiles.

«C'était ironique de voir des commissaires de pays sud-américains interroger la conseillère à la section des droits humains du gouvernement canadien, Jane Arbour. On se glorifie d'avoir enchâssé une charte des droits et libertés dans notre constitution, d'être un modèle de démocratie. Mais Mme Arbour a refusé de répondre

quand les experts lui ont demandé pourquoi autant de gens avaient été arrêtés.» Le regroupement des civils arrêtés du G20 continue de réclamer la tenue d'une enquête publique indépendante sur les événements de Toronto. Deux recours collectifs ont aussi été organisés par les manifestants qui estiment que leurs droits ont été brimés.

«On a été incarcérés pendant plusieurs heures dans des conditions horribles. Mais ce qui est merveilleux en ce moment, c'est de voir que notre indignation se transporte sur le plan politique et juridique, jusqu'à la Commission interaméricaine des droits de l'homme. La liberté d'expression est un fondement essentiel de notre démocratie. Il faut absolument que ce droit puisse continuer à s'exprimer le plus librement possible.»

LA PRESSE : Les propos d'un conservateur choquant de jeunes manifestants arrêtés au G20 – Vendredi 29 octobre 2010

CATHERINE HANDFIELD

Les jeunes gens qui sont allés manifester à Toronto lors du sommet du G20 voulaient «passer aux nouvelles», «être vus» et «perturber le sommet», a avancé mercredi le député conservateur albertain Brent Rathgeber.

M. Rathgeber a participé cette semaine à Ottawa aux premières séances d'un comité parlementaire sur la sécurité au sommet du G20. À l'initiative du NPD, ce comité entendra jusqu'au mois de décembre les différents acteurs du sommet dans le but de faire des recommandations.

Mercredi, les députés ont entendu les témoignages de Jacinthe Poisson et Wissam Massour, deux Québécoises arrêtées le 27 juin dans le gymnase de l'Université de Toronto et détenues dans des conditions troublantes.

Pendant la période des questions, le conservateur Brent Rathgeber a vraisemblablement cherché à miner leur crédibilité. «Quel était votre but ultime? a-t-il demandé. Croyiez-vous que

vous auriez un effet sur le résultat du sommet ? Que les chefs du G20 seraient tellement touchés par votre manifestation qu'ils changeraient de politique?»

Visiblement déconcertée, Jacinthe Poisson a répondu calmement qu'elle voulait simplement exprimer ses opinions politiques.

M. Rathgeber est revenu à la charge. Votre but était de « renverser le gouvernement Harper? a-t-il demandé. De renverser le capitalisme? » Il a même demandé aux jeunes femmes si leur but était de «voir le président Obama».

L'attitude de Brent Rathgeber a choqué Jacinthe Poisson. «Les députés conservateurs cherchaient uniquement à nous discréditer, a résumé l'étudiante en sciences politiques et en droit, âgée de 21 ans. Je me sentais dans un interrogatoire policier.»

Le gouvernement conservateur a raté une belle occasion d'adoucir sa position quant aux injustices survenues au sommet du G20, selon Émilie Guimond-Bélanger, déléguée du Regroupement

des arrêtés du G20, qui regroupe une quarantaine de personnes.

Elle rappelle que, à la mi-octobre, la Couronne ontarienne a retiré les accusations qui pesaient contre 92% des 1110 personnes arrêtées au sommet.

« Chiffres à l'appui, nous sommes en droit de conclure qu'il y a eu des arrestations arbitraires, mais les conservateurs ne s'en préoccupent pas », a-t-elle déploré.

Par ailleurs, les nombreuses arrestations préventives faites en marge du sommet du G20 ont fait l'objet d'une audience de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains, lundi à Washington.

Trois organisations de défense des droits civils, dont la Ligue des droits et libertés, ont dénoncé les agissements des autorités canadiennes, appuyant leurs propos d'une trentaine de témoignages. La Commission pourra éventuellement faire des recommandations au Canada.

CYBERPRESSE : Arrestations au G20: deux jeunes Québécoises témoignent au parlement – Mercredi 27 octobre 2010



Photo: Bernard Brault, Archives La Presse
Jacinthe Poisson (à gauche, ici en compagnie de sa jumelle Maryse), 21 ans, une étudiante en relations internationales qui a relaté son arrestation au beau milieu de la nuit par des policiers armés qui ont fait irruption dans un gymnase de l'Université de Toronto où elle dormait.

La Presse Canadienne, Ottawa
 Deux jeunes Québécoises arrêtées en juin à Toronto lors du sommet du G20 ont livré mer-

credi aux parlementaires à Ottawa un troublant témoignage sur leur arrestation et leur détention, pendant qu'un député conservateur tentait de miner leur crédibilité.

Les actions des policiers lors des arrestations massives du G20 -plus de 1000 personnes ont été arrêtées en une fin de semaine- sont étudiées par un groupe de députés en comité, afin de déterminer s'il y a eu des abus, et qui en est responsable.

Car de nombreuses personnes ont rapporté avoir été mal traitées pendant leur détention.

Parmi elles, Jacinthe Poisson, 21 ans, une étudiante en relations internationales qui a relaté son arrestation au beau milieu de la nuit par des policiers armés qui ont fait irruption dans un gymnase de l'Université de Toronto où elle dormait.

Privée d'eau, de nourriture et d'accès aux toilettes pendant des heures, elle s'est fait confisquer ses lunettes alors qu'elle est gravement myope. Elle a subi deux fouilles à nu dont une devant une porte ouverte qui permettait aux policiers masculins de la voir.

La jeune femme, qui ressemble à une écolière modèle, rapporte des insultes humiliantes et des conditions sanitaires déplorables.

Mais le député conservateur albertain Brent Rathgeber a questionné les jeunes femmes sur le fait qu'elles se sont rendues à Toronto à bord d'autobus fournis par la Coalition anticapitaliste qui aurait incité à la violence sur son site internet.

Il a aussi remis en question leurs motifs pour se rendre à Toronto, leur demandant quel était leur «petit jeu».

Ne semblant pas satisfait de leur réponse selon laquelle leur but était de manifester leurs opinions publiquement, il leur a même demandé si leur objectif à long terme était de renverser le gouvernement de Stephen Harper.

L'Association canadienne des libertés civiles était aussi présente et a rapporté d'autres violations des libertés civiles des manifestants.

Elle continue de réclamer une enquête publique sur les événements du G20.

LE DEVOIR : G8 et G20: Ottawa ne changerait rien : Deux hauts fonctionnaires disent que les coûts élevés de la sécurité étaient inévitables et que le faux lac était une idée pertinente – Mercredi 20 octobre 2010





Photo : Agence Reuters Mark Blinch
Aux sommets du G8 et du G20, «en général, la sécurité était tout à fait ce qu'il fallait», a indiqué Ward Elcock, responsable de la sécurité aux sommets au bureau du Conseil privé.

Guillaume Bourgault-Côté

Ottawa — Si c'était à refaire, Ottawa ne changerait rien au plan de match qui a fait du G8 et du G20 des rencontres coûtant 1,3 milliard pour trois jours. Même le faux lac garderait sa place au centre du décor.

C'est ce qu'ont indiqué hier matin deux hauts fonctionnaires qui témoignaient devant le Comité parlementaire des opérations gouvernementales. «Notre plan était solide. Certains aspects seront réexaminés [par d'autres instances], mais en général, la sécurité était tout à fait ce qu'il fallait», a indiqué Ward Elcock, responsable de la sécurité aux sommets au bureau du

Conseil privé. Il répondait à une question lui demandant s'il ferait les choses différemment aujourd'hui.

Les fonctionnaires n'ont pas été en mesure de donner le montant total final de la facture reliée aux coûts de sécurité pour les deux sommets. Pour l'instant, l'évaluation de 930 millions demeure, mais plusieurs factures n'ont toujours pas été comptabilisées. Aucune date n'a été déterminée pour la présentation du portrait final: cela dépendra de la rapidité des partenaires du gouvernement à transmettre leurs factures, a-t-on dit.

M. Elcock a indiqué que les coûts élevés de la sécurité étaient inévitables. La présentation combinée du G8 et du G20 était inédite, a-t-il rappelé. Le gouvernement devait assurer la sécurité d'une trentaine de délégations internationales en plus des 20 pays invités, sécuriser deux lieux distincts (Muskoka et Toronto) et la route qui les relie, prévoir des moyens de transport d'urgence, etc.

Économies d'échelle?

L'organisateur en chef des sommets, Peter McGovern, a pour sa part expliqué que le Canada n'avait pas d'autre option que de tenir le G20 à Toronto, puisque Muskoka était un site choisi spécifiquement pour la taille et les contraintes du G8. Selon ce qu'il a indiqué, sa principale préoccupation a été de permettre des «économies d'échelle» en faisant par exemple appel

aux mêmes fournisseurs pour les deux sommets.

Interrogé sur la pertinence de dépenser 57 000 \$ pour le fameux faux lac, M. McGovern a affirmé que «c'est une idée qui a eu beaucoup de succès. Nous avons donné la possibilité de faire voir que le Canada était une société de haute technologie en impressionnant les 3700 membres des médias qui étaient là». M. McGovern a cité comme exemple une équipe de télévision de la Grande-Bretagne qui s'est servie du décor comme fond d'écran pour justifier l'investissement. Il a précisé que le faux lac est mort de sa belle mort depuis: il a été vidé et démonté.

Plusieurs questions sont demeurées sans réponse: pourquoi avoir prévu deux sites, ce qui allait nécessairement doubler plusieurs frais? Pourquoi avoir investi dans des réfections de trottoir ou de bateau-vapeur dans des villes limitrophes de Muskoka, où aucun délégué ne poserait les pieds? Selon une députée du Bloc québécois, Diane Bourgeois, le choix des sites a été fait «de façon aléatoire, à la va-comme-je-te-pousse, sans s'inquiéter de ce que ça allait coûter aux contribuables». Le comité entend inviter d'autres responsables pour éclaircir cette question.

Le député néodémocrate Pat Martin a ainsi qualifié d'«irresponsables et imprudentes» les dépenses du gouvernement. Ce dernier se fait rappeler jour après jour à la période de questions le «gaspillage» des deux sommets, qualifiés de «photo-op» par l'opposition.

RADIO-CANADA : Sommets économiques : Ottawa ignore combien ont coûté le G8 et le G20 - Mise à jour le mardi 19 octobre 2010 à 22 h 10

Le gouvernement Harper n'est toujours pas en mesure de dire combien a coûté la tenue des sommets du G8 et du G20 et ignore même quand il le saura.

Les trois jours de discussions, marqués par les manifestations et une importante présence policière, ont eu lieu au mois de juin. Trois mois et demi plus tard, celui qui était responsable de la sécurité du G8 et du G20, Ward Elcock, a reconnu devant un comité parlementaire qu'il était pour l'instant incapable de fournir le montant final des dépenses, et qu'il ne savait pas quand il le pourrait. Il a expliqué n'avoir pas encore reçu toutes les factures d'autres paliers de gouvernements.

M. Elcock a toutefois rappelé que la sécurité avait coûté quelque 930 millions de dollars, jugeant que cette somme était nécessaire pour convaincre le reste du monde que les deux rencontres se dérouleraient dans le calme. Et là

encore, les chiffres qu'il a présentés sont une évaluation.

Les responsables gouvernementaux affirment avoir tout fait pour limiter le coût des sommets. Ils ont laissé entendre que la facture des deux événements, qui devrait dépasser le milliard de dollars, constituait une aubaine. Ils maintiennent que les bons choix ont été faits et que cela a permis des économies.

L'opposition dénonce l'absence de détails

Pendant que les organisateurs défendent leur bilan, l'opposition crie au scandale et estime que les Canadiens ont le droit de savoir combien d'argent a été dépensé et pour quelles raisons. « Ça fait quatre mois depuis les G8-G20, et le gouvernement ne peut pas nous donner les détails », affirme le député libéral Geoff Regan. « La population est en droit d'avoir les vrais chiffres. Ça a coûté tellement cher! », estime la députée bloquiste Diane Bourgeois. En fait, trop

d'argent a été dépensé, selon elle : « Ça a été fait tellement vite pour répondre à une commande du bureau du premier ministre. On avait deux sommets, il fallait qu'ils soient situés à tels endroits et, à ce moment-là, la population canadienne doit en assumer les conséquences. »

Avec l'absence de détails entourant les dépenses des sommets, l'opposition pourrait devoir se rabattre sur les résultats de l'enquête de la vérificatrice générale. « Il faudra avoir un peu de patience, puis attendre au printemps », a dit Sheila Fraser.

En attendant tout le portrait, la Corée du Sud indique déjà qu'elle sera capable de tenir le prochain sommet du G20 le mois prochain, à moindres coûts.

Avec les reportages de Martin Bégin et de Marc Godbout

Radio-Canada.ca avec Presse canadienne et CBC

MÉTRO.COM : National : Sommets du G8 et du G20: une aubaine, selon Ottawa - Mardi 19 octobre 2010 15:47

HEATHER SCOFFIELD, LA PRESSE CANADIENNE
OTTAWA - Les responsables gouvernementaux affirment avoir tout fait pour limiter le coût des sommets du G8 et du G20 en Ontario l'été dernier. Ils ont même laissé entendre mardi que la facture de 1,3 milliard \$ des deux événements constitue une aubaine.

L'organisateur en chef Peter McGovern a expliqué aux membres du comité parlementaire des finances que sa principale préoccupation avait été de réaliser des «économies d'échelle». Il a ainsi expliqué que son équipe a réussi à limiter les dépenses en faisant appel aux mêmes fournisseurs pour les deux sommets, qui avaient lieu à environ 250 kilomètres l'un de l'autre. Le G8 a eu lieu à Hunstville et le G20 à Toronto.

M. McGovern a toutefois souligné qu'il était responsable d'accueillir 20 chefs d'État et de gouvernement ainsi que leur entourage, en plus des médias et d'une trentaine de délégations invitées par le premier ministre Stephen Harper. Pour sa part, l'ancien chef du renseignement Ward Elcock a expliqué que les 930 millions \$ consacrés à la sécurité étaient nécessaires pour convaincre le reste du monde que les deux rencontres se dérouleraient sans anicroche. D'après lui, certains leaders auraient tout simplement refusé de participer aux sommets s'ils n'avaient pas été certains que la sécurité y serait adéquate.

M. Elcock a expliqué qu'il avait fallu sécuriser non seulement les deux lieux de rencontre, mais aussi les centaines de kilomètres de routes les

reliant. Il a en outre fallu payer l'hébergement et les frais des quelque 10 000 policiers affectés aux événements.

Ces explications n'ont pas du tout convaincu l'opposition, qui continue à crier au scandale. Pour le néo-démocrate Pat Martin, les sommets ont entraîné des dépenses «irresponsables et imprudentes» alors que le gouvernement aurait dû se serrer la ceinture.

Les critiques rappellent que les organisateurs ont notamment payé 10 millions \$ en frais d'hébergement pour la Gendarmerie royale du Canada, 5 millions \$ en location de véhicules, 4,4 millions \$ pour une clôture, 439 000 \$ pour des toilettes portatives et 85 000 \$ pour des grignotines.

LA PRESSE : Forum : Un profond dégoût, par Rémy Patrick, Résident de Saint-Hilaire, l'auteur est vice-président de Groupe Créatech - Mardi 19 octobre 2010

Mon fils, François-Julien, âgé de 19 ans, était du nombre des personnes arrêtées lors du G20 à Toronto.

Il n'a rien du casseur type, ces gens que l'on voit parfois à la télévision fracassant une vitrine d'un marchand un peu trop capitaliste à leur goût.

Il n'a rien non plus de l'image que se font certains des revendicateurs et éternels insatisfaits de la société.

Non, rien de tout cela. C'est un jeune homme, pacifiste jusqu'au bout des ongles, coopérant volontaire dans son plus jeune âge, travailleur auprès des jeunes l'été, étudiant sérieux à l'université et souhaitant un monde un peu meilleur pour tout le monde. Comme nous l'avons tous souhaité un jour.

Il était de ceux qui allaient manifester pacifiquement, pour tous les autres qui ne le pouvaient pas. Il ne voulait pas changer le monde du tout au tout, il voulait simplement exprimer son désaccord face à ce que les grands de ce monde décidaient, il voulait plaider pour l'environnement, la justice. Un droit que lui donne, pensait-il, la démocratie au Canada.

Mon fils, hémophile, n'a pas résisté à son arrestation en pleine nuit à l'Université de Toronto, se disant que tout serait terminé le lendemain matin.

On l'a embarqué sans ménagement. On lui a confisqué ses biens. On lui a retiré ses chaussures et son t-shirt. On l'a jeté en cellule avec cinq autres personnes, un seul lit en métal, sans couverture, lumières toutes allumées 24 heures sur 24, air conditionné au maximum. On l'a

interrogé pendant trois jours à toute heure du jour et de la nuit, tel un dangereux criminel. Les policiers ont refusé de s'identifier malgré le fait qu'ils y étaient obligés par les lois canadiennes. Il n'a pu parler à un avocat qu'au bout du troisième jour et, la nuit suivante, avant d'avoir pu rencontrer son avocat, on le foutait dehors, sans papier, sans argent, sans ses effets personnels, avec 24 heures pour quitter la province. Comme ses copains d'infortune, il a protesté et demandé à ce qu'on leur rende leurs papiers et argent. La réponse a été toute simple: «Tu décampes ou on te remet en dedans.»



PHOTO: RYAN REMIORZ, ARCHIVES PC
Arrêté sans raison au G20, mon fils - et plusieurs dizaines de manifestants - ne pourra plus jamais respecter le pouvoir établi.

Au Québec pendant ce temps, je recevais un appel de la police de Toronto me mentionnant qu'il avait été arrêté. On ne savait pas où il était emprisonné, on ignorait son état de santé. Il a pu me joindre par téléphone et, grâce à des

gens qui étaient restés sur place en appui aux victimes des arrestations, il a pu rentrer au Québec.

Je l'ai récupéré au petit matin à une station de métro à Montréal. Il était en colère, il était totalement épuisé, il était désabusé. Mon fils a eu peur, terriblement peur et sa vision du monde en sera à jamais changée.

Je vous épargne la journée rocambolesque du 23 août où nous apprenions en cour à Toronto qu'il n'y avait encore aucune preuve justifiant son arrestation. Rien.

Jamais plus mon fils ne pourra regarder un policier de la même façon. Jamais. On ne peut plus lui parler de démocratie sans voir chez lui un dégoût profond.

Il s'en remettra parce qu'il est fort de caractère et désireux, malgré tout, d'améliorer un peu le monde.

Il aura appris beaucoup de cette aventure. Il aura appris entre autres que toutes les histoires de ses parents à propos de la nécessité d'agir en respectant les lois, eh bien c'est de la foutaise. Parce que les policiers à Toronto, eux, ils n'ont pas été «élevés» comme ça. Plus jamais il ne pourra respecter le pouvoir établi, parce que ce même pouvoir s'est moqué de lui. Et il se moque encore en niant les allégations de ceux qui ont été arrêtés. Mon fils n'a rien inventé... il a vécu l'enfer.

Des excuses ne changeront pas grand-chose. Des démissions aideraient peut-être. *To serve and protect?* Mais qui au juste?

LE DEVOIR : 1ère page : Sommet du G20 - La plupart des accusations tombent, faute de preuves - Vendredi 15 octobre 2010



Jaggi Singh

Marco Bélair-Cirino

Les manifestants arrêtés lors du sommet du G20 de Toronto se sont dits soulagés, hier, de constater que les accusations «injustifiées» qui pesaient contre la plupart d'entre eux depuis fin juin ont été abandonnées... faute de preuves. Ils continuaient toutefois de réclamer l'abandon de celles toujours pendantes.

La porte-parole de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), Marie-Ève Blais, a exigé le retrait des accusations pesant contre une centaine de personnes, dont les deux activistes québécois Jaggi Singh et Patrick Cadorette. «On ne croit pas qu'elles soient justifiées», a-t-elle soutenu, hier, devant le palais de justice de Montréal.

Pour sa part, l'étudiant montréalais Youri Couture fait toujours face à une poignée de chefs d'accusation, dont voies de fait contre un policier, déguisement dans un dessein criminel et possession d'armes dangereuses.

Plus tôt, la Couronne avait laissé tomber les accusations de complot en vue de commettre un acte criminel qui avaient été portées contre une centaine de manifestants lors du sommet du G20. «Il n'y avait aucune perspective raisonna-

ble de condamnation», a fait savoir le procureur de la Couronne responsable du dossier, Vincent Paris. «Ce que l'État tente de faire, c'est de paralyser la dissidence politique et les mouvements de contestation», a affirmé Mme Blais.

Les policiers de la Ville reine avaient procédé à plus de 1000 arrestations en lien avec les manifestations anti-G20, les 26 et 27 juin dernier. Il s'agissait d'une «opération de terreur et de répression politique», a fait valoir Tania Hallé, qui fait également partie du CLAC.

La porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20, Liza Perreault, qui a été emprisonnée durant 62 heures dans la foulée de la mégamémanifestation du samedi 26 juin, a rappelé hier les conditions «inhumaines» de son incarcération. «Ça a pris des heures avant qu'on ait de l'eau. Les premières bouteilles d'eau qu'on a eues, il y avait de la terre à l'intérieur. Ils ont donné seulement cinq verres pour les 20 personnes dans la cage. Il y avait du vomi par terre. On ne pouvait pas dormir. Il faisait extrêmement froid», s'est-elle souvenue. «Quand nous demandions de la nourriture, ils répondaient [en anglais]: "Ce n'est pas mon travail de nourrir des animaux"», a-t-elle poursuivi, faisant écho aux accusations de racisme adressées au Service de police de Toronto.

La femme âgée de 25 ans a expliqué qu'il était «très difficile» de porter plainte contre les agents policiers. «On était désorienté, apeuré, on ne comprenait pas ce qui se passait, et pour faire une plainte, il faut se souvenir du numéro de matricule et du nom du policier. C'est pratiquement impossible.»

Des requêtes en vue d'intenter des recours collectifs ont déjà été déposées par des manifestants à Toronto, a-t-on précisé hier.

Liza Perreault a dit espérer que toute la lumière soit faite sur les événements et a demandé des excuses officielles. Le gouvernement de Stephen

Harper a sapé la confiance qu'elle avait envers le système de justice. «Il faut protéger notre liberté d'expression, la revendiquer. Il n'y a rien de gagné», a-t-elle conclu.

Contre-spectacle

À l'instar des autres «sommets de l'élite» organisés à intervalles réguliers, les sommets du G8 à Huntsville et du G20 à Toronto constituaient d'«énormes mises en scène de la grandeur [des dirigeants politiques]». Des mises en scène toutefois «très faciles à perturber», fait valoir le professeur au Département de science politique de l'UQAM Francis Dupuis-Déri. «Il s'agit qu'il y ait un contre-spectacle dans la rue!»

«Il n'y a pas eu d'affrontements comme tels entre des manifestants et des policiers, ou à peine des bousculades mineures. Ça a plutôt été une chasse à courre. Les policiers ont arrêté un peu tout le monde», se rappelle-t-il.

«Les autorités se sont affairées à neutraliser les manifestants les plus bruyants pendant la durée du sommet, souligne M. Dupuis-Déri, qui est notamment spécialiste des mouvements sociaux, de l'altermondialisme et de la répression policière. «Dans la très grande majorité des cas [observés] en Europe et en Amérique du Nord, c'est le même scénario: le système de justice, à un moment, ne suffit plus à la logique policière et les accusations tombent de façon massive. On parle de neutralisation stratégique, parce que la logique de la police, c'est d'empêcher les gens de manifester dans les deux ou trois jours du sommet.»

Les forces policières ont bafoué, selon Francis Dupuis-Déri, la présomption d'innocence des personnes arrêtées, l'un des principes fondamentaux du droit criminel canadien. «Les gens, en principe, ont le droit de manifester, de s'assembler, mais dans les faits, ils sont empêchés de le faire par des arrestations de masse, toujours avec l'excuse que [les policiers] ont fait ça

de bonne foi et que, s'ils n'avaient pas agi de la sorte, il y aurait eu plus de casse, etc. Mais en réalité, c'est un déni de la présomption d'innocence», déplore le membre de la CLAC.

Les sympathisants des arrêtés prendront part à une manifestation «familiale» le 12 novembre au carré Cabot, alors que les représentants de 19 États et de l'Union européenne seront réunis en

Corée du Sud à l'occasion du sommet du G20 de Séoul.

LA PRESSE : 1ère page : Sommet du G20 > Des accusations sont retirées : SOULAGEMENT ET COLÈRE – Vendredi 15 octobre 2010

Les accusations portées contre une centaine de Québécois détenus lors du sommet du G20 au mois de juin dernier sont retirées, mais la police de Toronto refuse de s'excuser auprès des jeunes militants arrêtés dans le gymnase d'une université.



PHOTO ALAIN ROBERGÉ, LA PRESSE

LA PRESSE : RETRAIT MASSIF DES ACCUSATIONS – Vendredi 15 octobre 2010



PHOTO MARK BLINCH, ARCHIVES REUTERS
Plus de 1000 personnes avaient été arrêtées lors des manifestations contre le sommet du G20, qui a eu lieu à Toronto du 25 au 27 juin derniers.

Les accusations sont tombées pour une centaine de Québécois arrêtés au sommet du G20 à Toronto. Mais les jeunes adultes ne décolèrent pas devant ce qu'ils qualifient d'injustice. La police de Toronto estime de son côté ne pas avoir à s'excuser.

DAPHNÉ CAMERON

TORONTO — Les accusations portées contre une centaine de Québécois arrêtés lors du sommet du G20, au mois de juin, ont officiellement été retirées hier devant la Cour provinciale de l'Ontario. Une poignée seulement d'accusés provenant du Québec devront poursuivre le processus judiciaire. Malgré ce revers, la police de Toronto refuse de s'excuser.

Il a fallu une bonne quinzaine de minutes au procureur de la Couronne pour nommer toutes les personnes relaxées hier matin. Les militants ont accueilli la nouvelle avec soulagement, mais ils en gardent un goût amer.

« C'est la police de Toronto qui vient de perdre la face », a lancé, en sortant de la salle d'audience, Blandine Juhs, représentante du comité juridique de la Convergence des luttes anticapitalistes, dont faisaient partie plusieurs des accusés. « Maintenant qu'ils ont fait leur gros show, ils laissent tomber les accusations. Faute de pouvoir obtenir un jugement, ils ont

utilisé le processus judiciaire pour punir des gens qui ne voulaient que se prévaloir de leur liberté d'expression. »

« Même s'il y a eu des motifs raisonnables pour justifier l'arrestation initiale, le résultat de cet examen est qu'il n'y a aucune perspective raisonnable de condamnation. »

Vincent Paris, procureur de la Couronne

La plupart des dossiers réglés concernent les arrestations survenues dans le gymnase de l'Université de Toronto le matin du 27 juin. Au moins 105 personnes – dont près de 90 Québécois – avaient alors été réveillées par les policiers avant de passer environ 60 heures dans un centre de détention, dans des conditions que de nombreux groupes qui défendent les libertés civiles ont qualifiées d'inhumaines. La majorité des prévenus étaient rentrés au Québec avec une accusation de complot sur les bras.

« Même s'il y a eu des motifs raisonnables pour justifier l'arrestation initiale, le résultat de cet examen est qu'il n'y a aucune perspective raisonnable de condamnation », a déclaré hier matin devant la Cour le procureur de la Couronne, Vincent Paris. « J'ai demandé et obtenu l'opinion de la police relativement à ces accusations, et la position présentée à la Cour a été comprise. »



PHOTO ALAIN ROBERGÉ, LA PRESSE

Les accusations de complot sont tombées pour une centaine de Québécois arrêtés en juin dernier au sommet du G20 de Toronto. La CLAC et le RAG20 ont demandé hier que les 20 Canadiens toujours accusés soient eux aussi relaxés. Les deux organisations ont une fois de plus demandé une enquête publique sur les agissements des policiers.

Quelques accusés au Québec

Afin d'éviter que tous les Québécois aient à se déplacer uniquement pour assister à la fermeture de leur dossier, la Couronne a procédé à un

marathon d'appels téléphoniques » au cours des derniers jours.

Quatre personnes qui ne faisaient pas partie des gens arrêtés au gymnase ont toutefois dû se présenter devant la juge hier matin.

Deux étudiants qui avaient été appréhendés alors qu'ils marchaient au centre-ville de Toronto ont accepté de verser 100\$ à un organisme de charité et de s'engager à ne pas troubler la paix durant un an en échange de l'abandon des accusations qui pesaient contre eux.

« Je suis soulagé et triste en même temps », a dit l'un des deux, Éric Sylvestre. « J'aurais voulu qu'ils aillent jusqu'au bout avec leurs accusations bidon. Mais le processus est difficile psychologiquement et ça va me coûter trop cher en frais de transport et d'avocats. »

Un troisième accusé, Marc Laramée, a rejeté l'offre et demandé un procès. Le jeune homme de 27 ans envisage d'intenter un recours civil en dommages et intérêts. « Je n'ai rien fait de mal. Je veux qu'on laisse tomber les accusations. La dissidence, ce n'est pas criminel. Ils veulent que je m'épuise et que je lâche le morceau, mais je suis déterminé à prouver que mes droits ont été bafoués. »

Une quatrième personne, étudiante en littérature à l'UQAM, Youri Couture, était pour sa part visé par un mandat d'arrêt depuis mardi soir. Il fait face à six accusations, dont celle d'avoir brisé la vitre d'un café, ce qui aurait causé des dommages de 18 000\$, et d'avoir agressé un policier avec une arme. Il a été libéré sous conditions hier après-midi en échange d'une caution de 10 000\$.

Plus de 1000 personnes avaient été arrêtées lors des manifestations contre le sommet du G20, qui a eu lieu à Toronto du 25 au 27 juin. Selon le ministère de la Justice de l'Ontario, 310 personnes ont été formellement accusées dans la foulée de ces arrestations. Compte tenu du retrait massif des accusations, il resterait environ une centaine de dossiers qui naviguent dans le labyrinthe judiciaire, a indiqué Me Paris.

Les militants montréalais Jaggi Singh et Patrick Cadorette, qui ont participé à l'organisation du transport et de l'hébergement, font partie du lot. Ils seront de retour devant le tribunal le 1er novembre. Leur affaire est traitée avec celle de 15 autres militants de l'extérieur du Québec. Ils seraient soupçonnés d'avoir activement participé à l'organisation des manifestations à Toronto.

« Nous croyons qu'il existe une perspective raisonnable d'accusation dans les autres cas, a

indiqué Me Paris. Bien que notre évaluation de la viabilité des poursuites continue, nous sommes prêts à procéder à l'instruction des causes restantes. »

Pas d'excuses

Malgré le retrait de toutes les accusations portées contre les « arrêtés du gymnase », la police de Toronto refuse de s'excuser. « Nous n'avons pas de mea-culpa à faire », a déclaré à La Presse le porte-parole de la police de Toronto, Mark

Dugash. « La preuve nécessaire pour procéder à une arrestation n'est pas la même que celle dont les procureurs ont besoin pour tenir un procès. L'idée selon laquelle tout le monde arrêté dans une opération d'envergure sera poursuivi n'a aucun sens. »

David Charney, avocat ontarien qui prépare plusieurs poursuites civiles contre la police de Toronto et qui a assisté à l'audience d'hier, est d'un tout autre avis. « Arrêter près d'un millier

de personnes de façon aléatoire ou arbitraire n'est pas la manière légale de procéder à une enquête policière. Je crois qu'ils ont fait autant d'arrestations pour voir jusqu'où le public est prêt à aller. Ils voulaient aussi sans doute tester leurs nouveaux jouets et leurs stratégies de déploiement policier. Une chose est certaine, ce qui vient de se produire aujourd'hui va ternir l'image de la police de Toronto. »

LA PRESSE : Petit soulagement, grande colère – Vendredi 15 octobre 2010

CATHERINE HANDFIELD

Lorsqu'elle a appris, la semaine dernière, qu'elle serait libérée des accusations de méfait et de complot qui pesaient sur elle, Liza Perreault s'est d'abord sentie soulagée. Mais la colère l'a bientôt envahie. Et, surtout, un grand besoin de justice.

Liza Perreault, petite rouquine de 25 ans, fait partie des nombreux Québécois arrêtés en marge du sommet du G20 de Toronto, au mois de juin dernier. Hier, quatre mois plus tard, la Couronne a retiré les accusations qui pesaient sur elle et sur une centaine d'autres Québécois.

« Les accusations sont peut-être effacées, mais ce qu'on a vécu, ça ne s'efface pas », a dit Liza Perreault, hier après-midi, lors d'un point de presse organisé par quelques-uns de ses compagnons d'infortune devant le palais de justice de Montréal.

Mme Perreault se souvient parfaitement de son arrestation, le matin du 27 juin, dans le gymnase de l'Université de Toronto. Des 62 heures passées dans une « cage ». De la fouille à nu. De l'eau sale que lui tendaient les policiers. Des vomissements au sol.

« On m'a arrêtée sans que je sache pourquoi. On m'a détenue sans que je sache pourquoi. On m'a tenue pendant des mois en attente d'un

procès sans que je sache pourquoi. Et finalement, on me dit que c'était pour rien », a déploré Liza Perreault, aussi porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20).

« Les accusations sont peut-être effacées, mais ce qu'on a vécu, ça ne s'efface pas. »

Liza Perreault, porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20

Louis-Philippe De Grandpré, 22 ans, ressent lui aussi une grande frustration quand il songe au traitement qu'on lui a réservé en prison. Les mains liées avec une attache de plastique, il ne pouvait dormir en raison du froid, de la lumière et des coups de bâton dans les barreaux.

« Tout ça, c'était juste pour nous empêcher de manifester à la deuxième journée du sommet », a déploré l'étudiant en sciences politiques, qui a lui aussi été libéré de l'accusation de complot qui pesait sur lui.

« Manque de rigueur »

Selon Marie-Ève Blais, porte-parole de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), cette « volte-face de la Couronne » démontre le « manque de rigueur et le comportement ahurissant des services de police dans le cadre des opérations de sécurité entourant le sommet ».

La CLAC avait organisé un service de transport et d'hébergement lors du G20.

« Il est désormais évident que les arrestations massives au gymnase étaient gratuites et arbitraires, qu'elles visaient à terroriser les manifestants et à les décourager d'exercer leur droit de manifester », a déclaré Mme Blais.

Selon elle, les autorités veulent également fragiliser les mouvements de dissidence politique, sur le plan moral comme financier. Elle souligne que le processus judiciaire est long et coûteux pour les manifestants.

La CLAC et le RAG20 ont demandé hier que les 20 Canadiens qui sont toujours accusés à la suite des manifestations contre le G20 soient eux aussi relaxés. Les deux organisations ont une fois de plus demandé une enquête publique sur les agissements des policiers. « On veut que les gens qui sont responsables de ce qu'on a vécu soient tenus responsables », a dit Liza Perreault, du RAG20.

Le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police en Ontario, qui a reçu plus de 300 plaintes, ouvrira sous peu une enquête. La police de Toronto procède à une révision interne et deux demandes de recours collectif ont été déposées.

LA PRESSE : Chronique : Des excuses, s'il vous plaît, par AGNÈS GRUDA – Vendredi 15 octobre 2010

Une vieille blague soviétique met en scène des prisonniers dans un goulag qui discutent de leur peine respective. « J'ai eu cinq ans pour avoir volé un manteau », dit l'un d'entre eux. « Moi, 10 ans pour voies de fait », dit un autre.

« Moi, j'ai eu trois ans, pour rien », laisse tomber un troisième détenu. Ce à quoi ses compagnons de misère répondent : « Ma is non, voyons, pour rien, c'est sept ans ! »

L'histoire m'est revenue à la mémoire à l'annonce de l'abandon des accusations contre des dizaines de jeunes adultes arrêtés dans la foulée des manifestations contre le sommet du G20, en juin dernier, à Toronto.

Apparemment, au Canada, quand on n'a absolument rien fait de mal, on peut se faire jeter dans une cage métallique, subir un traitement humiliant, sortir de prison moyennant une forte caution et être ensuite assujéti à des conditions de libération contraignantes.

Puis, près de quatre mois plus tard, sans l'ombre du bout de la queue d'une preuve, on peut être libéré des accusations. Sans que les autorités n'expriment ni regrets ni excuses.

Petit rappel des faits: un millier de jeunes adultes venus manifester pacifiquement contre le sommet du G20 ont été détenus dans des conditions pénibles, fouillés à nu, privés de nourriture et humiliés pendant un, deux ou trois jours, selon le cas. Tout ça sous prétexte qu'ils avaient participé au grabuge dans les rues de Toronto.

La majorité d'entre eux ont été libérés sans autre forme de procès. Mais des centaines ont été accusés d'actes criminels graves et placés pendant près de quatre mois devant la perspec-

tive d'un procès. Ils ont été hantés par les souvenirs de leur détention, préoccupés par ce qui les attendait. Toute leur vie a été mise entre parenthèses.

Apparemment, au Canada, quand on n'a absolument rien fait de mal, on peut se faire jeter dans une cage métallique, subir un traitement humiliant, sortir de prison moyennant une forte caution et être ensuite assujéti à des conditions de libération contraignantes.

Tout ça pour rien. Absolument rien.

La police de Toronto, qui avait juré détenir des tas de preuves et de photos incriminantes, regrette-telle aujourd'hui cet excès de zèle? Y a-t-il comme une petite gêne de voir les accusations tomber les unes après les autres, faute de quelque preuve que ce soit?

Pas du tout, a assuré hier le porte-parole de la police de Toronto, Marc Pugash. Il persiste et signe: les exigences pour justifier une arrestation ne sont pas les mêmes que celles conduisant à une poursuite judiciaire. La police a eu raison d'arrêter un millier de personnes, selon lui. « Nous n'avons commis aucune erreur », assure-t-il.

Et les conditions de détention abjectes infligées aux détenus? « Vous savez, les gens qui se sont plaints racontaient tous des histoires semblables, c'est suspect », a dit le porte-parole policier.

Ce n'est pas vraiment étonnant puisqu'ils étaient gardés dans les mêmes cages et qu'ils ont vécu grosso modo la même chose. Mais bon.

Après avoir ainsi tenté de discréditer les « arrêtés du G20 », Marc Pugash s'est empressé de les traiter de moumoues : « Ils ont fait toute une histoire avec les toilettes aux portes ouvertes et les cages métalliques, mais c'est comme ça, dans les prisons, et après tout, ils étaient en prison! »

De toute évidence, la police de Toronto n'a pas péché par excès d'inspection depuis cette vague d'arrestations sans précédent au Canada. Deux enquêtes ont cours actuellement sur l'opération policière pendant le sommet du G20. De son côté, l'Ombudsman de l'Ontario se penche, lui, sur la loi votée à toute vapeur par le gouvernement provincial, conférant aux policiers les pouvoirs dont ils ont si allégrement abusés.

L'une de ces enquêtes est menée par le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police de l'Ontario. Selon Marc Pugash, celui-ci avait visité le centre de détention temporaire avant le sommet du G20 et n'avait rien trouvé à redire. On peut dire que ça promet.

Seule une véritable enquête publique permettrait de faire toute la lumière sur le mégadéploiement policier au G20. En attendant, les centaines de personnes qui ont été injustement traitées en criminels par une police devenue paranoïaque au point de confisquer des sous-vêtements noirs comme des éléments de preuve (si, si, c'est vrai) – ces gens-là, donc, ont droit à un geste de réparation minimal. Ne serait-ce que des excuses pour l'acharnement injustifié, inexcusable et indigne d'un pays démocratique dont ils ont été victimes.

LE SOLEIL : G20 : d'autres accusations tombent, faute de preuve – Vendredi 15 octobre 2010



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Deux groupes réclament l'abandon de toutes les accusations contre les manifestants arrêtés au sommet du G20.

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Deux des organisations qui s'étaient rendues à Toronto pour manifester, lors du sommet du G20 en juin dernier, demandent l'abandon des accusations qui restent contre les manifestants, alors qu'un bloc d'accusations vient justement d'être retiré par la Couronne.

Les deux porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20) et de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), Liza Perreault et Marie-Eve Blais, ont rencontré la presse devant le palais de justice de Montréal, hier, pour exprimer leur soulagement pour leurs collègues qui ont vu tomber, plus tôt dans la journée, les accusations qui pesaient contre eux à Toronto.

Toutefois, elles affirment que cela n'est pas suffisant et tiennent à ce que les accusations qui pèsent toujours contre un nombre indéterminé de leurs collègues, tant québécois que canadiens, tombent également. avoir une commission d'enquête et on veut que ça se fasse et que les gens qui sont responsables pour ce qu'on a vécu soient tenus responsables, qu'on leur impute ce qu'ils ont fait», a dit Mme Perreault, qui réclame aussi des excuses.

Des requêtes en vue d'intenter des recours collectifs contre les autorités ont déjà été déposées par d'autres manifestants à Toronto. La CLAC et le RAG20 planifient aussi un spectacle-bénéfice pour obtenir du financement afin de payer certains frais qui ont été encourus par leurs membres, notamment ceux de 70 personnes qui devaient se rendre à Toronto pour leur comparution. Des collectes de fonds sont aussi organisées.

Youri Couture, un Montréalais âgé de 22 ans, fait face à six chefs d'accusation. On l'accuse notamment de voies de fait contre un policier, de déguisement dans un dessein criminel et de possession d'armes dangereuses. Les policiers soutiennent que lors du sommet du G20, Couture a fracassé la vitrine d'un café, causant des dommages d'environ 18 000 \$. Ils l'accusent aussi d'avoir agressé un policier avec une arme lors de cette manifestation.

Une équipe d'enquêteurs s'affaire toujours à accumuler des preuves afin de poursuivre ceux qui ont profité des manifestations pour commettre des actes de vandalisme.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : G20 : une centaine d'accusations tombent – Vendredi 15 octobre 2010

Agence QMI | L'abandon par la Couronne d'une centaine d'accusations de complot en vue de commettre un acte criminel dans la foulée des événements du sommet du G20 n'a pas apaisé la colère du Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20), qui réclame maintenant des excuses publiques ainsi que la tenue d'une commission d'enquête indépendante.

Dans la majorité des cas, les accusations qui tombent, faute de preuves, concernent les

personnes arrêtées lors d'une opération survenue dans un gymnase de l'Université de Toronto, le matin du 27 juin.

Plusieurs douzaines de Québécois avaient alors été détenus pendant 72 heures. Hier matin, le procureur ontarien de la Couronne Vincent Paris a expliqué qu'il n'y a « aucune perspective raisonnable de condamnation » en ajoutant que des « motifs raisonnables » justifiaient néanmoins les arrestations survenues en juin.

La porte-parole du RAG20, Liza Perreault, a prévenu que malgré ce massif retrait d'accusations, la lutte se poursuit. En plus de demander des excuses publiques de la part des différents corps policiers, le Regroupement exige que « les individus impliqués dans la violation des droits soient tenus responsables ».

Une vingtaine de Québécois, désignés comme des organisateurs des manifestations du G20, font toujours face à des accusations criminelles.

THE GAZETTE : Group hails dropping of G20 protest charges - RAG20 calls for inquiry into mass arrests - Friday, October 15, 2010

A group representing demonstrators arrested in June during protests against the G20 summit in Toronto welcomed the dropping of most of the charges against protesters but called for an inquiry into the mass arrests.

"They've demonstrated that they had no proof whatsoever," said Liza Perreault, a spokesperson for the Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20), one of two groups that held a joint press conference yesterday on the sidewalk in front of the provincial courthouse on Notre Dame St.

About 20 people who were arrested in Toronto between June 25-27 attended the press conference, co-organized by the group Convergences des luttes anticapitalistes.

Over the past week, crown prosecutors have dropped most charges against nearly 100 protesters rounded up in a police raid on a University of Toronto gymnasium on June 27. But Perreault noted that a few activists still face such charges as conspiracy to obstruct justice in connection with the protest.

"What we went through cannot be erased. Our rights were trampled on," she said.

An estimated 10,000 people marched peacefully to protest against the meeting of G20 world leaders, but police arrested hundreds when the protest turned violent. Clashes between riot police and demonstrators left Toronto in a virtual state of lockdown, with businesses closed and subway service halted.

The two groups supporting those arrested will hold a benefit concert Nov. 3 at 8 p. m. at Fountains Électriques, 87 Ste. Catherine St. E.

For information, click [here](#)

MÉTRO : G20 : Plusieurs manifestants du G20 blanchis – Vendredi 15 octobre 2010



Steve Duguay/Méto

Marie-ève Blais, porte-parole de la Convergence des luttes anticapitalistes, et Liza Perreault, porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20, ont demandé qu'une commission d'enquête fasse la lumière sur le travail des policiers pendant le G20.

Les arrestations étaient gratuites et arbitraires, selon la CLAC

Une centaine de manifestants font toujours face à des accusations de complot MARIE-EVE SHAFFER, MÉTRO

Les accusations de complot portées contre une centaine de manifestants arrêtés en juin dans le gymnase de l'Université de Toronto pendant le Sommet du G20 ont été abandonnées jeudi. Cela démontre, selon les représentants des arrêtés du G20, le manque de rigueur dont ont fait preuve les services policiers. «Les arrestations massives du gymnase, comme la majorité des arrestations, étaient gratuites et arbitraires et elles visaient à terroriser les manifestants», a dénoncé jeudi la porte-parole de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC), Marie-Eve Blais.

Une centaine de manifestants font toujours face à des accusations de complot, dont une vingtaine de personnes qui sont considérées comme des «meneurs». Le Regroupement des arrêtés du G20 n'a pas été en mesure de donner le nombre précis de personnes devront répondre à des accusations.

Les appréhendés du G20 ont déploré les conditions dans lesquelles ils ont été détenus. Ils ont qualifié «d'inhumain» le fait d'être fouillés, d'être détenu dans une cage et de ne pas être nourris décemment. Ils réclament une commission d'enquête pour faire la lumière sur le travail des policiers pendant le G20 et des excuses. Ils veulent aussi que les derniers accusés soient blanchis.

Jusqu'à présent, ils ont payé en moyenne 30 000 \$ en cautions, en plus des frais d'avocat. Ils organisent une soirée-bénéfice le 3 novembre prochain aux Fountains Électriques pour amasser des fonds qui serviront à payer les frais juridiques.

Environ 1 100 personnes ont été arrêtées pendant le Sommet du G20. Huit cents d'entre elles s'en sont tirées sans accusation. À la demande de la Ligue des droits et libertés, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme de l'Organisation des États américains se penchera le 25 octobre prochain sur les incidents qui ont eu lieu en marge du Sommet du G20.

THE GLOBE AND MAIL : G20-related charges against nearly 100 protesters dropped – Friday, October 15, 2010

Published Thursday, Oct. 14, 2010 9:56PM EDT

Adrian Morrow

Crown prosecutors have dropped charges against nearly 100 people arrested during the G20 summit, due to a lack of evidence.

Most of them were Quebecers who travelled to Toronto for the summit and were billeted at a gymnasium in a University of Toronto building. Early on the morning of Sunday, June 27, police raided the building and rounded up roughly 90 people. They were charged with conspiracy to commit a criminal act.

Activists said the dropping of the charges showed police didn't have any grounds to make the arrests.

"It's really demonstrative of the criminalization of dissent," said Robyn Maynard with the Anti-Capitalist Convergence, a Montreal group that helped organize transportation and housing for

G20 protesters. "These were really false, heavy charges of conspiracy."

She said some of the protesters arrested at the gym were charged simply for having black clothing, the colour worn by protesters who vandalized businesses the day before.

Three other members of the ACC who were arrested on the morning of June 26 as a "pre-emptive" measure by police also had their charges dropped.

Police rounded up more than 1,000 people during the G20, in the largest mass arrests in Canadian history. Of those, only 300 were charged and several have already had their charges withdrawn.

Spokespeople for the Ontario Attorney-General could not be reached late Thursday evening to confirm the exact number of people who still face charges.

Investigators, meanwhile, have set up a dedicated unit to track down those responsible for

breaking windows and torching police cars during the summit. So far, they have arrested some 30 people in the aftermath of the summit.

The most recent charges were laid Thursday against Youri Couture, a 22-year-old Montreal man. He is accused of breaking the windows of a coffee shop and assaulting a police officer.

More related to this story

- [Police overseer orders civilian probe of G20 police action](#)
- [Toronto Police to review G20 response](#)
- [G20 protesters reportedly launching complaint with UN](#)
- [Police had 'communication issues' with G20, board chair says](#)
- [Police 'didn't have to be so restrictive'](#)
- [Lawsuits looming over G20 police power confusion, civil liberties group says](#)
- [McGuinty refuses to apologize over G20 fence law](#)

RADIO-CANADA / NATIONAL : Sommet du G20 : La Couronne abandonne les accusations - Mise à jour le jeudi 14 octobre 2010 à 22 h 12



Photo: AFP/Simon Hayter

Arrestations près d'un centre de détention de Toronto où 500 personnes avaient été conduites, le 27 juin

À Toronto, la Couronne a décidé d'abandonner les accusations de complot en vue de commettre un acte criminel portées contre 90 manifestants arrêtés durant le sommet du G20.

Les procureurs ont expliqué au juge qu'il n'avait pas suffisamment de preuves pour procéder. Ils estiment tout de même que les policiers avaient des motifs raisonnables de les arrêter.

Les manifestants, des Québécois pour la plupart, faisaient partie d'un groupe de 105 personnes qui ont été arrêtées le matin du 27 juin dans un gymnase de l'Université de Toronto. Les accusations contre 15 personnes sont donc maintenues.

La plupart des inculpés ne se sont pas présentés devant le tribunal, puisqu'ils avaient été prévenus de l'abandon des accusations par leur avocat. Certains d'entre eux ont dû faire des dons à des organismes de charité pour que les accusations soient retirées.

« C'est complètement bidon », a déclaré Éric Sylvestre, l'un des rares manifestants à s'être rendu dans la Ville Reine. « C'est pour ça que je

dis que j'aurais aimé continuer. Mais j'ai autre chose à faire de ma vie »

M. Sylvestre ne cache pas que toute cette affaire a été dure à vivre sur le plan psychologique. « Je n'en reviens pas à quel point le système est agressif envers des gens qui veulent juste s'exprimer un peu et marcher dans la rue », affirme-t-il.

Lors d'une conférence tenue à Montréal en après-midi, le Regroupement des arrêtés du G20 et la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) se sont dits soulagés par cette décision. Ils réclament maintenant l'abandon des accusations contre les autres manifestants.

[audio-vidéo](#)

[La Couronne abandonne des accusations portées dans la foulée du G20 à Toronto, rapporte Philippe Leblanc.](#)

[Les explications de Yanik Dumont-Baron](#)

24 HEURES.COM : G20 : une centaine d'accusations tombent – Jeudi 14 octobre 2010, à 17h17

Jean-Marc Gilbert

L'abandon par la Couronne d'une centaine d'accusations de complot en vue de commettre un acte criminel dans la foulée des événements du sommet du G20 n'a pas apaisé la colère du Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20), qui réclame maintenant des excuses publiques ainsi que la tenue d'une commission d'enquête indépendante.

Dans la majorité des cas, les accusations qui tombent, faute de preuves, concernent les personnes arrêtées lors d'une opération survenue dans un gymnase de l'Université de Toronto, tôt le 27 juin. Plusieurs douzaines de Québécois avaient alors été détenus pendant 72 heures avant d'être relâchés, sous promesse de comparaître.

Jeudi matin, le procureur de la Couronne Vincent Paris a expliqué, en Ontario, « qu'il n'y a aucune perspective raisonnable de condamnation » en ajoutant que des « motifs raisonnables » justi-

fiaient néanmoins les arrestations survenues en juin.



Photo: Jean-Marc Gilbert

La porte-parole du RAG20, Liza Perreault, a prévenu que malgré ce massif retrait d'accusations, la lutte se poursuit.

Lors d'un point de presse tenu jeudi, à Montréal, quelques heures après la décision rendue en Ontario, la porte-parole du RAG20, Liza Perreault, a par contre prévenu que malgré ce massif retrait d'accusations, la lutte se poursuit.

En plus de demander des excuses publiques de la part des différents corps policiers, le Regroupement « exige qu'une commission d'enquête indépendante et publique soit créée et que les individus impliqués dans la violation des droits soient tenus responsables ».

Frais juridiques

De plus, pour aider les gens accusés à payer en partie les frais juridiques qui s'élèvent à près de 30 000 \$ au total, un spectacle-bénéfice sera organisé le 3 novembre prochain, au bar Les fougones électriques.

Parmi toutes les personnes impliquées, on retrouve également des militants de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC). Ce regroupement organisera également un autre spectacle-bénéfice pour venir en aide à ses membres. Rappelons qu'une vingtaine de Québécois qui sont désignés comme des organisateurs des manifestations du G20 font toujours face à des accusations criminelles.

24 HEURES : Accusations levées contre une trentaine d'« arrêtés » québécois du G20 – Mardi 12 octobre 2010

Des accusations ont été levées contre une trentaine de manifestants du Québec arrêtés durant le sommet du G20 à Toronto cet été.

L'information a été confirmée à l'Agence QMI, samedi, par un porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20, Marc Laramée, lui-même arrêté puis accusé à Toronto.

« Il s'agit de gens qui ont été arrêtés dans un gymnase (de l'Université de Toronto) », a expliqué M. Laramée au cours d'une entrevue téléphonique, ajoutant que les accusations ont été levées faute de preuve. « Ils étaient trop nombreux, le fardeau de la preuve était trop lourd, les charges ont été dropees. »



Photo : Archives
Plusieurs personnes ont été arrêtées lors des manifestations durant le sommet du G20.

M. Laramée a indiqué que les « arrêtés du G20 » poursuivront la Couronne dans la foulée de l'annulation des accusations, en faisant valoir qu'ils ont été arrêtés illégalement.
« Ce n'est qu'un début, a-t-il dit. Nous continuons de lutter pour la dissidence alors que sont soulignées cette année les 40 ans de la Crise d'octobre. Des centaines de personnes avaient

été arrêtées arbitrairement durant la Crise d'octobre et nous faisons un parallèle avec ce qui s'est passé durant le G20 à Toronto. » Plus de 1000 personnes ont été arrêtées cet été durant le sommet du G20 à Toronto.
Le Regroupement des arrêté(e)s du G20 doit tenir une conférence de presse jeudi à Montréal et Toronto, simultanément, afin de faire le point sur la situation.

LE SOLEIL : Des accusations abandonnées – Dimanche 10 octobre 2010



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Près de 1100 manifestants ont été arrêtés lors des manifestations contre le G20, en juin dernier, à Toronto. Plusieurs ont dénoncé les conditions dans lesquelles ils ont été arrêtés et détenus.

Valérie Simard, La Presse

MONTREAL — Les accusations qui pesaient contre 30 Québécois arrêtés lors des manifestations tenues en marge du sommet du G20 à Toronto ont été abandonnées, faute de preuve.

Ces manifestants, qui faisaient face à des accusations de complot et de conspiration, devaient comparaître à Toronto jeudi prochain. Près de 1100 personnes ont été arrêtées lors des manifestations tenues en juin dernier. Depuis, 800 d'entre elles ont été relâchées sans accusations.

En apprenant l'abandon des accusations contre 30 Québécois, les membres du Regroupement des arrêtéEs du G20 (RAG20), réunis en assemblée générale jeudi dernier, ont poussé un cri de joie. «Nous sommes heureux de la nouvelle», a affirmé hier Dominic Palladini, délégué du RAG20. «Ces gens-là vont pouvoir reprendre une vie normale. Ils ne pouvaient, par exemple, pas quitter le pays. Mais, il reste encore entre 70 et 80 Québécois pour qui ce n'est pas réglé. Le combat continue.»

Le Regroupement des arrêtéEs du G20, mis sur pied pour dénoncer les arrestations arbitraires effectuées lors du sommet de Toronto et les conditions de détention, espère que les accusations tomberont pour d'autres personnes. «Ça

nous rend optimistes pour le reste», a souligné Dominic Palladini, qui a été arrêté et détenu pendant 11 heures, sans être accusé.

Le Regroupement des arrêtéEs du G20 continue de réclamer une enquête publique sur les arrestations faites en marge du G20.

Jeudi dernier, la Ligue des droits et libertés a annoncé que ces arrestations feront l'objet d'une audience de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) de l'Organisation des États américains (OEA) à Washington le 25 octobre. «Après le G20, on a demandé une enquête publique et on est toujours sans nouvelles. On a décidé de se tourner vers des instances internationales», a expliqué à La Presse Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Sommet du G20 : Les accusations contre des manifestants retirées- Mise à jour le samedi 9 octobre 2010 à 5 h 10



Photo: AFP/Simon Hayter

Les policiers tentaient de disperser les manifestants et procédaient à des arrestations près du centre de détention où 500 personnes avaient été conduites, le 27 juin dernier

Les accusations qui pesaient contre une trentaine de Québécois qui ont participé aux manifestations entourant le sommet du G20 à Toronto, au mois de juin, ont été retirées faute de preuve.

Ces manifestants, qui avaient été détenus dans un gymnase, faisaient face à des accusations de complot et de conspiration.

En septembre dernier, deux citoyens ont déposé une [requête en recours collectif](#) de 115 millions de dollars devant la Cour supérieure de l'Ontario. Ils allèguent que les politiques et procédures employées pendant le sommet violaient leurs droits. La plainte cite aussi des arrestations illicites, des détentions illégales, des atteintes à

la vie privée ainsi que de la torture physique et mentale.

Plus tôt cette semaine, la Ligue des droits et libertés du Québec a annoncé qu'elle [se tournait vers l'Organisation des États américains \(OEA\)](#), dont le Canada est membre, dans l'espoir d'amener le gouvernement Harper à lancer une enquête publique sur les allégations de violations des droits de la personne commises par des policiers.

Au lendemain du sommet de Toronto, des groupes de défense des droits civiques et judiciaires avaient [dénoncé](#) unanimement les agissements des forces de l'ordre.

LA PRESSE : Arrestations du G20: Audience à l'OÉA – Vendredi 08 octobre 2010

Anabelle Nicoud, La Presse

Les nombreuses arrestations préventives faites en marge du G20 de Toronto feront l'objet d'une audience de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) de l'Organisation des États Américains (OÉA) le 25 octobre, ont annoncé ce matin la Ligue des droits de et libertés, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) et la Fédération internationale des droits de l'homme.

«Après le G20, on a demandé une enquête publique et on est toujours sans nouvelles. On a décidé de se tourner vers des instances internationales», explique Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés.

Plus de 100 jours se sont écoulés depuis les arrestations faites en marge de la réunion du G20 de Toronto. «On sait qu'il y a eu des arrestations massives et arbitraires, fondées sur des

préjugés. Les gens n'ont pas été arrêtés pour un crime, mais plutôt pour mettre fin à une manifestation», croit Lucie Lemonde, professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM.

Selon Mme Lemonde, 1100 personnes ont été arrêtées, un record à l'échelle du Canada : c'est deux fois plus que lors de la crise d'Octobre ou que lors du Sommet des Amériques de Québec. Depuis, 800 personnes ont été relâchées sans accusations. Certaines personnes accusées ont aussi vu leurs accusations retirées, et plusieurs procédures ont été suspendues.

«La police a fait des fouilles abusives, les personnes arrêtées n'ont pas eu leurs droits, n'ont pas pu contacter leurs proches ou leur avocat. Il y a des témoignages qui disent que les policiers ont tenu des propos injurieux, haineux ou sexistes», énumère Mme Lemonde.

À défaut de pouvoir, par une commission d'enquête, déterminer quelles ont été les consignes données aux corps policiers avant la manifestation et qui sont les responsables de ces arrestations massives, les organisations de droits de l'homme espèrent, grâce à l'OÉA, pouvoir entamer un dialogue avec le gouvernement.

L'OÉA, qui regroupe 35 États-membres, est une organisation régionale basée à Washington, et se présente comme le principal forum des Amériques en matière sociale, politique et juridique. En 2006, la Commission interaméricaine des droits de l'homme avait déjà épinglé le Canada pour la répression de manifestations publiques.

Lors de l'audience du 25 octobre, les groupes montréalais appuieront leur propos par un rapport qui compile les témoignages d'une vingtaine de manifestants arrêtés. « Dans le cadre de ce rapport, on souligne l'importance pour les ci-

toyens de pouvoir exprimer des opinions, même si elles ne plaisent pas aux autorités publiques. C'est la base de la démocratie », rappelle Bernard Duhaime, directeur du CIDDHU.

La mission permanente du Canada à l'OÉA sera invitée à assister à l'audience du 25. La commission, qui n'a pas de pouvoir coercitif, pourrait ensuite formuler des recommandations au Ca-

nada. «Même si l'OÉA n'a rien de contraignant, c'est un instrument qui nous semble important», dit Mme Lemonde.

LE SOLEIL : G20 : la Ligue des droits et libertés à Washington – Vendredi 08 octobre 2010

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — La Ligue des droits et libertés se tourne vers les instances internationales dans l'espoir de convaincre le Canada de tenir une enquête publique sur les arrestations massives survenues lors des manifestations entourant le sommet du G20 en juin dernier à Toronto.

La police avait alors fait état de plus de 900 arrestations, dont environ 70 Québécois.

La Ligue des droits et libertés ira donc dénoncer des allégations de violations des droits de l'homme commises par des policiers dans la Ville Reine devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), à Washington, le 25 octobre. On ignore cependant si le Canada, invité à participer à cette audience, sera représenté.

MEMBRE DE L'OEA

Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés, espère que cette démarche portera ses fruits, puisque le Canada est membre de l'Organisation des États américains (OEA), dont la Commission interaméricaine des droits de l'homme est l'organe principal.

La Ligue, dont le siège social est à Montréal, y évoquera le comportement disproportionné des forces policières, notamment par des arrestations massives, arbitraires et abusives. Il sera aussi question des conditions de détention des personnes arrêtées, qualifiées «d'inhumaines et dégradantes».

Soulignons que l'organisme a choisi de documenter son dossier à partir des témoignages de 24 Québécois arrêtés lors du sommet du G20.

Selon Mme Filion, leurs témoignages dénoncent sensiblement les mêmes faits, parfois troublants, comme des fouilles abusives et l'interdiction de consulter un avocat, voire d'informer leur famille ou leurs proches de leur détention.

Bref, selon Mme Filion, le Canada a des obligations par rapport à la communauté internationale et peut être appelé à l'ordre. Son organisation pourrait ainsi se servir de ce que la Commission aura dit pour saisir par la suite le Comité des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU)

Avis aux intéressés, l'audience du 25 octobre devant la CIDH sera accessible sur Internet.

MÉTRO : G20 : G20: Le Canada devra répondre de ses actes – Vendredi 08 octobre 2010

La répression des opposants au G20 sera au cœur d'une audience de la Commission interaméricaine des droits de

MATHIAS MARCHA, MÉTRO

La répression des opposants au G20 sera au cœur d'une audience de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), le 25 octobre. «Le comportement des forces de l'ordre a été très grave et va bien plus loin que la simple répression, car il a un impact sur le droit d'expression des Canadiens au sens large», a déclaré jeudi, en conférence de presse Bernard Duhaime, directeur de la Clique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) qui fera la présentation à Washington, le 25 octobre.

La CIDDHU sera assistée de la Ligue des droits et libertés qui rappellera que le Canada a déjà été épinglé par le comité des droits de l'homme de l'ONU en 2006 pour sa pratique d'arrestations préventives qui ne sont pas basées sur des crimes effectivement commis. Si près de 1 100 manifestants ont été arrêtés, à peine une trentaine d'entre eux auraient réellement commis des actes répréhensibles.

La centaine de manifestants québécois qui sont toujours sous le coup d'accusations sont convoqués à Toronto pour une deuxième comparution jeudi prochain. Ils demandent notamment qu'une enquête publique indépendante soit ordonnée. Certains qui n'ont pourtant commis aucun acte répréhensible (sauf celui de manifester) ont perdu leur emploi ou n'ont pas pu obt-

nir de visa pour aller travailler à l'étranger, déplore une représentante du regroupement des arrêtés du G20.

Deux recours collectifs totalisant 160 M\$ ont actuellement été déposés. Même si les recommandations de la CIDH ne sont pas contraignantes, elles envoient un message clair au Canada, pensent les défenseurs des droits de l'homme.

Les faits reprochés

- Arrestations massives arbitraires
- Fouilles abusives, conditions de détention anormales
- Détenus pas informés de leurs droits
- Sexisme, racisme et propos haineux
- Difficultés à se faire servir en Français

RADIO-CANADA / INTERNATIONAL : Arrestations au sommet du G20 : La cause devant des instances internationales - Mise à jour le jeudi 7 octobre 2010 à 18 h 36



Photo: AFP/Simon Hayter

Les policiers tentaient de disperser les manifestants et procédaient à des arrestations près du centre de détention où 500 personnes avaient été conduites, le 27 juin dernier.

La Ligue des droits et libertés du Québec se tourne vers l'Organisation des États américains (OEA), dont le Canada est membre, dans l'espoir d'amener le gouvernement Harper à lancer une enquête publique sur les allégations de violations des droits de la personne commises par des policiers lors du sommet du G20 qui s'est déroulée à Toronto cet été.

L'audience se tiendra à Washington le 25 octobre devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), qui est l'organe principal de l'OEA. On ignore si le Canada, invité à participer à cette audience, qui sera accessible sur Internet, y participera.

Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés, dont le siège social est à Montréal, espère que cette démarche portera ses fruits. « C'est tout simplement un lieu d'audiences pour rappeler à l'ordre les gouvernements qui se sont engagés à respecter les droits humains », a-t-elle dit à la Presse canadienne en marge d'une conférence de presse sur le sujet jeudi.

« On souhaiterait que la commission indique ses préoccupations à l'égard des faits exposés et invite le Canada à mener cette enquête publique », a-t-elle ajouté.

La Ligue compte y évoquer le comportement disproportionné des forces policières, caractérisé notamment par des arrestations massives, arbitraires et abusives. Elle critiquera également les conditions de détention, qualifiées « d'inhumaines et dégradantes », des personnes arrêtées.

Rappelons que la police avait arrêté plus de 900 personnes, dont quelque 70 Québécois. L'organisme a d'ailleurs choisi de documenter son dossier à partir des témoignages de 24 Québécois arrêtés.

On a reçu 24 témoignages qui sont assez éloquents et ces 24 personnes, dans leurs propres mots, se corroborent toutes les unes les autres.

— Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés

Selon Mme Filion, leurs témoignages dénoncent sensiblement les mêmes faits, comme des fouilles abusives, l'interdiction de consulter un avocat et le droit d'informer leur famille ou leurs proches de leur détention.

La Ligue des droits et libertés songe également à porter sa cause auprès d'autres instances internationales, notamment le Comité des droits de l'homme des Nations unies.

L'organisme n'est pas le seul à dénoncer le comportement des policiers et à chercher réparation. En septembre dernier, deux citoyens ont déposé une [requête en recours collectif](#) de 115 millions de dollars devant la Cour supérieure de l'Ontario. Ils allèguent que les politiques et procédures employées pendant le sommet violaient leurs droits. La plainte cite aussi des arrestations illicites, des détentions illégales, des atteintes à la vie privée ainsi que de la torture physique et mentale.

Au lendemain du sommet de Toronto, des groupes de défense des droits civiques et judiciaires avaient dénoncé [unaniment les agissements des policiers](#).

La Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OEA avait déjà été saisie de cas d'arrestations massives au Canada. Des exposés similaires à celui de la Ligue des droits et libertés y avaient été faits en 2006 lors d'une journée thématique sur la Criminalisation de la protestation sociale.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Une Montréalaise poursuit la police de Toronto pour un million \$ - Jeudi 09 septembre 2010

TORONTO | (QMI) Une femme de Montréal qui dit avoir été atteinte de balles de plastique tirées par des policiers durant les manifestations anti-G20 à Toronto veut poursuivre la police de Toronto pour un million \$.

Natalie Gray protestait paisiblement, précisent ses avocats, Clayton Ruby et Brian Shiller, lorsqu'elle a été atteinte par deux balles de plastique. Elle dit avoir subi des blessures très douloureuses à un coude et au sternum.

Mme Gray a été arrêtée puis accusée d'entrave au travail des policiers. Elle aurait été assise dans une voiture de police et conduite dans la ville pendant une trentaine de minutes avant d'être transportée à l'hôpital pour recevoir des soins.

La plaignante a été incarcérée au centre de détention temporaire où elle se serait vue interdire l'accès à ses médicaments pour l'asthme.

Elle a été détenue pendant une trentaine d'heures avant d'être relâchée.

Le 23 août, la Couronne a retiré les accusations qui pesaient contre elle.

La femme poursuit la police de Toronto pour assaut ainsi que pour arrestation et détention illégale.

JOURNALMÉTRO.COM : G20: une Montréalaise poursuit la police de Toronto – Mardi 07 septembre 2010

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO - Une Montréalaise de 20 ans a déposé une poursuite alléguant avoir été atteinte à deux reprises par des balles en caoutchouc alors qu'elle manifestait en marge du sommet du G20, en juin, à Toronto, et avoir été menacée de viol pendant sa détention.

Natalie Gray a déposé la poursuite mardi en Ontario et réclame plus de 1,6 million \$ en dommages.

Mme Gray prétend avoir souffert considérablement de blessures à un coude et au sternum après avoir été frappée par ce qu'elle croit être des balles en caoutchouc dans le cadre d'une manifestation pacifique le 27 juin.

La jeune femme, accusée d'obstruction au travail d'un agent de la paix, a allégué avoir transité dans une voiture de police pendant 30 minutes avant de finalement être transportée à l'hôpital, alors qu'elle ne cessait de supplier

d'être amenée là où elle pourrait recevoir des soins.

La Couronne a retiré l'accusation portée contre Mme Gray le 23 août et la militante dénonce agressions, arrestation illégale, procédures malicieuses et violations de ses droits selon la Charte des droits et libertés. Aucune de ces allégations n'a été prouvée en cour.

RADIO-CANADA / NATIONAL : Sommet du G20 : Recours collectif de 115 millions - Mise à jour le vendredi 3 septembre 2010 à 7 h 59

Un recours collectif de 115 millions de dollars a été déposé jeudi par deux citoyens qui ont été détenus lors du sommet du G20 tenu à Toronto afin de « dénoncer le comportement des autorités ». La poursuite avance même que certains policiers auraient commis des actes criminels. L'action en justice allègue que les politiques et procédures employées pendant l'événement violaient les droits des demandeurs.



Photo: AFP/Simon Hayter

Les policiers tentaient de disperser les manifestants et procédaient à des arrestations près du centre de détention où 500 personnes avaient été conduites, le 27 juin dernier.

La plainte cite aussi des arrestations illicites, des détentions illégales, des atteintes à la vie privée ainsi que de la torture physique et mentale.

Le service de police de Toronto, le procureur général du Canada et le service de police de la région voisine de Peel y sont nommés par les demandeurs.

Le recours de Miranda McQuade et Mike Barber, tous deux de Toronto, représente 1150 personnes qui ont été détenues lors du sommet. Ces deux Torontois avaient été arrêtés et détenus dans un centre spécialement prévu pour l'occasion.

Dans le recours collectif, il y est précisé que Miranda McQuade a été mise en état d'arrestation, incarcérée et qu'elle a eu à subir une fouille à nu après avoir manifesté pacifiquement en face de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario. Pour sa part, Mike Barber soutient qu'il lui a aussi été arrêté alors qu'il protestait de façon pacifique.

Le sommet du G20 a donné lieu à des arrestations et à des détentions de masse après qu'un petit groupe de manifestants eut fracassé des vitrines et incendié des voitures de police.

À un certain moment, les policiers [ont contenu un groupe de passants et de journalistes](#) dans une intersection du centre-ville de Toronto. Ils les ont gardés entassés pendant des heures sous une pluie battante.

Des centaines de personnes ont été relâchées par la suite, en plus de voir les accusations qui pesaient contre elles, principalement pour avoir troublé la paix, être abandonnées.

Les [comparutions](#) de 303 personnes, dont une centaine de Québécois se sont amorcées le mois dernier devant un tribunal de Toronto.

Plusieurs citoyens ont affirmé qu'ils n'avaient rien à voir avec ces démonstrations et qu'ils se trouvaient tout simplement au mauvais endroit au mauvais moment. D'autres encore se sont plaints que les policiers les avaient maltraités ou qu'ils ne leur avaient pas donné la possibilité de joindre un avocat.

Au lendemain du sommet de Toronto, des groupes de défense des droits civiques et judiciaires [ont dénoncé unanimement les agissements des policiers](#).

Pour leur part, les forces policières et les politiciens ont défendu leurs stratégies. Ils considèrent qu'il s'agissait de mesures nécessaires pour protéger les biens et prévenir les actes criminels.

La cause devra être certifiée par la Cour supérieure de l'Ontario afin d'être entendue, le cas échéant.

LE DEVOIR : G20 - Les manifestants arrêtés déposent un recours collectif de 115 millions – Vendredi 03 septembre 2010

Hélène Buzzetti

Ottawa — Les manifestants ayant été arrêtés à Toronto lors du sommet du G20 n'ont pas dit leur dernier mot. Ils ont déposé hier en fin de journée une demande de recours collectif de 115 millions de dollars. Ils s'attaquent à la Police de Toronto, la Police provinciale de l'Ontario, la Gendarmerie royale du Canada, la police régionale de Peel ainsi que le gouvernement canadien, dans l'espoir, disent-ils, de les dissuader à l'avenir de fouler au pied la liberté d'expression au nom de la sécurité.

Le recours s'ajoute ainsi à un autre, de 45 millions de dollars celui-là, lancé le mois dernier par les personnes arrêtées, mais non accusées, pendant le sommet. Il vise à dédommager les personnes ayant apparemment fait l'objet d'une arrestation arbitraire.

Le recours déposé hier est un peu plus large. Il tente de faire dédommager les manifestants arrêtés, y compris ceux faisant l'objet d'une accusation criminelle, ainsi que les commerçants torontois dont la propriété a été vandalisée.

Environ 1150 personnes en font partie. Miranda McQuade et Mike Barber en sont les porte-étendards. Seule Mme McQuade a été accusée.

Leur avocat, David Midanik, n'a pas retourné le message du Devoir hier. Dans son communiqué de presse, toutefois, il indique que l'objectif du recours est de garantir aux Canadiens qu'ils peuvent exercer leurs droits démocratiques « sans craindre d'être détenus, arrêtés, harcelés, attaqués ou que leurs autres droits constitutionnels reconnus soient violés ».

L'avocat écrit que le but est de « dénoncer le comportement des autorités pendant la tenue du G20 ». Il s'agit, selon lui, de « dissuader la police d'utiliser le comportement criminel de quelques-uns comme prétexte pour réduire les libertés fondamentales et civiles garanties dans la Charte des droits et libertés ».

On se rappellera que la plupart des manifestations à Toronto pendant les sommets du G8 et du G20 se sont déroulées pacifiquement. Quelques vitrines de commerces ont été défoncées et cinq véhicules de police incendiés. Ces gestes

isolés, commis par des « voyous », selon le premier ministre Stephen Harper, avaient été invoqués par ce dernier pour justifier les imposants dispositifs de sécurité déployés à Toronto pendant la tenue des sommets.

Mme McQuade a été appréhendée dans une foule dont certains individus ont commis des actes de vandalisme. Elle soutient n'avoir eu, pendant les 18 heures qu'a durées son incarcération, qu'un sandwich et deux verres d'eau. M. Barber, pour sa part, a été pris au cours d'une arrestation pacifique. Sans avoir tenté au préalable de disperser la foule, la police a encerclé environ 250 personnes puis a suggéré à ceux voulant partir de se livrer, en marchant à reculons, mains derrière la tête. M. Barber l'a fait, mais il a quand même été emprisonné pendant 12 heures.

Il y a eu 1090 arrestations pendant les deux jours de sommet, la plus importante arrestation massive de l'histoire du Canada. De ce nombre, la très grande majorité (80 %) ont été relâchés

LA PRESSE : Deux détenus déposent une demande de recours collectif de 115 millions – Vendredi 03 septembre 2010

La Presse Canadienne
Le comportement des policiers à l'égard des manifestants et des spectateurs lors du tumultueux sommet du G20 de juin a entraîné le dépôt d'une autre demande de recours collectif qui fait état d'importantes atteintes à la vie privée et l'illégalité des détentions.
Le montant de la poursuite présentée hier à la Cour supérieure de l'Ontario est de 115 millions. La poursuite cite comme défendeurs les services de police de Toronto et de Peel, une région avoisinante de la capitale ontarienne, ainsi que le procureur général du Canada.
«Les politiques, procédures, directives et ordres des défendeurs lors du G20 ont autorisé (...) les abus de pouvoir, les abus de procédures, les arrestations illicites, les détentions illégales, l'infliction de torture psychologique, l'invasion de vies privées et l'abus de la fonction publique», peut-on lire dans la poursuite.
L'action judiciaire n'a pas encore été certifiée et aucune des allégations n'a encore été mise à l'épreuve.
Deux Torontois, Miranda McQuade et Mike Barber, sont les fers de lance de ce recours collectif fait au nom de quelque 1150 présumées victimes.



Photo: PC

Plus de 1000 personnes ont été détenues pendant le sommet du G20, à Toronto.

Tous deux ont été arrêtés et détenus dans un centre spécialement prévu pour l'occasion. Le sommet du G20 a donné lieu à des arrestations et à des détentions de masse après qu'un petit groupe de manifestants eut fracassé des vitrines et incendié des voitures de police. De nombreuses personnes qui ont été détenues ou emprisonnées ont affirmé qu'elles n'avaient rien à voir avec ces gestes et qu'elles se trouvaient tout simplement au mauvais endroit au mauvais moment.
D'autres encore se sont plaints que les policiers les avaient maltraités ou qu'ils les avaient empêchés de prendre contact avec un avocat. Les forces policières et les politiciens ont défendu les stratégies employées, alléguant qu'il s'agissait de mesures nécessaires pour protéger les biens et prévenir les actes criminels. Les groupes de défense des droits civiques et judiciaires ont dénoncé unanimement les agis-

sements des policiers, les qualifiant de durs, d'arbitraires et d'illégaux.

L'exposé de la poursuite avance même que certains policiers auraient commis des actes criminels.

Dans le recours collectif, qui vise à «dénoncer le comportement des autorités», on peut lire que Miranda McQuade aurait été mise en état d'arrestation, incarcérée et qu'elle aurait subi une fouille à nu alors qu'elle manifestait pacifiquement en face de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario. Mike Barber soutient qu'il lui a aussi été arrêté alors qu'il protestait de façon pacifique.

Des centaines de personnes ayant été arrêtées et accusées surtout d'avoir troublé la paix ont été relâchées par la suite en plus de voir les accusations qui pesaient sur elles abandonnées.

Un Montréalais arrêté

Le Services de police de la Ville de Montréal a appréhendé un homme de 28 ans pour sa supposée implication dans des dommages causés pendant le sommet du G20, à Toronto.

La police de Toronto a affirmé que le Montréalais Juan Lepore doit maintenant faire face à des accusations de méfaits de plus de 5000\$.

Des membres de l'équipe d'enquête sur les événements du G20 se sont rendus à Montréal, hier après-midi, afin de ramener Juan Lepore à Toronto.

Les policiers sont toujours à la recherche de photographies et d'enregistrements vidéo d'actes criminels que des témoins auraient pu capter pendant le G20.

LE SOLEIL : Deux détenus du G20 intentent un recours collectif de 115 M \$ - Vendredi 03 septembre 2010

TORONTO — Le comportement des policiers à l'égard des manifestants et des observateurs lors du tumultueux sommet du G20 de juin a entraîné le dépôt d'un autre recours collectif qui fait état d'importantes atteintes à la vie privée et d'illégalité des détentions.
Le montant de la poursuite présentée hier à la Cour supérieure de l'Ontario est de 115 millions \$.
La poursuite cite comme défendeurs les services de police de Toronto et de Peel, ainsi que le Procureur général du Canada.
«Les politiques, procédures, directives et ordres des défendeurs lors du G20 ont autorisé [...] les abus de pouvoir, les abus de procédures, les arrestations illicites, les détentions illégales,

l'infliction de torture psychologique, l'invasion de vie privée et l'abus de la fonction publique», peut-on lire dans la poursuite.
Deux Torontois, Mike Barber et Miranda McQuade, sont les fers de lance de ce recours collectif effectué au nom de quelque 1150 présumées victimes.
Tous deux avaient été arrêtés et détenus dans un centre spécialement prévu pour l'occasion. Le sommet du G20 a donné lieu à des arrestations et à des détentions de masse après qu'un petit groupe de manifestants eut fracassé des vitrines et incendié des voitures de police. De nombreuses personnes qui ont été détenues ou emprisonnées ont affirmé qu'elles n'avaient rien à voir avec ces démonstrations et qu'elles

se trouvaient tout simplement au mauvais endroit au mauvais moment.

ARRESTATION À MONTRÉAL

Par ailleurs, les services policiers de la Ville de Montréal ont appréhendé un homme de 28 ans pour sa supposée implication dans des dommages effectués pendant le sommet du G20, à Toronto.

La police de Toronto a affirmé que le Montréalais Juan Lepore doit maintenant faire face à des accusations de méfaits de plus de 5000 \$.

Des membres de l'équipe d'enquête sur les événements du G20 se rendaient à Montréal, hier après-midi, afin de ramener Juan Lepore à Toronto.

MÉTRO : Détenus du G20: recours collectif de 115 millions\$ - Vendredi 03 septembre 2010

COLIN PERKEL, La Presse canadienne
TORONTO - Le comportement des policiers à l'égard des manifestants et des spectateurs lors du tumultueux sommet du G20 de juin a entraîné le dépôt d'un autre recours collectif qui fait état d'importantes atteintes à la vie privée et l'illégalité des détentions.
Le montant de la poursuite présentée jeudi à la cour supérieure de l'Ontario est de 115 millions \$.
La poursuite cite comme défendeurs les services de police de Toronto et de Peel, une région avoisinante de la capitale ontarienne, ainsi que le procureur général du Canada.
«Les politiques, procédures, directives et ordres des défendeurs lors du G20 ont autorisé (...) les abus de pouvoir, les abus de procédures, les arrestations illicites, les détentions illégales, l'infliction de torture psychologique, l'invasion de

vie privée et l'abus de la fonction publique», peut-on lire dans la poursuite.

L'action judiciaire n'a pas encore été certifiée et aucune des allégations n'a encore été mise à l'épreuve.

Deux Torontois, Miranda McQuade et Mike Barber, sont les fers de lance de ce recours collectif effectué au nom de quelque 1 150 présumées victimes.

Tous deux avaient été arrêtés et détenus dans un centre spécialement prévu pour l'occasion.

Le sommet du G20 a donné lieu à des arrestations et à des détentions de masse après qu'un petit groupe de manifestants eut fracassé des vitrines et incendié des voitures de police.

De nombreuses personnes qui ont été détenues ou emprisonnées ont affirmé qu'elles n'avaient rien à voir avec ces démonstrations et qu'elles

se trouvaient tout simplement au mauvais endroit au mauvais moment.

D'autres encore se sont plaints que les policiers les avaient maltraités ou qu'ils leur avaient empêché de contacter un avocat.

Les forces policières et les politiciens ont défendu les stratégies employées, alléguant qu'il s'agissait de mesures nécessaires pour protéger les biens et prévenir les actes criminels.

Les groupes de défense des droits civiques et judiciaires ont dénoncé unanimement les agissements des policiers, les qualifiant de durs, d'arbitraires et d'illégaux.

À un certain moment, les policiers ont contenu un groupe de passants et de journalistes dans une intersection du centre-ville, les maintenant entassés comme du bétail pendant des heures sous une pluie battante.



L'exposé de la poursuite avance même que certains policiers auraient commis des actes criminels.

Dans le recours collectif, qui vise à «dénoncer le comportement des autorités», on peut lire que Miranda McQuade aurait été mise en état d'ar-

restation, incarcérée et qu'elle aurait subi une fouille à nu alors qu'elle manifestait pacifiquement en face de l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario.

Mike Barber soutient qu'il lui a aussi été arrêté alors qu'il protestait de façon pacifique.

Des centaines de personnes ayant été arrêtées et accusées - surtout d'avoir troublé la paix - avaient été relâchées par la suite en plus de voir les accusations qui pesaient contre elles abandonnées.

THE NATIONAL POST : POLICE SUED OVER G20 : Charter rights violated, says class action – 115 millions \$ suit – Friday, September 03, 2010

BY MEGAN O'TOOLE

A class-action lawsuit filed yesterday in Superior Court accuses Toronto and Peel police of a litany of wrongdoings related to their conduct during the June G20 summit.

The statement of claim names the Toronto Police Services Board, the Attorney-General of Canada and the Regional Municipality of Peel Police Services Board as co-defendants. Plaintiffs Miranda McQuade and Mike Barber are acting as the public face for hundreds of citizens arrested or detained by authorities during summit protests.

"The conduct of the defendants ... fell short of both common law and constitutional norms and effectively eroded the fundamental freedoms and civil liberties enshrined in the Canadian Charter of Rights and Freedoms," the 41-page claim alleges.



BRETT GUNDLOCK / NATIONAL POST FILES
Demonstrators clash with police at the G20 summit. The class-action suit has 1,150 members, including those arrested or detained, and shop owners whose stores were vandalized.

The plaintiffs — who are seeking \$115-million in damages — represent about 1,150 class members, including property owners whose stores were vandalized during G20 skirmishes.

The statement of claim alleges "that the policies, procedures, directives and orders of the defendants during the G20 authorized the following intentional torts: abuse of power, abuse of process, false arrest, false imprisonment, infliction of mental suffering, invasion of privacy and abuse of public office."

Ms. McQuade and Mr. Barber, both residents of Toronto, were incarcerated during the summit at the Eastern Avenue detention centre, the claim states. Ms. McQuade was charged with two criminal offences, while Mr. Barber was arrested for breach of the peace and released without charges.

Within the Eastern Avenue detention centre, "detainees were denied adequate space, clothing, bedding, privacy, dignity, food, water... contact with the outside world, and the constitutional right both to be informed of the reason for arrest and to exercise the right to counsel," the plaintiffs allege.

Individual officers may be added to the statement of claim at a later date if their names become known, the document states.

"The conduct of the police was rather extraordinary at the G20 meetings. The security, of course, was important but for whatever reason there seems to have been a concerted effort to forget about the rights that are specifically set out in the Charter," said lawyer Charles Wagman, who represents the plaintiffs. "That should come before the courts to review."

A different class-action lawsuit, representing 800 people detained and arrested over the G20 weekend, but who were never charged with a crime, was launched last month.

THE VANCOUVER SUN : Editorial BY OTTAWA CITIZEN: Excessive security – Friday, September 03, 2010

The mass arrests at the G20 protests in Toronto look no less excessive in hindsight. Indeed, as more charges are dropped, it becomes more clear that hundreds of people were arrested with no cause.

Of the more than 1,100 people who were arrested at the June protests, more than 800 were released soon after. Now, a further 58 have had their charges dropped.

When police deal with riots or other emergencies that threaten public safety, it is normal to see a few people detained for short periods without being prosecuted. But in this case, the scale of the police reaction seems out of proportion to the potential threat.

Many of the people arrested were not behaving violently. Some weren't even protesting — they were simply in the wrong place at the wrong time. The police justified some of these arrests by saying their targets looked like they might be intending to protest.

The police acted not to protect the public from a dangerous mob but to shut down a legitimate expression of dissent in a public space. On the

face of it, that looks like a violation of two of the most fundamental freedoms guaranteed to Canadians: freedom of speech and of assembly. That some journalists were swept up in the arrests adds another dimension, because it suggests that either the police did not want to be observed, or simply didn't care that these people were performing a function vital to the continued health of Canadian democracy.

National Post photographer Colin O'Connor, who was wearing media accreditation around his neck when he was arrested, was quoted in his own newspaper as saying " We were not just rounded up, we were targeted as members of the media."

We can't put this down to a few rogue cops on power trips — although as the infamous viral video of " Officer Bubbles" and other anecdotes suggest, there was at least a little of that. It had every appearance of a deliberate, calmly executed strategy to criminalize dissent.

Running roughshod over human rights is no way to provide security to Canadians. In fact, the police response to the Toronto G20 protest

might set back the efforts by police forces to gain the trust of peaceful anti-globalization protesters.

Every summit will attract a small core of travelling activists hell-bent on destruction; there was certainly some serious vandalism in Toronto. But when the larger crowd denounces and isolates those throwing rocks and Molotov cocktails, there is far less chance that violence will spread through the crowd and get out of hand.

Excessive police zeal, by contrast, puts all protesters on the defensive, encourages them to put up a common front with the rock-throwers, and gives rise to mealy-mouthed apologies for a " diversity of tactics" or the exuberance of youth. That, in turn, makes every protest more dangerous.

If Canada is going to hold international summits in urban areas — a dubious idea in the first place, given the inevitability of protests — the federal and provincial governments must work together to make sure international guests, protesters and bystanders have nothing to fear.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Un logiciel pour épingleur des émeutiers – Lundi 30 août 2010

IAN ROBERTSON, Agence QMI

TORONTO | Incapable, après deux mois d'enquête, de retrouver tous les émeutiers du G20, la police de Toronto a maintenant recours à un logiciel de reconnaissance faciale dernier cri pour tenter de les épingleur.

Ce logiciel passe au peigne fin 28 000 images, ont révélé hier les enquêteurs de l'unité d'enquête du G20.

Les images proviennent de caméras en circuit fermé installées au centre-ville, 12 mètres au-dessus du sol, mais aussi des photographies prises par des particuliers et par des policiers en

civil. De plus, 500 à 600 vidéos ont été remises aux enquêteurs.

Tout ce matériel est entre les mains d'un spécialiste en reconnaissance faciale de l'Association des banquiers canadiens, selon le sergent-détective Gary Giroux.

La police de Toronto espère ainsi faire avancer son enquête et appréhender d'autres suspects en lien avec les manifestations qui ont mené à des actes de vandalisme.

Près de 80 % des images proviennent du public. On tente de mettre la main au collet des sus-

pects qui ont brûlé quatre véhicules et fracassé plusieurs vitrines de commerces.





PHOTO D'ARCHIVES

✓ Les policiers tentent notamment d'identifier les individus qui ont incendié quatre véhicules. Les policiers se sont concentrés pendant des semaines sur l'identification des suspects les plus facilement reconnaissables grâce aux meilleures photos disponibles, a dit M. Giroux. « Nous en sommes maintenant à une étape qui représente tout un défi, soit celui d'identifier les membres de la foule qui sont responsables des dommages matériels les plus importants. » Plusieurs étaient masqués, ce qui complique la tâche.

Attaqués par des militants

M. Giroux a indiqué qu'il n'avait « pas eu connaissance » que des policiers se faisaient

passer pour des journalistes. Il a nié le fait que la police ait utilisé des photographies prises par les suspects arrêtés.

Après avoir été accusé d'entrave au travail d'un policier et de rassemblement illégal, le photographe du National Post Brett Gundlock a dit qu'une carte mémoire de son appareil ne lui avait pas été rendue. « J'étais en train de photographier les manifestations », a-t-il déclaré à l'Agence QMI.

Des photographes de la police ont pour leur part pris quelque 5 600 photographies pendant les manifestations, a ajouté M. Giroux.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : Les accusés seront poursuivis sans relâche – Lundi 30 août 2010

Agence QMI | Le policier vétérinaire à la tête de l'unité d'enquête qui traque « les manifestants les plus durs » du G20 promet que tous ceux qu'il intercepte feront face aux conséquences de leurs gestes.

« Ces accusations vont coller à 100 %, a déclaré le sergent-détective Gary Giroux, de la police de Toronto. Chaque accusation a fait l'objet d'une enquête fouillée et minutieuse et les accusés seront poursuivis sans relâche. » Jusqu'ici, l'unité d'enquête a arrêté 20 personnes et dépo-

sé environ 60 accusations. Le sergent-détective prétend que chaque dossier est bien documenté grâce à la quantité de photos et d'extraits vidéo amassés. « Je pourrais me présenter immédiatement au tribunal et démontrer la solidité de chacun. »

LE SOLEIL : En bref : G20 : la police dévoile les photos des «pires des pires» suspects – Vendredi 27 août 2010

TORONTO — La police de Toronto a dévoilé les photos de suspects qu'elle qualifie comme les «pires des pires» et qui sont recherchés en lien avec les dommages causés lors des manifestations au dernier sommet du G20 en juin. Le sergent détective Gary Giroux a affirmé que les

nouvelles photos et vidéos montraient les pires contrevenants qui seraient responsables de milliers de dollars en dommages à Toronto. M. Giroux a affirmé que l'une des vidéos dévoilées hier montrait un suspect transportant une pioche pointue qui courait dans tous les sens en

fracassant des vitrines du centre-ville. La police a indiqué que certains des individus ne venaient pas d'Ontario et que les autorités avaient réclamé de l'assistance aux États-Unis et à Montréal.

JOURNAL DE MONTREAL EN LOCK-OUT : Des vandales recherchés au Québec Vendredi 27 août 2010

CHARLES-ANTOINE GAGNON, Agence QMI
TORONTO | La police de Toronto croit que des individus qu'elle recherche en lien avec des actes de vandalisme perpétrés lors du Sommet du G20 se trouvent au Québec.

L'unité d'enquête du G20 de la police de Toronto a dévoilé de nouvelles photos d'une quinzaine d'hommes recherchés, hier, et elle compte sur ses collègues de Montréal pour les diffuser au cours des prochains jours.

« Ça s'inscrit dans nos efforts pour que le public nous aide à identifier ces gens que nous n'avons

toujours pas arrêtés. Les images sont nettes. Des photos de ces personnes ont été diffusées à plusieurs occasions, et le fait qu'elles n'ont pas été identifiées me laisse croire qu'elles ne sont pas de la grande région de Toronto. Nous demandons à la police de Montréal de nous aider en dévoilant ces images au public de Montréal », a expliqué le sergent détective Gary Giroux, le responsable de l'unité d'enquête du G20. Une méthode efficace

La police de Toronto pense aussi que deux des personnes recherchées sont originaires de New

York. Les corps policiers des deux villes ont uni leurs forces dans le but de les épingler, a mentionné le sergent détective Giroux.

La diffusion de photos au cours des dernières semaines a permis à la police de Toronto d'épingler vingt personnes qui ont été accusées en vertu du Code criminel.

Au moins quatre voitures de police ont été incendiées lors d'émeutes survenues au centre-ville de Toronto, le 26 juin. Plusieurs vitrines de commerces ont aussi été fracassées.

THE GLOBE AND MAIL : Police release photos and videos of G20 suspects they call 'the worst of the worst' – Friday, August 27, 2010

Toronto — The Canadian Press Published on Thursday, Aug. 26, 2010 3:26PM EDT Last updated on Thursday, Aug. 26, 2010 11:59PM EDT

Toronto police have released photos of suspects they call the "worst of the worst" who are wanted in connection to the damage caused during the G20 protests.

Detective-Sergeant Gary Giroux says the new photos and videos show the worst offenders, who are responsible for thousands of dollars of

damage to the city during the protests in late June.

Detective-Sergeant Giroux says one of the videos released Thursday shows a suspect carrying a pointed pickaxe, running around and smashing glass in the downtown core.

Police say some of the individuals are not from Ontario and authorities have asked for assistance from police in the United States and Montreal.

Two more people have also been arrested in connection with the destruction caused during the G20, including Kurt Roarco, 22, of no fixed address, who was first arrested and charged on July 18, and has been rearrested on a surety warrant.

Brandon Martin Witzke, 21, of Toronto was arrested on Aug. 25 and is charged with mischief over \$5,000.

Photos of more suspects can be viewed [here](#). Video of suspects is also available [here](#).

THE GLOBE AND MAIL : What happened at Jailpalooza? , by Rick Salutin – Friday, August 27, 2010

From Friday's Globe and Mail

This week's mass processing inside (and outside) a Toronto courthouse helped clarify June's Jailpalooza festival during the G20, the largest mass arrest in our history. Of 1,100 detained, all but 227 had the charges dropped or were never charged. Most had no links to burning police cars or battered bank machines. They were picked up while protesting peacefully or looking on.

Why? Police say they wanted to prevent recurrences, after the dramatic events. Some intimate they were embarrassed by criticisms of their earlier inaction, and overreacted. Why had police gone missing at the crucial time? There's been no clear answer. One possibility: to justify the vaulting security costs via shocking images of violence.

Whatever the cause, I'm glad they didn't intervene at that late point, since the Black Bloc people would probably have tried to rescue their comrades. That's when someone can get killed, likely an innocent of the sort who died during the 2009 London G20. Toronto tends to be lucky about this stuff. In 1992, a downtown abortion clinic was bombed to bits – and no one got hurt. Almost all those with alleged links to the outburst were arrested not in the streets but at home, travelling into town or at places they spent the night. This was based on intelligence, eyes in the skies, infiltration etc., always abundant in these cases. During the U.S. Red Scare, the FBI had so many undercover agents in the Communist Party that they considered electing one of their own as leader but decided for obvi-

ous reasons it wasn't worth the trouble. The apocalyptic scenes on Queen and Yonge could have been avoided if police had acted preemptively to snatch the usual suspects beforehand. People like me would have objected on civil liberties grounds, but they can always find some legal dodge to justify such things if they want to.

As for the masked "thugs and hooligans," as they were often called, one thing you can't accuse them of is mindless violence. It was highly mindful violence, theorized endlessly – "bringing forward the contradictions in class society" – on the Internet, at meetings, even in the heat of action: e.g., debating who to trash or not based on correct analysis. The trick isn't getting them to talk, as Shrek said of the amaz-

ing talking donkey; it's getting them to shut up. That's an anarchist tradition, harking back to 19th-century debates over the *attentat*, a symbolic political assassination, which anarchism happily discarded long ago. Here, the idea was to "expose" the fact that police exist to defend the "real criminals" behind the security fence rather than protect "the people." That scenario played out rather vividly. Some mainstream commentators saw it as a success for Black Bloc theory and tactics.

I don't agree. It's too intellectual, it puts too much faith in symbolic acts. Most people react to "revolutionary violence" not symbolically but viscerally. Violence almost always takes over the body doing it; it implies something more. That's as true for the excessive eagerness of cops wading into a crowd as for the wracked body language of a guy in a hoodie bashing an ATM. It's why we prefer our violence contained - in hockey rinks or caged MMA arenas. So I'd say the real result of the "symbolic" violence was to convince many that the Harper security outlays

were well spent and perhaps prep the ground for the rise of right-winger Rob Ford in Toronto's mayoral race.

There's also something easy about trying to expose what things mean rather than mobilizing large numbers of people, as striking Vale Inco miners in Sudbury did for a year before reaching a contract around the time of the G20. They didn't get much of what they wanted, but as for taking on the true sources of power and exploitation in our midst - they pulled that off.

LA TRIBUNE : G20: des Sherbrookoïses comparaitront à Toronto en octobre – Jeudi 26 août 2010

Rene-Charles Quirion, La Tribune

(Sherbrooke) Si certains ont pu éviter de se rendre en Ontario cette semaine pour leur comparution, les Sherbrookoïses arrêtés lors des sommets du G8 et du G20 à Toronto devront se présenter au tribunal le 14 octobre prochain.

Avocat au bureau de l'aide juridique à Sherbrooke, Me Benoit Gagnon explique qu'il a établi des

contacts avec un avocat de l'aide juridique à Toronto pour représenter les Sherbrookoïses arrêtés et accusés de complot dans l'objectif de commettre un acte criminel.

«Pour l'instant, on ne sait même pas de quel crime il s'agit, avec qui ils auraient comploté et pourquoi ils ont été arrêtés. Nous devrions obtenir plus de preuve au cours des prochaines

semaines relativement à l'implication de chacun», explique Me Gagnon.

L'avocat de la défense explique que tous les documents transmis aux accusés sont en anglais.

LE DEVOIR : En bref - G20: 58 poursuites tombent – Mercredi 25 août 2010

La Presse canadienne

Les données d'une série de comparutions liées au dernier G20 démontrent que la Couronne a abandonné les poursuites contre 58 personnes.

Un groupe de 304 individus - le gouvernement en avait précédemment compté 303 - devait se présenter lundi à un tribunal dans le nord-est de Toronto pour faire face à des accusations liées

au sommet mondial. Un porte-parole du procureur général indique que quatre personnes ne se sont pas présentées et que des mandats d'arrêt ont été délivrés à leur intention. La Couronne a abandonné les accusations contre 31 personnes. Vingt-deux autres accusés se sont vu offrir leur libération en échange d'un don à un organisme de charité, tandis que cinq individus ont recou-

vré la liberté en s'engageant à ne pas troubler l'ordre public. Par ailleurs, six prévenus ont plaidé coupable et neuf autres ont été mal enregistrés, des doublons, selon le porte-parole. Les autres personnes assignées à comparaître - 227 au total - ont vu leur cause reportée à un autre jour, en septembre ou octobre pour la plupart.

JOURNAL DE MONTRÉAL EN LOCK-OUT : 22 accusés acceptent une entente – Mercredi 25 août 2010

TORONTO | (Agence QMI) Un peu plus d'une vingtaine de personnes ont accepté de verser un montant d'argent à une oeuvre de charité ou d'offrir du temps à un organisme communautaire en échange du retrait des accusations déposées contre elles en lien avec les manifestations tenues en marge du Sommet du G20, en juin, à Toronto.

Les statistiques du ministère de la Justice de l'Ontario révèlent que 22 des 304 hommes et femmes qui ont défilé devant un juge, lundi, à Toronto, ont choisi cette voie, notamment pour éviter les coûts et les inconvénients associés à la poursuite des procédures.

Retour devant la cour



PHOTO D'ARCHIVES

✓ Les manifestants ont été très actifs au centre-ville de Toronto lors du Sommet du G20 à la fin du mois de juin

Par contre, 227 personnes devront revenir devant le tribunal lors d'audiences prévues entre la fin août et la mi-octobre. Certaines d'entre elles pourraient accepter une offre de la Cour en retour d'un arrêt des procédures.

Le ministère de la Justice a indiqué que six personnes ont plaidé coupables aux accusations déposées contre elles, et que quatre mandats d'arrestation ont été lancés contre des individus qui ont omis de se présenter en cour.

Les accusations contre 31 manifestants ont été abandonnées.

La plupart des accusations déposées devant la Cour en lien avec la tenue du Sommet du G20 sont pour méfaits, attroupement illégal, complot et entrave au travail des policiers.

LE DEVOIR : G20: la cour abandonne plusieurs accusations – Mardi 24 août 2010

La Presse canadienne

Toronto - Le groupe de 303 personnes accusées de divers crimes en lien avec les manifestations au dernier sommet du G20 en juin a été revu à la baisse, hier, après que plusieurs poursuites eurent été abandonnées lors de leur comparution devant un tribunal de Toronto.

Les personnes qui se sont présentées en cour hier en compagnie de leur famille sont accusées d'une série de crimes reliés au sommet des 26 et 27 juin dernier, où plusieurs individus vêtus de noir ont incendié au moins cinq voitures de police et vandalisé des succursales bancaires.

Les autorités ont signalé que la majorité des prévenus défilant au tribunal avaient été arrêtés lors d'une manifestation devant le parlement ontarien, le 26 juin.

Alors que 303 personnes devaient défilé devant les juges, la police a indiqué qu'il s'agissait de l'une des plus importantes comparutions de masse de l'histoire de Toronto. En dépit du nombre impressionnant de comparutions, les procédures ont été achevées vers 15 h.

Tandis que des informations circulaient selon lesquelles les poursuites contre des dizaines de personnes avaient été abandonnées, un porte-

parole du Bureau du procureur général a indiqué que ces données ne seraient pas disponibles avant aujourd'hui.

Reports et attentions

Les accusés se sont présentés dans trois petites salles du tribunal, où ils se massaient sur les bancs. Si certains accusés n'ont fait que passer devant le magistrat, ceux dans une autre salle du tribunal y sont demeurés pendant presque une heure. Plusieurs affaires ont été reportées aux mois de septembre et octobre. D'autres personnes ont rapidement été blanchies après que le procureur de la Couronne eut dit le mot «abandon».

Enfin, d'autres accusés se sont vu offrir une entente «de diversion», ce qui signifie que les accusations ont été abandonnées en échange d'un don à un organisme de charité.

Marc Laramée, dont le dossier a été reporté au mois d'octobre, a souligné qu'il avait reçu cette offre, mais qu'il l'avait refusée. «Je dois payer des frais de 25 \$, mais en faisant ça, je reconnais que je suis coupable de quelque chose, a dit M. Laramée. Mais je ne le suis pas, alors je veux continuer le combat parce que je veux laver mon nom à 100 %.»

John Norris, un avocat représentant les deux photographes du quotidien National Post, qui ont vu leurs accusations d'entrave au travail d'un policier et de regroupement illégal retirées, a déclaré qu'il était satisfait, mais que les poursuites n'auraient jamais dû être déposées contre eux.

L'avocat Peter Rosenthal a dit qu'il aimerait entendre les motifs pour lesquels la Couronne avait demandé aux 300 accusés de comparaître à la même date. Il représentait notamment l'activiste montréalais Jaggi Singh, l'un des accusés de complot en vue de se livrer à des voies de fait, d'obstruction aux forces de l'ordre et de voies de fait contre des policiers.

Un porte-parole du Bureau du procureur général a justifié cette décision par le fait que c'était la façon la plus simple d'effectuer ces procédures.

«Lorsque nous avons rencontré les responsables judiciaires, qui sont chargés des dates de comparution, il a été déterminé qu'il était plus simple de traiter tous les dossiers le même jour», a commenté Brendan Crawley.

Des manifestants à l'extérieur du tribunal ont appelé à l'abandon de toutes les accusations. «Ces procédures criminelles sont coûteuses,

inutiles et malvenues», a lancé Jessica Denyer lors d'une conférence de presse.

Longue distance

Dans une autre salle où les opérations se déroulaient principalement en français, plusieurs des

accusés présents originaires de Montréal ont vu leur affaire reportée à octobre. Plusieurs des prévenus se sont plaints de la difficulté de devoir parcourir 550 kilomètres jusqu'à Toronto pour comparaître à différentes reprises.

«C'est vraiment ennuyeux, parce que c'est un trajet d'environ huit heures [en voiture]», a confié Marc-Antoine Baker, qui a été arrêté lors d'une descente dans une résidence de l'Université de Toronto.

LE DEVOIR : Idées : Suites du G20 à Toronto - Saisir l'anarchisme à travers les nuages opaques de la désinformation, par Émilie Breton, Anna Kruzynski, Magaly Piroette et Rachel Sarrasin - Collectif de recherche sur l'autonomie collective - Mardi 24 août 2010

En tant que membres du Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC), nous joignons notre voix à celles des nombreux groupes et individus qui ont vigoureusement dénoncé la violence étatique et la répression policière sans précédent auxquelles nous avons assisté lors du Sommet du G20 à Toronto. Ces violences ont affecté nos amis et amies, nos collègues, nos camarades, nos partenaires, nos communautés. Par la même voix, nous tenons également à dénoncer les discours sensationnalistes et désinformés qui ont surgi dans les médias à l'occasion de ces événements.

La répression a ciblé délibérément des militants qui n'avaient commis pour unique délit que celui d'être vêtus de noir. Les médias, s'intéressant également à la mode vestimentaire des anarchistes, font la une avec des images de «jeunes» casseurs et s'acharnent sur le fameux «black bloc» dont on répète le nom ad nauseam, prétendant ainsi cerner le phénomène. Comme s'il n'y avait pas de contenu politique derrière les diverses tactiques utilisées...

Des valeurs qui dérangent

Méconnaissance du terrain, paresse intellectuelle ou primauté de la vocation marchande des médias? Peut-être. Cependant, il appert de façon évidente qu'une des raisons principales pour laquelle on cherche à criminaliser et à intimider ceux et celles qui s'identifient à l'anarchisme est le fait que ces personnes composent un mouvement toujours grandissant qui véhicule des valeurs contraires à celles des tenants du projet capitaliste. Coopération au lieu de compétition; aide mutuelle au lieu d'individualisme; autogestion au lieu de hiérarchie; respect au lieu de racisme, (hétéro)sexisme, âgisme; liberté au lieu de contrôle.



Photo : Agence Reuters Stoyan Nenov
Les militants de la mouvance anarchiste expérimentent, au sein de multiples projets, des modes d'organisation et de fonctionnement basés sur la démocratie directe et l'autonomie.

La liberté, pour les anarchistes, est au cœur de l'humanité, et ne peut exister sans égalité. Cette liberté, loin de celle conçue par la société libérale, vise en fait un épanouissement personnel indissociable du bien-être collectif. L'égalité, quant à elle, devient possible quand les personnes directement concernées prennent en charge tous les aspects qui touchent leurs vies: les décisions politiques, l'offre de services, la production de biens, l'aménagement du territoire. Or l'État, proche allié du monde capitaliste, semble déterminé à empêcher les idées et prati-

ques anarchistes, fondées sur ces valeurs positives, de se répandre plus largement dans la société. Sachant qu'un grand pan de la population se sent écrasé par un sentiment toujours grandissant d'impuissance face aux injustices de ce monde, l'État emploie tous les moyens à sa disposition pour faire taire les dissidents qui proposent des chemins alternatifs vers un monde meilleur. Afin de maintenir sa légitimité, il cherche donc à interférer avec la construction d'un mouvement de masse basé sur les valeurs anarchistes.

Un mouvement fort

C'est la mise en pratique de ces valeurs qui est au cœur des travaux du CRAC, groupe de recherche affilié à l'Université Concordia. Depuis cinq ans déjà, le CRAC mène un patient travail de terrain, en collaboration avec des réseaux et collectifs du Québec qui sont fondés sur les valeurs anarchistes, pour documenter leurs idéaux, leurs pratiques, leurs modes d'action et d'organisation.

Ce qui se dégage de nos travaux, c'est qu'il s'agit d'un mouvement qui existe bien au-delà des manifestations fracassantes auxquelles on voudrait le réduire. Ici au Québec, ce mouvement est en effet fort de plusieurs centaines de personnes, qui bénévolement, avec leurs tripes et leurs révoltes, animent un espace de réflexion et d'action politiques dans les marges d'un système institutionnel qui est dans l'impasse.

Ces personnes cherchent à appliquer les valeurs qui les inspirent dans leurs luttes de tous les jours dans des domaines d'activité aussi variés que ceux de la défense des droits des immigrants et des réfugiés, des gais, lesbiennes et queers, contre la guerre, l'impérialisme, la colonisation, la destruction écologique, la gentrification, le sexisme, la malbouffe ou la répression policière, pour ne nommer que ceux-ci.

Créer un monde meilleur ici et maintenant

Ces anarchistes, traités comme des terroristes dans les rues de Toronto, étudient dans nos collèges et universités, s'impliquent dans les comités d'école de leurs enfants, s'occupent de leurs proches, travaillent dans des groupes communautaires, vous vendent votre pain ou servent votre café dans des quartiers qu'ils et elles contribuent à transformer.

Ces personnes créent des cafés-bars militants, des librairies et des bibliothèques indépendantes, des médias alternatifs, des comités de quartier, des coopératives autogérées, des fanzines libertaires... Elles proposent le recyclage de vieux vélos, diffusent des logiciels libres, forment des groupes se vouant à l'autosuffisance alimentaire biologique (par l'entremise de groupes d'achats, de partage de semis, de l'agriculture)... Elles se réapproprient des espaces laissés à l'abandon pour y faire vivre des coopératives d'habitation, des parcs, des soirées de cinéma et des fêtes de quartier. Elles organisent des espaces d'échange de connaissance et des écoles libres pour enfants...

Les militants de la mouvance anarchiste expérimentent, au sein de ces projets, des modes d'organisation et de fonctionnement basés sur la démocratie directe et l'autonomie. Toutes les

personnes impliquées dans un projet participent aux prises de décisions, à la gestion et à la réalisation des tâches. Il n'y a ni chef, ni patron, ni représentant. Des mécanismes sont mis en place pour faciliter les discussions, l'apprentissage d'habiletés, la participation aux réunions, la création de rapports sociaux égalitaires.

Refusant les subventions gouvernementales, ces groupes se tournent vers le fais-le-toi-même (Do-It-Yourself), la récupération de matériaux et de nourriture et le troc afin de réduire leur dépendance aux échanges capitalistes.

Enracinés dans leurs communautés, ces groupes cherchent donc à mettre sur pied des projets politiques, sociaux, économiques et culturels autonomes qui rompent avec la logique de domination qui motive l'intérêt capitaliste. Ces initiatives véhiculent une autre forme de lien politique, de «vivre ensemble», fondé sur des valeurs anarchistes et des liens de proximité.

En mettant en pratique leurs valeurs et leurs visions dans le moment présent, ces groupes tentent de faire des «révolutions minuscules de tous les jours», bien souvent dans l'ombre des projecteurs. Ce faisant, ils démontrent à leurs voisins et voisines qu'ils sont en mesure de s'organiser de manière autonome, sans dépendre des élites politiques et économiques. Et chaque fois qu'une voisine, qu'un voisin décide de s'impliquer, elle ou il participe à la construction d'institutions et de projets alternatifs, qui un jour, on ne peut que l'espérer, rendront redondants et désuets ceux du système dominant.

Interférer avec le bon fonctionnement du système dominant

Mais les porteurs de ce système dominant ne se laisseront pas faire. C'est pour ça qu'à ce travail de longue haleine s'ajoutent, comme ce fut le cas lors du G20, des actions d'éclat qui visent les symboles du capitalisme mondial. Ces actions contribuent à révéler au grand jour les conséquences d'un système injuste et à freiner la consolidation des projets des élites.

L'histoire nous démontre que les mouvements qui ont contribué au changement social ont utilisé un éventail de tactiques allant de l'éducation populaire au sabotage en passant par la désobéissance civile. Ces dernières tactiques se veulent donc complémentaires à un éventail d'initiatives ancrées dans des valeurs communes qui, dans leur ensemble, constituent le terrain de lutte des anarchistes contemporains au Québec.

Ainsi, l'approche médiatique qui réduit le mouvement à ses coups d'éclat sans en relever le contenu repose sur une bien étroite conception du politique. Ce qui est proposé dans les médias ne décèle que la partie visible de l'iceberg d'un phénomène beaucoup plus important.

Aussi, en réprimant massivement la dissidence sous prétexte du danger de quelques actions musclées, l'attitude des autorités traduit la volonté de réduire au silence un mouvement qui dérange, surtout par la force de ses idées et la profondeur de son enracinement. Mais le passé nous démontre aussi que ceux et celles qu'on écrase trouvent toujours la force de se relever...



Photo: Aaron Harris/The Globe and Mail
La Montréalaise Natalie Gray, âgée de 21 ans, a comparu hier au palais de justice de Toronto. Elle affirme avoir été la cible d'un policier qui lui aurait tiré une balle de caoutchouc.

Malorie Beauchemin, La Presse (Toronto) Colère, incompréhension, découragement. À la sortie de leur première comparution devant la Cour de justice de l'Ontario, hier, des dizaines de Québécois arrêtés pendant la fin de semaine du G20 à Toronto ont trouvé bien peu de réponses à leurs questions.

Pour la majorité d'entre eux, les accusations ont été maintenues, sans qu'on leur fournisse les détails de la preuve que les autorités ont contre eux.

«C'est un non-sens, s'est insurgé Karine Théorêt, 27 ans, devant la juge de paix Claudette Holmes. J'ai été arrêté arbitrairement, détenue sans savoir pourquoi pendant 60 heures. On arrive ici après deux mois et on ne sait toujours pas pourquoi on a été arrêté. Et on ne le saura pas pendant encore deux mois? Ce sont des délais déraisonnables.»

Dans un tribunal bondé de l'ouest de Toronto, 305 individus - dont le tiers étaient québécois - ont comparu à tour de rôle, en petits groupes de «coaccusés» (même si la plupart d'entre eux affirment ne pas connaître ceux avec qui on les accuse d'avoir conspiré).

Les accusations ont été retirées pour quelques douzaines de personnes, mais les dizaines de Québécois appréhendés le matin du dimanche 27 juin dans un gymnase de l'Université de Toronto ont vu l'accusation de «complot en vue de commettre une infraction» maintenue. Ils doivent revenir devant la Cour le 14 octobre et ont chacun reçu un document résumant la preuve contre eux.



«On est venu ici, à Toronto, pour rien. Il n'y a rien là-dedans (le document) qui parle de mon cas à moi», a déploré Maryse Poisson, 21 ans, membre du Regroupement des arrêtés du G20.

Pire, dans le cas de certains des accusés du gymnase, les motifs de leur arrestation décrits dans le document (en anglais seulement) semblent se contredire. C'est le cas d'Étienne Richard-Bacon. Les autorités policières soutiennent d'abord qu'il était vêtu de noir le samedi et qu'il aurait participé aux actes de vandalisme commis dans les rues de Toronto. Puis on soutient qu'il a plutôt été arrêté le lendemain matin pour avoir conspiré en prévision de la manifestation du dimanche. «C'est complètement ridicule, j'étais habillé en carnaval pour être facilement identifiable», soutient l'étudiant de 23 ans.

Manque de temps

Dans l'une des trois salles d'audience monopolisées pour cette comparution de masse, l'avocate de la poursuite, Karen Erlick, a expliqué que la police de Toronto n'avait pas eu le temps de remplir les dossiers de divulgation de preuve de tous les accusés en raison de leur nombre et parce que l'enquête se poursuit.

«La Couronne s'est engagée à fournir tous les documents pour le 14 octobre», a assuré la juge Holmes, alors que la procureure ouvrait la porte à ce que certaines accusations tombent en

incitant les accusés à téléphoner à son bureau dans la semaine précédant leur audience.

Le Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20), une organisation montréalaise, espérait l'abandon de plusieurs des accusations dès les comparutions d'hier.

À quelques-uns, la Couronne a offert un programme de déjudiciarisation - une entente dans laquelle les accusations sont retirées en échange d'un don à un organisme de charité torontois et d'un engagement à ne pas troubler l'ordre public pendant un an.

Marc Laramée, 27 ans, de Ville-Émard, a été arrêté dans une rue de Toronto le dimanche après-midi et accusé de possession d'armes - il avait dans son sac une pince, une clé à molette et des ciseaux en plastique. Hier, il a refusé de verser 25\$ à un organisme caritatif. «Si j'acceptais (de faire cela), je donnais raison aux policiers de m'avoir arrêté, a dit M. Laramée. Je n'ai rien fait de mal.»

Dominic Palladini, délégué du RAG20, abonde dans son sens. «Si les accusés acceptent, ils s'incriminent eux-mêmes», soutient-il. De plus, il serait pratiquement impossible pour ceux qui acceptent une entente de participer par la suite à un éventuel recours collectif.

À ce sujet, la juge de paix Holmes a indiqué que les requêtes pour violation des droits pendant l'arrestation et la détention - que plusieurs voulaient formuler hier - devront être entendues aux procès seulement.

«Une guerre d'usure»

Pour l'avocat Denis Poitras, qui représente certains des Québécois arrêtés - plusieurs se défendent seuls -, la poursuite est tout simplement en train de faire «une guerre d'usure».

«On multiplie les audiences, les accusés doivent se déplacer, ils n'ont pas d'argent, ce sont des étudiants, déplore Me Poitras. Ils n'ont pas droit à l'aide juridique parce que la Couronne n'a pas encore décidé s'ils étaient passibles de peines de prison ou non. La divulgation de la preuve est incomplète. On tourne en rond.»

«Le problème des policiers et de la Couronne, c'est qu'il faut qu'ils justifient les arrestations, a-t-il ajouté. Ils ont arrêté 1000 personnes, 700 n'ont pas d'accusation, alors il en reste 300 pour qui il faut trouver quelque chose. Ça va finir avec beaucoup d'argent dépensé pour pas grand-chose. Ce ne sont pas des criminels, ce sont des manifestants.»

LA PRESSE : Chronique : Les deux côtés de la clôture, par Marie-Claude Lortie – Mardi 24 août 2010

Depuis Seattle en 1999, on est habitué.

À chaque grande rencontre internationale de leaders politiques, des militants antimondialisation organisent des marches et des manifs.

Joyeux cocktail d'anarchistes, d'écologistes et de militants de gauche qui tiennent à remettre en question haut et fort notre système capitaliste tel qu'on le connaît, ils convergent. Éparpillés sur la planète, ils se retrouvent grâce à leurs réseaux sur l'internet et unissent leurs voix, concrètement, sur le plancher des vaches, le temps d'un événement bien ciblé.

Leurs positions sont généralement extrêmes, sans nuance, hyper-idéologiques. Mais elles sont aussi, dans la plupart des cas, assez bien documentées, cohérentes et pertinentes pour forcer une réflexion. Pour nous obliger à cogiter sérieusement, pendant quelques instants, sur notre direction collective.

Bref, ces jeunes idéalistes jouent un rôle nécessaire.

Ils tirent le pendule pendant que, assis dans nos salons, nous les regardons à la télé.

Le problème, c'est que, parmi ces manifestants qui pourraient nous réciter *The Corporation* par coeur et qui ont lu l'oeuvre complète de Naomi Klein, il y a des casseurs. Des gens pour qui le rejet des structures politiques et économiques de la société passe par le bris de symboles, notamment les vitrines commerciales, incarnations ultimes de la consommation, et les voitures de police, emblèmes de l'ordre et de l'État.

En reportage il y a plusieurs années - juste avant le sommet des Amériques - dans un camp de formation pour manifestants organisé par la Ruckus Society, de Californie, on m'avait expliqué que, dans les manifs, ces briseurs n'étaient jamais officiellement sanctionnés par la majorité mais ne seraient jamais condamnés non plus par leurs pairs. L'anarchisme, pensée politique généralement embrassée par ces manifestants, c'est aussi cette acceptation sourde des «choix de mode d'action» des autres. Bref, on se refuse

le droit de se trouver moralement supérieur quand vient le temps de choisir les moyens d'agir.

Le problème, c'est que cela crée souvent un flou entre les casseurs et ceux qui ne le sont pas. Et cela complique non seulement la tâche des policiers, mais rend aussi difficile l'aménagement de l'espace pour ces expressions politiques essentielles.

Cette année, en juin, quand est venu le temps de contenir les manifestations au sommet du G20 à Toronto, les policiers de Toronto ont été apparemment incapables de comprendre ces nuances nécessaires. Arrestations massives, dérapages des manifs, récits épiques et révoltants de détentions temporaires...

Quand même Dalton McGuinty, premier ministre de l'Ontario, qu'on ne peut pas vraiment accuser d'avoir des affinités politiques avec Jaggi Singh - vous savez, ce Montréalais, manifestant devant l'Éternel, qui est de toutes ces marches - désa-

vous publiquement le travail des policiers, c'est que quelque chose a dérapé. Comment se fait-il que, maintenant, on ne profite pas du début des comparutions des 303 jeunes arrêtés pour faire un peu de ménage dans ce désordre et pour laisser tomber les accusations les moins justifiées?
* * *

Hier, plusieurs jeunes accusés québécois se sont rendus à Toronto pour comparaître officiellement au palais de justice, qui était totalement débordé par cette arrivée massive de jeunes. Plusieurs sont repartis chez eux avec l'impression d'avoir fait le trajet pour rien, sans comprendre aujourd'hui plus qu'en juin ce qu'on leur reproche exactement.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le fonctionnement de l'État dans toute cette affaire - des dépenses excessives du gouvernement Harper en matière de sécurité jusqu'aux excès des policiers sur le terrain - justifie toutes les critiques exprimées par les manifestants. Si le but était de piquer les anars au vif, c'est réussi.

D'autant plus que, souvent, même leurs parents sont outrés. Et les appuient. On n'est plus en 1970, quand les pères de type *Papa a raison* s'énermaient devant les cheveux longs et casaient spectaculairement les disques de musique subversive.

La génération qui manifeste contre la mondialisation est l'écho de la génération qui a marché pour le *peace and love* et contre la guerre, à la

fin des années 60 et dans les années 70. Meilleur exemple, la mère de la gourou de l'altermondialisme, Naomi Klein (*No Logo*), a réalisé, au début des années 80, un des films féministes les plus marquants de l'ONF: *C'est surtout pas de l'amour - un film sur la pornographie*. La dynamique n'a donc plus rien à voir avec jadis. L'affrontement n'est plus générationnel. Il est réellement politique et traverse les âges. Et évidemment, le pays au complet.

Depuis 1999, on est habitués. On a vu l'eau passer sous les ponts. Les manifés des grands sommets, on connaît. On a vu les Davos, on est allé à Québec, on a vu aussi Gênes et compagnie. Mais cette année, à Toronto, quelque chose a dérapé plus que d'habitude. Des deux côtés de la clôture.

LA PRESSE : G20: des parents de Québécois arrêtés témoignent : «On est fiers d'eux» - Mardi 24 août 2010

Malorie Beauchemin, La Presse

(Toronto) Après avoir entendu le récit de la détention de leurs deux filles, Jacynthe et Maryse, Denise Beaudry et Christian Poisson n'ont pas hésité: ils ont pris la route de Toronto, hier, comme d'autres parents en colère, pour venir appuyer les démarches de leur progéniture devant la Cour de l'Ontario.



Photo: PC

Une dizaine de policiers montaient la garde devant le palais de justice de Toronto, lieu des comparutions d'hier.

«On les appuie à 100% depuis que c'est arrivé. On a assisté à des réunions avec elles, on a rencontré des avocats, on en a longuement discuté», raconte Mme Beaudry, qui a vécu des

heures d'angoisse le 28 juin: elle ne pouvait communiquer avec ses jumelles de 21 ans et ne savait surtout pas dans quelles conditions elles étaient détenues.

«Jamais je n'aurais cru entendre des histoires semblables dans un pays comme le nôtre, renchérit M. Poisson, le papa. Quand mes filles sont sorties et m'ont dit qu'elles s'étaient fait traiter de fucking French, qu'elles avaient été fouillées à nu à deux reprises - une fois devant un homme -, qu'elles avaient été privées de sommeil, j'ai trouvé que c'était des conditions de détention indignes d'un pays démocratique. C'est une honte, et ça se poursuit avec des accusations ridicules.»

Bernard Gagnon, 52 ans, s'est lui aussi rendu à Toronto avec son fils, Kevin, qui étudie en biochimie. Le Montréalais de 29 ans dit qu'il n'est pas militant pour deux sous et qu'il participe rarement à des manifestations. Il veut devenir chercheur et tomberait plutôt dans la catégorie rat de bibliothèque. Mais une cause lui tient à coeur: l'environnement. C'est donc armé d'une pancarte où était écrit, en anglais, «Une planète, notre responsabilité» qu'il s'est rendu à Toronto le 25 juin. Il avait entendu parler d'un transport organisé en autocar pour se rendre dans la Ville reine, et il a sauté sur l'occasion.

Puis, comme 90 de ses compatriotes, il a été arrêté le dimanche matin dans un gymnase universitaire transformé en dortoir, détenu pendant plus de 60 heures dans des conditions pénibles et est maintenant accusé de complot pour commettre une infraction.

«Ce qui me choque, c'est qu'ils l'ont relâché sans lui remettre ses lunettes, ses souliers, son cellulaire, son portefeuille ni même ses clés», critique Bernard Gagnon. Après plusieurs heures de négociations avec les autorités torontoises, Kevin a pu récupérer certains de ses biens avant de prendre la route rapidement puisqu'il avait 24 heures pour quitter Toronto, selon ses conditions de libération.

Toute cette aventure, avec les frustrations qu'elle comporte, aura eu sur Kevin un effet imprévu. «Au lieu de me faire taire, ils sont en train de faire de moi un militant, contre mon gré», affirme l'étudiant.

«On est fiers d'avoir des jeunes qui sont engagés socialement, qui veulent dire leur opinion, qui veulent s'informer et qui veulent dénoncer le manque d'enjeux, comme les changements climatiques, conclut Christian Poisson. Notre société devrait encourager tout le monde, y compris la jeune génération, à exprimer son opinion.»

LE SOLEIL : G20 : les manifestants comparaissent - Mardi 24 août 2010



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

La majorité des prévenus qui ont défilé au tribunal avaient été arrêtés lors d'une manifestation devant le parlement ontarien le 26 juin.

TORONTO — Le groupe de 303 personnes accusées de divers crimes en lien avec les manifestations au dernier sommet du G20 en juin a été revu à la baisse, hier, après que plusieurs poursuites eurent été abandonnées lors de leur comparution devant un tribunal de Toronto. Les personnes qui se sont présentées en cour hier en compagnie de leur famille sont accusées d'une série de crimes reliés au sommet des 26 et 27 juin, où plusieurs individus vêtus de noir ont incendié au moins cinq voitures de police et

vandalisé des succursales bancaires. Les autorités ont signalé que la majorité des prévenus défilant au tribunal avaient été arrêtés lors d'une manifestation devant le parlement ontarien, le 26 juin. Avec 303 personnes devant défilé devant les juges, la police a indiqué qu'il s'agissait de l'une des plus importantes comparutions de masse de l'histoire du pays. En dépit du nombre impressionnant de comparutions, les précédures ont été complétées vers 15h.

La première dizaine de personnes à comparaître — dont plusieurs proviennent du Québec — ont vu leur affaire reportée au 14 octobre. Un groupe de militants organise une série de collectes de fonds pour aider les accusés à payer leurs frais juridiques.

Tandis que des informations circulaient selon lesquelles les poursuites avaient été abandonnées contre des dizaines de personnes, un porte-parole du Bureau du procureur général a indiqué que ces données ne seraient pas disponibles avant aujourd'hui. Les accusés se sont présentés dans trois petites salles du tribunal, où ils se massaient sur les bancs. Les files s'étendaient jusque dans le hall, où les accusés attendaient d'être appelés.

Si certains accusés n'ont fait que passer devant le magistrat, ceux dans une autre salle de cour y sont demeurés pendant presque une heure.

Plusieurs affaires ont été reportées aux mois de septembre et d'octobre. D'autres ont rapidement été blanchis après que le procureur de la Couronne eut dit le mot abandon.

Enfin, d'autres accusés se sont vus offrir une entente «de diversion», ce qui signifie que les accusations ont été abandonnées en retour d'un don à un organisme de charité.

LAVER SON NOM

Marc Laramée, dont le dossier a été reporté au mois d'octobre, a souligné qu'on lui avait offert une entente «de diversion», mais qu'il l'avait refusée. « Je dois payer des frais de 25 \$, mais en faisant ça, je reconnais que je suis coupable de quelque chose, a dit Laramée. Mais je ne le suis pas, alors je veux continuer le combat parce que je veux laver mon nom à 100 %.»

John Norris, un avocat représentant les deux photographes du quotidien National Post qui ont vu leurs accusations d'entrave au travail d'un policier et de regroupement illégal être retirées, a déclaré qu'il était satisfait, mais que les poursuites n'auraient jamais dû être déposées contre eux.

Plus simple le même jour

L'avocat Peter Rosenthal, qui représente notamment l'activiste montréalais Jaggi Singh, a dit qu'il aimerait entendre les motifs pour lesquels la Couronne avait

demandé aux 300 accusés de comparaître à la même date. «Il n'y a aucune raison valable pour expliquer que tous les autres accusés soient forcés de comparaître au cours de la même journée, créant ainsi le chaos, ici en cour», a-t-il déclaré.

Un porte-parole du Bureau du procureur général de Toronto, Brendan Crawley, a justifié cette décision par le fait que c'était la façon la plus simple d'effectuer ces procédures. «Lorsque nous avons rencontré les responsables judiciaires, qui

sont en charge des dates de comparution, il a été déterminé qu'il était plus simple de traiter tous les dossiers le même jour», a expliqué M. Crawley.

THE GLOBE AND MAIL : G-20 legal tidal wave hits court – Tuesday, August 24, 2010

Kate Allen

Toronto — From Tuesday's Globe and Mail Published on Monday, Aug. 23, 2010 10:14AM EDT Last updated on Tuesday, Aug. 24, 2010 1:21AM EDT

Three hundred defendants charged with G20-related offences jammed a Toronto courthouse Monday in a day-long legal tidal wave that critics say highlights deep flaws in the summit's policing strategy.

More than 1,000 people were detained in Toronto during the June 25-27 meeting of world leaders, the largest mass arrests in Canadian history.

"What's amazing and extraordinary and questionable is that the scope of the mass arrests created a problem for the judicial system," said Nathalie Des Rosiers, general counsel for the Canadian Civil Liberties Association. "We suspect that many of the charges will be settled or abandoned, but it does raise significant issues about how this can be done while respecting constitutional rights."

Fire-code regulations permit only 176 people in the hallways of the Ontario Court of Justice at one time, so extra police were brought on to ensure the building didn't exceed capacity. The courthouse's legal-aid office added extra staff, including French-speakers, for the day to ac-

commodate the many defendants from Quebec — two buses arrived from Montreal with approximately 50 defendants in each.

Brendan Crawley, a spokesperson for the Ontario Ministry of the Attorney-General, said that in consultation with the judiciary, "it was determined that it would be more efficient to have the majority of matters returned on the same day." Some cases were dropped on Monday, including the charges against Natalie Gray, who was arrested outside the Eastern Avenue detention centre after being hit in the sternum and the elbow with two sub-lethal bullets, leaving lasting damage. She said she plans to sue. Others had their charges diverted after agreeing to donate money to a registered charity. Several people accused of being anarchist ringleaders, including Kelly Rose Pflug-Back, had their cases adjourned until September.

Mr. Crawley could not provide information on the number of charges dropped, diverted or adjourned on Monday.

Vincent Marzano, a 21-year-old philosophy student from the Université du Québec à Montréal, was a passenger on one of the buses from Montreal. He was charged with conspiracy to commit an indictable offence after being arrested along with 100 others during a police

sting on a University of Toronto gymnasium, which had been billeted to non-local protesters.

Police allege Mr. Marzano was part of the black-clad, bandanna-disguised anarchists who trashed Toronto's downtown core on Saturday, June 26. He denies the charges, claiming he didn't witness Saturday's violence until he turned on the news, had never heard of his alleged co-conspirators before meeting some of them in jail, and that he doesn't even own a bandanna.

On Monday, he received a synopsis of the Crown's case against him and a summons to return to the Ontario Court of Justice on Finch Avenue on October 13. Appearing before the judge, Mr. Marzano asked why there was such a long gap between court dates and was told the Crown needed time to review hours of video evidence. Mr. Marzano objected outside the courtroom, saying the delays made it difficult to schedule the coming months.

Ms. Des Rosiers agreed, calling cases like Mr. Marzano's "inappropriate."

"In our view, the mistake is to have decided to charge people without having the chance to review whether there was enough evidence. They should have checked before they laid charges," she said.

THE GAZETTE : G20 accused jam Toronto courtroom – Tuesday, August 24, 2010

KEVIN GALAGHER, Postmedia News

TORONTO — Two months after hundreds were arrested in downtown Toronto for their alleged role in riots and vandalism during the G20 summit, the focus shifted yesterday to a nondescript office building in suburban Toronto.

Crammed into the hallways of the courthouse were 303 of those apprehended in the largest arrests in Canadian history, many accompanied by lawyers and parents. Outside, protests pronounced their dislike for the process, while inside, many of the accused heard details of the charges against them for the first time.

National Post photographers Brett Gundlock and Colin O'Connor were among the many who learned that their charges had been dropped.

"I feel a combination of two things," said O'Connor. "One I'm relieved that the charges

have been dropped and two I'm upset. We were not just rounded up, we were targeted as members of the media."

O'Connor was wearing media accreditation around his neck when he was arrested and charged with unlawful assembly and obstructing a peace officer. He has yet to recover his camera and photographs from Toronto police.

Groups such as the Movement Defence Committee and Community Solidarity Networks are asking that all charges be dropped and a public inquiry into the arrests and detention facility conditions be addressed.

"People's civil liberties were violated in how they were detained," said Dominic Palladini of the G20 arrestees' network.

He said nearly one-third of the people summoned to court yesterday were from Quebec.

One of the courthouse's three courtrooms featured bilingual staff.

Palladini hopes for an independent inquiry and commission to examine the practices of the Toronto Police Dept.

Toronto police are conducting their own reviews on their conduct during the G20.

"There is a process people can follow to file claims against the police if they choose," said Const. Wendy Drummond, police spokesperson. That doesn't satisfy Natalie Grey, whose charges of obstruction of a peace officer were withdrawn for lack of evidence.

"The outcome of these cases will speak volumes about the degree to which Canada is or is not a democratic state," she said.

RADIO-CANADA / ONTARIO : Sommet du G20 : Comparutions massives à Toronto - Mise à jour le mardi 24 août 2010 à 4 h 50



Photo: La Presse Canadienne /Nathan Denette
Les médias interrogent des accusés à l'extérieur de la Cour de justice de l'Ontario

Les comparutions des 303 personnes, dont une centaine de Québécois, accusés dans la foulée du sommet du G20, en juin dernier, se sont amorcées lundi devant un tribunal de Toronto.

Tous étaient appelés à comparaître le même jour, mais le tribunal a renvoyé plusieurs des accusés chez eux, certains des dossiers de preuves n'étant pas prêts. L'audition de leur cause a été reportée à l'automne.

Plusieurs des Québécois arrêtés le 27 juin dans un gymnase de l'Université de Toronto où ils dormaient devront revenir en cour le 14 octobre. Plusieurs d'entre eux disaient avoir l'impression d'avoir fait le voyage à Toronto pour rien.

Accusé de complot en vue de se livrer à des voies de fait, d'obstruction aux forces de l'ordre et de voies de fait contre des policiers, le Montréalais Jaggi Singh devra de son côté se représenter en cours à la fin du mois de septembre.

Son avocat, Peter Rosenthal, a également demandé une révision des conditions de libérations conditionnelles de son client. Il affirme que l'interdiction imposée à son client de participer à

toute manifestation limite sa capacité de travailler en tant qu'organisateur communautaire à Montréal

Le procureur a par ailleurs demandé à certains accusés de s'engager à ne pas troubler l'ordre public pour un an. D'autres cas se sont réglés grâce aux programmes de déjudiciarisation, qui permettent de faire des travaux communautaires ou des dons de charité plutôt que de passer par le processus judiciaire. Ces processus ne nécessitent pas un aveu de culpabilité.

Dans certains cas, la Couronne a tout bonnement décidé de ne pas aller de l'avant avec les poursuites judiciaires. Les deux photographes du *National Post* accusés d'entrave au travail d'un policier et de regroupement illégal, font partie de ceux qui ont vu les accusations déposées contre eux retirées.

Certains ont affirmé que des dizaines de poursuites avaient été abandonnées, mais un porte-parole du Bureau du procureur général a indiqué que ces données ne seraient pas disponibles avant mardi.

Le « chaos », dit l'un des avocats de la défense

Trois salles d'audience avaient été réservées pour accueillir les accusés, qui ont défilé jusqu'à 15 h. Il s'agissait d'une des comparutions de masse les plus importantes de l'histoire de Toronto.

Les couloirs du tribunal ne peuvent accueillir que 176 personnes, et certains des accusés n'ont pu pénétrer dans la salle où leur audience était prévue que lorsque leur cause était sur le point d'être entendue.

Me Rosenthal a déploré le « chaos » que ces très nombreuses comparutions avaient engendré. Le Bureau du procureur général a affirmé qu'il était plus simple de traiter tous les dossier le même jour.

Le procureur de la Couronne, Vincent Paris, a précisé que la plupart des accusés comparaissaient pour la première fois, mis à part leur audience sur la libération sous caution. Certains accusés, toujours détenus, ont comparu par vidéo, et d'autres en personne. Certains étaient accompagnés de leur famille, de leurs amis et de leurs avocats.

Les accusations vont de trouble de la paix à complot pour agression, en passant par entrave au travail des policiers.

Plusieurs des accusés qui comparaissaient lundi affirment n'avoir rien à se reprocher et qualifient d'injustifiées les accusations qui pèsent contre eux.

Les autorités ont indiqué que la majorité des prévenus défilant au tribunal avaient été arrêtés le 26 juin, lors d'une manifestation parc Queen's Park North, près du parlement ontarien. Ce parc avait été désigné comme étant la zone de manifestation officielle par les autorités.

Manifestation en marge des comparutions

À l'extérieur du tribunal, des manifestants ont appelé à l'abandon de toutes les accusations.

Lors d'une conférence de presse organisée en matinée devant le palais de justice, le Réseau de mobilisation communautaire de Toronto a accusé la police d'avoir effectué des arrestations arbitraires durant le G20.

« Nous insistons sur le fait que les procédures pénales en cours sont coûteuses, inutiles et imparfaites et nous demandons l'abandon immédiat des accusations », a déclaré la militante Jessica Denyer.

Nous assistons à la criminalisation de la dissidence. Les vrais crimes ont été commis à l'intérieur des barrières.

— Maryam Adrangi, porte-parole du Réseau de mobilisation communautaire de Toronto

Un groupe de militants a par ailleurs organisé une collecte de fonds pour aider les accusés à payer leurs frais juridiques.

Une intervention critiquée

L'intervention des forces de l'ordre durant le sommet a fait l'objet de vives critiques. Les tribunaux auront à traiter d'autres affaires en lien avec le G20.

Sherry Good, une femme qui affirme avoir été arrêtée et détenue lors du sommet du G20, a notamment intenté un [recours collectif](#) de 45 millions de dollars contre la police de Toronto et le procureur général du Canada, au nom de

800 personnes qui, comme elle, affirment avoir été interpellées sans motif valable lors de l'événement.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a fait un [mea culpa](#) et a reconnu que son gouvernement aurait dû clarifier plus rapidement les informations sur les pouvoirs accordés aux policiers lors du sommet. Plusieurs organismes et partis politiques ont réclamé une [enquête publique](#) sur le travail des policiers.

Du côté des commerçants victimes de vandalisme, le gouvernement fédéral a récemment annoncé qu'il élargissait la portée de son [programme de compensation](#) à ceux qui se trouvaient à l'extérieur du périmètre de sécurité.

Au moins cinq voitures de police ont été incendiées, et des vitrines, fracassées, lors des manifestations de juin dernier au centre-ville de Toronto. Il y a eu plus de 1000 arrestations.

En profondeur

Trois jours pour changer le monde

Notre couverture complète des sommets du G8 et du G20 au Canada, qui ont réuni les principaux dirigeants de la planète.

audio-vidéo

- [Peu de manifestants étaient au rendez-vous, rapporte Catherine Kovacs.](#)
- [Catherine Kovacs résume une journée de comparutions de centaines de personnes interpellées en marge du G-20.](#)
- [Annie Poulin explique que certaines accusations ont déjà été abandonnées](#)
- [Quelque 300 personnes arrêtées en marge du G20 comparaissent à Toronto et Sébastien St-François explique le déroulement de la journée.](#)

24HEURES.COM : G20: les manifestants devront retourner en cour – Lundi 23 août 2010, à 21h45



Photo: Agence QMI

Un peu plus de 300 personnes ont défilé devant le système judiciaire ontarien, lundi, relativement aux accusations déposées contre elles lors des manifestations antimondialisation des 26 et 27 juin à Toronto.

Charles-Antoine Gagnon / Agence QMI

Des dizaines de Québécois arrêtés lors des manifestations anti-G20 à Toronto devront refaire en octobre un pénible voyage entre Montréal et la ville Reine dans l'inconfort d'autobus scolaires pour la suite des procédures judiciaires qui ont été entamées contre eux.

Un peu plus de 300 personnes ont défilé devant le système judiciaire ontarien, lundi, relativement aux accusations déposées contre elles lors des manifestations antimondialisation des 26 et 27 juin à Toronto.

Une centaine de Québécois étaient du nombre, et c'est avec grande surprise qu'ils ont appris

qu'ils devront revenir devant le tribunal le 14 octobre prochain.

Hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, se sont vus, pour la plupart, remettre un résumé sur papier de ce qu'on leur reproche, mais aucune preuve n'a été formellement déposée en Cour puisque les dossiers n'étaient pas prêts.

Une soixantaine de Québécois ont fait le trajet à bord de deux autobus jaunes.

Plusieurs ont passé la nuit de dimanche à lundi dans une église.

« Nous avons fait le trajet de Montréal à Toronto pour absolument rien », a pesté Dominic Palladini, porte-parole du Regroupement des arrêtés du G20 (RAG20).

Les organisations de soutien aux accusés du G20 ont, de leur côté, demandé l'arrêt des procédures judiciaires contre tous les prévenus.

« Plusieurs des personnes ont été ciblées au hasard. Ces procédures criminelles coûtent cher, ne sont pas nécessaires et présentent des vices de forme. C'est pourquoi nous demandons qu'elles soient abandonnées immédiatement », a déclaré Jessica Denyer, une activiste qui est aussi étudiante à l'Université de Toronto.

« Ceux et celles qui font aujourd'hui face à ces accusations partagent les mêmes valeurs que des millions d'autres personnes dans le monde », a pour sa part expliqué Maryam Adrangi, elle aussi étudiante à l'Université de Toronto et membre du comité de soutien 24/7.

« Ils étaient dans la rue pour demander des logements sûrs et abordables, des droits pour les travailleurs, plus de justice environnementale et la fin de la guerre et de l'occupation », a-t-elle

ajouté en soulignant que la plupart des personnes arrêtées étaient des manifestants « innocents ».

La plupart des personnes qui se sont présentées devant un juge dans les salles d'audiences de la Cour de justice de l'Ontario sont accusées de méfait, de complot pour méfait, d'entrave au travail des policiers et d'avoir participé à un rassemblement illégal.

Au total, ce sont près de 630 accusations qui ont été déposées. La majorité des accusés devront revenir en Cour en septembre et en octobre, mais certains prévenus, qui voulaient en finir une fois pour toutes avec les procédures, ont accepté de verser une contribution variant entre 25 \$ et 100 \$ à une œuvre de charité en échange d'un retrait des accusations.

D'autres sont repartis du tribunal après que les accusations déposées contre eux eurent été purement et simplement retirées.

Plusieurs ont à nouveau dénoncé les conditions d'incarcération au centre de détention temporaire du G20, dont Marc Laramée, 27 ans, de Montréal.

M. Laramée a mentionné à l'Agence QMI qu'il a eu les mains liées par des menottes de plastique pendant 11 heures, qu'il était détenu dans une cellule pleine à craquer, qu'il ne pouvait s'étendre et qu'il frissonnait lors de sa détention de 60 heures dans la prison temporaire.

Un recours collectif de 45 millions \$ contre la police de Toronto et le procureur général du Canada au nom de 800 personnes détenues lors du G20 fait présentement son chemin devant la Cour supérieure de l'Ontario.

JOURNALMÉTRO.COM : Accusés du G20: plusieurs poursuites abandonnées - Mis à jour: 23 août 2010 19:46

TORONTO - Le groupe de 303 personnes accusées de divers crimes en lien avec les manifestations au dernier sommet du G20 en juin a été revu à la baisse, lundi, après que plusieurs

poursuites eurent été abandonnées lors de leur comparution devant un tribunal de Toronto.

Les personnes qui se sont présentées en cour lundi en compagnie de leur famille sont accusées

d'une série de crimes reliés au sommet des 26 et 27 juin derniers, où plusieurs individus vêtus de noir ont incendié au moins cinq voitures de police et vandalisé des succursales bancaires.

Les autorités ont signalé que la majorité des prévenus défilant au tribunal avaient été arrêtés lors d'une manifestation devant le parlement ontarien, le 26 juin.

Avec 303 personnes devant défilé devant les juges, la police a indiqué qu'il s'agissait de l'une des plus importantes comparutions de masse de l'histoire de Toronto.

En dépit du nombre impressionnant de comparutions, les procédures ont été complétées vers 15 h.

Tandis que des informations circulaient à l'effet que les poursuites avaient été abandonnées contre des dizaines de personnes, un porte-parole du Bureau du procureur général a indiqué que ces données ne seraient pas disponibles avant mardi.

Les accusés se sont présentés dans trois petites salles du tribunal, où ils se massaient sur les bancs. Les files s'étendaient jusque dans le hall, où les accusés attendaient d'être appelés.

Si certains accusés n'ont fait que passer devant le magistrat, ceux dans une autre salle de cour y sont demeurés pendant presque une heure. Plusieurs affaires ont été reportées aux mois de septembre et octobre. D'autres ont rapidement été blanchis après que le procureur de la Couronne eut dit le mot «abandon».

Enfin, d'autres accusés se sont vus offrir une entente «de diversion», ce qui signifie que les accusations ont été abandonnées en retour d'un don à un organisme de charité.

Marc Laramée, dont le dossier a été reporté au mois d'octobre, a souligné qu'il avait reçu cette offre, mais qu'il l'avait refusée.

«Je dois payer des frais de 25 \$, mais en faisant ça je reconnais que je suis coupable de quelque chose», a dit Laramée.

«Mais je ne le suis pas, alors je veux continuer le combat parce que je veux laver mon nom à 100 pour cent.»

Robert Gamble, qui a vu son accusation d'avoir troublé la paix être abandonnée, a répliqué en déclarant qu'il n'aurait jamais dû être accusé.

M. Gamble a confié qu'il avait été arrêté le 27 juin à l'extérieur du domicile d'un copain au centre-ville de Toronto après avoir crié: «Arrêtez les criminels de guerre. Enquêtez sur le 11 septembre» à un groupe de policiers qui passaient par là.

«Je suis frustré qu'ils aient déposé des accusations, a commenté Gamble. Je n'ai pas l'impression que justice a été rendue.»

John Norris, un avocat représentant les deux photographes du quotidien National Post qui ont vu leurs accusations d'entrave au travail d'un policier et de regroupement illégal être retirées, a déclaré qu'il était satisfait, mais que les poursuites n'auraient jamais dû être déposées contre eux.

L'avocat Peter Rosenthal a dit qu'il aimerait entendre les motifs pour lesquels la Couronne avait demandé aux 300 accusés de comparaître à la même date. Il représentait notamment l'activiste montréalais Jaggi Singh, l'un des accusés de complot en vue de se livrer à des voies de fait, d'obstruction aux forces de l'ordre et de voies de fait contre des policiers.

Me Rosenthal a expliqué que cette décision faisait du sens pour ce groupe en particulier, mais pas pour l'ensemble des accusés.

«Il n'y a aucune raison valable pour expliquer que tous les autres accusés soient forcés de comparaître au cours de la même journée, créant ainsi le chaos, ici en cour», a-t-il confié.

Un porte-parole du Bureau du procureur général a justifié cette décision par le fait que c'était la façon la plus simple d'effectuer ces procédures.

«Lorsque nous avons rencontré les responsables judiciaires, qui sont en charge des dates de comparution, il a été déterminé qu'il était plus simple de traiter tous les dossiers le même jour», a commenté Brendan Crawley par courriel.

Des manifestants à l'extérieur du tribunal ont appelé à l'abandon de toutes les accusations.

«Ces procédures criminelles sont coûteuses, inutiles et inconvenues», a lancé Jessica Denyer lors d'une conférence de presse.

Même si la majorité des accusations ont été abandonnées dans une salle de cour, à l'autre bout du hall, dans une autre salle où les opérations se déroulaient principalement en français, plusieurs des accusés présents originaire de Montréal ont vu leur affaire être reportée à octobre.

À l'extérieur de la salle de cour, plusieurs des prévenus se sont plaints de la difficulté de devoir parcourir 550 kilomètres jusqu'à Toronto pour comparaître à différentes reprises.

«C'est vraiment ennuyeux, parce que c'est un trajet d'environ huit heures (en voiture)», a confié Marc-Antoine Baker, qui a été arrêté lors d'une descente dans une résidence de l'Université de Toronto.

La première dizaine de personnes à comparaître — dont plusieurs proviennent du Québec — ont vu leur affaire reportée au 14 octobre.

Un groupe de militants organise une série de collecte de fonds pour aider les accusés à payer leurs frais juridiques.

Les policiers ont indiqué que parmi les 303 accusés lors du G20 se retrouvaient une vingtaine de personnes qui avaient été arrêtées après que leur photo eut été diffusée parmi les suspects «les plus recherchés».

RADIO-CANADA / ONTARIO : Sommet du G20 : Comparutions massives à Toronto - Mise à jour le lundi 23 août 2010 à 12 h 17



Photo: CBC/Cheryl Krawchuk
Quelques-uns des accusés à leur arrivée à la cour.

Des centaines de personnes accusées d'infractions en lien avec le sommet du G20 comparaissent lundi à Toronto.

Trois salles d'audience ont été réservées pour accueillir les 303 accusés qui doivent défilé devant la justice. Certains des accusés ont été incapables de pénétrer dans la salle où leur audience était prévue. Ils ont été prévenus par téléavertisseurs lorsque le juge les a appelés.

Plusieurs des premiers accusés qui ont comparu dans une des trois salles réservées pour la plus importante comparution de masse de l'histoire de la justice torontoise ont vu l'audition de leur cause reportée à l'automne. C'est notamment du Montréalais Jaggi Singh, qui reviendra en cour à la fin du mois de septembre. Son avocat, Peter Rosenthal, a également demandé une révision des conditions de libérations conditionnelles de son client. Il affirme que l'interdiction imposée à Jaggi Singh de participer à toute manifestation limite sa capacité de travailler en tant qu'organisateur communautaire à Montréal.

Certains accusés, toujours détenus, comparaissent par vidéo, d'autres en personne. Certains seront accompagnés de leur famille, de leurs amis et de leurs avocats.

Les accusations vont de trouble de la paix à complot pour agression, en passant par entrave au travail des policiers.

Manifestation en marge des comparutions

Lors d'une conférence de presse organisée en matinée devant le tribunal, le réseau de mobilisation communautaire de Toronto a accusé la police d'avoir effectué des arrestations arbitraires durant le G20.

« Nous insistons sur le fait que les procédures pénales en cours sont coûteuses, inutiles et imparfaites et nous demandons l'abandon immédiat des accusations », a déclaré la militante Jessica Denyer.

Le groupe organise une manifestation devant le quartier général de la police de Toronto en fin de journée.

« La plupart des individus qui comparaissent lundi ont été arrêtés au parc Queen's Park North le 26 juin », dit le détective Gary Giroux, de la police de Toronto. Ce parc avait été désigné comme étant la zone de manifestation officielle par les autorités.



Photo: AFP/Simon Hayter
Les policiers tentaient de disperser les manifestants et procédaient à des arrestations près du centre de détention où 500 personnes avaient été conduites, le 27 juin dernier

Plusieurs des accusés qui comparaissent lundi affirment n'avoir rien à se reprocher et qualifient d'injustifiées les accusations qui pèsent contre eux.

Au moins cinq voitures de police ont été incendiées, et des vitrines, fracassées, lors des manifestations de juin dernier au centre-ville de Toronto. Il y a eu plus de 1000 arrestations.

Une intervention critiquée

L'intervention des forces de l'ordre durant le sommet a fait l'objet de vives critiques. Les tribunaux auront à traiter d'autres affaires en lien avec le G20.

Sherry Good, une femme qui affirme avoir été arrêtée et détenue lors du sommet du G20, a notamment intenté un [recours collectif](#) de 45 millions de dollars contre la police de Toronto et le procureur général du Canada, au nom de 800 personnes qui, comme elle, affirment avoir

été interpellées sans motif valable lors de l'événement.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a fait un [mea culpa](#) et a reconnu que son gouvernement aurait dû clarifier plus rapide-

ment les informations sur les pouvoirs accordés aux policiers lors du sommet. Plusieurs organismes et partis politiques ont réclamé une [enquête publique](#) sur le travail des policiers.

Du côté des commerçants victimes de vandalisme, le gouvernement fédéral a récemment annoncé qu'il élargissait la portée de son [programme de compensation](#) à ceux qui se trouvaient à l'extérieur du périmètre de sécurité.

LE DEVOIR : Arrestations massives au Sommet du G20 - 300 personnes comparaissent aujourd'hui à Toronto - Lundi 23 août 2010

La Presse canadienne

Toronto — La table est mise pour un marathon de procédures judiciaires dans un tribunal de Toronto, aujourd'hui, alors que 300 personnes sont attendues pour comparaître, entourées de leurs familles, amis et avocats pour des accusations liées au sommet du G20.

Alors que 303 personnes se sont présentées en cour pour faire face à leurs différentes accusations au cours des trois derniers mois, elles doivent toutes revenir au même tribunal, aujourd'hui. Il s'agit de l'une des plus importantes audiences de masse qu'aura vues la Ville reine, selon le sergent-déetective Gary Giroux, de la police de Toronto.

Les personnes encore détenues comparaîtront physiquement ou par l'entremise d'une vidéo tandis que celles en liberté comparaîtront physiquement, a ajouté M. Giroux.

Le détective indique que les cas seront répartis entre trois salles d'audience, mais des sources près du dossier ont affirmé que l'on ne savait pas si les affaires allaient être traitées dans un ordre précis ni combien de temps cela prendrait. Tous ont confirmé qu'il faudrait des heures pour en faire le tour.

Les employés du tribunal sont préparés pour les centaines de personnes qui doivent venir au tribunal, mais le grand nombre de personnes passant en audience présente quelques défis, précise Brendan Crawley, porte-parole du ministère du Procureur général. Ceux qui doivent se

présenter en cour aujourd'hui sont accusés d'une variété de crimes prétendument commis lors du sommet.

La Presse canadienne a contacté des avocats représentant les accusés, mais nombre d'entre eux ont refusé de commenter une affaire en cours.

Vos réactions

- Lephilosophe, Inscrit, lundi 23 août 2010 08h45

Procès politiques de masse

Aujourd'hui nous entrons dans l'ère des procès politiques de masse contre les opposants au régime allianciste-conservateur en place. Que des civils aient été arrêtés en pleine nuit, dans des dortoirs de l'Université de Toronto, simplement parce qu'ils venaient exprimer leurs désaccords avec les décisions prises par les grands et les puissants de ce monde, montre que le Canada est entré dans une période de dégradation accélérée de la démocratie comme cela se passe en Italie, en Hongrie, en Russie et en France maintenant. L'Occident étant en perte de vitesse sur les plans économiques, politiques et diplomatiques face à la montée des puissances émergentes, la tentation est grande d'éliminer les coûts reliés à la gouvernance démocratique. La montée du populisme, la création de boucs émissaires, la démagogie, l'autoritarisme et le changement de rôle de

la police dans nos sociétés, sont indicateurs de la dégradation de l'environnement démocratique, et l'apathie, le désabusement, le cynisme de la population envers les politiciens font le reste du travail. Nous ressemblons de plus en plus à la célèbre République de Weimar!

Bernard Gadoua

- Montrealistement, Inscrit, lundi 23 août 2010 09h14

un peu comme si...tous les dirigeants venus à Toronto pour le G20 avaient été assassinés, comme si la ville de Toronto avait été bombardée et entièrement démolie, comme si une guerre civile avait éclaté après les événements nos autorités autoritaires ont décidé d'expérimenter leur multiples nouvelles lois sur la loi et l'ordre. Nos gouvernants veulent tuer dans l'oeuf une révolte qui n'existe même pas, un désordre qui n'a rien de dangereux. À vomir, l'expression procès de masse, résulte de prétendus crimes qui en pays plus développés que notre Canada seraient à peine considérés comme une délinquance à la petite semaine. Faire comparaître des emprisonnés via vidéo conférence comme s'ils étaient de fabuleux terroristes me semble tout droit sorti d'un cauchemar hollywoodien. À quand les mesures de guerre?

THE GLOBE AND MAIL : Toronto court set for G20 crush - Monday, August, 23, 2010

Mary Gazze

Toronto — The Canadian Press Published on Sunday, Aug. 22, 2010 3:21PM EDT Last updated on Monday, Aug. 23, 2010 4:25AM EDT

The stage is set for a crush of people to descend upon a Toronto courthouse Monday as more than 300 people charged with offences related to the G20 summit are set to appear, along with their families, supporters and lawyers for what will be a marathon session of mass appearances. As 303 people have appeared in court to face their various charges over the past three months, they have all had their return dates set for Monday at the same courthouse. It will be one of the largest mass court appearances Toronto has ever seen, according to Toronto Police G20 investigator Detective Sergeant Gary Giroux.

"If you're out (of custody) you'll be appearing. If you're in you're appearing physically, in custody or by video," he said.

Det. Sgt. Giroux said the cases will be spread over three courtrooms, but people close to the case say it is unclear whether the cases will be processed in an assembly-line fashion, or how long they might take. All agree it will take hours to get through all of them.

Other than a few people who are in custody and scheduled to appear by video at 11:30 a.m., most people have 9 a.m. appearances.

Court staff are prepared for the hundreds of people expected to descend on the courthouse, but the sheer number of people set to appear presents some challenges, said Brendan Craw-

ley, spokesman for the Ministry of the Attorney General.

"Arrangements have been made to make the process as efficient as possible for the accused, while maximizing access for the public and the media," he said in an email.

"We hope to maintain a smooth flow of people into and out of the courthouse, but given the number of accused scheduled to appear, it may take some time to deal with these matters."

Those appearing Monday are charged with a variety of offences stemming from the summit, where several people dressed in black broke off from a peaceful protest and smashed store windows and torched at least five police cars.

The majority of people appearing Monday were arrested at a protest at the Ontario legislature on June 26, Det. Sgt. Giroux said.

A group of alleged ringleaders who are charged with conspiracy to assault and obstruct police will also appear.

Police say the group also includes about 20 others arrested after police released photos of their "most wanted" suspects.

The Canadian Press contacted several lawyers representing the accused but many said they would not comment on an active case.

Lawyer Adam Weisberg, who represents a client charged with conspiracy said the expected delays could affect the defendants' rights to speedy trials.

"That's the main concern that I have with so many people charged," he said.

Mr. Weisberg said he will not bring this up with a judge yet until the Crown decides how everyone will be prosecuted, or if they will be prosecuted at all.

One lawyer who represented a G20 accused at bail court said some of the defendants will be showing up to court Monday without lawyers.

"The feeling I'm getting is a lot of people are going to show up unrepresented because I guess there's this belief out there that the Crown's going to be dropping charges," said the lawyer, who did not want to be named because he no longer represents that client.

He said others may not show up at all, which could lead to warrants issued for their arrests.

Det. Sgt. Giroux said he expects several of the defendants to ask for French-speaking judges and Crown prosecutors because they are from the Montreal-area.

While lawyers prepare their time inside the courtroom, a group called G20 Mobilize is preparing to support the accused people outside court.

It has put out an Internet appeal on behalf of out-of-towners who require a place to stay in Toronto, as well as transportation to and from the courthouse on Toronto's outskirts. The online plea also included a request for food to be donated for those expected to be waiting for hours at the courthouse.

The group is holding fundraising barbecues and dances in Toronto, Saskatoon, and San Francisco to raise money for legal costs.

LE DEVOIR : Arrestations massives au sommet du G20 - Deux manifestantes déposent une mise en demeure contre le SPVM - Vendredi 20 août 2010



Photo : François Pesant - Le Devoir

Au lancement du Regroupement des arrêté(e)s du G20, hier, deux membres reproduisaient les conditions de leur détention à Toronto.

Mélissa Guillemette

L'avocat Julius Grey a envoyé une mise en demeure au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour avoir collaboré aux arrestations massives qui ont eu lieu lors du sommet du G20 à Toronto.

L'avocat spécialisé en défense des droits et libertés individuels signe la mise en demeure au nom de deux femmes arrêtées en juin alors qu'elles dormaient et qui ont été détenues pendant 60 heures à Toronto. L'avocat y avance que les policiers «ne pouvaient ignorer qu'ils participaient à l'arrestation d'individus sans un soupçon de motif permettant de justifier leur action sur le plan légal» et demande une compensation de 80 000 \$ pour chacune de ses clientes.

En conférence de presse pour annoncer le lancement du Regroupement pour les arrêté(e)s du G20, l'avocat a précisé qu'avant d'engager une poursuite en dommages et intérêts, il devra

étudier davantage l'implication des policiers. «On va vérifier qui a fait quoi, on ne voudrait pas salir la réputation de gens qui n'ont rien fait. Mais c'est certain [...] que la collaboration n'est pas une chose permise. On ne peut pas dire: "C'est les autres qui l'ont fait, nous étions là, nous aidions." Ce n'est pas une excuse.» Le Service de police de la Ville de Montréal aurait répondu ne pas être responsable de quoi que ce soit, selon Me Grey.

Le SPVM n'était pas en mesure de confirmer la réception de la mise en demeure hier soir, ni de la commenter. Deux semaines avant l'événement, le SPVM indiquait que 330 de ses agents seraient mis à la disposition de la Gendarmerie royale du Canada et du service de police de Toronto pendant le sommet, qui attire des militants de différentes causes chaque fois qu'il est tenu.

Enquête publique

Les quelque 250 personnes accusées à la suite du G20 devront comparaître en cour lundi, à Toronto. Pour soutenir les Québécois du lot, le Regroupement des arrêté(e)s du G20 s'est formé. Les membres du regroupement ont invité les Québécois arrêtés à les contacter pour obtenir du soutien. Ils ont rappelé le souhait des personnes arrêtées que soit tenue une enquête publique au niveau fédéral, appuyé de plusieurs groupes, dont le parti Projet Montréal et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Partout au pays, des actions sont entreprises pour faire suite au millier d'arrestations faites en parallèle du sommet du G20. Un recours collectif a été enclenché contre le procureur général du Canada et la Commission des services policiers de Toronto au début du mois. Des poursuites au

criminel ont aussi été intentées, a informé l'Association canadienne des libertés civiles.

Hors cour, la Commission des services de police de Toronto mène une révision indépendante des agissements des policiers. L'ombudsman de l'Ontario enquête quant à lui sur l'introduction d'une réglementation qui donnait aux policiers plus de pouvoirs autour de la clôture du G20, tandis que le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police en Ontario se penche sur les 275 plaintes qu'il a reçues.

Sujet chaud

«Ça continue d'être un dossier chaud, dit la porte-parole de l'Association canadienne des libertés civiles, Me Nathalie Des Rosiers. Il ne faut pas que ce soit oublié.» L'Association réclame elle aussi une enquête publique fédérale, la seule qui pourrait faire la lumière sur le week-end houleux de juin. «Toutes les enquêtes annoncées jusqu'à présent n'ont qu'un mandat partiel qui ne nous permet pas d'arriver à comprendre ce qui s'est passé.»

Si le gouvernement conservateur n'a pas répondu aux questions du Devoir à ce sujet hier, la députée bloquiste Maria Mourani, membre du Comité permanent sur la sécurité publique et nationale, assure que la page n'est pas tournée à Ottawa. Ce comité s'est réuni en juillet et a établi un plan pour entendre des témoins. Même si les membres n'ont pas réussi à s'entendre pour que les auditions se tiennent cet été, Mme Mourani indique qu'elles commenceront en septembre. «Ce n'est pas vrai que ça va mourir au feuillet. Je ne peux pas croire encore que ça se soit passé au Canada.»

LA PRESSE : Sommet du G20: la police de Montréal mise en demeure – Vendredi 20 août 2010

Daphne Cameron, La Presse

Deux jeunes Québécoises détenues durant le sommet du G20 à Toronto en juin viennent de déposer une mise en demeure contre la Ville de Montréal relativement à la participation des policiers de la métropole à leur arrestation et à leur détention.

Maryse et Jacynthe Poisson, sœurs jumelles de 21 ans, ont été arrêtées le matin du 27 juin dans un gymnase de l'Université de Toronto où dormaient près de 200 manifestants québécois. Elles ont été emprisonnées durant près de 60 heures. Selon leur témoignage, elles ont été fouillées à nu et n'ont pu fermer l'oeil durant leur incarcération. Les deux étudiantes font face à des accusations de complot.



Photo Bernard Brault, La Presse

Maryse et Jacynthe Poisson, sœurs jumelles de 21 ans, ont été arrêtées le matin du 27 juin dans un gymnase de l'Université de Toronto où dormaient près de 200 manifestants québécois. Elles ont été emprisonnées durant près de 60 heures. Selon leur témoignage, elles ont été fouillées à nu et n'ont pu fermer l'oeil durant leur incarcération. Les deux étudiantes font face à des accusations de complot

Elles soutiennent que des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont participé aux conditions «inhumaines» de leur détention.

Selon des données fournies début juin par la Fraternité des policiers et le SPVM, environ 300 policiers ont prêté main-forte à la GRC et à la police de Toronto lors du sommet du G20. Environ 250 policiers de la Sûreté du Québec ont également été déployés.

«La police de Montréal a participé et collaboré activement à cette opération manifestement illégale qui constitue un cas flagrant d'abus de pouvoir», peut-on lire dans la mise en demeure que les sœurs ont fait parvenir à la Ville de Montréal le 26 juillet.

«La police de Montréal devait s'assurer du respect de la loi avant de participer à l'arrestation massive de manifestants ou, à tout le moins, refuser d'y participer devant les violations claires qui y étaient perpétrées. Elle ne peut tout simplement pas s'abriter derrière le fait que l'opéra-

tion était organisée par la police de Toronto», poursuit le document.

Selon l'avocat qui représente les sœurs Poisson, Me Julius Grey, la mise en demeure a de fortes chances de se traduire en poursuite en dommages et intérêts. D'autres Québécois arrêtés lors du sommet du G20 pourraient s'ajouter à cette poursuite potentielle, a-t-il indiqué.

Pour l'instant, la mise en demeure indique que Maryse et Jacynthe Poisson sont chacune en droit de recevoir une somme de 80 000\$ en dommages et intérêts.

Les accusés du G20 se regroupent

Les manifestants arrêtés en marge du sommet du G20 qui font face à des accusations criminelles seront de retour devant les tribunaux le 23 août. Près de 100 Québécois feraient partie des 250 accusés. Un tiers d'entre eux se sont rassemblés dans le Regroupement des arrêtéEs du G20.

Lors de leur première conférence de presse, hier après-midi, des membres du groupe ont invité les autres Québécois qui font face à des accusations à se joindre au Regroupement. Ce groupe revendique, entre autres, l'abandon des poursuites contre tous les accusés du G20 ainsi qu'une commission d'enquête publique sur les «événements du G20».

MÉTRO : G20 : Les «arrêtés» du G20 se regroupent – Vendredi 20 août 2010

ment pour défendre leurs droits ensemble, à



Yves Provencher/Métronews

L'avocat Julius Grey appuie le regroupement.

**À ce sujet...
En chiffres
40**

Une quarantaine de personnes font partie de ce regroupement, qui se présente comme indépendant et non partisan.



MATHIAS MARCHAL, MÉTRO

Les gens arrêtés au Sommet du G20 s'organisent. Jeudi, ils ont dévoilé leurs revendications et annoncé la création d'un regroupement quatre jours des premières audiences. Forts du soutien du célèbre avocat Julius Grey, ils demandent notamment l'abandon de toutes les charges retenues contre eux, la mise en place d'une commission d'enquête publique et des sanctions contre les responsables de ce qu'ils nomment «un déni de la démocratie».

Même s'ils avaient manifesté pacifiquement les jours précédents, le récit de leur arrestation et les conditions de leur incarcération (jusqu'à 60 heures) font froid dans le dos et ce, même si la police se défend d'avoir mal agi. «On était une quinzaine par cellule, il fallait dormir sur le béton, dans le froid, sans couverture, subir l'intimidation des policiers qui frappaient sur les barreaux pour nous empêcher de dormir», raconte Maryse Poisson.

Les trois jeunes jurent n'avoir commis aucun acte répréhensible. «Pourtant, une charge de

complot pèse contre moi, charge qui pourrait me valoir un casier judiciaire», déplore Guillaume Tremblay-Boily, qui doit commencer en septembre un stage à l'Assemblée nationale. «Ce week-end-là, la démocratie en a sacré pris un coup», conclut Dominic Palladini. Comme leurs homologues ontariens, ils envisagent de demander des réparations financières. En attendant, [ils ont créé un site internet](#) (NE FONCTIONNE PAS) et invitent les autres personnes arrêtées ce jour-là à les contacter.

RUEFRONTENAC.COM : Arrestations du G-20 : Julius Grey parle de «torture» et menace de poursuivre - Mise à jour le Jeudi, 19 août 2010 18:52

Écrit par Vincent Larouche

Qualifiant de «torture» les traitements infligés aux manifestants arrêtés à Toronto en juin au Sommet du G-20, l'avocat Julius Grey a envoyé une mise en demeure à la Police de Montréal afin de dénoncer sa collaboration avec les policiers ontariens dans cette affaire et lui indiquer qu'il envisageait une poursuite en dommages et intérêts au nom de protestataires québécois.

Lors d'une conférence de presse qui a commencé par une mise en scène de manifestants enfermés dans une cage, M^e Grey a confirmé qu'il avait envoyé la mise en demeure au nom de Maryse Poisson, une étudiante en travail social de l'UQAM qui dit avoir été arrêtée alors qu'elle dormait dans un gymnase de l'Université de Toronto et détenue pendant une soixantaine d'heures.

La jeune femme, qui a dû interrompre son témoignage car sa voix était étranglée par l'émotion, a raconté aux médias qu'au moins six policiers montréalais faisaient partie du groupe qui l'a arrêtée, en lui disant d'abord qu'elle était accusée d'émeute, puis d'attroupement illégal, puis de complot.



Photo Luc Laforce

Maryse Poisson, une étudiante en travail social de l'UQAM, Dominic Palladini, étudiant au Cégep de Saint-Laurent, et Julius Grey

Elle dit avoir été maintenue dans une grande cage sans possibilité de dormir pendant la soixantaine d'heures de détention, frigorifiée parce qu'on l'avait tirée du lit pour la menotter alors qu'elle ne portait qu'un t-shirt et des shorts. «J'ai subi deux fouilles à nu, dont une au cours de laquelle un homme pouvait nous observer», dit-elle.

Elle affirme aussi que ses codétenus ont eu les mains attachées pendant environ 24 heures et un accès limité à l'eau et à la nourriture, en plus

d'être empêchés de récupérer leurs effets personnels.

Assis à ses côtés, Dominic Palladini, étudiant au Cégep de Saint-Laurent, raconte que les policiers lui ont montré un cellulaire capable d'enregistrer des vidéos lors de son arrestation. «On m'a dit que si on me voyait faire de la casse sur ce vidéo, je n'allais pas en prison, j'allais à l'hôpital», dit-il.

«C'est de la torture», a répété à plusieurs reprises Julius Grey, en pesant ses mots. Le juriste en a même rajouté en faisant un parallèle avec la base américaine de Guantanamo, où ont lieu les interrogatoires musclés des suspects de terrorisme.

«Je ne peux pas agir à Toronto devant les tribunaux car je ne suis pas avocat à Toronto, mais nous avons envoyé cette mise en demeure à la Police de Montréal pour déplorer sa collaboration avec cette injustice flagrante. Ce qu'on leur dit, c'est qu'on les tient responsables et il est possible qu'il y ait une poursuite en dommages et intérêts», dit-il.

Lundi prochain, environ une centaine de manifestants originaires du Québec doivent revenir en cour pour faire face à des accusations criminelles après avoir été arrêtés, souvent dans des arrestations de masse, en marge du sommet du G-20.

24 HEURES : Les accusés du G20 réclament justice – Jeudi 19 août 2010



Photo: Maxime Deland

L'avocat Julius Grey, spécialiste en droits et en libertés individuelles, estime que le droit de manifester est un droit fondamental.

Alexandra Roy

Qualifiant de « brutal » et d'« inacceptable » le traitement qu'ils ont reçu de la part des policiers lors du dernier sommet du G20 à Toronto, des accusés de Montréal ont décidé de se regrouper pour réclamer justice et faire tomber les accusations criminelles qui pèsent contre eux.

En compagnie de l'avocat Julius Grey, une trentaine d'accusés appelés à comparaître le 23 août

prochain, se réuniront à Montréal, jeudi, pour lancer le « Regroupement des arrêtéEs du G20 » (RAG20).

« Ce qu'on veut, c'est faire tomber les accusations criminelles qui pèsent contre nous. On estime qu'on a été victime de torture psychologique et juste ça, c'est suffisant pour faire tomber les accusations », estime Maryse Poisson, accusée du G20 et déléguée du RAG20.

« Inutile et démesurée »

Lors des manifestations qui ont ponctué le sommet des pays du G20 à Toronto les 26 et 27 juin dernier, elle et un groupe d'étudiants affirment avoir été victimes de répression « inutile et démesurée » de la part des services de police des villes de Toronto et de Montréal.

« La majorité des gens étaient là pour manifester paisiblement. Le droit de manifester est un droit fondamental » croit Me Julius Grey, avocat spécialisé en droits et en libertés individuelles.

« Il peut y avoir quelques individus qui ont fait des choses illégales, mais cela n'excuse pas la répression qui a eu lieu », ajoute le juriste, qui fait savoir qu'une mise en demeure sera pro-

chainement adressée à des policiers de la Ville de Montréal.

« On a été arrêté de manière illégale, sans mandat. Les policiers sont entrés dans le gymnase pendant qu'on dormait avec des fusils anti-émeute en criant de ne pas bouger « sinon je te tire dessus ». Ils étaient très agressifs envers nous », déplore pour sa part Maryse Poisson.

« On a été en détention pendant plus de soixante heures dans des conditions inacceptables. On a tous été privés de sommeil pendant deux jours, on n'avait très peu d'eau, très peu de nourriture. On n'a pas eu accès à des avocats dans des délais raisonnables. Pour plusieurs personnes, ça a pris plus d'une cinquantaine d'heures avant de pouvoir faire un appel », poursuit l'accusée, qui n'a pas voulu en dire plus long sur la teneur des revendications du groupe. En plus de réclamer le retrait des charges qui pèsent contre eux, les membres du regroupement désirent se joindre aux autres organismes qui exigent une commission d'enquête indépendante en lien avec ces arrestations.

RUE FRONTENAC.COM : L'avocat Julius Grey apportera son aide aux manifestants arrêtés du G-20 - Mercredi, 18 août 2010 14:36

Écrit par Vincent Larouche

L'avocat Julius Grey annoncera en conférence de presse jeudi qu'il apportera son soutien juridique aux manifestants arrêtés lors du récent sommet du G-20 à Toronto.

Le célèbre juriste, connu pour avoir pris en charge une foule de dossiers très médiatisés concernant les libertés individuelles et la Charte des droits, précisera lors de l'événement la

teneur des procédures qu'il compte entreprendre pour le compte des personnes arrêtées.

Rappelons que plus de 1000 personnes ont été détenues en marge des protestations contre la tenue du sommet du G-20 en juin dernier, dans

la Ville reine. Il s'agit d'un record dans l'histoire du Canada. M^e Grey sera accompagné de représentants du tout nouveau Regroupement des arrêtés du G-

20, qui tente de réunir sous un même parapluie toutes les personnes arrêtées.

«Présentement, on se concentre au Québec, mais on veut toucher tout le monde. On estime

qu'il y a au minimum plus de 200 personnes du Québec qui ont été arrêtées», affirme Dominic Palladini, porte-parole du regroupement.

DIVERS

LA PRESSE – LE SOLEIL : Série Les défis du Québec : Système d'éducation : Doit-on s'inspirer du modèle finlandais ? – Mardi 19 octobre 2010

MARTINE LETARTE COLLABORATION SPÉCIALE
Vieillesse de la population, coûts de la santé en hausse, faible productivité au travail, taux de décrochage scolaire élevé : les défis que les Québécois ont à relever sont nombreux. La Presse Affaires publie tous les mardis, pendant six semaines, une

« En Finlande, les enseignants sont très bien formés et très respectés. Beaucoup de jeunes veulent devenir enseignants. Il faut arriver à ça au Québec, et bien des choses suivront, comme l'autonomie professionnelle. »

— Henry Milner, chercheur à l'Université de Montréal



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
L'économiste Claude Montmarquette, qu'on aperçoit ici lors d'un point de presse en 2008, n'est pas prêt à condamner le système privé. Il y voit plutôt un concurrent qui peut servir le système public.

Le taux d'obtention d'un diplôme à la fin d'études secondaires est de 95 % en Finlande. Au Québec, il est de 88%.

Les élèves finlandais trônent aussi en première place du classement PISA de l'OCDE en ce qui a trait aux compétences des jeunes de 15 ans en lecture, en sciences et en mathématiques.

Une question de gros sous? La dépense par élève du secondaire a été de 7533\$US en 2006 en Finlande, soit 5,8 % de leur PIB. Au Québec, on parle plutôt de 8300\$US, soit 7,4 % du PIB.

Une question d'heures d'enseignement? De tous les pays de l'OCDE, c'est en Finlande que les élèves ont le moins d'heures de cours.

La recette du succès
La structure administrative des écoles finlandaises est très légère, apprend-on dans une étude de Secor. Le directeur d'école est un enseignant libéré de la moitié de sa tâche. C'est lui qui est responsable de l'encadrement et de la coordination pédagogique. L'administration des finances est assurée par la municipalité.

L'enseignant, qui a un niveau de maîtrise, est très valorisé dans la société finlandaise, et le recrutement est sélectif.

« Le recrutement sélectionne dès le début les candidats sur des compétences disciplinaires et théoriques, mais aussi sur leur concept i on du métier et leurs connaissances de l'enfant. Avant de postuler à la faculté d'éducation, les Finlandais doivent avoir travaillé pendant trois ans comme assistants », peut-on lire dans l'étude.

L'enseignant a une grande liberté pédagogique, pourvu qu'il respecte le curriculum. Les enseignants ont en moyenne 15 heures d'enseignement par semaine, plus les temps de garde et la participation aux activités parascolaires.

Et le privé? Il a été fusionné avec le réseau public en 1966. L'enfant n'a pas le choix de son école : il va à celle qui est près de chez lui et il n'y a pas de sélection.

L'école est complètement gratuite : même les fournitures scolaires et les repas sont fournis. Le Québec pourrait-il importer des stratégies finlandaises?

Pour Henry Milner, chercheur à l'Université de Montréal, le succès de la Finlande ne s'explique pas que par son système d'éducation.

« Historiquement, le pays a traversé des difficultés importantes, ce qui fait que les gens accordent beaucoup d'importance à l'éducation. La population est aussi beaucoup plus homogène. Ce n'est pas la même chose au Québec », indique le professeur joint en Suède.

Le spécialiste croit tout de même que le Québec pourrait s'inspirer d'un ingrédient essentiel au succès du système d'éducation finlandais : la valorisation de la profession d'enseignant.

« En Finlande, les enseignants sont très bien formés et très respectés. Beaucoup de jeunes veulent devenir enseignants. Il faut arriver à ça au Québec, et bien des choses suivront, comme l'autonomie professionnelle. »

L'économiste Claude Montmarquette croit aussi que l'enjeu des enseignants est capital. « Pour aller chercher la crème de la crème, il faut d'abord payer les enseignants comme les autres professionnels, dit-il. Mais on devrait y aller selon le mérite, parce qu'il y a des bons profs et des mauvais. »

Pour faire l'évaluation, il suggère de mettre en place des examens standardisés pour évaluer la progression des élèves.

« C'est essentiel, si non les enseignants qui se forcent finissent par se tanner puis qu'ils n'ont aucune reconnaissance », dit-il.

M. Montmarquette croit aussi que l'aspect administratif gagnerait à être allégé. « Ici, on a la ceinture et la bretelle ! Il faudrait couper et laisser une plus grande latitude aux établissements pour qu'ils s'adaptent à leur réalité. »

Et le privé?

Claude Montmarquette affirme qu'il préfère toujours la concurrence au monopole.

« Les deux systèmes sont importants, et je crois plutôt qu'on devrait s'inspirer de la Suède, où les écoles privées sont complètement subventionnées, précise-t-il. On verrait donc des écoles privées s'installer dans les quartiers défavorisés. Comme ça, la concurrence serait plus forte et les écoles publiques seraient poussées à s'améliorer. »

Henry Milner croit plutôt que le Québec devrait se concentrer à valoriser au maximum l'enseignement dans les écoles publiques pour attirer les meilleurs professeurs.

« Comme ça, on rehausserait le niveau et, éventuellement, les parents ne verraient plus l'avantage d'envoyer leurs enfants au privé. Ensuite, graduellement, on pourrait réduire les subventions. »

RUEFRONTENAC.COM : Éducation – Le Canada tire bien son épingle du jeu, selon l'OCDE - Mise à jour le Mercredi, 08 septembre 2010 09:09

Écrit par Charles Poulin

Le Canada tire bien son épingle du jeu en ce qui concerne la diplomation, surtout dans les études post-secondaires, révèle l'étude [Regards sur l'éducation 2010](#) rendue publique mardi par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et reprise par Statistique Canada dans un document intitulé [Indicateurs de l'éducation au Canada : perspective internationale](#).

Le Canada se classe quatrième avec 87 % de sa population âgée entre 25 et 64 ans qui possède un diplôme secondaire ou post-secondaire contre 71 % en moyenne dans l'OCDE, qui regroupe 33 pays. Seuls la République tchèque (91 %), la République slovaque (90 %) et les États-Unis (89 %) font mieux.

Le Québec se classe au 5^e rang des 13 provinces et territoires canadiens avec 84 %.

Le Canada fait également bonne figure avec seulement 13 % de sa population qui n'a pas terminé ses études secondaires contre 29 % en moyenne à travers l'OCDE. Encore une fois, le Québec est cinquième (16 %) au pays.

Près de un Canadien sur deux (49 %) et un Québécois sur deux (45 %) ont un diplôme d'études post-secondaires contre seulement 28 % dans l'OCDE.

Par contre, il y a moins de diplômés dans la recherche de haut niveau (1,1 %) au Canada que dans le reste de l'OCDE (1,4 %).

Le taux global d'emploi chez les 25 à 64 ans est de 77 % au Canada, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (74 %).

Il y a malheureusement une tache noire au dossier canadien, et qui pourrait faire baisser les notes du bulletin dans les années à venir. Environ 20 % des jeunes de 15 à 19 ans ne sont plus à l'école, soit 5 % de plus que dans l'ensemble de l'OCDE et la cinquième pire moyenne des 33 pays.

La Turquie (52 %), la Nouvelle-Zélande (25 %), le Royaume-Uni (24 %) et la Norvège (22 %) sont les seules nations à se faire dépasser par le Canada au fil d'arrivée.

Au Québec, ce taux est de 22,5 %, derrière seulement le Nunavut, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et l'Alberta.

LE DEVOIR : Un Canadien sur cinq abandonne l'école avant ses 19 ans – Mercredi 08 septembre 2010

La Presse canadienne



Ottawa — Un adolescent canadien sur cinq quitte l'école avant d'avoir 19 ans, soit un pourcentage plus élevé que la moyenne des 31 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), d'après [une étude dévoilée hier par Statistique Canada](#).

La situation au Canada est comparable à celle qui prévalait à la fin des années 1990. Le pays fait cependant moins bonne figure qu'avant, puisque la proportion de jeunes qui abandonnent leurs études avant d'atteindre la vingtaine a chuté de 5 points, pour s'établir à 15 % à l'échelle de l'OCDE.

Le rapport définit l'éducation formelle et la formation comme étant un apprentissage et des activités structurées menant à des distinctions

formelles, telles que des diplômes reconnus, des certificats ou des licences.

Comparé à d'autres pays, le taux de décrochage canadien est similaire à celui de l'Australie (21 %), mais plus élevé que celui des États-Unis (15 %), selon l'analyste Patrice de Broucker de Statistique Canada.

L'agence note cependant que le taux varie beaucoup d'une région à l'autre. Le Nouveau-Brunswick se classe premier, avec à peine 14 % de jeunes de moins de 19 ans ayant quitté l'école.

Le Québec dans le peloton de queue

Le Québec se trouve dans le peloton de queue, avec un taux de jeunes «hors formation» de 23 %.

Parmi les provinces, seule l'Alberta fait pire avec 26 % de jeunes ayant cessé leurs études avant 19 ans. D'après les analystes, la vigueur du marché de l'emploi dans cette province pourrait expliquer la proportion relativement élevée de jeunes «décocheurs». Aux prises avec une pénurie de main-d'oeuvre, les entreprises seraient en effet prêtes à embaucher des jeunes en dépit de leur faible niveau de scolarité.

Règle générale, les perspectives d'emploi et de gains incitent à la poursuite de ses études. En 2008, à peine 68 % des Canadiens de 25 à 64 ans qui n'avaient pas terminé leurs études occupaient un emploi, comparativement à 83 % des diplômés du collège ou de l'université.

LA PRESSE : Décrochage scolaire: le Canada fait piètre figure – Mercredi 08 septembre 2010

Ariane Lacoursière, La Presse

Au Canada, 20% des jeunes de 15 à 19 ans ne fréquentent plus l'école, bien plus que les 15% enregistrés dans les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), révèle [une nouvelle étude de Statistique Canada](#) publiée hier.

«Ce chiffre est élevé, puisque la fréquentation scolaire est obligatoire au moins jusqu'à l'âge de 16 ans dans la plupart des provinces et des territoires et jusqu'à l'âge de 18 ans en Ontario et au Nouveau-Brunswick», peut-on lire dans le document de Statistique Canada.

Le taux de décrochage a diminué de 5% depuis 1998 dans les 33 pays de l'OCDE, parmi lesquels se trouvent les États-Unis, le Japon, la France, la Finlande et l'Allemagne. Pendant ce temps, au Canada, le taux de décrochage a stagné à 20%.

«À l'échelle internationale, le Canada fait toujours moins bonne figure que les autres pays de l'OCDE en matière de décrochage scolaire», affirme Michel Perron, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et titulaire de la chaire de recherche Jeunes, santé, communauté. «Mais plus de recherches internationales doivent être faites si on veut vraiment comprendre pourquoi.»



Photo: Alain Roberge, Archives La Presse
Alors que le taux de décrochage scolaire a diminué de 5% depuis 1998 dans les 33 pays de l'OCDE, il a stagné à 20% au Canada.

À l'échelle canadienne, les provinces et territoires du Nord ainsi que la Saskatchewan (23,3%) et l'Alberta (25,5%) présentent les plus forts taux de décrochage scolaire. Le Québec suit avec un taux de décrochage 22,5%, soit bien plus que le voisin ontarien (15,9%).

Psychologue et chercheur à l'Université Laval, Égide Royer croit que le fait que la fréquentation scolaire soit obligatoire jusqu'à 18 ans en Ontario, comparativement à 16 ans au Québec, aide à améliorer la persévérance scolaire. Le fait que les enseignants ontariens soient regroupés dans un ordre professionnel aide aussi en ce sens, selon M. Royer.

M. Perron partage cette opinion. Il ajoute qu'au Québec, les élèves du secondaire sont très nombreux à travailler durant leurs études. «Au secondaire, un élève sur deux travaille pendant l'année scolaire. Le travail devient parfois plus important que les études. Ça joue un rôle dans la persévérance scolaire», dit-il.

M. Perron affirme que le fort taux de décrochage des garçons au Québec doit aussi être considéré. «Ici, les jeunes garçons présentent toujours un taux de décrochage de 10% à 15% plus élevé que les filles. On ne peut pas ignorer cela», soutient-il.

M. Royer, qui vient de publier le livre *Leçons d'éléphant*: pour la réussite des garçons à l'école, est du même avis. Il ajoute que chez les jeunes garçons, le fait d'avoir ou non des modèles masculins à l'école peut influencer la réussite scolaire.

Or, alors que l'Ontario compte 16% d'enseignants au primaire et 47% au secondaire, le Québec ne compte que 13% d'enseignants au primaire et 38% au secondaire. «C'est un autre facteur dans la persévérance scolaire, note-t-il. On ne peut plus parler de décrochage scolaire sans parler de genre. Un peu comme l'anorexie se manifeste et s'analyse différemment chez les filles et les garçons, la persévérance scolaire doit être traitée de la même façon.»

THE GAZETTE : One in five teenagers out of school – Wednesday, September 08, 2010

CARMEN CHAI, POSTMEDIA NEWS

As youth across Canada return to school, a new Statistics Canada report suggests one in five teens were not pursuing a formal education in 2008 and some provinces were more successful than others in integrating youth with less education into the workforce.

About 20 per cent of teens between 15 and 19 years old were not in school, and the percentages varied between provinces from 14 per cent of teens not in school in New Brunswick to more than a quarter of teens who had dropped out in Alberta. Estimates for rates in the three territories ranged from 25 to 34 per cent, the report said.

The study, made public yesterday and compiled by the Council of Ministers of Education of Canada (CMEC), looked at education, postsecondary

graduation rates, the economic benefits of education and the transition into the workforce across the country.

"Today's reports on education indicators confirm the strong economic value of education," said CMEC director general Andrew Parkin. "People with postsecondary education, particularly university education, earn higher incomes and are less likely to be unemployed. It would even appear to be the case that higher education provides some job protection during times of economic uncertainty."

The percentage of Canadian teens not in school was higher than the 15-per-cent global average recorded by the Organization for Economic Cooperation and Development, the report said.

It suggested some provinces are more successful than others in integrating young people with

less education into the labour force and linked high employment rates in western provinces to the high proportions of teens between the ages of 15 and 19 not in school.

"In a very strong economy, young people may tend to put off going to post-secondary studies if they are able to go into the workforce right away and earn good money," Parkin said.

But the report confirmed that employment and earnings prospects "increase strongly" with higher education.

In 2008, the employment rate for Canadians age 25 to 64 who had not completed high school was 58 per cent, compared with 83 per cent of college and university graduates. University graduates earned 75 per cent more than Canadians with only high school education.

24 HEURES : Le pays menacé par un « désavantage du savoir » - Jeudi 26 août 2010

Agence QMI

Le Canada accuse un retard inquiétant dans plusieurs domaines clés de l'apprentissage et ce retard pourrait avoir des conséquences sur l'éducation des enfants et des adolescents, sur la formation des adultes et, finalement, sur la compétitivité de tout le pays.

C'est le cri d'alarme lancé par le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) dans [le rapport « Bilan de l'apprentissage tout au long de vie au](#)

[Canada: Progrès ou excès de confiance? »](#) qu'il a publié mercredi.

Le document s'intéresse aussi bien à l'éducation des jeunes enfants qu'à l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire. Il traite également de l'apprentissage chez les adultes, de la formation en milieu de travail et de l'apprentissage chez les Autochtones.

« En 2006, lorsque le gouvernement du Canada a déclaré son intention de développer au pays

un "avantage du savoir" nécessaire à son succès dans l'économie mondiale, le CCA l'en a félicité en soulignant cette étape importante », explique le Dr Paul Cappon, président-directeur général du CCA. « Toutefois, comme l'indique ce rapport, en permettant à ce retard de persister dans certains domaines clés de l'apprentissage, le Canada a peut-être créé un désavantage du savoir. À la différence du Canada, ses concurrents ont développé ou sont en voie de dévelop-

per une approche coordonnée à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. »

Le rapport souligne tout d'abord que le Canada se classe parmi les derniers pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour ce qui est des investissements consacrés à l'éducation des jeunes enfants.

Le pays manque par ailleurs des outils de mesure d'envergure pancanadienne qui lui permettraient d'offrir une meilleure information sur la qualité, l'accès, le financement et les politiques en matière de programmes d'éducation destinés aux enfants.

Certes, les résultats des jeunes Canadiens et Canadiennes du secondaire aux tests internationaux dans les domaines de la lecture, des sciences et des mathématiques demeurent élevés, concède le rapport. Mais le document souligne que de nombreux pays font des pas de géant dans ce domaine. À terme, le Canada pourrait se faire distancer par ces pays et perdre son avantage concurrentiel.

Le CCA déplore aussi le fait que, bien qu'un nombre croissant de jeunes fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire, le Canada soit le seul pays à ne pas disposer de système national dans ce domaine.

Autre motif d'inquiétude: les adultes. Selon le rapport, près de la moitié d'entre eux ne possèdent pas le niveau de compétence en compréhension de textes nécessaire pour réussir dans une économie mondiale compétitive. Les Canadiens figurent pourtant parmi les populations les plus éduquées du monde, rappelle le CCA.

Les méthodes d'évaluation qui sont utilisées au Canada sont aussi montrées du doigt pour leur incapacité à mesurer de façon satisfaisante l'apprentissage chez les Autochtones.

Ces méthodes se fondent en effet sur une compréhension partielle de la formation chez les Autochtones, l'obtention du diplôme d'études secondaires étant considérée comme le seul indicateur de la réussite.

Or, affirme le rapport, cette approche est incomplète et néglige de nombreux aspects de

l'apprentissage qui sont de la première importance pour les apprenants autochtones.

Pour corriger le tir, le CCA a travaillé avec des spécialistes de l'apprentissage chez les Autochtones de l'ensemble du Canada afin de mettre au point une approche capable de mesurer avec pertinence la réussite de l'apprentissage chez les Premières nations, les Inuits et les Métis. Un outil de mesure est né de cette réflexion: le Cadre d'évaluation holistique de l'apprentissage tout au long de la vie.

Le CCA brosse donc un tableau plutôt alarmant de l'état de l'apprentissage au pays. Le Dr Cappon croit pourtant qu'il est encore possible de redresser la barre. « Le Canada a encore le temps d'établir les conditions gagnantes nécessaires à sa prospérité future. Mais la question demeure: parviendrons-nous à saisir cette occasion? »